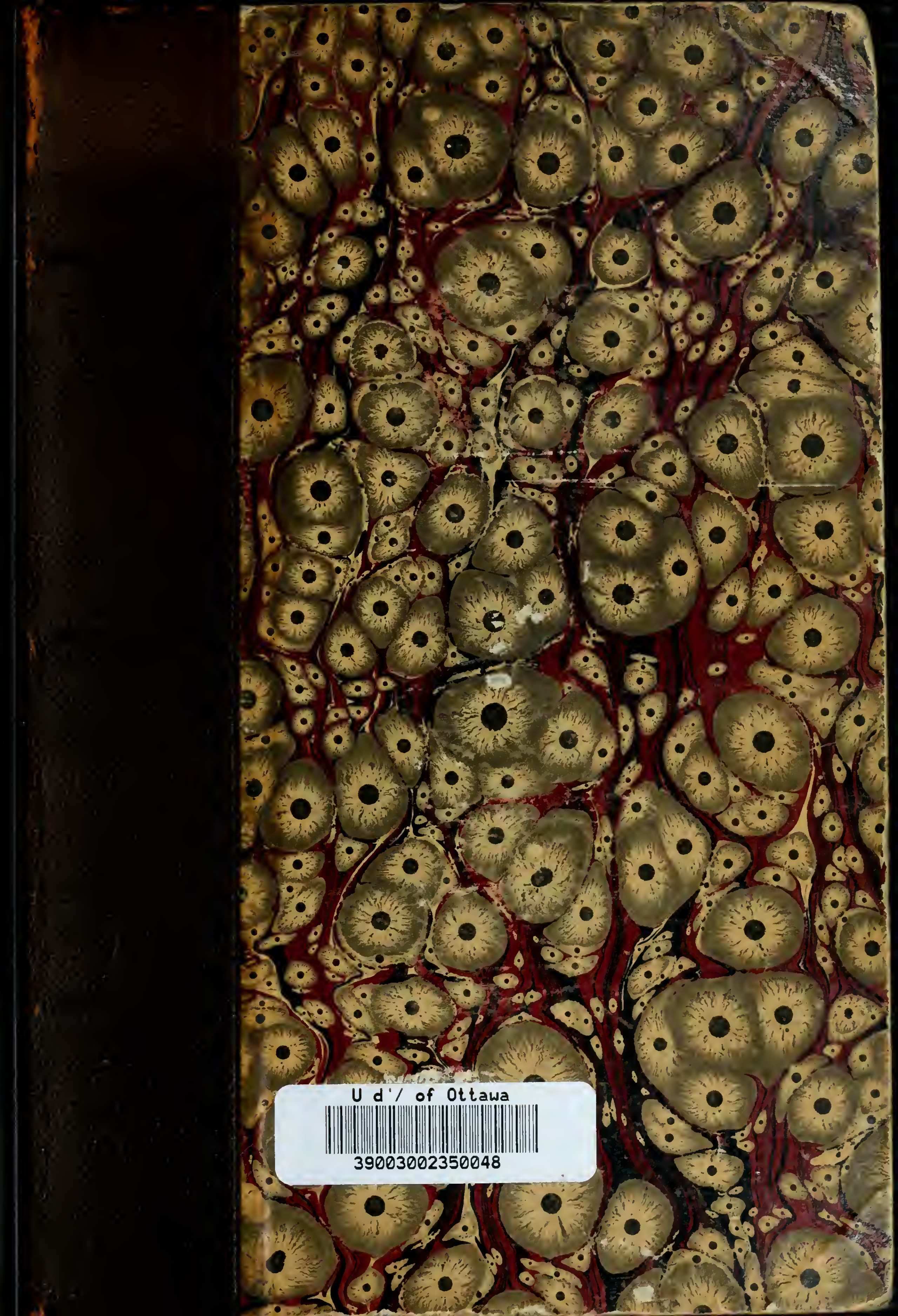
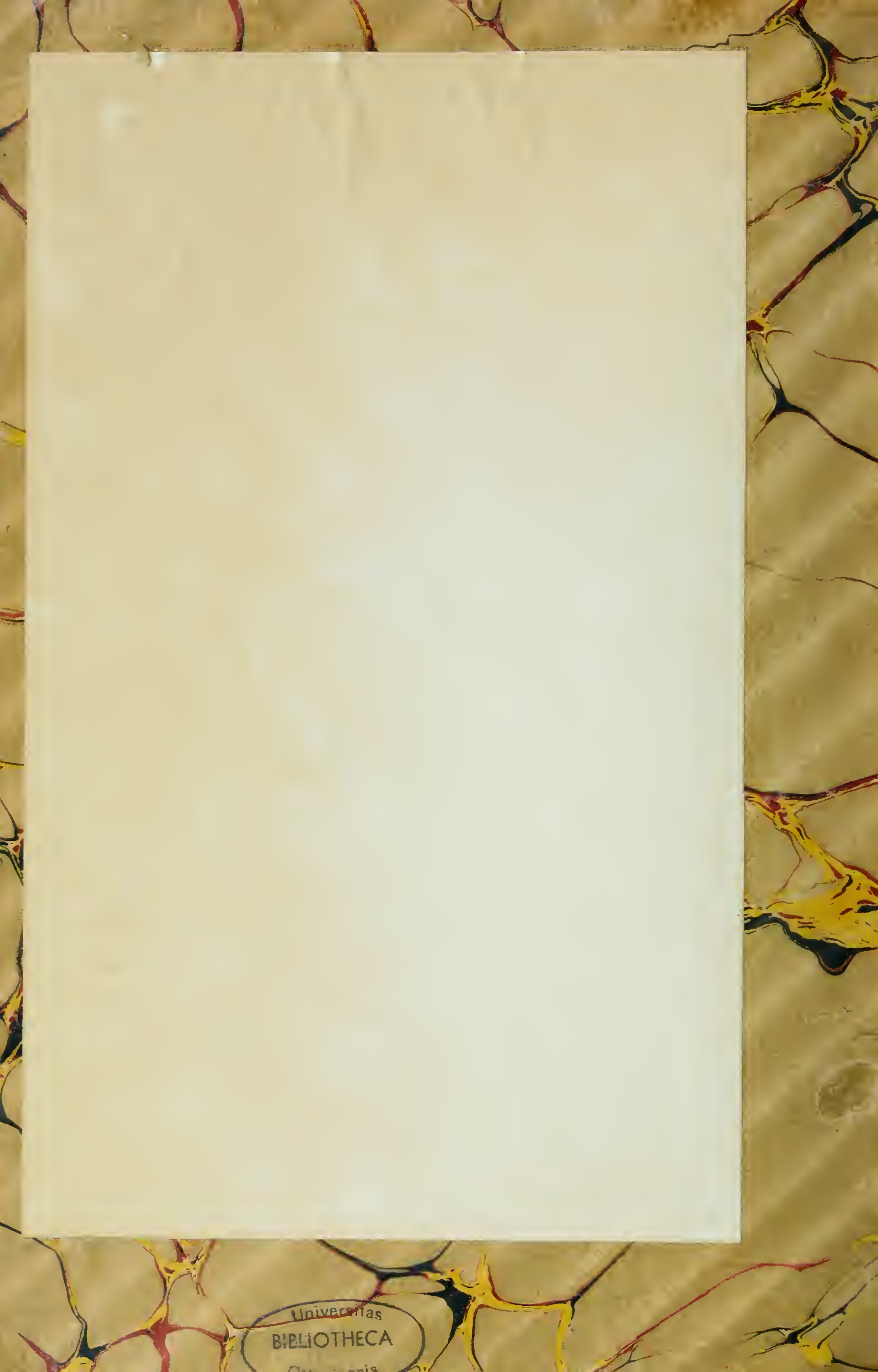
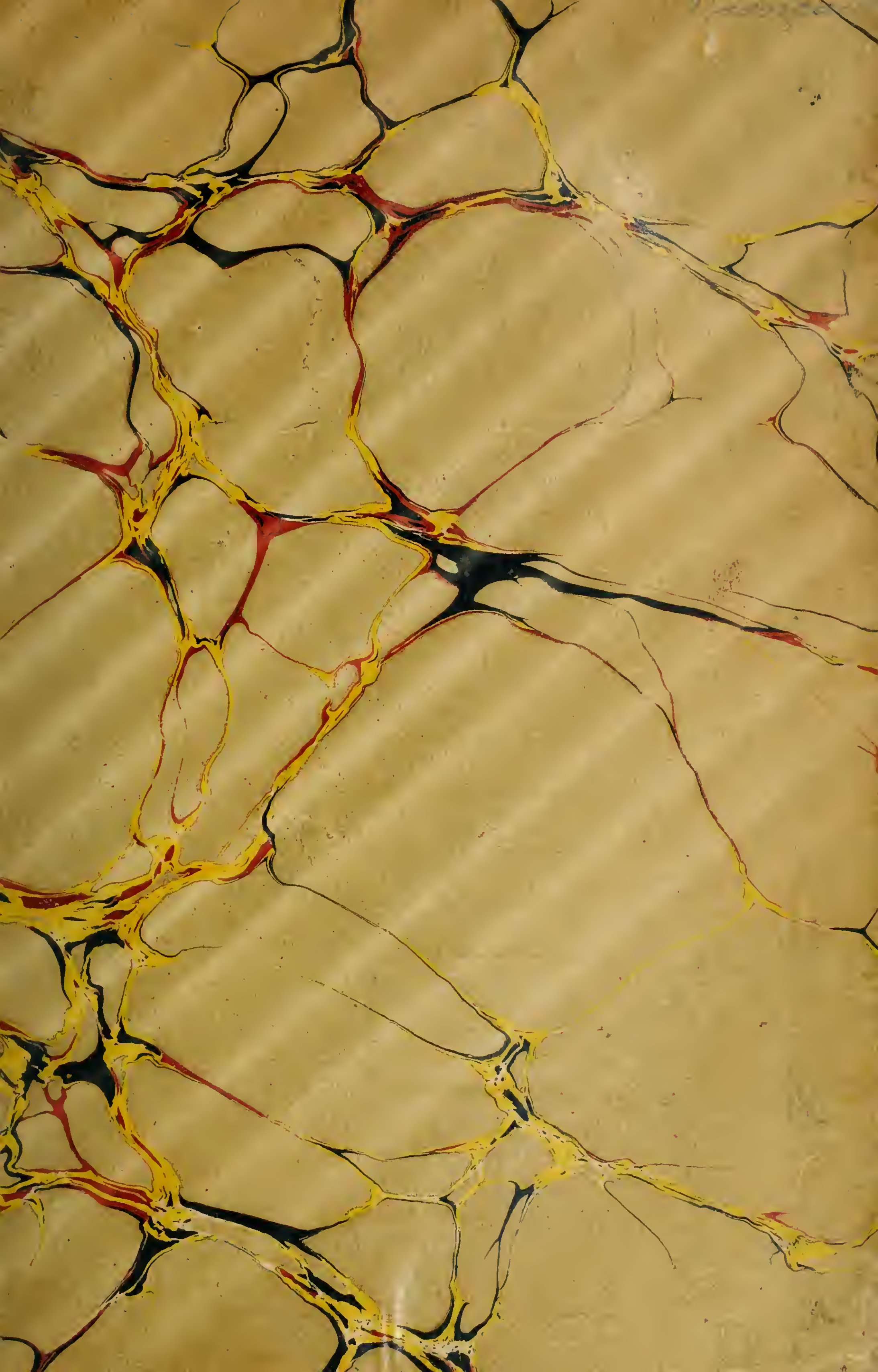

U d'/ of Ottawa
39003002350048


Universitas
BIBLIOTHECA



Tome 1er 2e partie

14 biographies – 14 portraits à l'eau forte

XVIIe – XVIIIe siècle

de Baron à Mlle Clairon.



CH. GUEULLETTE

ACTEURS ET ACTRICES

DU TEMPS PASSÉ

EAUX-FORTES PAR LALAUZE



LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

ACTEURS ET ACTRICES

DU TEMPS PASSÉ

LA COMÉDIE FRANÇAISE

Il a été fait un tirage à part ainsi composé :

35 exemplaires sur papier de Hollande, avec épreuves des gravures *avant la lettre.*

15 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves*, avant et avec la lettre.

ACTEURS & ACTRICES

DU TEMPS PASSÉ

LA

COMÉDIE FRANÇAISE

PREMIÈRE SÉRIE

NOTICES PAR CH. GUEULLETTE

PORTRAITS D'ARTISTES GRAVÉS A L'EAU-FORTE

PAR

AD. LALAUZE



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXXI





AVANT-PROPOS



Nous *épargnerons au public les longueurs d'une préface pour lui soumettre en quelques lignes le plan de notre ouvrage.*

Disons tout d'abord que l'idée première en revient à M. Sarcey, qui a inauguré, sur nos principaux artistes dramatiques, une série d'intéressantes notices dont la réunion constituera le livre d'or de notre théâtre contemporain. La pensée, excellente en elle-même, a rencontré une approbation unanime, et le succès obtenu par ses Comédiens et Comédiennes *est venu démontrer l'utilité de la publication.*

Faire pour l'ancien théâtre ce que notre devancier avait fait pour le nouveau nous semblait indiqué : il s'agissait presque d'une lacune à combler; aussi n'avons-nous pas hésité à entreprendre un second ouvrage auquel le premier servirait de modèle, et qui, se basant sur les mêmes données, formerait avec lui un tout complet et homogène. Mais il nous fallait un titre distinct, et, à défaut de celui de Comédiens et Comédiennes, *qui eût été en parfaite harmonie avec* le temps passé, *nous avons adopté celui d'*Acteurs et Actrices, *afin d'éviter toute confusion.*

Restait le cadre à remplir. Plaçant en tête de nos notices, à l'exemple de M. Sarcey, les artistes de la Comédie française, que nous conduirons jusqu'à l'époque présente, où les a pris l'éminent critique, nous avons songé que le meilleur point de départ serait la date de la constitution officielle de notre grand théâtre national.

En effet, antérieurement à 1680, il avait existé trois troupes : celle du Marais, celle de l'hôtel de Bourgogne et celle du théâtre Guénégaud. De là un embarras réel dans l'ordre des biographies et la nécessité de confondre Molière avec des personnalités relativement obscures. Mieux valait adopter une base indiscutable en ce qu'elle marque l'origine légale de notre première scène dramatique et qu'elle comporte l'unité, tout en nous permettant d'étudier les principaux comédiens des anciennes troupes qui figurèrent aussi sur le Théâtre-Français, après la réunion du 22 octobre 1680. Tels sont Baron, Poisson, Mlle de Champmeslé, Mlle Raisin, Armande Béjart, devenue la Guérin après avoir été Mlle Molière, etc., etc... Inutile d'ajouter que nous ne nous sommes pas interdit un retour vers le passé, alors que les acteurs disparus ont, comme les Béjart, une affinité directe avec les personnages de nos notices.

Un soin scrupuleux a présidé au choix des artistes, que nous avons pris parmi les plus célèbres. Cependant, quand plusieurs membres de la même famille ont occupé la scène, il nous a paru intéressant de leur réserver une place à côté de celui qui leur avait servi de modèle ou qui s'était inspiré de leurs leçons.

C'est ainsi qu'à propos de l'illustre Baron il est incidemment question d'André et de Jeanne Baron, ses père et mère ; de Charlotte Baron, sa femme ; de Pierre de La Thorillière, son beau-frère ; d'Étienne Baron, son fils, et de François

Baron, son petit-fils; que, dans notre seconde notice, nous groupons, à côté de Marie de Champmeslé, Charles de Champmeslé, son mari; Nicolas Desmares, son frère, et la séduisante Mlle Desmares, sa nièce.

Cette façon de procéder nous a forcé quelquefois à nous écarter de l'ordre chronologique, car tous les représentants d'une famille ne se sont pas produits en même temps. Le public nous pardonnera cette irrégularité en raison de l'obligation où nous sommes de ne pas isoler les artistes secondaires des grandes figures auxquelles ils empruntent leur éclat.

Pour ces dernières, nous nous sommes conformé rigoureusement aux dates, et, comme la division par périodes des personnages de même état nous exposait à la monotonie, en ce qui concerne les faits généraux, nous avons tâché d'éviter cet écueil, commun aux biographes, en nous identifiant tout d'abord avec les particularités de chaque comédien. Nous avons pénétré dans son intimité, lu sa correspondance, recueilli sur lui des anecdotes authentiques; et, l'homme nous étant devenu familier aussi bien que l'artiste, nous avons fait en sorte que le portrait conservât les caractères et comme le reflet de l'original.

Nous ignorons le sort réservé à nos biographies. Ce qu'il importe de dire, c'est que nous nous sommes appliqué à les rendre aussi exactes que complètes, contrôlant les uns par les autres tous les ouvrages sur l'ancien théâtre, donnant, autant que possible, aux choses vécues le piquant de l'actualité, grâce aux mémoires, journaux et chroniques de l'époque; dégageant enfin de la lecture des satires et pamphlets le grain de vérité qu'ils renferment sous leur forme brutale ou malveillante.

Maintenant, et quelle que soit la destinée de ce long travail, nous avons toujours à remercier les auxiliaires de bonne

volonté qui nous en ont facilité l'accomplissement : M. Gerbault d'abord, qui a ouvert à notre collaborateur Lalauze les trésors de son incomparable collection de portraits anciens; Mlle Bartet, la spirituelle et toute charmante sociétaire de la Comédie-Française, à laquelle nous avons emprunté de nombreux autographes; M. le comte de Vogüé, possesseur actuel des terrains où reposent les cendres de Mlle Le Couvreur; M. le marquis de Flers, dont le nom est célèbre parmi les chercheurs érudits; M. Monval, le très obligeant archiviste de la Comédie-Française; M. Lucien Faucou, secrétaire de la rédaction du Moniteur du Bibliophile, *et dont le zèle affectueux nous a épargné de difficiles recherches; MM. Eugène et Étienne Charavay, qui nous ont permis de puiser dans leurs autographes ou pièces manuscrites les renseignements propres à intéresser le public.*

Nous avons toujours pris le soin de nommer les personnes qui nous prêtaient ainsi leur gracieux concours. Mais il nous a semblé que nous devions aussi, en tête de ce travail, leur offrir collectivement le témoignage de notre profonde gratitude.

Charles Gueullette.





Jouaust Ed. Imp A Salmon

MICHEL BARON
1653 _ 1729



BARON

'ACTE de baptême de Michel Baron, que Beffera découvrit sur les registres de la paroisse Saint-Sauveur, à Paris, porte ce qui suit :

« Du 8 octobre 1653. — Baptême de Michel, fils d'André Boyron, bourgeois de Paris, et de Jeanne Ausou, sa femme. Le parrain, Michel Bachelier, bourgeois de Paris, de la paroisse Saint-Eustache ; la marraine Catherine Jon, femme de Jacques Guilhamar, avocat au parlement, de la paroisse Saint-Eustache. »

D'après cette pièce authentique, le père du nouveau-né s'appelait donc André, et non Michel, comme l'indique Lemazurier dans sa *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français*. Quant au nom primitif de Boyron, on en fit Baron à l'exemple de Louis XIII qui l'écorcha, dit-on, de la sorte la première fois où il le prononça.

Les parents de Michel Baron furent comédiens. Son père, qui appartenait à une honnête famille de marchands d'Issoudun, n'était point destiné au théâtre; mais il y prit goût à la foire de Bourges, où il s'était rendu pour débiter

ses articles de mercerie, et où la troupe qui donnait des représentations le séduisit au point de lui faire oublier le foyer paternel pour suivre avec elle les hasards de la vie de campagne.

Après avoir couru la province avec ses nouveaux camarades, André Baron se présenta à l'hôtel de Bourgogne, fut agréé et joua d'une façon très-remarquable jusqu'à sa mort, qui arriva prématurément. Cet acteur faisait don Diègue dans le *Cid*. Au moment où son épée lui tomba des mains, il voulut la repousser avec le pied et s'y prit si maladroitement que la pointe lui piqua le petit doigt. La blessure était légère; André n'y fit point attention. Mais, le lendemain, l'enflûre présentait des caractères alarmants et, deux jours après, la gangrène s'y étant mise, il fallait lui couper la jambe. « Non, répliqua le comédien, auquel on apprit la cruelle nouvelle, un roi de théâtre comme moi s'en va tout entier : il se ferait huer avec une jambe de bois. » Et Baron attendit paisiblement sa fin. Le 7 octobre 1655, il succombait à ses douleurs, laissant son fils Michel, âgé de deux ans à peine, et une veuve, comédienne comme lui, dont la beauté était si éclatante que, raconte l'abbé d'Allainval, quand elle se présentait à la toilette de la reine Anne d'Autriche, Sa Majesté disait aux dames présentes : « Mesdames, voici la Baron ! » et qu'alors toutes prenaient la fuite afin de ne pas subir une comparaison fâcheuse. Cette ravissante créature mourut jeune comme son époux et victime, ainsi que lui, d'une destinée bizarre. Un amant, dont elle était encore éprise, en dépit d'une récente rupture, vint la trouver un soir dans le foyer du théâtre et lui demanda sa clef, annonçant qu'il avait regret de ses torts et que son vœu le plus cher était

de rentrer dans ses bonnes grâces. La comédienne, peu défiante, souscrivit à sa requête; mais quand elle revint dans son appartement, après la représentation, elle trouva la place vide et ses bijoux disparus. La révolution qu'elle en éprouva, jointe à son état physique du moment, provoqua une crise violente, dont elle eût sans doute triomphé avec des soins, mais elle demeura sourde aux avis des médecins et mourut après une courte maladie, le 5 septembre 1662.

Michel Baron avait par conséquent neuf ans quand il fut orphelin de père et de mère. Nous trouvons, dans la *Vie de Molière*, par Grimarest, des détails fort intéressants sur l'époque qui suivit la mort de ses parents, et nous nous en inspirons avec d'autant plus de confiance que, chacun le sait, c'est Baron lui-même qui dicta à peu près cet ouvrage.

L'oncle et la tante auxquels fut confié l'enfant étaient de vrais tuteurs de comédie : ils mirent leur pupille en pension à Villejuif, et pendant que celui-ci se livrait à l'étude de la langue française, ils lui croquèrent sans vergogne son modeste héritage. Quand ce fut chose faite, ils s'inquiétèrent du moyen de se débarrasser du petit Michel, dont ils ne prétendaient pas payer les mois d'école, et consultèrent à cette occasion un certain Margane, avocat bel esprit et mauvais poète, dont ils avaient eu besoin pour quelque affaire. Celui-ci leur ayant demandé si leur pupille témoignait d'un goût ou d'une vocation : « Il récite des vers toute la journée, répondit le tuteur, et ses maîtres prétendent qu'il les dit à ravir. — Bravo! s'écria le poète-avocat, j'ai ce qu'il vous faut : la troupe de la Raisin fait merveille, nous allons l'y engager pour cinq ans. » Ce qui fut dit fut exécuté, et Michel Baron, à l'âge de onze ans, entra d'autant

plus facilement dans la troupe des *petits comédiens du dauphin* que la Raisin crut utile à sa réputation de s'adjoindre le fils d'une des plus jolies artistes qui eussent existé.

Cependant, et malgré l'appoint de succès que lui apporta sa nouvelle recrue, les affaires de la directrice furent loin de prospérer. Après avoir amassé un peu d'argent à Paris, où elle s'était installée, la foire terminée, elle se rendit à Rouen pour y donner des représentations. Mais la Raisin avait un cœur sensible et elle se montra si accommodante avec un gentilhomme du prince de Monaco, dont elle était aimée, qu'au lieu de monter un spectacle, elle dévora son épargne avec le seigneur Olivier, et revint à Paris sans autre bien qu'une bouche de plus à nourrir.

C'est alors qu'elle alla conter ses peines à Molière, lui demandant de vouloir bien lui prêter son théâtre durant trois soirées, afin de la mettre en état de continuer sa profession. Le résultat de l'entreprise dépassa toute attente : l'effet du jeune Baron sur le public fut prodigieux. Dès la seconde représentation, la salle était comble, la Raisin faisait mille écus de recette, et les louanges du débutant, chantées par les comédiens eux-mêmes, furent si unanimes que Molière, malade en ce moment, voulut absolument l'entendre et se fit porter le lendemain au théâtre, où sa surprise égala celle de ses camarades. Le soir de cette troisième représentation, il convia Michel Baron à souper, et le petit homme, déjà gâté par les avances et les cajoleries des grands acteurs, dut refuser une semblable invitation de Mlle Duparc pour se rendre à celle du maître. Le repas se passa à merveille. Molière, à la fin du souper, était enchanté de son commensal, qu'il fit coucher à côté

de lui, qu'il habilla à ses frais et auquel il remit une somme de six louis pour ses menus plaisirs. Après tant de bontés, il lui demanda ce qui maintenant pouvait lui être le plus agréable. « Rester avec vous toute ma vie, » répondit l'enfant. — La chose est convenue, fit Molière : Sa Majesté vient de m'accorder un ordre pour vous retirer de la troupe où vous êtes ». Et, en effet, dès quatre heures du matin, il s'était levé en tapinois, avait été trouver le roi à Saint-Germain, et, à force de sollicitations, avait obtenu la faveur de s'attacher l'enfant.

La fortune de Michel Baron était faite. « Molière, écrit Voltaire, éleva et forma un homme qui, par la supériorité de ses talents et par les dons singuliers qu'il avait reçus de la nature, mérite d'être connu de la postérité : c'était le comédien Baron, qui a été unique dans la comédie et dans la tragédie; Molière en prit soin comme de son propre fils. » L'intention de faire de son intelligent protégé le premier acteur de son époque, en l'installant dans sa maison et le façonnant à son école, était bien arrêtée chez l'illustre poète; mais il fallait avant tout qu'il l'enlevât à la Raisin, et cette dernière n'était pas d'humeur à y consentir. Peu d'instants après l'entretien dont nous venons de parler, elle accourut chez Molière, et, dans ses emportements, elle alla jusqu'à lui mettre un pistolet sous la gorge. Celui-ci demeura impassible et répondit à toutes ces sommations que Baron ne lui appartenait plus, que Sa Majesté en avait disposé et que, le voulût-il, il lui serait impossible de lutter contre les ordres du souverain. Il fallut bien céder; la Raisin se calma peu à peu, puis, jugeant sa cause perdue, elle demanda à Molière de permettre du moins à son ancien acteur de venir jouer encore trois fois

dans sa troupe. Molière accorda huit représentations, et, moyennant cette sorte de compromis, il demeura le seul arbitre des destinées du jeune homme, pour lequel il eut des bontés infinies, et qui, favorisé de ses conseils, grandit chaque jour en talent et en réputation.

Baron avait à peine treize ans que ses succès ne le cédaient en rien à ceux des comédiens les plus en vogue. Tout semblait donc lui sourire, quand un coup, parti de la maison même de son bienfaiteur, vint interrompre sa vie fortunée et le réveiller de ses beaux rêves. M[lle] Molière, qui prétendait user de ses affections à sa guise, ne pouvait supporter l'élévation des autres ni l'intérêt dont son mari voulait bien faire preuve envers ses camarades. Aussi vit-elle avec un extrême déplaisir l'installation de Michel au logis, et quand ce dernier, aidé par Molière, eut conquis la faveur de la cour et du public, en conçut-elle une jalousie qui se manifesta dans les moindres occasions. Un jour enfin, qu'elle était nerveuse ou que Baron s'acquittait trop bien à son gré de son rôle de Myrtil, dans *Mélicerte*, elle se laissa aller aux dernières violences de langage, et finalement lui donna un soufflet. Le pauvre enfant ressentit une telle humiliation de cet outrage qu'il s'enfuit chez la Raisin, et ne voulut plus rentrer dans la maison de Molière, malgré le chagrin profond qu'il en éprouvait. C'est à peine s'il consentit, par égard pour son bienfaiteur, à patienter jusqu'à la représentation devant le Roi : la pièce une fois jouée, il se rendit à son tour auprès de Sa Majesté et rapporta de Saint-Germain la permission de se retirer. Qui profita de l'incident ? Ce fut la Raisin, à qui Baron, désormais sans emploi, consentit à s'attacher. Cette comédienne, riche du talent de son nouveau pensionnaire, se

remit à courir la province, où elle gagna beaucoup d'argent. Mais nous savons son désordre et sa facilité de mœurs. Malgré le concours de Baron, ses affaires s'embrouillèrent encore, et l'élève de Molière finit par la quitter pour passer dans une autre troupe de campagne, à laquelle appartenait la Beauval. Durant les quatre années qu'il vécut loin de son cher professeur, notre comédien voyagea beaucoup et parut successivement sur des théâtres secondaires en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, à Lyon et enfin à Dijon, où son exil volontaire devait prendre terme.

Depuis son départ, en effet, Baron n'avait point cessé de regretter Molière. Bien des fois il avait eu le désir de revenir à lui; mais l'humiliation de rentrer dans une maison où on l'avait frappé s'était toujours opposée à l'accomplissement de son dessein. Il se sentait malheureux, peut-être même tourmenté de remords, et il serait demeuré longtemps encore dans ce fâcheux état si Molière, dont la bonté égalait le génie, n'eût fait les premiers pas, l'invitant à oublier le passé et à venir se jeter au plus tôt dans ses bras. Baron ne pouvait pas résister à ce touchant appel, qui lui parvint à Dijon; Molière le savait et lui obtenait en même temps l'ordre du roi de reprendre son service dans la troupe du Palais-Royal. Une note du registre manuscrit de Lagrange fixe d'une manière précise la date de cette rentrée : « En 1670, dit-elle, quelques jours après Pâques, M. de Molière manda de la campagne le sieur Baron, qui se rendit à Paris après avoir reçu une lettre de cachet et eut une part. » Mais c'est à Grimarest que nous empruntons les détails intimes qui vont suivre.

Dans son impatience de revoir son disciple favori, Mo-

lière était allé l'attendre à la porte Saint-Victor, le jour de son arrivée ; mais le temps et le grand air l'avaient tellement changé qu'il ne le reconnut point et revint tout triste à la maison. Sa joie fut grande d'y trouver Baron, « qui ne put mettre en œuvre un beau compliment composé en chemin : le plaisir de revoir son bienfaiteur lui ôta la parole. Molière demanda à Baron s'il avait de l'argent. Il lui répondit qu'il n'en avait que ce qui était resté de répandu dans sa poche, parce qu'il avait oublié sa bourse sous le chevet de son lit à la dernière couchée; qu'il s'en était aperçu à quelques postes, mais que l'empressement qu'il avait de le revoir ne lui avait pas permis de retourner sur ses pas pour chercher son argent. Molière fut ravi que Baron revînt touché et reconnaissant... Il n'oublia rien pour le mettre dans son lustre, reprenant la même attention qu'il avait eue pour lui dans les commencements, et l'on ne peut s'imaginer avec quel soin il s'appliquait à le former dans les mœurs comme dans sa profession ».

La période qui suivit cette première rentrée de Baron au théâtre fut la plus éclatante de sa carrière. Après avoir donné l'appui de son talent au rôle de Domitien, qui eut du succès en dépit de la mauvaise tragédie *Tite et Bérénice,* il fut couvert d'applaudissements dans *Psyché* et marcha depuis de triomphe en triomphe. Molière mort, Baron passa dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, où sa réputation grandit encore, et quand, en 1680, cette troupe fut réunie à celles du Palais-Royal et du Marais, il n'était pas un seul comédien qui pût lui être comparé. Aussi les auteurs le poursuivaient-ils de leurs démarches et de leurs adulations pour qu'il voulût bien se charger de leurs pièces, et en cela ils faisaient sagement. Baron prêta un lustre

éphémère aux rôles d'Alamir, dans *Zaïde*, de La Chapelle, et de Pilade, dans l'*Oreste* de Boyer et Leclerc (1681); — d'Alcibiade, dans la tragédie de Campistron (1685); de Moncade et d'Éraste, dans ses propres comédies de *l'Homme à bonnes fortunes* et de *la Coquette* (1686); — de Régulus, dans la tragédie de Pradon (1688); — de Tiridate, dans la tragédie du même nom, de Campistron (1691).

A cette dernière époque, la gloire du comédien était à son comble et on ne sait vraiment d'où lui vint l'idée singulière de quitter le théâtre : les uns prétendirent qu'il sollicitait une place de valet de chambre du roi, que d'ailleurs il n'obtint pas; les autres affirmèrent, et je suis de cet avis, qu'il était mécontent de ce que Louis XIV lui eût refusé la régie de la Comédie française. Toujours est-il que Baron, âgé de trente-huit ans, c'est-à-dire dans toute la force de son talent, déclara formellement sa volonté de prendre sa retraite et qu'il en fit la demande au roi. Le monarque, qui n'aimait pas le caractère de l'homme, affirme la chronique, mais qui rendait justice au génie de l'artiste, repoussa d'abord sa requête et répondit d'un ton irrité à ses instances : « Songez bien à ce que vous demandez. Si vous quittez le théâtre, vous n'y rentrerez pas tant que je régnerai. » Mais Baron, en homme habile, allégua des motifs religieux et prétendit qu'il souhaitait rentrer en grâces avec l'Église en renonçant à une profession répudiée par elle. Bref, il agit d'une façon si adroite sur l'esprit de Louis XIV que non seulement celui-ci souscrivit à sa demande, mais encore ajouta une pension de 1,500 livres aux 1,000 livres accordées par la Comédie, en conformité des règlements. Au mois d'octobre 1691, Baron paraissait

pour la dernière fois sur le théatre de Fontainebleau, où il joua le rôle de Ladislas dans la tragédie de Rotrou intitulée *Vinceslas*.

Nous franchissons d'un seul bond un espace de vingt-neuf années, pendant lesquelles l'artiste, rendu à la vie privée, charma ses loisirs par la culture des lettres, le commerce des grands ou des beaux esprits, la conquête des dames et enfin des représentations intimes : car on n'ignore pas qu'après sa retraite Baron joua souvent chez la duchesse du Maine, à Sceaux et à Clagny; chez le roi, à Versailles et à Marly ; chez Mme de Maintenon et chez beaucoup d'autres hauts personnages dont il était le partenaire en ces circonstances.

Le 16 mars 1720, à la représentation de clôture annuelle au Théâtre-Français, quelle ne fut pas la surprise du public quand le comédien La Thorillière, chargé du compliment d'usage, fit l'annonce suivante : « Nous ouvrirons le théâtre par *Polyeucte*. Le mercredi ensuite, au Palais-Royal, M. Baron représentera Cinna. Ce lieu retentit encore des applaudissements qu'il a reçus. Nous espérons que l'exécution répondra à votre attente. Je crois que son nom suffit, Messieurs, sans vous faire un plus long discours. » La joie des spectateurs fut immense, et quand le mercredi 10 avril 1720, Baron fit sa rentrée dans Cinna, en présence du duc d'Orléans, régent, l'enthousiasme fut indescriptible. Le public n'avait pu se consoler de la retraite de son grand comédien, et ni la bonne volonté ni les mérites incontestables de son successeur, Beaubourg, n'étaient parvenus à le lui faire oublier.

Pour nous, qui proclamons cependant bien haut le génie de Baron, nous donnons à sa rentrée de 1720 les mêmes

regrets qu'à sa retraite de 1691. Nous blâmons d'autant plus cette tardive résurrection que, victime de l'aveuglement déplorable dont nos acteurs modernes nous fournissent le trop fréquent exemple, on le vit dans sa vieillesse aborder les plus jeunes personnages, et, sans se rendre compte de la marche des années, remplir à soixante-huit ans le rôle de Misaël, dans les *Machabées*, de La Motte, avec une toque d'enfant et des manches pendantes. Sa dignité de comédien en subit une grave atteinte. « Quoi qu'on fût persuadé, écrit d'Allainval, que personne n'était capable d'y mettre autant de naturel, autant de variété et de noblesse, l'imagination la plus charmée ne put tenir contre une voix cassée, qui disait, dans *le Cid :*

> Je suis jeune, il est vrai; mais aux âmes bien nées
> La valeur n'attend pas le nombre des années.

et dans *le Menteur :*

> Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier?

On éclata ».

Nouveaux rires quand, dans le personnage d'Antiochus, Mlle Balicourt, qui y débutait par Cléopâtre, le 29 novembre 1727, lui dit, et à Mlle Duclos, âgée de cinquante-sept ans, sa Rodogune :

> Approchez, mes enfants, etc.

Baron était incorrigible : en 1728, il voulait encore, Rodrigue suranné, se prosterner aux pieds de Chimène, et deux valets de théâtre étaient obligés de le relever. En 1729, l'hilarité fut telle, devant un Britannicus de soixante-seize ans, que le spectacle fut interrompu. Pénétré de douleur, le vieux comédien s'avança, raconte-t-on, près de la rampe.

et dit, en poussant un profond soupir : « Ingrat parterre, que j'ai élevé ! » puis il continua son rôle.

Les *risées* du parterre ne furent malheureusement pas les seuls déboires qu'éprouva l'imprudent comédien ; on le critiqua dans les mémoires, dans les feuilles publiques, et les poètes du temps exercèrent leur verve à lui adresser des épîtres dans le goût de celle-ci :

. . . .
Tu n'as plus cette grâce, aimable enchanteresse,
Ce geste libre, aisé, que donne la jeunesse ;
Malgré tous tes efforts et tes soins superflus,
On cherche en toi Baron, que l'on n'y trouve plus.
. . . .
On rit en te voyant, suranné Bajazet,
Sentir pour Atalide un amour indiscret,
Et flatter tes désirs de l'espérance vaine
D'attendrir Andromaque ou de plaire à Chimène.

Nous devons confesser cependant, pour nous montrer impartial dans notre jugement sur les dernières années de Baron, que le comédien se montrait digne de son ancienne renommée quand il jouait des personnages moins antipathiques à son grand âge, tels que Pyrrhus, César, Cinna, et que ses triomphes rappelèrent ceux des beaux jours de sa carrière dans les rôles en harmonie avec sa vieillesse, comme Don Diègue, Agamemnon, Mithridate, le vieil Horace, Joad, et surtout dans Alphonse, de la tragédie de La Motte, *Inès de Castro*, où d'Allainval le trouve tout simplement *adorable*.

Malgré ses inconséquences et son manque de tact, on ne saurait par conséquent trop admirer cette puissante organisation d'artiste qui conserva à Baron vieilli son ancienne supériorité, quand il tint compte de son âge et qu'il ne fit rien pour tromper la nature. A l'époque où il remonta sur

le théâtre, tout le personnel était renouvelé, et de la troupe de 1691 il ne restait que Pierre de La Thorillière, son beau-frère. Tel était néanmoins son prestige qu'à son apparition les réputations récentes s'éclipsèrent, et qu'il sembla pour un moment absorber en lui seul toute la scène française. Alors son courage redoubla, ses forces se multiplièrent, et, avec une souplesse de talent incroyable, il fit passer sous les yeux d'un public émerveillé non seulement tous les rôles tragiques ou comiques de son répertoire, mais encore des personnages qui n'avaient jamais appartenu à son emploi et douze créations nouvelles. La mort cependant a d'inexorables lois auxquelles n'échappe pas même le génie. Déjà, en 1728, Baron avait failli succomber à l'asthme dont il était atteint. Le 3 septembre 1729, comme il représentait précisément cette même tragédie de Rotrou sur laquelle il s'était retiré trente-huit ans auparavant, il fut pris d'étouffement à l'instant où, par une fatale coïncidence, il prononçait ce vers du Ier acte :

Si proche du cercueil où je me vois descendre.

Baron jouait alors le rôle de Vinceslas. Son camarade Quinault-Dufresne, qui faisait Ladislas, le voyant sans connaissance, l'emporta, et le malheureux artiste quitta le théâtre cette fois pour n'y plus reparaître.

Eut-il regret de sa profession ? Je ne le crois pas, si je m'en rapporte à ces paroles de Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV :* « Baron, y est-il dit, mourut en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public des chefs-d'œuvre de génie ou de morale des grands auteurs de la nation, et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est

glorieux de composer. » En tout cas, il renonça au théâtre pendant sa maladie, et fit sa paix avec l'Église.

C'est le 22 décembre 1729 qu'expira notre illustre comédien, ainsi que le constate son acte de décès inscrit aux registres de la paroisse Saint-Benoît, où il fut enterré.

Sans m'étendre outre mesure sur les proches et sur la postérité de Baron, je dirai que sa femme, Charlotte Lenoir de La Thorillière, appartenait, comme lui, à une famille d'acteurs.

Le père de Mlle Baron, bon gentilhomme et capitaine de cavalerie, avait quitté l'armée pour s'engager dans la troupe de Molière, où il jouait dans la perfection les rois et les paysans ; il mourut, prétend-on, vers 1679, du chagrin que lui causa l'enlèvement de sa fille Thérèse par Dancourt, qui en fit depuis sa femme. Cette Mme Dancourt, sœur de Charlotte, fut, on le sait, la plus célèbre de la famille. Mlle Baron avait, en outre, un frère : Pierre Lenoir, sieur de La Thorillière, dont nous avons fait précédemment la connaissance et qui épousa la demoiselle Catherine Biancolelli, fille de Dominique, le fameux Arlequin de la Comédie italienne. Pierre de la Thorillière, était un excellent acteur, et, de plus, élève de Molière. Nous avons lu son contrat de mariage, passé par-devant Claude Royer, notaire garde-notes au Châtelet de Paris, le 2 novembre 1685, et nous y avons relevé, comme détail curieux, que son beau-frère, Michel Baron, y prend l'unique qualité d'officier du Roy.

Je reviens à Charlotte Lenoir de la Thorillière, qui nous intéresse spécialement. Elle naquit à Paris, au mois d'avril 1661, et épousa notre comédien dès l'année 1675. Comme son mari, elle fit partie de la troupe de l'hôtel de Bour-

gogne, fut conservée à la réunion de 1680 et sortit du théâtre en 1691. Quelques biographes affirment qu'elle y remonta avec Baron en 1720, pour ne prendre définitivement sa retraite qu'après son veuvage; mais cette dernière opinion ne paraît pas justifiée, et Lemazurier objecte, à bon droit, qu'il est peu probable que cette actrice, dont le talent était à peu près nul, eût été reprise, alors qu'en 1720 elle avait près de soixante ans. « Le nom qu'elle portait, ajoute-t-il, était probablement son seul mérite; on ignorerait absolument son existence au théâtre si elle n'était portée sur les listes de la Comédie, dressées en 1680 et 1685; encore ne figure-t-elle sur la première que pour quart de part, ce qui prouve bien qu'on ne la tolérait dans la société que par égard pour son mari. » Quoi qu'il en soit, Charlotte, dont la mort eut lieu le vendredi 24 novembre 1730, survécut onze mois seulement à Michel Baron. Elle l'avait rendu père d'un fils, Étienne, dont les dispositions pour le théâtre s'annoncèrent de bonne heure, et qui dès son enfance fit applaudir le rôle du petit Chevalier, qu'il remplissait dans *l'Homme à bonnes fortunes*, où il débuta le 30 janvier 1686. Malheureusement Étienne Baron mourut le 9 décembre 1711, dans la fleur de son âge et sans avoir eu le temps de jouir de sa réputation naissante. Avec lui devait s'éteindre l'éclat de sa famille : car des trois enfants qu'il eut à son tour, et qui tous suivirent la carrière illustrée par leur aïeul, aucun n'eut de talent; aussi nous contentons-nous de les nommer. Ce sont François Baron, Mlle Jeanne Baron, autrement dite Mlle de La Traverse, et enfin Mlle Baron-Desbrosses.

Il faut convenir aussi que le nom de Baron était un lourd fardeau à porter, et que, de tous les héritages, celui

d'une renommée semblable à la sienne est le cadeau le plus embarrassant dont on puisse gratifier ses descendants. Si nous voulions, en effet, épuiser notre sujet, il y aurait des volumes à écrire, tant le génie, le caractère, les œuvres et la vie publique de cette grande personnalité apparaissent sous différents aspects. Mais nous sommes obligé de nous borner à quelques aperçus rapides, et tous nos efforts tendront à dire beaucoup en peu de mots. Commençons par les productions littéraires de notre artiste, et voyons jusqu'à quel point elles justifient l'orgueil extravagant qu'il en tirait.

Baron, qui se piquait de belles-lettres et même de grec; qui, de sa somptueuse bibliothèque, écrivait au régent: « Si je ne lis point, je suis mort »; qui enfin se vantait publiquement d'avoir donné des conseils à Racine et d'être l'auteur de plusieurs de ses beaux vers, ne devait pas laisser moins de trois volumes! Toute la question est de savoir s'il en est vraiment le père; et nous avouons être assez perplexe si, d'après d'Allainval, nous jugeons combien il mettait peu de scrupule à s'approprier les œuvres de ses confrères. Péchantré, raconte ce dernier au sujet de *Géta,* était l'auteur de la pièce. Il la fit voir à Baron, qui eut soin de lui en dire le plus de mal possible. « Quelques jours après, il la lui décria encore plus impitoyablement, et la conclusion de tous ces mépris furent vingt pistoles qu'il offrit à Péchantré en échange de cette tragédie. Péchantré, homme simple et d'ailleurs peu aisé, accepta l'offre; mais Champmeslé, qui soupçonna quelque chose de cette conversation, lut *Géta;* il le jugea digne du succès qu'il a eu, et il prêta à Péchantré les vingt pistoles, qu'il retira peu à peu sur les représentations. »

Ce qui faillit avoir lieu pour *Géta* se passa, toujours

d'après d'Allainval, au sujet de plusieurs pièces qui figurent dans l'œuvre de Baron.

Un gentilhomme nommé d'Alègre serait le véritable père de *l'Homme à bonnes fortunes* et de *la Coquette*, comédies en cinq actes et en prose, représentées en 1686; Baron lui aurait donné cinq cents écus pour mettre la première sous son nom, et se serait contenté de composer, avec son camarade Raisin, le déguisement du laquais.

L'Andrienne, jouée avec succès le 16 novembre 1703, et *les Adelphes*, représentés le 3 janvier 1705, deux pièces en cinq actes et en vers, imitées de Térence, seraient du père de La Rue, qui ne s'en défendit pas, malgré les protestations de Baron. « Eh, mon Dieu! aurait dit un bel esprit de l'époque, à quoi bon tant débattre ? Baron peut avoir fait *l'Andrienne* et *les Adelphes,* il n'y fallait point d'imagination, et les vers sont des hémistiches copiés dans toutes les comédies du monde !!! »

Nous ne saurions, on le conçoit, que reproduire, sans y donner de conclusion, ces allégations et ces jugements, plus ou moins malveillants, sur le comédien-auteur.

Lemazurier, appelé à trancher la question, déjà vieille de son temps, avouait son incompétence. Que dirons-nous donc après deux siècles accomplis? Bornons-nous à enregistrer, sans commentaires, les pièces que Baron s'attribue, et qui, avec les quatre précédentes, forment un total de dix; le lecteur appréciera.

Ce sont, par ordre de dates :

Le Rendez-vous des Tuileries, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois le 3 mars 1685, et dont le prologue reproduit sans façon la scène de l'importun qui figure dans *l'Impromptu de Versailles ;*

Les Enlèvements, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois le 6 juillet 1685, et pour laquelle Baron a emprunté deux scènes à *Mélicerte;*

Le *Jaloux,* comédie en cinq actes et en vers, jouée le 17 décembre 1687;

Les Fontanges maltraitées ou *les Vapeurs*, comédie en un acte et en prose, représentée le 11 mai 1689 (non imprimée);

La Répétition, comédie en un acte et en prose, jouée sans avoir été annoncée le 10 juillet 1689 (non imprimée);

Le Débauché, comédie en cinq actes et en prose (8 décembre 1689), dont l'origine est contestable.

Baron était très fier de son théâtre, et peu s'en fallait qu'il ne se crût l'égal des plus fameux auteurs. Nous l'avons vu, d'après ce qu'il disait de Racine; il en donne une nouvelle preuve dans sa préface de *l'Andrienne*, où il se met tout simplement en parallèle avec Térence. Aussi sa colère fut-elle extrême, un jour que Roquelaure, ayant invité deux comtesses et une marquise pour entendre ses *Adelphes*, celles-ci commencèrent par dîner tranquillement, puis demandèrent des cartes, afin, disaient-elles, de se procurer deux plaisirs à la fois. Le poète méconnu leur jeta un regard hautain et sortit sans les avoir saluées.

La modestie n'était point d'ailleurs la vertu capitale de Baron, et si sa carrière d'artiste abonde en traits de fatuité de toute sorte, c'est surtout dans ses aventures amoureuses que sa vanité dépasse les bornes. Baron, homme charmant, favori de la cour, idole du public, devait être choyé par les femmes, et il eut, en effet, beaucoup de maîtresses dans tous les mondes, notamment dans le plus titré. Je n'en veux pour preuve que ce passage de La Bruyère

(chap. III, *Des Femmes*), dans lequel, après Taschereau, j'indique le personnage à côté du nom d'emprunt : « Roscius (Baron), écrit La Bruyère, en s'adressant à Lélie (la fille du président Brisu), ne peut être à vous, il est à une autre ; et, quand cela ne serait pas ainsi, il est retenu. Claudie (la duchesse de Bouillon ou de La Ferté) attend pour l'avoir qu'il se soit dégoûté de Messaline (Mme d'Olonne). » Nouveau sultan dans ce sérail de grandes dames, il distribuait des faveurs au lieu d'en implorer, et traitait certaines conquêtes non en soupirant, mais en despote. C'est ainsi qu'une duchesse, s'étonnant de le voir en plein jour chez elle et lui demandant ce qu'il y venait chercher, il lui répondit, sans se déconcerter : « Mon bonnet de nuit, que j'ai oublié ce matin, » et qu'une certaine nuit où il était en conversation intime avec une autre grande dame, dans une chambre garnie d'ancêtres, cette dame s'étant écriée : « Que diraient mes aïeux s'ils me voyaient dans les bras d'un histrion ? — Eh ! pardieu, reprit-il avec impertinence, ils diraient que vous êtes une cat.. ! »

Mais laissons là ces liaisons faciles, dans lesquelles plusieurs femmes de la cour, exaltées par la gloire de Baron, firent d'elles-mêmes les avances, tandis que d'autres le prirent par simple distraction, avec la pensée, sans doute, que les caresses d'un comédien ne tiraient point à conséquence. Ce qui est incontestable, c'est que Baron eut assez de bonnes fortunes pour satisfaire sa vanité, et qu'il eût dû s'en contenter. Pourquoi avons-nous à consigner une intrigue qui, si elle est vraie, ne prouve en faveur ni de sa délicatesse ni de son cœur ? Baron, le fils d'adoption de Molière, celui que l'illustre auteur considéra toute

sa vie comme son plus intime confident, et auquel il venait faire part de ses douleurs suprêmes quelques moments avant sa mort; Baron enfin, qui recueillit ses dernières paroles, ne craignit point de lui voler sa femme!

C'était peu de temps après son retour dans la maison du maître, et nous savons avec quels élans d'affection Molière l'y avait reçu. On répétait *Psyché*, où le jeune comédien remplissait le rôle de l'Amour avec l'élégance de tournure et les grâces de visage qui le distinguaient. Mlle Molière, à en croire les mémoires de la fameuse comédienne, qui représentait Psyché à *charmer*, jeta sur lui son dévolu. Après l'avoir accablé de persécutions à ses débuts et s'être ingéniée, par jalousie, à l'empêcher de réussir, elle souhaitait l'attacher à son char, maintenant qu'il devenait célèbre, et que toutes ses compagnes briguaient la faveur de lui plaire : c'était dans l'ordre, et nous ne trouvons rien à redire aux minauderies de Mlle Molière. Mais que Baron, oublieux de sa reconnaissance et des bienfaits dont son maître l'avait comblé, ait encouragé ces coquetteries et conçu le projet de posséder une femme tendrement aimée de Molière, voilà ce que nous devons hautement condamner. Le fait semble exister pourtant, et ce fut Baron, toujours d'après la Boudin, qui rompit le premier le silence, s'extasiant sur les avantages de son rôle et suppliant Psyché de permettre que la fiction devint une réalité. Mlle Molière n'en demandait pas davantage pour en venir à la satisfaction de ses méchants instincts. Elle répondit que « la galanterie d'un homme qu'on disait faire tant de conquêtes ne la surprenait point et qu'il devait être aussi bon comédien auprès des dames qu'il l'était au théâtre ». Protestations de Baron, qui finalement lui nomma chacune de ses maîtresses et

obtint d'être heureux à la condition de rompre avec toutes. Telle est l'histoire de cette misérable aventure que noua un sentiment coupable et que brisa bientôt une nouvelle fantaisie de Mlle Molière !

Je quitte maintenant l'homme privé, ses défaillances et ses faiblesses, pour montrer le comédien dans sa gloire et dans son éclat. Il n'est point au théâtre, en effet, une individualité plus complètement parfaite que celle de Baron. Dufresne était froid, Granval avait un vice d'organe, Lekain avait un extérieur insuffisant, Bellecourt et Molé n'étaient dignes d'admiration que dans la comédie; Baron, lui, réunissait toutes les qualités de ces acteurs sans en avoir les défauts. Aussi lui voyons-nous aborder tous les rôles avec un égal bonheur. Couvert d'applaudissements dans la comédie où il joua indistinctement les personnages d'Alceste, du *Misanthrope;* de Dorante, du *Menteur;* d'Horace, de *l'École des femmes;* de Pamphile, de *l'Andrienne*, etc., il a conquis dans la tragédie une renommée que ne surpasseront aucun de ses successeurs. C'est ainsi qu'il y porte au plus haut degré de perfection les *premiers emplois* dans Sévère, dans Néron, dans Rodrigue, dans Horace; *les pères nobles* dans Mithridate, dans Joad, dans Don Diègue; *les jeunes premiers* dans Pyrrhus, dans Xipharès, dans Andronic, etc.

Ce n'est pas tout : Racine dut au rôle d'Assuérus, rempli par le grand comédien, le demi-succès de sa tragédie d'*Esther,* qui, nous déplorons de l'avouer, fut assez mal comprise du public en 1721, et Baron, toujours admirable, même dans les ouvrages médiocres, sut faire accepter des pièces qui n'eussent jamais réussi sans l'appui de son génie. Nous en avons relevé une liste déjà longue avant sa retraite

de 1691 ; il y a lieu d'y ajouter depuis 1720, époque de sa rentrée au théâtre : *Annibal*, de Marivaux (1720) ; *Egisthe*, de Seguineau et Pralard (1721) ; *Nitétis*, de Danchet, (1723) ; *Mariamne*, de l'abbé Nadal (1725) ; *Œdipe*, de La Motte (1726), etc. Il est vrai de dire qu'à ses merveilleux talents pour la scène Baron joignait les qualités physiques qu'il avait reçues de la nature et qui lui gagnaient tous les cœurs. Sa taille était imposante, son maintien noble et distingué, sa tournure élégante, et son visage, aux traits mâles et réguliers, exprimait avec la même vérité la sérénité ou la terreur, l'amour ou le défi : qu'il parlât ou qu'il gardât le silence, le comédien était toujours en scène et savait par un regard, un geste, une attitude, peindre les passions les plus contraires et captiver son auditoire. Doué enfin d'une voix ample et flexible, Baron avait pourtant, d'après La Bruyère, l'accent nasillard, ce qui permit aux acteurs de campagne de s'imaginer, en copiant son défaut, qu'ils possédaient son jeu.

Quelques esprits chagrins ont prétendu que l'artiste avait la mauvaise habitude de tourner le dos à l'acteur qui lui parlait, et de regarder les bancs du théâtre ; qu'il touchait sa perruque ou se mouchait, même dans les tragédies, *quand il était habillé à la française ;* critique renouvelée du reste par Le Sage : « ses gants et son mouchoir étaient dans la concavité de la garde de son épée. » Ces observations de détail se combattent aisément, et nous nous bornerons à rappeler, au sujet de la première, que les bancs du théâtre étant alors occupés par des petits-maîtres, assez tapageurs de leur nature, Baron se voyait souvent dans l'obligation de les regarder pour leur imposer silence. Quant aux gestes familiers dont on lui fait un crime, nous répon-

drons que, le comédien étant essentiellement original dans son jeu, il ne prenait point souci de certains écarts qu'évitent minutieusement les acteurs secondaires. Et n'est-ce pas lui qui disait d'ailleurs : « Les règles défendent d'élever les bras au-dessus de la tête ; mais, si la passion les y porte, ils feront bien. Les passions en savent plus que les règles. »

Le Sage, dont nous prononcions le nom tout à l'heure, était peu généreux envers Baron, qu'il n'aimait pas et qu'il persiflait en toute circonstance. Nous empruntons à son *Diable boiteux* le passage qu'on va lire ; il est tiré du XVIe chapitre, intitulé *Des Songes :* « J'aperçois un histrion qui goûte dans un profond sommeil la douceur d'un songe qui le flatte agréablement. Cet acteur est si vieux qu'il n'y a tête d'homme qui puisse dire l'avoir vu débuter. Il y a si longtemps qu'il paraît sur le théâtre qu'il est pour ainsi dire théâtrifié. Il a du talent, et il en est si fier et si vain qu'il s'imagine qu'un personnage tel que lui est au-dessus d'un homme. Savez-vous le songe que fait ce superbe héros de coulisse ? Il rêve qu'il se meurt et qu'il voit toutes les divinités de l'Olympe assemblées pour décider ce qu'elles doivent faire d'un mortel de cette importance. Il entend Mercure qui expose au conseil des dieux que ce fameux comédien, après avoir eu l'honneur de représenter si souvent sur la scène Jupiter et les autres principaux immortels, ne doit pas être assujetti au sort commun de tous les humains, et qu'il mérite d'être reçu dans la troupe céleste. Momus applaudit au sentiment de Mercure ; mais quelques autres dieux et quelques déesses se révoltent contre la proposition d'une apothéose si nouvelle, et Jupiter, pour les mettre d'accord, change le vieux comédien en

une figure de décoration. » De tels sarcasmes, on le voit, ne prouvent rien contre l'illustre artiste ; ils visent tous son grand âge et laissent sa renommée parfaitement intacte.

Quant à nous, en songeant que Baron, élève favori de Molière, eut le bonheur de former Mlle Lecouvreur ; que, luttant à lui seul contre les mauvaises traditions du théâtre, il déshabitua un public égaré des déclamations ampoulées, monotones ou chantantes de l'hôtel de Bourgogne, pour leur substituer un débit juste, naturel et vrai ; que Baron fut, en un mot, l'originalité la plus puissante et le talent le plus multiple de son siècle, nous sommes tenté de nous associer à l'appréciation peu modeste qu'il faisait de lui-même le jour où il dit : « Tous les cent ans on peut voir un César, mais il faut deux mille ans pour produire un Baron. Depuis Roscius, je ne connais que moi ! »

CHARLES GUEULLETTE.



7020. — Imp. Jouaust.



Jouaust Ed. Imp. A. Salmon.

MARIE DE CHAMPMESLE
1641 _ 1698



MARIE DE CHAMPAGNE



MARIE DE CHAMPMESLÉ

S'il est une faveur précieuse à une artiste, c'est d'avoir attiré les regards des hommes les plus remarquables de son époque; s'il est un témoignage indiscutable de son talent, c'est l'empressement des premiers esprits du temps à chanter ses louanges. Or, ces hommages au talent, ces marques d'attention flatteuse, personne ne les a plus libéralement reçus que Marie de Champmeslé, et nous ne saurions mieux faire que de les placer en tête de sa biographie.

Dans son épître VII, adressée à Racine, Boileau écrivait ces vers, qu'il est à peine utile de citer tant ils sont connus :

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
En a fait sous son nom verser la Champmeslé.

La Fontaine, plus tendre et plus enthousiaste que l'auteur des *Satires,* trouve pour Mlle de Champmeslé des éloges

mieux sentis et moins prosaïques. Lui dédiant son conte de Belphégor, il s'écrie :

Qui ne connaît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur ?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante,
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur ?
N'attendez pas que je fasse l'éloge
De ce qu'en vous on trouve de parfait ;
Comme il n'est point de grâce qui n'y loge,
Ce serait trop, je n'aurais jamais fait.
De mes Philis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon âme toute entière
Si de mes vœux j'eusse plus présumé ;
Mais en aimant qui ne veut être aimé ?
Par des transports n'espérant point vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus qu'à demi,
Et plût à Dieu que j'eusse pu mieux faire !

Épris en même temps de la femme et de la comédienne, le grand fabuliste confond dans une même admiration le talent et les charmes de Marie de Champmeslé.

Après les vers, voici la prose ; et la lettre qu'on va lire témoigne des mêmes sentiments, quoique exprimés dans un style badin et familier. Elle est si piquante que je n'ai pu résister au plaisir de la transcrire après Lemazurier, en ajoutant, comme détail complémentaire, que La Fontaine l'écrivit de Château-Thierry, sa ville natale, pendant l'été de 1678 :

Comme vous êtes la meilleure amie du monde aussi bien que la plus agréable, et que vous prenez beaucoup de part à ce qui regarde vos amis, il est à propos de vous mander ce que font ceux qui ne vous ont pas suivie. Ils boivent, depuis le matin jusqu'au soir, de l'eau, du vin, de la limonade, etc..., rafraîchissements légers à qui est privé de vous voir. La chaleur et votre absence nous jettent tous en d'insupportables langueurs. Quant à vous, Mademoiselle, je n'ai pas besoin que l'on me mande ce que vous

faites : je le vois d'ici. Vous plaisez depuis le matin jusqu'au soir, et accumulez cœurs sur cœurs. Tout sera bientôt au roi de France et à Mlle de Champmeslé. Mais que font vos courtisans? Car, pour ceux du roi, je ne m'en mets pas autrement en peine. Charmez-vous l'ennui, le malheur au jeu, et toutes les autres disgrâces de M. de La Fare? Et M. de Tonnerre, rapporte-t-il toujours au logis quelque petit gain? Il ne saurait plus en faire de grands après l'acquisition de vos bonnes grâces. Tout le reste n'est qu'un surcroît de peu d'importance; et quiconque vous a gagnée ne se doit que médiocrement réjouir de toutes les autres fortunes. Mandez-moi s'il n'a pas entièrement oublié le plus fidèle de tous ses serviteurs, et si vous croyez qu'à son retour il continuera à m'honorer de ses niches et de ses brocards.

Mais peut-être alléguera-t-on que ces louanges partent d'un esprit sous le charme, et qu'un homme, fût-ce un grand homme, n'est jamais insensible à l'influence de deux jolis yeux. A ceux qui hésiteraient devant l'autorité de Boileau et de La Fontaine nous répondrons par le fanatisme de Mme de Sévigné, dont l'impartialité, comme femme et comme critique, ne saurait être mise en doute.

« La pièce de Racine m'a paru belle, écrit-elle le 15 janvier 1672 ; nous y avons été. » Puis, faisant tout naïvement allusion aux tendres liens qui unissaient Mlle de Champmeslé au marquis de Sévigné son fils : « Ma belle-fille, poursuit-elle, m'a paru la plus miraculeusement bonne comédienne que j'aie jamais vue. Elle surpasse la des Œillets de cent mille piques; et moi, qu'on croit assez bonne pour le théâtre, je ne suis pas digne d'allumer les chandelles quand elle paraît. »

La lettre du 1er avril est encore plus enthousiaste :

« La Champmeslé est quelque chose de si extraordinaire qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil; c'est

la comédienne que l'on cherche, et non pas la comédie. J'ai vu *Ariane* pour la Champmeslé seule ; cette comédie est fade, les comédiens sont maudits ; mais quand la Champmeslé arrive on entend un murmure, tout le monde est ravi, et l'on pleure de son désespoir. »

Des éloges aussi éclatants sont bien faits pour répondre aux critiques injustes et quelquefois acerbes auxquelles notre artiste, en qualité de grande comédienne, ne pouvait manquer d'être en butte. Louis Racine se montra des plus ardents à la poursuivre, et en cela il avait son motif. Comme on accusait son père d'avoir eu des relations intimes avec la Champmeslé, il s'imagina qu'en affirmant la nullité de celle-ci il persuaderait au public que l'illustre poète ne se fût jamais abaissé à des amours aussi vulgaires.

Sans aucun doute, l'instruction première faisait défaut à la comédienne, et il est exact qu'entendant dire un jour à Racine qu'il avait tiré *Athalie* de l'Ancien Testament, elle répliqua naïvement : « N'avais-je pas ouï dire qu'il en existât un nouveau ? » Mais de là à prétendre que Mlle de Champmeslé fût dénuée d'intelligence il y a loin, et la grande réputation de l'actrice donne un démenti formel au juge malveillant, qu'égarait du reste son amour filial.

En faisant de la comédienne un perroquet dont l'unique talent consistait à répéter machinalement ce qui était confié à sa mémoire, « Louis Racine, conclut Lemazurier, aurait dû s'apercevoir qu'une méthode semblable peut réussir pour un rôle, mais n'a jamais suffi pour mériter à une actrice trente ans de succès. »

Fermant donc l'oreille à la note discordante que jette

Louis Racine dans le concert d'applaudissements qui accompagna Mlle Champmeslé durant toute sa carrière, n'hésitons pas à dire les louanges de la charmante comédienne dont le nom est parvenu brillant jusqu'à nos jours.

Marie Desmares, née à Rouen en 1641, appartenait à une excellente famille; son aïeul était président au parlement de Normandie, et, si elle fut obligée dès son enfance de monter sur les planches, ainsi que son frère Nicolas Desmares, c'est que leur père avait été déshérité par le rigide magistrat pour s'être marié sans son consentement, et qu'ils ne possédaient aucun moyen d'existence.

C'est à l'époque où Marie Desmares jouait la comédie dans sa ville natale qu'elle fit la connaissance de Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, et qu'elle l'épousa. Sans doute le ménage demeura plusieurs années en province, car ses débuts au Marais, premier théâtre parisien où il figura, datent seulement de 1669. Mlle de Champmeslé, alors âgée de vingt-huit ans, eut des commencements qui firent concevoir de hautes espérances sur son avenir. Les leçons de Racine n'avaient pourtant point encore passé par là, et les seules dispositions de la jeune actrice lui avaient valu les suffrages du public. Laroque, mauvais acteur, mais excellent critique en matière de théâtre, fut le premier qui devina la vocation de la comédienne; il s'occupa d'elle tout spécialement, et fit en quelques mois de son élève le meilleur sujet de sa compagnie. Malheureusement le Marais ne profita point de l'œuvre de son pensionnaire. Dès la rentrée de Pâques 1670, les deux époux entrèrent à l'hôtel de Bourgogne, où Marie de Champmeslé se signala particulièrement dans le rôle d'Hermione.

Mlle des Œillets, l'étoile de ce dernier théâtre, était malade quand y débuta la nouvelle actrice; elle voulut néanmoins assister à la représentation, et tel fut son enthousiasme qu'à la sortie elle disait à plusieurs personnes qui l'interrogeaient : « Il n'y a plus de des Œillets! Vous n'aurez rien à regretter de moi ! »

Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du Théâtre français*, donnent de curieux détails à propos de cette soirée : « Quelques amis de M. Racine voulurent voir la représentation, et lui proposèrent de venir avec eux : M. Racine refusa d'abord la partie, craignant de voir défigurer son ouvrage par la nouvelle débutante; mais enfin il se rendit à leurs instances. Les deux premiers actes lui parurent joués faiblement, et, à la vérité, ils demandent une grande finesse de jeu; mais les deux derniers furent si bien rendus que M. Racine, transporté du plaisir qu'ils lui avaient fait ressentir, courut à la loge de Mlle Champmeslé et lui fit, à genoux, des compliments pour elle et des remerciements pour lui. Dès ce moment, il destina à la comédienne ses rôles les plus brillants. Il venait d'achever sa tragédie de *Bérénice ;* ce personnage lui fut donné, et, soutenue de ses talents et des utiles conseils de l'auteur, elle fit l'admiration de la cour et de la ville. *Bajazet* n'eut pas un succès moins marqué pour M. Racine et pour Mlle Champmeslé. Au commencement de 1673 parut *Mithridate*. Le personnage de Monime fut excellemment rendu par cette actrice; on ajoute que jamais comédienne n'a approché du ton dont elle disait à Mithridate :

Seigneur! vous changez de visage!

A la rentrée de 1679, Mlle de Champmeslé et son

mari, séduits peut-être par l'offre d'une pension supplémentaire de 1,000 livres, s'engagèrent dans la troupe du théâtre Guénégaud, où ils attendirent la réunion de 1680, qui les conserva tous deux.

La nouvelle troupe était à peine constituée que Marie de Champmeslé en était proclamée la première comédienne.

Visé, rendant compte de la réunion des deux théâtres dans le *Mercure Galant* du mois d'octobre 1680, ajoute le passage suivant en faveur de notre actrice : « La grande troupe, qui est à présent l'unique, va souvent jouer à Versailles, dans l'appartement de monseigneur le Dauphin, où elle divertit ce jeune prince depuis le retour de sa santé. Mlle Champmeslé, qui n'avait point encore eu l'honneur de jouer devant madame la Dauphine, y a paru avec tant d'éclat que, quoique cette princesse en eût entendu dire beaucoup de bien, elle en a trouvé encore davantage, et est demeurée d'accord qu'il n'y eut jamais une manière de jouer plus propre à toucher le cœur. »

Parmi les meilleurs rôles de Mlle de Champmeslé, nous citons ceux qu'elle créa dans les trois tragédies de Racine : *Bérénice* (21 novembre 1670), *Iphigénie* (18 août 1674), *Phèdre* (1er janvier 1677); dans *Ariane,* de Corneille (4 mars 1672); dans *Médée,* de Longepierre (13 février 1694); et dans les pièces de second ou troisième ordre : *les Amours de Vénus et Adonis,* de Visé (2 mars 1670); *Zaïre,* de La Chapelle (26 janvier 1681); *Régulus,* de Pradon (4 janvier 1688); *Judith,* de l'abbé Boyer (4 mars 1695).

Cette dernière tragédie donna lieu à un trait malicieux que la chronique attribue à Racine, mais qu'il ne commit point dans la circonstance, en admettant toutefois qu'il en

soit l'auteur. Il paraît que *Judith*, applaudie à la clôture de 1695, fut sifflée à la réouverture de la même année. Marie de Champmeslé, chargée précisément du rôle de la jolie Juive, s'avança alors résolument vers le public, et, d'un ton assuré : « Messieurs, dit-elle, nous sommes surpris que vous receviez aujourd'hui si mal une pièce que vous avez applaudie pendant le carême. » Aussitôt une voix de répondre : « Les sifflets étaient à Versailles aux sermons de l'abbé Boileau ! »

C'est durant les représentations d'*Oreste et Pilade*, de La Grange-Chancel (11 décembre 1697), que Mlle de Champmeslé tomba malade, ainsi que le constate le *Dictionnaire des théâtres :* » La pièce eut un grand succès et ne fut interrompue que par la mort de la célèbre Champmeslé, qui y jouait le rôle d'Iphigénie. » D'Allainval, lui, reportant beaucoup plus haut la maladie à laquelle succomba la grande actrice, atteste ceci : « Elle aurait fait encore longtemps les plaisirs du théâtre si Longepierre n'avait point fait sa tragédie de *Médée;* la longueur et la violence du rôle qu'elle y jouait lui causa une maladie dont, après avoir langui quelque temps, elle mourut à Auteuil, en 1698. » Si l'on considère que quatre années séparent la première représentation de *Médée* de la mort de son excellente interprète, on trouvera que le *quelque temps* de d'Allainval est passablement long, et on conclura que, si le rôle de Médée fatigua momentanément l'artiste, il fut néanmoins étranger à sa mort.

Où l'abbé d'Allainval est, au contraire, dans la vérité et s'accorde avec l'opinion générale, c'est quand, abordant la vie privée de la comédienne, il atteste que Racine l'aimait passionnément et qu'il en était aimé... « Mais, continue-t-il, l'infidélité qu'elle lui fit dans la suite pour feu M. le comte

de Ton..... lui causa tant de chagrin qu'elle ne contribua pas peu à le dégoûter du théâtre. » Voici les vers qu'on fit sur cette aventure; ils sentent le temps des pointes :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit assez longtemps *Racine* dans son cœur;
Mais, par un insigne malheur,
Un *tonnerre* est venu qui l'a *déracinée.*

En dépit du plaidoyer de Louis Racine, il est incontestable, en effet, que la Champmeslé fut la maîtresse du poète.

Aussi était-ce bien difficile, et c'est là l'opinion des frères Parfaict, que les différentes occasions qui rapprochaient le maître de son élève ne fissent pas naître entre eux un sentiment d'une tendresse toute particulière. La comédienne devait à l'auteur tragique une partie de sa réputation, celui-ci avait vu dépasser ses espérances par les talents de l'artiste : en fallait-il davantage pour exciter leur reconnaissance réciproque et faciliter d'étroites relations que les attraits physiques des deux amants contribuèrent à entretenir? Le public, ajoutons-le, récolta les fruits de cette intimité, car c'est Marie de Champmeslé qui fut véritablement la muse inspiratrice de Phèdre. « Elle avait prié le poète de lui donner un rôle où toutes les passions fussent exprimées. M. Racine chercha quelque temps, et enfin il s'arrêta au sujet de Phèdre. Cette pièce parut le 1er janvier 1677, et, malgré la cabale de quelques personnes de la cour, elle eut le succès éclatant qu'elle méritait. La tragédie de *Phèdre* fut le comble de la gloire de Mlle Champmeslé. »

« Racine fait des comédies pour la Champmeslé, écrit Mme de Sévigné, ce n'est pas pour les siècles à venir. »

Et, dans son épître à Mlle Lecouvreur, Le Franc de Pompignan prête ces vers à l'ombre du poète, évoquant le souvenir de la Champmeslé :

Mes soins et mon amour formèrent sa jeunesse.
N'avez-vous pas appris quelle fut ma tendresse
Et ce qu'enfin pour elle j'ai souffert?

Tendrement épris de la charmante interprète de ses œuvres, Racine fut plus d'une fois instruit des infidélités de son idole. Il les supporta patiemment tant qu'il les crut passagères et qu'il se sentit aimé; mais, quand la Champmeslé donna son cœur au comte de Clermont-Tonnerre, et que le poète se vit bien réellement délaissé pour ce nouveau rival, la douleur qu'il en ressentit fut pleine d'amertume, et d'Allainval a raison de lui attribuer la brusque retraite et tous les dégoûts de l'auteur tragique.

Tenons-nous-en cependant à l'histoire sans rien exagérer. On a prétendu, et un éditeur a imprimé, que Racine avait eu un fils de Mlle de Champmeslé : l'allégation est fausse. Les relations des deux amants étant posterieures au mariage de l'actrice, ce fils, s'il eût existé, eût appartenu légalement au mari. Mais le ménage demeura sans enfant, et nous sommes heureux de mettre sous les yeux du lecteur la pièce suivante, conservée aux Archives nationales, et qui tranche la question d'une façon péremptoire :

1678 — 18 janvier

Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, et Marie Desmares, sa femme, font donation mutuelle de l'usufruit de leurs biens au dernier vivant d'entre eux.

Par-devant les conseillers du roi, notaires, gardes-notes de Sa Majesté au Châtelet de Paris, soussignés, furent présens, en leurs personnes : Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, d'une part, et damoiselle Marie Desmares, sa femme, qu'il autorise à l'effet

des présentes, tous deux comédiens de la seule troupe du roi, d'autre part, demeurant rue Pavée, paroisse S.-Sauveur;

Lesquels, étant de bonne santé, par la grâce de Dieu, et *n'ayant aucuns enfants* qui puissent après leur décès jouir du bénéfice de leur travail, désirant, à cet effet, que le survivant d'eux ait meilleur moyen de vivre le reste de ses jours, puisque leurs effets ne consistent qu'en ce qu'ils ont amassé et épargné ensemble par leurs soins et économies, se sont, par ces présentes, volontairement fait don mutuel, pareil, égal et réciproque au survivant d'eux, ce acceptant, de l'usufruit des biens, meubles et conquêts immeubles, qui se trouveront appartenir au premier mourant, au jour et heure de son décès, en tels lieux et endroits qu'ils se trouveront assis et situés, sans rien excepter ni réserver; pour, dudit usufruit, jouir, faire et disposer par ledit survivant, suivant et au désir de la coutume de Paris, et par conséquent régir et gouverner lesdits biens meubles et immeubles à sa caution juratoire sans être obligé d'en donner d'autre.

Ce présent don mutuel ainsi fait pour les causes susdites et pour la bonne amitié qu'ils se sont portée et portent, et parce que telle est leur volonté et intention, etc.....

Fait et passé ès études l'an 1678, le 18e jour de Janvier.

Signé : MOUFFLE et FILLOQUE, etc.

Privés de toute postérité, nos époux se faisaient donc hommage réciproque de l'usufruit de leur fortune; et, soit dit en passant, cette fortune était assez importante, puisque, à parler des seuls immeubles, ils possédaient une maison de campagne à Asnières et la propriété d'Auteuil, où Mlle de Champmeslé mourut en 1698.

Mais revenons à l'artiste, dont il nous reste à compléter la biographie. Quand nous avons parlé de ses rapports avec le grand poète, nous n'avons point entendu nier l'influence de ce dernier sur l'avenir dramatique de son élève; seulement nous avons cru devoir affirmer, contrairement aux insinuations malveillantes de Racine fils, que Marie de Champmeslé était née pour la scène, et nous avons basé

notre opinion sur sa réussite à une époque où son maître ne la connaissait point encore. Il convient d'ajouter à ces dispositions instinctives, absolument évidentes, une mémoire prodigieuse et une voix d'une flexibilité extraordinaire. Harmonieuse, douce et insinuante dans les rôles tendres, elle se faisait, dans les morceaux pathétiques, vibrante et si sonore qu'en ouvrant, disait-on, la loge du fond de la salle, on l'eût entendue au café Procope.

A propos de cette voix admirable, nous en arrivons à parler de la façon dont l'actrice chantait les vers : car ses rôles étaient de véritables *partitions*.

Racine, prétendent les uns, avait pris soin de *noter* de sa main tout le répertoire de la fameuse Champmeslé. « J'ai entendu dire à des gens qui avaient fort connu cette actrice, écrit au contraire l'abbé d'Allainval, que jamais Racine n'avait pu la corriger de son défaut de chanter. » La vérité est que ce défaut n'était point particulier à notre artiste; il était passé à l'état de méthode chez les pensionnaires de l'hôtel de Bourgogne, qui se le transmettaient les uns aux autres. Si, par conséquent, il est injuste de croire que l'auteur tragique nota les rôles de la Champmeslé, il n'est point exact non plus de prétendre qu'il s'efforça de modifier des habitudes érigées en principe et qui lui survécurent longtemps encore.

Quoi qu'il en soit, et ce vice de déclamation une fois constaté, combien devons-nous plus admirer la comédienne qui demeura dans ses rôles naturelle et vraie, et qui sut émouvoir le spectateur jusqu'aux larmes, malgré les modulations cadencées d'un chant insipide et monotone !

« Je me souviens, écrit un auteur de l'époque, qu'on m'a conté jadis, sur Mlle Champmeslé, qu'il n'était pas néces-

saire de lui dire, avec M. Despréaux, quand elle représentait certains rôles tendres :

> Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez ;
> Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez !

parce qu'elle s'en acquittait si bien qu'on était forcé de verser des larmes, quelque force d'esprit qu'on eût et quelque violence qu'on se fît sur soi-même. C'était, disait-on, un plaisir de voir les femmes soupirer et s'essuyer les yeux, et les hommes s'en moquer, pendant qu'eux-mêmes faisaient tous leurs efforts pour ne point pleurer. »

Ce fut vers la fin de décembre 1697 que Mlle de Champmeslé, dont la santé s'altérait visiblement, se retira dans sa maison d'Auteuil pour y prendre quelque repos. Mais, loin de s'améliorer, son état empira de telle sorte que le mal fut bientôt déclaré incurable par les médecins. La pauvre comédienne vit la mort approcher avec terreur. Elle se désolait à la pensée de renoncer à ses triomphes, aux adulations du public : aussi l'idée de répudier le théâtre, instrument de sa gloire, la révoltait, et longtemps elle fut rebelle aux sollicitations du curé d'Auteuil, qui la suppliait de faire sa paix avec l'Église. Enfin pourtant la Champmeslé se laissa fléchir, et elle mourut absoute le 15 mai 1698.

Le lendemain son corps fut transporté à Paris et enterré à Saint-Sulpice, sa paroisse.

« Il est assez glorieux à ceux qui ont embrassé une profession, dit le *Mercure Galant* du mois de mai, de s'y distinguer assez pour faire connaître leur nom par toute la terre. C'est ce qui est arrivé à Mlle Champmeslé, qui vient de mourir. Elle s'est fait admirer à Paris sur les trois théâtres français, où elle a toujours reçu de si grands ap-

plaudissements qu'il semble qu'elle ait commencé par où les autres finissent. Elle a joué d'original dans tous les premiers rôles de la plupart des tragédies de l'illustre M. Racine. Aussi l'on ne doit pas s'étonner si ces pièces, qui ont toujours mérité les louanges qu'elles reçoivent du public, ont passé pour des chefs-d'œuvre, puisqu'elles étaient également bonnes et bien jouées. »

Voici maintenant les fragments de deux lettres de Racine à son fils, où il est question du trépas de la célèbre actrice :

Paris, 16 mai 1698.

...M. de R..... m'a appris que la Champmeslé était à l'extrémité, de quoi il paraît très affligé; mais ce qui est le plus affligeant, c'est de quoi il ne se soucie guère; je veux dire l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit, qu'elle trouvait très glorieux pour elle de mourir comédienne. Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près, elle changera de langage, comme le font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien. Ce fut Mme de Caylus qui m'apprit hier cette particularité, dont elle était effrayée et qu'elle a sue de M. le curé de S.-Sulpice.

Deux mois plus tard, le 24 juillet 1698, nouvelle lettre de Racine :

.....Le pauvre Boyer est mort fort chrétiennement, sur quoi je vous dirai, en passant, que je dois réparation à la mémoire de la Champmeslé, qui mourut avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie, très repentante de sa vie passée, mais surtout fort affligée de mourir. Du moins M. Despréaux me l'a dit ainsi, l'ayant appris du curé d'Auteuil, qui l'assista à la mort : car elle est morte à Auteuil...

Nous voilà, d'après Racine lui-même, initiés aux derniers moments de l'actrice. Mais que vous semble de cette phi-

losophie hautaine, de cette froideur méprisante, avec lesquelles le poète converti traite son ancienne idole, qu'il confond avec *ces gens* et dont il réhabilite la mémoire *en passant?* N'est-ce pas tout au moins une absence de tact, pour ne point dire un manque de cœur ?

Mlle de Champmeslé méritait certes une autre oraison funèbre. « Elle avait, écrivent les biographes, de l'esprit naturel, de la grâce, et cette docilité modeste qui n'est pas toujours le partage des personnes de sa profession. » Joignez à cela qu'elle était bonne, de façons distinguées, d'une sensibilité communicative, d'une conversation séduisante, et vous aurez une des femmes les plus sympathiques de son temps.

Répondant aux qualités de son cœur et de son esprit, les attraits de Mlle de Champmeslé étaient pour inspirer de l'amour. D'une taille élégante, d'une jolie figure quoiqu'un peu brune, d'une prestance noble et seyant à ravir au caractère de la tragédienne, l'artiste savait composer sa physionomie, naturellement bienveillante et douce, suivant les besoins de ses rôles. Examinez la délicieuse eau-forte qui orne cette brochure, et vous jugerez si visage fut d'une plus grande pureté de lignes, si regard eut une expression à la fois plus tendre et plus piquante, s'il est enfin rien de gracieux comme cette fine attache du cou, cette courbe moelleuse qui donne au personnage un charme et une poésie adorables.

Le portrait qui a permis à M. Lalauze d'offrir au lecteur l'image de la célèbre actrice est une trouvaille. Nous avions, pour notre part, fait des recherches infructueuses, tant chez les amateurs que dans les collections publiques, quand M. Lalauze, aidé de l'obligeant concours de M. Duplessis,

conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, a découvert la gravure qui lui a servi de modèle. C'est, à notre connaissance, le seul portrait existant de Mlle de Champmeslé.

Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, le mari de notre comédienne, « réunissait, d'après le *Dictionnaire des théâtres*, les talents de la représentation à ceux de la composition », et, de fait, c'était un auteur de mérite et un excellent acteur.

D'Allainval prétend qu'avant ses débuts, Champmeslé, qui était fort gros, détaillait des rubans sur le Pont-au-Change, ce qui fit dire à Le Noble, en s'adressant à un poète ami du comédien :

> Tu les as mesurés (tes vers) sans doute à l'aune antique
> Dont jadis ton *Pansa* mesura ses rubans.

Mais d'Allainval se trompe : c'est le père de l'acteur, et non l'acteur lui-même, qui avait établi son commerce sur le Pont-au-Change, et c'est à notre Champmeslé que Le Noble décochait son épigramme, dont la véritable forme est celle-ci :

> Tu les as mesurés sans doute à l'aune antique
> Dont jadis ton papa mesurait ses rubans.

Ce détail admis, rappelons que les débuts du jeune Champmeslé se firent en province, qu'il connut et épousa Mlle Marie Desmares à Rouen, et que, la suivant partout dans sa carrière théâtrale, il fut avec elle, en 1669, dans la troupe du Marais; en 1670, dans celle de l'hôtel de

Bourgogne; en 1679, au théâtre Guénégaud, et enfin, en 1680, à la Comédie française.

Champmeslé joua surtout les rôles de rois, qu'il réussissait d'une façon toute particulière. Aussi sa compagnie le tint-elle en grande estime et le public regretta-t-il sincèrement sa mort, qui eut lieu le 22 août 1701.

Tout gros qu'il était, il ne manquait ni de distinction ni de dignité; ce fut même, paraît-il, à cet embonpoint qu'il dut de représenter à la satisfaction générale la majesté du trône. C'était, en outre, un homme d'esprit et un critique de goût, dont les conseils furent souvent recherchés par les écrivains de son époque. Ajoutons que l'auteur dramatique n'était point sans valeur, et que La Fontaine lui en reconnut assez pour collaborer plusieurs fois avec lui. C'est ainsi que Champmeslé eut une part incontestable dans les quatre petites pièces suivantes, jouées sous le nom du fabuliste : *Le Florentin* (1685), *La Coupe enchantée* (1688), *Le Veau perdu* (1689), *Je vous prends sans verd* (1693).

Quant aux comédies qui lui sont propres, elles eurent trois éditions, dont la meilleure est celle de la Compagnie des libraires, en 1742, et elles reçurent de la part du public un accueil favorable.

Ce sont : *Les Grisettes, ou Crispin Chevalier,* pièce en vers, primitivement en trois actes, puis réduite en un acte par l'auteur (1671); *L'Heure du berger,* pastorale en cinq actes en vers (1672); *Le Parisien*, cinq actes en vers; et *La Rue Saint-Denis,* un acte en prose (1682); *Les Fragments de Molière,* deux actes en prose (1684); *La Veuve* (non imprimée), un acte en prose (1699).

Prises souvent dans la société bourgeoise, dont elles

peignent les ridicules, les comédies de Champmeslé sont intéressantes, pleines de mots piquants et d'incidents heureux; le style en est badin, enjoué; mais on leur reproche avec raison une forme extrêmement négligée et des dénoûments presque toujours manqués ou peu justifiés.

A côté du comédien et de l'auteur dramatique se place l'homme privé, qui a bien son intérêt. Champmeslé était un excellent compère, gai, indulgent, affable, ami du plaisir et de la table, mais toujours prêt à rendre service et à ramener la paix au milieu de ses camarades, assez enclins à se quereller. Dans son ménage, il était de commerce facile, aimant sa femme avec une constance digne d'éloges et lui témoignant toute sa vie un dévouement absolu. Pourtant il n'en était point à ignorer les faux pas de la trop sensible actrice, mais il fermait les yeux sur ses faiblesses ou mettait à les excuser une indulgence paternelle, ce qui n'est pas néanmoins pour justifier la boutade rimée qu'on va lire, et que commit un jour l'austère Boileau en compagnie du doux Racine :

De six amants, contents et non jaloux,
Qui tour à tour servaient madame Claude,
Le moins volage était Jean, son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serrait de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : « Que faites-vous ?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude.
Ah! voulez-vous, Jean, Jean, nous gâter tous ? »

Outre sa trivialité malsaine, cette tirade est une odieuse calomnie, et ne saurait avoir été inspirée que par la jalousie. Si Marie de Champmeslé manqua souvent à ses devoirs, elle n'eut jamais ni dans son caractère ni dans sa conduite les allures d'une courtisane. Ne soyons point,

d'ailleurs, plus sévères que l'époux, qui, en philosophe et en homme d'esprit, trouva toujours de bonnes raisons pour pardonner à sa femme.

Je destine le récit de la mort de Champmeslé à celles de mes lectrices qui aiment les aventures romanesques et qui ajoutent foi aux pressentiments : elles y trouveront un argument en faveur de leurs convictions.

C'était dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 août 1701. Charles de Champmeslé vit en songe sa mère et sa femme qui lui souriaient en lui faisant signe de les venir joindre. Puis, comme il étendait les mains vers elles, la vision disparut. Au lendemain de ce rêve étrange, le comédien, loin de perdre souvenance de ses fantômes, en fut incessamment visité et fit part de ses craintes à chacun de ses amis, répondant à leurs railleries par un hochement de tête significatif. La nuit suivante il dormit mal, pensa de longues heures aux chères ombres, et se réveilla le dimanche convaincu que sa fin était proche. Le soir, à la représentation, on fut tout étonné de voir Champmeslé, d'ordinaire expansif et jovial, demeurer soucieux et préoccupé. Ceux mêmes qui l'approchèrent avant son entrée en scène, dans le rôle d'Ulysse, l'entendirent maintes fois murmurer en soupirant : « Adieu paniers, vendanges sont faites ! »

Le lundi matin, de plus en plus dominé par ses lugubres pressentiments, le comédien se rendait aux Cordeliers et remettait au sacristain une pièce de trente sols avec prière de faire dire une messe de *Requiem* pour sa mère et une autre pour sa femme. Mais, comme ce dernier lui rendait dix sols : « Non, fit Champmeslé, la troisième messe sera pour moi, et je vais l'entendre. »

En sortant de la chapelle, l'artiste s'en fut s'asseoir à la

porte du cabaret de *l'Alliance*, qui était proche du théâtre, et lia conversation avec plusieurs de ses camarades. Sallé était alors en froid avec le jeune Baron, et Champmeslé, fidèle à ses habitudes de médiateur, cherchait à les réconcilier. Soudain une idée lui vient de les inviter à sa table afin d'amener entre eux un rapprochement. Satisfait de sa trouvaille : « Sallé, s'écrie-t-il, nous dînerons ensemble aujourd'hui ! » Mais il ne peut en dire davantage ; ses mains crispées se portent à son front, il trébuche et tombe lourdement sur le pavé..... Quand on le releva, il était mort !

Nicolas Desmares se recommande de deux façons à notre attention : il est le frère de Marie de Champmeslé et le père de la charmante Mlle Desmares. Quant à sa place dans les annales du théâtre, elle est secondaire, bien qu'il ait joué d'une manière satisfaisante les rôles de paysans, surtout ceux que Dancourt composa pour lui dans ses pièces.

D'abord acteur de campagne par nécessité, puis comédien du roi de Danemark, Desmares ne fournit qu'une moitié de carrière sur la scène française. Il y monta sans débuts, grâce à l'appui de sa sœur, le 28 mars 1685, et s'en retira le lundi 27 juin 1712, pour mourir deux années plus tard, le samedi 3 novembre 1714. Notre jugement serait donc incomplet si nous ne mettions à l'actif de cet artiste les succès qu'il obtint à la cour de Danemark, où, secondé par les talents de sa femme, Anne d'Ennebaut, il posséda un tel crédit que le roi et la reine choisirent pour filleule l'enfant qu'il eut à Copenhague en 1682, et à laquelle furent donnés les noms de Christine-Antoinette-

Charlotte : c'est précisément de cette enfant que nous allons parler avec détails.

La petite Desmares affronta dès l'âge le plus tendre les hasards de la scène. Arrivée à Paris à trois ans, elle débutait à huit sur le Théâtre-Français dans *le Cadet de Gascogne,* une mauvaise pièce qui n'eut qu'une seule représentation (21 août 1690), mais qui fournit à sa gentille interprète l'occasion de déployer son espièglerie et ses charmes enfantins.

En parcourant les biographies de Mlle Desmares, nous avons été plus d'une fois frappé des traits de ressemblance qu'une de nos jeunes actrices possède avec cette aimable comédienne du temps passé.

Mlle Jeanne Samary, dont l'esprit, le naturel, le rire éblouissant, enchantent le public d'aujourd'hui, débuta, ainsi que l'ancienne artiste, à l'âge de huit ans. Mais, moins heureuse que cette dernière, elle n'eut point une salle parisienne pour consacrer les prémices de son talent. Produite par son père et par Mme Dortet, sa tante, en province et en Italie, elle ne parut sur le Théâtre-Français qu'à sa sortie du Conservatoire, et prodigua aux étrangers les premières étincelles de sa gaieté mutine. A cette différence près, les deux comédiennes se ressemblent.

Lesage, de nos jours, eût dit de Mlle Samary, comme de Mlle Desmares : « Je suis enchanté de l'actrice qui fait la suivante; avec quelle grâce elle occupe la scène! A-t-elle quelque bon mot à débiter, elle l'assaisonne d'un souris malin et plein de charmes qui lui donne un nouveau prix... Souvent, au milieu d'une scène, elle interrompt tout à coup l'action pour céder à une folle envie de rire... » Et, si M. Sarcey eût écrit ses *Comédiens* en 1698, il eût fait de

Mlle Desmares le portrait suivant, qu'il trace de la soubrette moderne : « Il y a dans son visage, dans son rire, dans sa personne, quelque chose d'avenant et d'espiègle,... sa voix inspire la gaieté,... elle est ravissante à voir si jeune, si fraîche,... un bon sourire toujours épanoui sur ses lèvres. »

Mlle Desmares interprète merveilleusement les Dorine, les Nérine, les Collette, affirmaient les critiques du temps ; Mlle Jeanne Samary joue à ravir les Toinette, les Lisette, les Marinette, proclament nos journalistes contemporains. N'est-ce pas un seul et même jugement dont les termes se confondent à deux siècles de distance ?

Ici s'arrête notre parallèle, car nous avons à notre disposition toute la carrière de Mlle Desmares, tandis que la jeunesse de Mlle Samary ne permet que d'apprécier ses aptitudes et ses débuts.

La nièce des Brohan abordera-t-elle quelque jour le genre tragique ? y trouvera-t-elle le succès ? Nous ne saurions le dire. Ce que nous pouvons constater, au contraire, c'est que sa devancière, à tel point séduisante dans *Psyché* que le Dauphin la désigna pour y remplacer Mlle Beauval, fut goûtée de même sorte quand elle chaussa le cothurne et qu'elle parut dans les rôles dramatiques.

Destinée de bonne heure à la tragédie et formée par les leçons de sa tante, Mlle Desmares eut l'honneur insigne de jouer, après la mort de Mlle de Champmeslé, le même personnage d'Iphigénie sur lequel la grande tragédienne s'était retirée.

Cette glorieuse épreuve eut lieu le 30 janvier 1699 ; le 26 mai suivant, Mlle Desmares était officiellement désignée comme la plus digne pour tenir l'emploi laissé vacant par la mort de sa tante. L'héritage sembla lourd à une enfant

de dix-sept ans; elle en accepta néanmoins toutes les responsabilités, et bientôt sa renommée dans la tragédie égala ses succès de comédienne; si bien que le public ébloui ne sut plus dans lequel des deux genres il devait admirer davantage la jeune et intelligente actrice.

Parmi les rôles que remplit Mlle Desmares figurent ceux d'Électre (1708), d'Athalie (1716), de Sémiramis (1717), de Jocaste (1718), et enfin d'Antigone, dans les *Machabées,* de La Motte (1721), qui couronna sa carrière. La tragédienne n'avait pourtant à cette époque que trente-neuf ans, âge où le talent est dans sa plénitude, sans que les charmes physiques aient encore cessé de lui servir d'auréole.

Nous ignorons les motifs qui poussèrent Mlle Desmares à disparaître prématurément. Si la coquetterie eut quelque part à sa résolution, notre actrice a pu s'en féliciter, car les regrets causés par sa retraite furent unanimes, et l'on tenta l'impossible pour la retenir. Mais la comédienne demeura inébranlable, et le dimanche 30 mars 1721 elle faisait ses adieux au public pour ne plus remonter sur la scène.

Durant les trente-deux années qui suivirent, et jusqu'à sa mort, à Saint-Germain en Laye, le 12 septembre 1753, Mlle Desmares ne se souvint de son ancienne profession que pour jouer de temps à autre sur des théâtres particuliers, en la compagnie de seigneurs et de dames de la cour. Quant à sa dette de reconnaissance envers la Comédie française, elle l'acquitta en formant deux excellentes élèves, Mlles Dancourt et Quinault cadette, et en désignant pour lui succéder plus tard la fameuse Mlle Dangeville.

Nous pensons avoir suffisamment insisté sur les qualités

multiples de la comédienne et sur les grâces de la femme, pour que nos lecteurs aient une idée juste de Mlle Desmares. Il nous reste à leur indiquer une gravure qui reproduit exactement le visage et la physionomie de l'artiste. C'est celle de Lépicié d'après Coypel.

C. G.



7382. — Imp. Jouaust.



Jouaust Ed — Imp. A Salmon

ARMANDE BÉJART
1643_1700



ARMANDE BÉJART



ARMANDE BÉJART

De tous les Béjart, si nombreux au théâtre qu'ils y formeraient une troupe complète, Armande seule appartient à notre sujet, parce que seule elle figura sur la scène française définitivement constituée; la carrière des autres, étant antérieure à 1680, ne nous concerne pas. Cependant, comme cette actrice a provoqué sur sa naissance un débat qui n'est pas encore vidé depuis deux siècles et demi, il importe de passer rapidement en revue sa famille et de donner quelques détails chronologiques qui établiront la succession des faits.

Le père des Béjart, ou Béjard, celui qui fit souche de comédiens, se nommait Joseph; il était procureur au Châtelet, et, en dernier lieu, huissier des eaux et forêts de France à la table de marbre de Paris.

Marié, dans la paroisse Saint-Paul, le 6 octobre 1615, à Marie Hervé, Joseph Béjart en eut onze enfants, dont cinq subsistaient au commencement de 1643, époque de sa mort.

D'après acte authentique passé par-devant le lieutenant

civil Antoine Ferrand, le 10 juin 1643, voici la liste de ces derniers : Joseph, Madeleine, Geneviève, Louis, et *une petite non baptisée*, qui n'est autre, nous le verrons, qu'Armande.

Marie Hervé, veuve de Joseph Béjart, ne joua jamais la comédie, mais elle ne se sépara pas de ses enfants, qui firent leur carrière au théâtre, et, jusqu'à la fin de son existence, on la trouve toujours auprès d'eux.

Joseph Béjart fils, né vers la fin de 1616, fut l'un des fondateurs de l'Illustre Théâtre et le compagnon assidu de Molière; de 1643, cependant, époque de la mort de son père, au 13 août 1645, il ne figure point sur la liste des comédiens, mais il rentra dans la troupe quand elle partit pour la province, et lui demeura fidèle jusqu'au jour de son décès. Son acte d'inhumation, communiqué par Jal, porte que le « lundy 26 mai 1659 fut fait le convoi de Joseph Beygar, comédien, pris sur le quay de l'Escholle et porté en carrosse à Saint-Paul ».

Madeleine Béjart, baptisée à l'église Saint-Paul le 8 janvier 1618, entra en 1643 à l'Illustre Théâtre; mais elle avait commencé beaucoup plus tôt sa carrière de comédienne : à dix-huit ans, elle était émancipée; à dix-neuf, en 1637, elle faisait les beaux jours du Languedoc et de la Provence, et devenait, dans cette dernière contrée, la maîtresse d'Esprit de Raimond, comte de Modène, chambellan des affaires de Monseigneur, frère unique du roi, qui la rendit bientôt mère de deux filles, insinue-t-on : l'une, Armande (la femme de Molière), et l'autre, qui fut baptisée le 11 juillet 1638 à l'église Saint-Eustache, sous le nom de Françoise. Les biographes s'accordent à penser que c'est par amour pour Madeleine Béjart que Molière se fit acteur, et, de fait,

elle possédait toutes les séductions : « Madeleine, écrit M. Arsène Houssaye, une des premières, sinon la première, prit la vraie figure de la comédienne, parce qu'elle avait la beauté, la grâce, la hardiesse, l'intelligence, qui font les dominatrices; parce qu'elle avait surtout cet emportement, ce diable au corps, ce *chien,* pour dire le mot d'aujourd'hui, parce qu'elle avait été à l'école des passions, qui est encore une meilleure école que le Conservatoire. » Reine et soubrette à la fois, cette excellente actrice, qui remplissait avec un égal talent le rôle de Dorine dans *Tartuffe* et de Jocaste dans *la Thébaïde,* mourut à cinquante-quatre ans, le 17 février 1672, dans sa maison, vis-à-vis du Palais-Royal, et fut enterrée à l'église Saint-Paul, suivant ses dernières volontés.

Geneviève, baptisée aussi à l'église Saint-Paul, le 2 juillet 1624, n'avait pas vingt ans quand elle débuta sur l'Illustre Théâtre; c'était la plus délicieuse créature qu'on pût voir, et nous empruntons encore à M. Arsène Houssaye l'image qu'il en trace, d'après un pastel original : « L'œil est amoureux et noyé, la narine palpite, la bouche sourit. C'est une vraie femme touchée par la passion... une de ces blondes rayonnantes qui illuminent leur chemin comme les comètes... On peut juger, lisons-nous chez le même auteur, que Geneviève Béjart était une de ces nonchalantes natures qui vont où va le vent. Son esprit n'emportait pas son cœur vers les vanités de la comédie. Il semble, au contraire, que son cœur entraînait son esprit. Ç'a été une femme amoureuse, sinon une femme galante. On la voit passer de l'un à l'autre, de celui-ci à celui-là, de l'amant au mari, du mari à l'amant. »

Quant à ses mérites de comédienne, ils furent très mé-

diocres, pour ne point dire nuls. Geneviève plaisait dans les rôles de soubrettes, non parce qu'elle les remplissait à souhait, mais parce qu'elle était jolie. Peut-être est-ce la raison qui l'empêcha de conquérir par le travail un talent dont ses succès n'avaient que faire. Le théâtre, où elle n'était connue que sous le nom de Marie Hervé, demeura d'ailleurs la moindre de ses préoccupations.

Mariée, en premières noces, à Léonard de Loménie, de la famille des secrétaires d'État (27 novembre 1664), elle ne tarda pas à devenir veuve et épousa par la suite Jean-Baptiste Aubry, paveur ordinaire du roi et poète tragique à ses heures, — un singulier accouplement! Ces secondes noces eurent lieu le 19 décembre 1672. Deux ans et demi plus tard, le 3 juillet 1675, Geneviève mourait, et, le lendemain 4, elle était inhumée au cimetière Saint-Sulpice.

Louis Béjart, baptisé à Saint-Méry le 4 décembre 1630, avait treize ans à la mort de son père; il entra donc le dernier dans la troupe de Molière, où il acquit de la réputation dans les rôles de pères, de seconds valets et de confidents tragiques. Sa retraite date de la clôture de Pâques 1670. « Le sieur Béjart le cadet, dit Lagrange, par délibération de toute la troupe, a été mis à la pension de 1,000 livres et est sorti de la troupe. Cette pension a été la première établie à l'exemple de celle qu'on donne aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne. Le contrat en a été passé par-devant Me Levasseur, notaire, rue Saint-Honoré, près la barrière des Sergents, le XVIe avril 1670. » Huit années plus tard, le 29 septembre 1678, il succombait à une douloureuse maladie, dans la quarante-huitième année de son âge.

A la biographie de Louis Béjart se rattachent deux souvenirs intéressants. D'Allainval raconte que le comédien

demeura estropié d'une blessure qu'il reçut au pied en séparant deux de ses amis qui se battaient sur la place du Palais-Royal. « Molière, ajoute-t-il, qui, peu de temps après, donna son *Avare,* chargea *son beau-frère* du rôle de La Flèche, de qui Harpagon dit, par allusion: *Je ne me plais point à voir ce chien de boiteux-là.* Comme Béjart faisait beaucoup de plaisir, on boita aussitôt sur tous les théâtres de province, non seulement dans les rôles de La Flèche, où cela devenait nécessaire, mais indifféremment dans tous ceux que Béjart remplissait à Paris. »

Autre anecdote. Molière venait de faire supprimer par Louis XIV le privilège qu'avait la maison du roi d'entrer gratis à la comédie. Les gentilshommes qui la composaient, blessés dans leur vanité, se portèrent en masse au théâtre, tuèrent plusieurs gagistes, et se disposaient à infliger le même sort aux acteurs, quand un homme à barbe blanche se présenta tout à coup devant eux, et d'une voix suppliante : « Messieurs, s'écria-t-il, épargnez, s'il vous plaît, un vieillard de soixante-quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre! » Ce vieillard, c'était le jeune Béjart, grimé pour son rôle et dont la présence d'esprit sauva ses camarades. Reconnu par les mutins, il fut applaudi, et toute cette grande colère finit par un éclat de rire.

Nous arrivons au cinquième enfant, à cette petite non baptisée à la mort de Béjart père, et qui n'est autre, nous le répétons, qu'Armande, femme de Molière.

Aucune naissance n'a été plus discutée que celle d'Armande Béjart. Nous ne parlons pas de la misérable calomnie à laquelle Montfleury père donna un corps en accusant le grand poète d'avoir épousé sa propre fille. L'allégation, dont le roi fit d'ailleurs bonne justice, était aussi insoute-

nable qu'elle était odieuse, puisque Molière avait connu Madeleine Béjart sept années seulement après la naissance d'Armande. Mais, depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours, et cela malgré la lumière faite sur la question par des érudits, les biographes se sont partagés en deux camps : ceux qui prétendent qu'Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth, notre héroïne, est fille de Madeleine, et ceux qui affirment qu'elle est sa sœur cadette.

Grimarest, au temps passé, puis Voltaire par la suite, étaient des premiers; l'abbé d'Allainval comptait parmi les seconds, ainsi que la Boudin, auteur présumée des mémoires de la *fameuse comédienne.*

M. Arsène Houssaye, de nos jours, repoussant les découvertes, très probantes cependant, de Beffera, se range du côté de Grimarest. Eud. Soulié, au contraire, chercheur infatigable, apporte des témoignages et actes authentiques qui donnent raison à d'Allainval.

Pour notre part, nous tenons à le déclarer tout de suite, estimant excellentes les preuves fournies par Beffera et Eud. Soulié, nous avons la conviction intime qu'Armande est sœur, et non pas fille, de Madeleine.

En effet, qu'allèguent nos adversaires ? Madeleine Béjart ayant eu une fille de ses amours avec le comte de Modène, cette fille serait nécessairement Armande. Malheureusement, cette enfant s'appelait Françoise, et, suivant l'acte que nous citons plus haut, elle fut baptisée le 11 juillet 1638, cinq années avant la naissance d'Armande. Qu'imagine-t-on alors, dans l'impossibilité de soutenir une pareille thèse? Que Madeleine eut deux filles du comte de Modène : l'une Françoise, et l'autre précisément la femme de Molière, *dont on n'aurait pas trouvé l'acte de naissance?*

On conçoit ce qu'a de fragile et d'illusoire un jugement qui s'appuie sur deux suppositions.

La seconde assertion se base, au contraire, sur des pièces ou papiers publics, et c'est pour cela que nous l'avons adoptée sans hésitation.

L'acte de mariage de Molière avec Armande Béjart, inscrit sur les registres de Saint-Germain l'Auxerrois, à la date du lundi 20 février 1662 et publié par Beffera, porte ce qui suit :

Jean-Baptiste Poquelin, fils du sieur Jean Poquelin et de feu Marie Cresé, d'une part, et Armande-Grésinde Béjard, fille de feue Joseph Béjard et de Marie Hervé, d'autre part, tous deux de cette paroisse, vis-à-vis le Palais Royal, fiancés et mariés tout ensemble, par permission de M. de Comtes, doyen de Notre-Dame et grand vicaire de Monseigneur le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, en présence du dit Jean Poquelin, père du marié, et de André Boudet, beau-frère du marié; de ladite Marie Hervé, *mère* de la mariée; Louis Béjard et Madeleine Béjard, *frère* et *sœur* de ladite mariée.

Nous savons, par conséquent, qu'Armande Béjart avait pour père et mère Joseph Béjart et Marie Hervé; pour frère et sœur Louis et Madeleine Béjart. Reste à être fixé sur la date précise de sa naissance, et c'est Eud. Soulié qui se chargera de compléter sous ce rapport les renseignements de Beffera :

« Le dernier enfant de l'huissier ou procureur Joseph Béjard et de Marie Hervé, écrit-il dans ses *Recherches sur Molière et sur sa famille,* est cette « petite non baptisée » qui figure à la suite de ses quatre frères et sœurs dans l'acte de comparution devant le lieutenant civil Ferrand.

« L'extrait de baptême de cette fille a, jusqu'à présent, échappé à toutes les recherches; mais on ne doit plus dou-

ter désormais que ce ne soit la même qu'Armande-Grésinde-Claire-Élisabeth Béjard, désignée dans le contrat de mariage de Molière comme fille de feu Joseph Béjard et de Marie Hervé, âgée en 1662 de vingt ans ou environ. Si cette dernière fille était née après la mort de son père, elle serait, très probablement, indiquée dans l'acte émanant du lieutenant civil comme enfant posthume; mais sa naissance dut précéder de bien peu le décès de Joseph Béjard, et c'est sans doute cette circonstance qui, contre l'usage, fit retarder son baptême.

« Armande Béjard est donc née au commencement de 1643 ou à la fin de l'année 1642, et elle *était bien sœur, et non fille, de Madeleine Béjard,* malgré ce qu'en ont dit Grimarest et tous ceux qui, d'après lui, ont donné gain de cause à la tradition, même en présence de l'acte de mariage du 20 février 1662. »

Jugeant impossible de constituer l'état civil d'Armande d'une façon plus logique que ne l'ont fait les auteurs précités, nous abordons notre biographie sans discuter davantage.

Le grand événement de l'adolescence d'Armande est l'amour de Molière. Élevée sous les yeux du poète, dont elle reçut les premières leçons, la sœur de Madeleine éveilla dans l'esprit de son maître une tendre sollicitude qui prit bientôt le caractère d'une violente passion.

A quel moment le philosophe s'aperçut-il de la métamorphose? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'assez imprudent pour briguer la main d'une fille plus jeune que lui de vingt années, il eut assez de tact pour se gagner ses sympathies et s'assurer sa confiance. *L'École des maris,* que Molière fit jouer le 24 juin 1661, c'est-à-dire huit

mois avant son mariage, nous révèle le secret de sa conduite :

ARISTE, *à Sganarelle* (Acte I, scène II).

. . . . Je tiens sans cesse
Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse,
Reprendre ses défauts avec grande douceur,
Et du nom de vertu ne point lui faire peur.
Mes soins pour Léonor (Armande) ont suivi ces maximes :
Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes;
A ses jeunes désirs j'ai toujours consenti,
Et je ne m'en suis point, grâce au ciel, repenti.
. . . .
Je sais bien que nos ans ne se rapportent guère,
Et je laisse à son choix liberté tout entière.
Si quatre mille écus de rente bien venants,
Une grande tendresse et des soins complaisants
Peuvent, à son avis, pour un tel mariage
Réparer entre nous l'inégalité d'âge,
Elle peut m'épouser, sinon choisir ailleurs.
Je consens que sans moi ses destins soient meilleurs;
Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée
Que si, contre son gré, sa main m'était donnée.

Molière ne se méprenait point sur le résultat de semblables procédés; gagnée par son désintéressement et sa bonté généreuse, Armande ne fit aucune opposition à devenir sa femme. Peut-être, d'ailleurs, était-elle désireuse d'échapper à la tutelle de sa sœur aînée et de porter un nom célèbre au théâtre. Quoi qu'il en soit, il n'y eut d'autre obstacle à l'accomplissement de cet hymen que la jalousie de Madeleine. Durant les premiers mois les fiancés lui cachèrent leurs projets afin d'éviter sa colère, mais la Béjart était clairvoyante et surprit bientôt leur secret. Alors elle entra dans des emportements furieux, menaçant de perdre tout le monde si le mariage s'accomplissait. Molière, étourdi par la tempête, y résista maladroitement. Mais Armande, en femme coquette et volontaire, trouva le moyen de la con-

jurer. Un beau matin elle s'enfuit chez le poète et déclara qu'elle ne quitterait son appartement que pour l'épouser : « L'éclaircissement, écrit Grimarest, causa un vacarme terrible.... Néanmoins il n'y avait point de remède, et la raison fit entendre à la Béjart que le plus grand bonheur qui pût arriver à Armande était d'avoir épousé Molière, qui perdit par ce mariage tout l'agrément que son mérite et sa fortune pouvaient lui procurer, s'il avait été assez philosophe pour se passer d'une femme. »

La dernière réflexion de Grimarest est d'une entière justesse, et nous verrons par la suite qu'une folie satisfaite devint pour Molière la cause morale de continuels chagrins, la cause physique de sa mort ! Quelle était donc la vertu magique de cette jeune comédienne à laquelle le grand homme sacrifia son indépendance, son bonheur et sa vie ?

« Armande avait les yeux petits, mais pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir. Elle avait la bouche grande, mais on y voyait les grâces qu'on ne voit pas aux autres bouches ; cette bouche inspirait des désirs et était la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. Sa taille n'était pas grande, mais aisée et bien prise. Elle affectait de la nonchalance dans son parler et dans ses actions, mais elle avait grâce à tout cela, et ses manières engageantes avaient je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. Pour de l'esprit, elle en montrait du plus fin et du plus délicat ; sa conversation était sérieuse, mais charmante. Capricieuse autant que personne au monde, j'en demeure d'accord ; mais tout sied aux belles, on souffre tout des belles. »

Ce portrait est de Molière, et nous n'y avons rien changé. Le mari amoureux de sa femme l'a peinte ainsi

sous les traits de Lucile dans *le Bourgeois gentilhomme,* où il s'est donné le plaisir de la faire critiquer par Covielle afin de fournir à Cléonte l'occasion de la défendre. Il est facile, au reste, de suivre les rôles d'après le dialogue que nous avons transcrit mot pour mot. Molière y tourne en compliment toutes les critiques de Covielle, une seule le trouve sans réplique : « Elle est capricieuse autant que personne au monde ! » Et c'est précisément ce caractère fantasque qui fut la source des premiers déplaisirs du poète.

Il faut bien l'avouer aussi, la contrainte où se trouvait sans cesse Armande vis-à-vis d'un mari trop âgé pour lui inspirer de l'amour, et dont elle était incapable de comprendre le génie, aigrissait sa nature et motivait ses bizarreries ou ses froideurs. Les attentions et les tendresses de Molière la gênaient, elle ne se souciait plus de son nom, maintenant qu'elle le portait, et ne participait ni aux succès ni aux peines de l'écrivain. Le pauvre philosophe ne négligeait rien cependant pour lui plaire. Les moindres désirs de sa femme étaient des ordres ; il contentait chacune de ses fantaisies et prévenait ses plus petits caprices. Tout fut inutile. Prodigue et fastueuse, Mlle Molière se donna en spectacle par la magnificence de sa mise ; futile et légère, elle attira chez elle une foule de jeunes seigneurs et de désœuvrés qui lui firent la cour et l'amusèrent de leurs sornettes

« Molière alors, dit Grimarest, s'imagina que toute la ville en voulait à son épouse. Elle négligea de l'en désabuser ; au contraire, les soins extraordinaires qu'elle prenait de sa parure, à ce qu'il lui semblait pour tout autre que pour lui, qui ne demandait point tant d'arrangement, ne firent qu'augmenter ses soupçons et sa jalousie.... Aussi, après

avoir essuyé beaucoup de froideurs et de discussions domestiques, il fit son possible pour se renfermer dans son travail et dans ses amis, sans se mettre en peine de la conduite de sa femme. »

Grimarest se trompe dans sa conclusion. Molière éprouva une cruelle douleur de la conduite d'Armande. Réfugié d'abord dans sa maison d'Auteuil, où il espérait échapper par le travail à ses déceptions, il fut ramené à Paris par la jalousie et un besoin impérieux de surveiller Armande. Dès lors il ne cessa d'adresser à sa femme des prières ou des reproches, tantôt la suppliant de renoncer à ses façons galantes, tantôt la menaçant d'user de son droit d'époux en la faisant enfermer. Mlle Molière fut incorrigible, elle opposa une obstination hautaine à la volonté de son mari, lui fit des scènes violentes, rendit en un mot son intérieur tellement intolérable que l'époux découragé finit par accepter une séparation amiable, mettant pour seule condition qu'Armande ne quitterait pas la maison.

De même que sa naissance, la conduite de Mlle Molière demeure l'objet d'interminables débats. Jadis il était de mode de la condamner, et, la tradition aidant, on en vint à la noircir outre mesure. De nos jours un courant contraire s'est établi et une campagne de réhabilitation s'est ouverte, qui a eu pour principaux champions : George Sand, dans la préface de son *Molière;* Ed. Thierry, dans son introduction au *Registre de Lagrange;* Bazin, dans ses notes sur la vie de Molière, et enfin M. Auguste Vitu, auquel nous devons un article très savant, paru dans *le Gaulois* du 24 mai 1879, en attendant le volume que prépare l'éminent critique.

Notre avis est qu'il y a exagération de part et d'autre, et que la cause d'Armande Béjart a trouvé des avocats plutôt

que des juges. Cependant, comme en ces sortes de matières il est délicat de se former une opinion, et qu'en tout cas on ne doit avancer que les faits dont on possède les preuves, nous portons à la décharge de M[lle] Molière les arguments posés par Bazin, et auxquels nous renvoyons le lecteur, empêché que nous sommes de lui soumettre toutes les pièces du dossier dans une brochure de trente-deux pages.

Quant à la question d'alibi, victorieusement plaidée par M. Vitu, il serait souverainement injuste de ne point l'analyser en quelques mots. La mémoire d'Armande est assez attaquable pour ne pas la priver du bien qu'on peut en dire.

Le livre publié sous le titre *la Fameuse Comédienne*, quinze ans après la mort de Molière, et dont la Boudin semble être l'auteur, affirme qu'Armande fut d'abord la maîtresse de l'abbé de Richelieu, et que, par suite d'une convention honteuse entre eux, elle en recevait quatre pistoles par jour, *sans ses habits et ses régals*. « Cela dura quelques mois sans trouble, continue l'ouvrage anonyme; mais Molière ayant fait *la Princesse d'Élide,* où la Molière joua la princesse, elle y parut avec tant d'éclat qu'il eut tout lieu de se repentir de l'avoir exposée au milieu de cette jeunesse brillante : car à peine fut-elle à Chambord, où le roi donnait ce divertissement à toute la cour, qu'elle devint folle du comte de Guiche, et le comte de Lauzun éperdument amoureux d'elle. Ce dernier n'épargna rien pour se satisfaire; mais la Molière, qui était entêtée de son héros, ne voulut entendre à aucune proposition.... Le comte de Lauzun ne perdit pas l'espérance.... il connaissait le comte de Guiche pour un homme qui comptait pour une mauvaise fortune le bonheur d'être aimé des dames.... Il ne se trompa point,

car la Molière, irritée des froideurs du comte de Guiche, se jeta entre les bras du comte de Lauzun.... L'abbé de Richelieu, qui avait été averti, la faisait épier avec soin. Il trouva moyen de lui surprendre une lettre qu'elle écrivait au comte de Guiche, dans le temps de leur intrigue.... L'abbé de Richelieu, enragé de trouver tant de tendresse dans cette lettre, ne s'amusa point aux reproches, qui ne servent jamais de rien.... Il résolut de la laisser, ce qu'il fit, après avoir fait apercevoir à Molière que le grand soin qu'il avait de plaire au public l'empêchait d'examiner la conduite de sa femme, et que, pendant qu'il travaillait pour tout le monde, tout le monde travaillait pour lui. »

Tel est l'acte d'accusation ; voici la réfutation de M. Vitu, basée sur l'alibi, le meilleur des arguments :

« On joua *la Princesse d'Élide* à Versailles le 6 mai 1664, et la troupe de Molière fut appelée pour la première fois à Chambord le 17 avril 1669. Veut-on maintenant admettre que l'auteur de *la Fameuse Comédienne* se soit trompé de lieu et qu'il ait écrit Versailles pour Chambord ? Molière et Armande se marièrent le 20 février 1662, et leur premier enfant, le filleul de Louis XIV et de Madame, naquit le 19 janvier 1664. Armande n'était donc relevée de couche que depuis six semaines environ lorsque la troupe du Palais-Royal fut mandée à Versailles pour y jouer *la Princesse d'Élide*.... Quand donc la liaison prétendue d'Armande avec l'abbé de Richelieu aurait-elle commencé ? On laissera bien à l'accouchée six semaines de repos : nous voilà donc au 1er mars. Retenons cette date, puisque le pamphlet place les amours d'Armande avec l'abbé de Richelieu à l'époque qui précède immédiatement la première représentation de *la Princesse d'Élide*. Cela durait

sans trouble, nous dit-on ; mais Armande paraît devant toute la cour, et voilà qu'Armande devient folle du comte de Guiche, tandis que le comte de Lauzun devient fou d'elle. L'abbé de Richelieu, enragé, trouva le moyen de surprendre un billet qu'elle écrivait au comte de Guiche, et il abandonna l'infidèle après avoir, par un dernier trait de délicatesse, averti Molière que sa femme le trompait.

« Voilà des détails précis et minutieux. Il ne leur manque qu'une chose essentielle, d'être vrais, et une autre chose plus nécessaire encore, d'avoir été possibles. Car ni l'abbé de Richelieu ni le comte de Guiche n'assistaient aux fêtes de Versailles au mois de mai 1664. »

L'alibi ainsi posé, M. Auguste Vitu le prouve en établissant, l'histoire en main, qu'au mois de mai 1664 l'abbé de Richelieu était en Allemagne et le comte de Guiche en Pologne.

Pour le premier, parti en mars 1664, il mourut à Venise le 9 janvier 1665, sans être revenu en France, et ne pouvait, par conséquent, disputer Mlle Molière, dans le courant de l'année 1664, ni au comte de Guiche ni au comte de Lauzun.

Pour le second, homme à bonnes fortunes en dépit du pamphlet, et qui dut à son amour pour Madame Henriette d'Angleterre la longue série de ses disgrâces, il avait jugé prudent, en 1663, de s'exiler en Pologne, et, les gazettes annonçant son entrée solennelle à Varsovie le 2 mai 1664, il lui devenait impossible de se trouver à Versailles, où les fêtes, commencées le 7 mai, se terminèrent le 13 du même mois.

« Ainsi, s'écrie victorieusement M. Vitu, des trois personnages mis en scène par le libelle, à propos de *la Prin-*

cesse d'Élide, en voilà deux qui se trouvent hors de cause pour absence dûment constatée, ce qui nous dispenserait à la rigueur de nous occuper du troisième. »

Poursuivant son argumentation et précisant les faits, M. Vitu expose maintenant que, dût-on lire Fontainebleau au lieu de Chambord ou Versailles, et placer les prétendues intrigues de Mlle Molière dans cette dernière ville, où *la Princesse d'Élide* fut jouée une seconde fois le 21 juillet 1664, l'accusation ne serait guère plus soutenable. Richelieu, en effet, était absent comme il a été clairement démontré; Lauzun, probablement, n'assistait pas davantage à la fête. Quant au comte de Guiche, qui était présent, il se trouvait dans une situation d'esprit à rendre absolument invraisemblables des intrigues avec une comédienne. Plus amoureux que jamais d'Henriette d'Angleterre et profondément désespéré, il fut contraint, à cette même époque, de remettre entre les mains de Louis XIV les lettres et le portrait de Madame. De plus, il dut se battre en duel avec de Vardes, qui l'avait trahi, et les préoccupations de ce combat n'étaient point minimes, si l'on réfléchit que de Vardes passait pour le gentilhomme le plus redoutable de la cour de France.

« Telles furent, pour le comte de Guiche, conclut l'écrivain, les plaisirs du court séjour de Fontainebleau dans l'été de 1664... A quelque temps de là, n'évitant un nouvel exil que par un départ volontaire, il prit du service en Hollande, et n'obtint la permission de revenir à Paris qu'en 1671, après la mort funeste de Madame. On sait qu'il mourut, peu de temps après le fameux passage du Rhin, le 29 novembre 1673, âgé de trente-cinq ans, à Kreuznach, dans le Palatinat, de chagrin autant que de fatigue. »

Contre la partie de son plaidoyer que M. Vitu appuie sur des dates il n'y a rien à objecter; les chiffres ont leur logique inexorable, et Mlle Molière ne saurait être coupable des intrigues qu'on lui prête durant les représentations de *la Princesse d'Élide*.

Maintenant, et en exceptant l'abbé de Richelieu, qui, parti pour l'Allemagne au commencement de 1664 et mort à Venise le 9 janvier 1665, ne peut, de toute impossibilité, avoir été l'amant d'Armande, affirmera-t-on de la même sorte que Mlle Molière n'ait pas été la maîtresse du comte de Guiche et du comte de Lauzun? La chose ne saurait s'admettre aux représentations de *la Princesse d'Élide*. Nous en sommes persuadé avec M. Vitu, et les racontars de *la Fameuse Comédienne* sont mensongers sur ce point. Mais quelle preuve opposer à cette hypothèse que, les relations de Mlle Molière avec Guiche et Lauzun ayant réellement existé, la Boudin ou l'auteur quelconque du libelle les ait ensuite arrangées à sa guise, choisissant son temps et son décor suivant son bon plaisir ou celui de son lecteur? Les chroniques scandaleuses n'agissent pas autrement, et, ne l'oublions pas, les mémoires de *la Fameuse Comédienne* sont une sorte de chronique commandée et payée par Fraus Rottemberg, libraire à Francfort, qui avait la spécialité de ces ouvrages à sensation. Cela, encore une fois, est une simple hypothèse, appuyée pourtant sur la tradition qui prête pour amants à Mlle Molière au moins les comtes de Guiche et de Lauzun.

Le premier, nous dit M. Vitu, était trop occupé de sa passion pour Henriette d'Angleterre, et le second fut trop épris des charmes de Mme de Monaco pour songer à une comédienne. A ces arguments nous objecterons que nos

grands seigneurs n'y regardaient pas d'aussi près, et que chiffonner en passant la cornette d'une fille de théâtre était peccadille assez indifférente pour que leur conscience d'amoureux ne s'en embarrassât point.

De l'examen impartial et approfondi du ménage de Molière il ressort clairement que, si Armande fut calomniée dans son temps, elle est aujourd'hui trop défendue, ce qui d'ailleurs a toujours lieu pour les réhabilitations posthumes. Mlle Molière fut despote, coquette, vaniteuse et légère; Mlle Molière eut des intrigues, peu importe avec qui. La vérité est que l'époux en fut à ce point assuré qu'il dut s'effacer d'abord, puis rompre avec une femme dont la conduite le mettait au désespoir. Ce qui demeure non moins prouvé, c'est que plus tard, quand à sa prière ses amis lui eurent ménagé un rapprochement avec Armande, la résolution qu'il prit d'éloigner les rivaux en accomplissant ses devoirs d'époux lui fit cesser l'usage du lait pour se mettre à une nourriture tonique dont l'abus irrita sa poitrine, redoubla sa toux et abrégea ses jours. Le fait est certifié par Grimarest lui-même, qui se montre cependant d'une indulgence extrême envers Mlle Molière.

Dans quelle proportion Armande Béjart fut-elle coupable? La question est brûlante, et nul ne saurait la résoudre. Les chagrins domestiques qui assaillirent continuellement Molière, ses larmes et ses déboires, sont là, en tout cas, pour condamner sa femme.

Sur ce dernier point, tous les biographes ont un avis semblable. Rapportant une conversation que le poète philosophe eut un jour avec Rohaut et Mignard, ses amis : « Ne me plaignez-vous pas, lui fait dire Grimarest, d'être d'une profession et dans une situation si opposées aux sen-

timents et à l'humeur que j'ai présentement? J'aime la vie tranquille, et la mienne est agitée par une infinité de détails communs et turbulents, sur lesquels je n'avais pas compté dans les commencements, et auxquels il faut que je me donne tout entier malgré moi. Avec toutes les précautions dont un homme peut être capable, je n'ai pas laissé de tomber dans le désordre où tous ceux qui se marient sans réflexion sont accoutumés de tomber. Oui, mon cher monsieur Rohaut, je suis le plus malheureux de tous les hommes, et je n'ai que ce que je mérite. Je n'ai pas pensé que j'étais trop austère pour une société domestique. »

Et Molière, accentuant ses griefs contre Armande dans le cours de l'entretien, poursuit en ces termes : « Ma femme me laisse impitoyablement dans mes pensées, et, occupée seulement du désir de plaire, en général, comme toutes les femmes, sans avoir de dessein particulier, elle rit de ma faiblesse. Encore si je pouvais jouir de mes amis aussi souvent que je le souhaiterais pour m'étourdir sur mes chagrins et sur mon inquiétude ! Mais vos occupations indispensables et les miennes m'ôtent cette satisfaction. »

La Boudin, de son côté, insiste sur la douloureuse situation de l'époux, et nous ne croyons pas être blâmé pour avoir emprunté à son ouvrage un passage absolument inattaquable en ce qu'il est la peinture fidèle des sentiments de Molière à cette époque.

La scène se passe à Auteuil, sous les frais ombrages auxquels le grand écrivain allait demander le repos de l'esprit et l'oubli de ses chagrins.

Molière, disent les *Mémoires,* qui avait écouté son ami

Chapelle avec assez de tranquillité, lui répondit : « Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour même. Si ma patience m'a appris qu'on pouvait fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il est impossible de l'éviter... Comme elle était encore fort jeune quand je l'épousai, je me crus un peu moins malheureux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements; aussi le mariage ne ralentit point mes empressements; mais je lui trouvai tant d'indifférence que je commençai à m'apercevoir que toute ma précaution avait été inutile, et que ce qu'elle sentait pour moi était bien éloigné de ce que j'aurais souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même ce reproche sur une délicatesse qui me semblait ridicule dans un mari, et j'attribuai à son humeur ce qui était un effet de son peu de tendresse pour moi; mais je n'eus que trop de moyens de m'apercevoir de mon erreur... Cependant mes bontés ne l'ont point changée. Je me suis donc déterminé de vivre avec elle comme si elle n'était pas ma femme; mais si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi ! Ma passion est venue à tel point qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts; et, quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être une même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus dans la disposition de la plaindre que de la blâmer... Toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur : mon idée en est si fort occupée que je ne sais rien en son absence qui me puisse divertir. Quand je la vois, une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne saurait dire, m'ôtent l'usage de la réflexion.

Je n'ai plus d'yeux pour ses défauts; il m'en reste seulement pour tout ce qu'elle a d'aimable... »

Molière adorait sa femme : on en juge non seulement par la conversation qui précède, mais encore d'après le témoignage de ses contemporains. Hardi dans ses ouvrages et toujours prêt à fustiger le vice ou le ridicule, sans se soucier des représailles, il se montrait avec Armande faible et désarmé, s'irritant à chaque nouveau dédain de sa femme, puis regrettant ses emportements et mettant à se rapprocher d'elle la persistance jalouse des vieux maris. « Molière, écrit Voltaire, tout philosophe qu'il était d'ailleurs, essuya dans son domestique les dégoûts, les amertumes et quelquefois les ridicules qu'il avait si souvent joués sur le théâtre : tant il est vrai que les hommes qui sont au-dessus des autres par les talents s'en rapprochent toujours par les faiblesses. »

Quelques écrivains, pour excuser Armande, ont prétendu que Molière, de son côté, avait des torts, qu'il continua de subir, après son mariage, l'influence despotique de Madeleine Béjart; qu'en tout cas, il n'eut le courage de chasser ni de sa maison ni de son cœur la de Brie, avec laquelle il avait entretenu des intrigues amoureuses. Sur ce dernier point Grimarest se charge de nous édifier. La de Brie était certes une bonne fille, mais elle n'avait rien pour captiver ni retenir un amant.

« Est-ce par la vertu, la beauté ou l'esprit, disait quelqu'un à Molière au temps de ses relations avec elle, que cette comédienne vous a séduit ? Vous savez que La Barre et Florimont sont de ses amis, qu'elle n'est point belle, que c'est un vrai squelette, et qu'elle n'a pas le sens commun. — Je sais tout cela, Monsieur, répondit Molière, mais je suis

accoutumé à ses défauts; il faudrait que je prisse trop sur moi pour m'accommoder aux imperfections d'une autre; je n'en ai ni le temps ni la patience. »

« Peut-être, conclut Grimarest, qu'une autre n'aurait pas voulu de pareils attachements. Il traitait l'engagement avec négligence, et ses assiduités n'étaient pas trop fatigantes pour une femme; en huit jours une petite conversation, c'en était assez pour lui. »

Mais que servent ces détails d'alcôve ? Molière eut des fantaisies, des caprices passagers; il n'éprouva jamais qu'un amour sérieux, un amour qui survécut à l'offense, et auquel il revint toujours, en dépit de ses serments et de ses belles résolutions. C'est ainsi qu'Armande Béjart lui donna les trois enfants dont nous sommes amené à dire un mot en passant.

Le premier, qui se nommait Louis, naquit le 19 janvier 1664 et fut baptisé le jeudi 28 février. C'était le filleul de Louis XIV et d'Henriette d'Angleterre, qui se firent représenter par le duc de Créquy et la maréchale du Plessy. Louis Molière mourut l'année même de sa naissance, et fut enterré à Saint-Germain l'Auxerrois, le 11 novembre 1664.

Le second enfant de Molière fut une fille, elle eut pour parrain le comte de Modène, pour marraine Madeleine Béjart, sa tante, et fut baptisée le 4 août 1665. Esprit-Madeleine Molière survécut seule à son père. Enlevée dans la suite par le sieur de Montalant, qui l'épousa, elle alla demeurer avec lui à Argenteuil, où elle s'éteignit le 23 mai 1723 sans postérité.

Enfin le troisième enfant, qui dut le jour à la dernière réconciliation d'Armande et de son mari, naquit le 15 septembre 1672 et mourut le 11 octobre suivant, un peu moins d'un mois après sa naissance. Il avait nom Pierre-Jean-

Baptiste-Armand, et était filleul de Boileau Puimorin, frère de Despréaux, et de Mlle Mignard, fille du peintre célèbre.

Quatre mois après la perte de ce fils, et dix-huit mois après s'être réconcilié avec sa femme, le grand Molière succombait (17 février 1673).

Mlle Molière se montra, dans les premiers temps de son veuvage, à la hauteur de ses devoirs. L'archevêque de Paris, Harlay de Champvalon, s'opposait à ce que l'illustre comédien fût enterré chrétiennement. Armande lui adressa une requête dans laquelle, après avoir exposé les instances de son mari pour recevoir les sacrements et le refus obstiné des prêtres Lenfant et Lechat de se déranger, elle concluait :

Ce considéré, Monseigneur, et attendu que dessus, et que ledit défunt a demandé, auparavant que de mourir, un prêtre pour estre confessé, qu'il est mort dans le sentiment d'un bon chrestien, ainsy qu'il a été témoigné en présence de deux dames religieuses, demeurant en la même maison, d'un gentilhomme nommé M. Couthon, entre les bras de qui il est mort, et de plusieurs autres personnes, et que M. Bernard, prestre habitué en l'Eglise Saint-Germain, lui a administré les Sacrements, à Pasques dernier, il vous plaise, de grâce spéciale, accorder à ladite suppliante que son dit feu mary soit inhumé et enterré dans ladite église Saint-Eustache, sa paroisse, dans les voyes ordinaires et accoutumées, et ladite suppliante continuera les prières à Dieu pour votre prospérité et santé.

Comme cette éloquente supplique restait sans réponse, Mlle Molière alla trouver le roi à Versailles, et, s'étant jetée à ses pieds, elle le conjura de mettre un terme aux résistances de l'archevêque; puis, sur l'hésitation de Louis XIV, elle ne craignit pas de s'écrier, dans un élan de franchise impétueuse, que, si son mari était criminel, ses crimes avaient été autorisés par Sa Majesté!

On n'ignore pas le résultat de la démarche. Le roi

donna, pour la forme, un ordre d'inhumation, que Champvalon n'exécuta qu'à moitié :

Nous avons permis au sieur curé de Saint-Eustache, disent les registres de l'Archevêché à ce propos, de donner la sépulture ecclésiastique au corps du deffunct Molière, dans le cimetière de la paroisse, à condition, néanmoins, que ce sera sans aucune pompe, et avecq deux prestres seullement et hors des heures du jour, et qu'il ne se fera aucun service solennel pour luy, ny dans la dite paroisse Saint-Eustache, ny ailleurs, mesme dans aucune églize des réguliers, et que nostre présente permission sera sans préjudice aux règles du rituel de nostre églize que nous voulons estre observées selon leur forme et teneur.

Ainsi, le curé de Saint-Eustache ayant défense d'assister au convoi, deux prêtres seuls accompagnèrent le corps, qui ne fut pas même présenté à l'église, et qu'on transporta de nuit au cimetière Saint-Joseph le mardi 21 février 1673.

Ici se placent deux traits qui font honneur à Armande Béjart, et que nous n'aurions garde de passer sous silence.

Au moment des funérailles, raconte Voltaire, « la populace, qui ne connaissait dans Molière que le comédien, et qui ignorait qu'il avait été un excellent auteur, un philosophe, un grand homme en son genre, s'attroupa à la porte de la maison ». La veuve, pour changer les intentions évidemment hostiles de cette foule, eut l'heureuse inspiration de lui jeter par la fenêtre une centaine de pistoles en l'invitant, avec des termes si touchants, de prier pour son mari « que ces misérables, qui auraient sans savoir pourquoi troublé l'enterrement, accompagnèrent le corps avec respect ».

Quant au second trait, je ne puis que le donner sous l'autorité de Titon du Tillet, qui le rapporte avec une admiration un peu exagérée. « La veuve de Molière, raconte-t-il,

fit porter une grande tombe de pierre qu'on plaça au milieu du cimetière Saint-Joseph, où on la voit encore (1732). Cette pierre est fendue par le milieu, ce qui fut occasionné par une action très belle et très remarquable de cette demoiselle. Deux ou trois ans après la mort de Molière, il y eut un hiver très froid. Elle fit voiturer cent voies de bois dans ledit cimetière, lequel bois fut brûlé sur la tombe de son mari pour chauffer tous les pauvres de son quartier : la grande chaleur du feu ouvrit cette pierre en deux. Voilà ce que j'ai appris, il y a environ vingt ans, d'un ancien chapelain de Saint-Joseph, qui me dit avoir assisté à l'enterrement de Molière. »

Tels sont les actes, malheureusement peu nombreux, dont nous pouvons louer Armande Béjart; à côté abondent les sujets de blâme. Il est incontestable, par exemple, que la veuve de Molière ne regretta pas longtemps son mari; que, treize jours après la mort de ce dernier, elle remontait sur les planches, et que, peu curieuse de la gloire du grand homme, elle se dessaisit de ses manuscrits ou fragments de pièces entre les mains du comédien Lagrange.

Nous n'avons pas à consigner l'aventure du président Lescot, qui, trompé par la Ledoux sur l'identité de sa maîtresse, crut posséder Mlle Molière alors qu'il jouissait des faveurs d'une certaine La Tourelle. C'est une affaire qui se dénoua devant les tribunaux, sur la juste plainte de Mlle Molière, et dans laquelle notre biographie n'a pas à intervenir. Ce qu'il importe de dire, c'est qu'Armande ne se corrigea pas de sa coquetterie après la mort de son époux, et que la tradition lui prête pour dernier amant un sieur du Boulay, qui obtint ses bonnes grâces en lui

promettant de lui donner son nom. D'après la même tradition, qui, avouons-le, prend son origine dans les mémoires de la Boudin, c'est à un mauvais sentiment que Mlle Molière aurait obéi en se remariant. Une de ses camarades, la demoiselle Guyot, entretenait depuis longtemps des relations avec Guérin-d'Estriché, comédien de sa troupe : elle résolut de le lui enlever, le poursuivit de ses assiduités, et l'encouragea de telle sorte que celui-ci, désireux peut-être de succéder au grand Molière, l'épousa le 31 mai 1677.

Quant à notre actrice, elle s'attira par cette sotte équipée des risées et des quolibets dont le quatrain suivant est un échantillon :

> Les grâces et les ris règnent sur son visage,
> Elle a l'air tout charmant et l'esprit tout de feu;
> Elle avait un mari d'esprit qu'elle aimait peu,
> Elle en prend un de chair qu'elle aime davantage.

De ce dernier mariage, Armande eut un fils qui mourut en 1708; elle avait sans cesse tenu sa fille, Madeleine Molière, éloignée de la maison, de peur qu'en grandissant auprès d'elle l'enfant ne vieillît la mère. On a conservé à ce sujet un mot piquant de Madeleine. Chapelle lui ayant demandé un jour quel âge elle avait : « Quinze ans et demi, répondit-elle bien bas, mais n'en dites rien à ma mère ! »

Nous ne savons trop si la Béjart fut heureuse avec Guérin. En tout cas, celui-ci prétendit être maître chez lui et surveilla sa femme, ce qui lui réussit à merveille, car, tous les écrivains l'affirment, depuis son second mariage Armande mena une conduite exemplaire.

Après vingt-trois ans de ménage, Mlle Guérin mourut le

30 novembre 1700, comme le constate son acte de décès, inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Sulpice :

Le 2 décembre 1700, a été fait le convoi, service et enterrement de Damoiselle Armande, Grézinde, Claire, Elisabeth Béjart, femme de M. François, Isaac Guérin, officier du roi, âgée de cinquante-cinq ans, décédée le dernier jour de novembre de la présente année, dans sa maison, rue de Touraine. Et ont assisté audit convoi, service et enterrement, Nicolas Guérin, fils de ladite défunte, et M. Jacques Raisin, officier du roi et ami de ladite défunte, qui ont signé.

Nous nous sommes trop étendu sur l'examen de la femme pour qu'il nous soit loisible de beaucoup parler de la comédienne. Ce dernier côté d'Armande Béjart est d'ailleurs moins intéressant que le premier.

Cependant l'artiste ne manquait point de talent; on dit même qu'elle s'acquittait assez bien des seconds rôles tragiques. Mais c'est surtout dans la comédie qu'il faut la chercher; elle y était piquante, naturelle, et nuançait d'une façon intelligente et fine tous les personnages qui lui étaient confiés. Nous savons déjà qu'elle joua la princesse d'Élide et Psyché; ajoutons à son répertoire les rôles de Célimène dans *le Misanthrope*, d'Elvire dans *Tartuffe*, de Lucile dans *le Bourgeois gentilhomme*, d'Angélique dans *le Malade imaginaire*, et de Léonor dans *l'Homme à bonnes fortunes*. Mlle Molière avait, en outre, une voix sympathique, et chantait avec une égale facilité le français et l'italien. Elle parlait même cette dernière langue assez correctement pour que Champmeslé lui confiât un rôle tout en italien dans sa comédie *le Parisien*, représentée le 7 février 1682.

Mais, de tous les moyens qu'Armande imaginait pour s'attirer les faveurs du public, il n'en fut aucun qu'elle

caressât avec plus d'amour que la toilette et les ajustements. Sans autre souci du rôle qu'elle représentait, il lui fallait de brillants atours! Cette manie même de se faire belle, en dépit de la raison, lui attira plus d'une fois les justes remontrances de son mari.

Molière, assez aveuglément épris de sa femme pour lui pardonner ses caprices et lui passer toutes ses fantaisies, ne badinait pas quand il s'agissait de théâtre.

Un soir, c'était à la première de *Tartuffe,* comme Armande se parait d'une robe magnifique qu'elle avait commandée en secret et dont elle espérait merveille : « Qu'est ceci, fit le maître, qui se présenta inopinément, et que signifie cet ajustement? Ne savez-vous pas que vous êtes incommodée dans la pièce? Vous voilà éveillée et ornée comme pour aller à une fête! » Et Mlle Molière essayant de répliquer : « Allons, déshabillez-vous sans tarder, et prenez un habit convenable à la situation où vous devez être. » La pauvre actrice supplia, puis elle menaça de ne point jouer : peine inutile! il fallut obéir! Qui sait si la même fermeté n'eût pas mieux servi l'époux dans son ménage que les prières et les concessions où nous rougissons d'avoir vu s'abaisser le philosophe?

Pour en rester à Mlle Molière, elle sut se gagner bon nombre d'admirateurs, et Loret figure des premiers parmi eux. Plusieurs fois il chanta ses louanges dans sa gazette rimée, d'où nous détachons ce sixain flatteur :

Pour vous peindre, belle Molière,
Il faudrait qu'un dieu jeune et beau
Guidât les traits de mon pinceau.
C'est une grâce singulière

Qui brille en ce jeu doux et fin,
C'est un esprit..... C'est vous enfin!

Visé fit l'éloge d'Armande dans son *Mercure galant* de février 1682, et nous trouvons, dans *les Entretiens galants,* ouvrage paru chez Barbin en 1681, le passage suivant :

..... Si Mlle Molière retouche quelquefois à ses cheveux, si elle raccommode ses nœuds et ses pierreries, ses petites façons cachent une satire judicieuse et naturelle. Elle entre par là dans le ridicule des femmes qu'elle veut jouer, mais enfin, avec tous ses avantages, elle ne plairait pas tant, si sa voix était moins touchante. Elle en est si persuadée elle-même que l'on voit bien qu'elle prend autant de divers tons qu'elle a de rôles différents; et quoique la comédie soit un spectacle, j'ai toujours cru qu'au théâtre, comme ailleurs, les gens délicats préfèrent souvent le plaisir d'entendre à celui de voir.

N'omettons point de dire, pour compléter la carrière dramatique d'Armande Béjart, qu'après la mort du maître, Lulli, qui n'attendait qu'une occasion favorable pour s'emparer de la salle du Palais-Royal, s'y établit sans scrupule. La veuve de Molière réclama contre cette usurpation, mais ce fut en vain; il fallut céder la place et aller s'installer sur le théâtre construit par Sourdeac en face de la rue Guénégaud, où la troupe donna ses représentations jusqu'au mois d'avril 1689.

Mlle Molière, devenue Mlle Guérin, fut comprise dans la réunion de 1680 avec les demoiselles de Champmeslé, Guyot, de Brie, Beauval, Raisin, etc..., et prit sa retraite le 14 octobre 1694 avec une pension de 1,000 livres.

Il ne faut pas que le blâme infligé à la veuve de Molière,

au sujet de son second mariage, rejaillisse sur Guérin de façon à nous rendre injustes envers lui.

C'était, au dire des contemporains, un homme plein d'honneur, de probité, et telle fut l'estime que lui portaient ses camarades qu'au soir où il eut une attaque d'apoplexie (25 juillet 1717) les comédiens refusèrent de continuer la représentation commencée et préférèrent rendre l'argent.

Au point de vue du théâtre, Guérin avait une certaine valeur. Réussissant d'une manière toute spéciale les rôles à manteau et les confidents tragiques, il concourut au succès d'un grand nombre de pièces nouvelles et s'acquit de la réputation dans les personnages de Chrysante, du *Flatteur;* de Valère, du *Distrait;* de l'Intendant, du *Double Veuvage;* de Rutile, de Manlius, etc... « On sait également, écrit un biographe, qu'il jouait avec un art et en même temps un naturel admirables les rôles de l'Avare, du Grondeur, de M. Guillaume (avocat Patelin); de Chrysale, des *Femmes savantes;* et, dans la tragédie, les grands confidents, tels que Théramène, Arbate et Narcisse. Son talent pour les récits fut longtemps célèbre; on se souvint longtemps aussi d'une habitude qu'il avait prise dans celui de Théramène.

« Les acteurs tragiques portaient alors une large perruque à trois marteaux. Or toutes les fois que Guérin arrivait à ce vers :

J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils!

il ne manquait pas de rejeter régulièrement derrière lui un de ces trois marteaux. »

Né à Paris, en l'année 1636, Isaac-François Guérin, sieur d'Estriché, fit d'abord partie d'une troupe de cam-

pagne, ainsi que la plupart des acteurs de son temps. En 1672 il débutait au Marais, passait en 1673 au théâtre Guénégaud, et était compris dans la réunion de 1680.

A dater de cette dernière époque, le comédien resta trente-sept ans au théâtre, ce qui constitue pour lui une carrière dramatique d'un demi-siècle à peu près. Encore ne songeait-il pas à se retirer, soit qu'il eût besoin des applaudissements du public, soit qu'il redoutât la monotonie de la vie privée, et certainement il fût mort sur les planches, sans l'attaque d'apoplexie dont nous parlions tout à l'heure, et qui le surprit dans les coulisses à l'instant où il allait entrer en scène.

Cependant Guérin se rétablit vite, mais un embarras qui lui survint à la langue provoqua sa retraite. Peut-être il eût pu jouer encore, si l'on s'en rapporte au témoignage de Lemazurier : « Il paraît, dit cet auteur, que les médecins trouvèrent moyen de détourner la paralysie sur un autre organe, puisqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 28 janvier 1728, dans la quatre-vingt-douzième année de son âge il conservait un esprit très sain et une mémoire admirable. En juin 1723, le roi lui avait accordé une pension de trois cents livres sur sa cassette; et il est très probable, quoique nous n'ayons pu en avoir la certitude, qu'il eut la pension ordinaire de mille livres ; il l'avait du moins plus que doublement méritée. »

Le second mari d'Armande n'était, par conséquent, ni un homme sans mérite ni un comédien sans talent. Mais que fut cette médiocre personnalité en comparaison de Molière, et comment la Béjart, en un jour de caprice, arracha-t-elle de ses propres mains la glorieuse auréole qu'un

grand homme lui avait mise au front? Insouciante du génie, elle-même signa sa déchéance, et, renonçant de son plein gré au nom illustre de Molière, elle accepta de paraître devant la postérité sous celui de la Guérin!

C. G.



Imp. Jouaust.



Jouaust Ed. Imp. A Salmon

RAYMOND POISSON
1633 1690



RAYMOND POISSON

De même que Fiorilli et Dominique personnifiaient Scaramouche et Arlequin sur la scène italienne, ainsi Poisson devint synonyme de Crispin sur la scène française. Quoique plusieurs écrivains, en effet, aient affirmé que l'emploi de Crispin fut bien antérieur à Poisson parmi nous, et que cet acteur ne fit qu'en composer le costume, il est prouvé qu'il est également le créateur du rôle, emprunté maintenant non plus au théâtre italien, mais au théâtre espagnol.

Michaud, qui veut à toute force que les Crispins aient été introduits par un autre sur notre scène nationale, en donne pour preuve que la comédie de *Crispin musicien* s'est jouée bien avant les débuts de Poisson. Mais Michaud commet là une erreur qu'il eût facilement évitée en consultant les dates : *Crispin musicien,* comédie en cinq actes, en vers, de Hauteroche, fut représenté pour la première fois à l'hôtel de Bourgogne au mois de juillet 1674, et Poisson faisait partie de la troupe depuis 1651. Le

document authentique qui mentionne cette date ajoute même que la pièce eut quarante représentations de suite, quoique dans la plus mauvaise saison pour le théâtre.

La vérité est que Raymond Poisson fonda l'emploi de Crispin en 1654, et la discussion ne peut s'établir que sur le titre de la pièce où il parut. Certains mémoires indiquent *l'Écolier de Salamanque, ou les Généreux Ennemis,* tragi-comédie de Scarron. Mais ils ignorent qu'au lieu d'une seule pièce il y en a deux : l'une, *l'Écolier de Salamanque,* tragi-comédie en cinq actes, en vers, de Scarron; l'autre, *les Généreux Ennemis,* comédie en cinq actes, en prose, de l'abbé de Boisrobert, qui avait indignement volé à son confrère et l'idée et l'arrangement de sa pièce.

Maintenant, comme *le Bachelier de Salamanque* a été représenté sur le théâtre du Marais et *les Généreux Ennemis* à l'hôtel de Bourgogne, où jouait Poisson, il y a tout lieu de croire que c'est dans cette dernière comédie que figura d'abord notre acteur. Cela, d'ailleurs, ne modifie en rien notre opinion, puisque l'abbé de Boisrobert, en rusé compère, hâta de telle sorte les répétitions de sa pièce que le plagiat précéda de quelques mois l'apparition de l'original (1654).

Reste le costume, dont bien certainement Poisson fut le père, et qui nous est parvenu tel que l'imagina ce comédien. Il en prit le modèle, écrit-on, sur les déserteurs espagnols qu'il eut occasion de rencontrer dans le midi de la France, au temps de ses tournées théâtrales, et, en vérité, le travestissement noir du Crispin avec son chapeau bas, sa large collerette et ses] manchettes de dentelle, son justaucorps à courte basque, son petit manteau et ses jarretières à boucle de cuivre, était bien celui de cette sorte d'individus,

qui, réfugiés alors dans notre pays, se mettaient au service des gens riches pour y vivre à leur aise et leur prêter, à l'occasion, le secours de leur poigne. Sans vouloir nier absolument cette assertion, il est certain qu'à l'époque où Poisson faisait partie d'une troupe de province, les Crispins n'étaient point encore introduits au théâtre, et que, par conséquent, il ne pouvait en combiner l'habillement. Disons, pour être juste, que, vers 1654, Scarron, Boisrobert, Thomas Corneille, etc., ayant emprunté le personnage à la scène espagnole, il fallait un valet du cru, et qu'alors Poisson mit ses souvenirs au service de ces auteurs pour leur fournir le costume obligé. Encore y introduisit-il un complément tout parisien : les longue et larges bottes que portaient à cette époque nos domestiques pour ne point se crotter dans les rues mal pavées de la capitale. Quelques écrivains, et d'Allainval en tête, ont prétendu que Poisson les avait imaginées pour cacher l'insuffisance de ses mollets. Mais, s'il en était ainsi, le comédien les eût adoptées dans ses autres rôles. Au reste, il est prouvé que l'usage des bottes au théâtre existait bien antérieurement à lui.

Maintenant que nous avons présenté Poisson-Crispin au lecteur, nous allons fournir quelques renseignements sur cet excellent comique, le premier d'une famille qui a illustré le théâtre français pendant plus d'un siècle.

Raymond Poisson, autrement dit Poisson l'Ancien, était fils d'un mathématicien plus savant que riche, qui habitait dans le voisinage du Palais le cinquième étage d'une maison de pauvre apparence. Il se livra d'abord à l'étude de la chirurgie, et nous trouvons intéressant, à ce propos, de cueillir dans le jardin poétique du comédien-auteur un

fragment d'épître à M. le vicomte ***, où le spirituel Poisson fait allusion à son premier état et à la position peu fortunée de son père :

...Je reviens à mon histoire.
Nous fûmes donc, sans page ni laquais,
Chez mon père, auprès du Palais,
Qui logeait au cinquième étage;
Ne pouvant monter davantage
(Car sa chambre était un grenier),
Nous entrâmes, moi le premier,
Pour prendre la meilleure chaise,
Croyant vous y mettre à votre aise :
Mais mes soins furent superflus,
Le temps s'était assis dessus,
Et, comme à tout perdre il travaille,
Il en avait usé la paille.
Cependant je vous y saignai,
Et je crois que je vous tirai,
Dans une petite terrine
Qui tenait environ chopine,
Trois palettes de sang d'agneau;
Le corail n'était pas plus beau.
J'en avais quelque conscience,
Mais c'était de mon ordonnance;
Je n'en voulus pas tirer moins.
Pourtant, par mes ignorans soins,
En huit jours l'affaire en fut faite :
Je vis votre santé parfaite,
Et tout le mal alla si bien
Que Monsieur..... n'en vit rien.

Sans doute la chirurgie alla mal ou fut peu dans les goûts de l'artiste, car nous voyons Raymond Poisson abandonner la lancette après la mort de son père, et entrer au service du duc de Créquy, gouverneur de Paris et premier gentilhomme de la Chambre. Là n'était pas non plus la réalisation de ses rêves : une irrésistible vocation le poussait vers le théâtre, et si ardente se fit bientôt sa passion que, pour la satisfaire, il se sauva de chez son pro-

tecteur, et courut s'engager dans une troupe de comédiens ambulants.

Tous les hasards et toutes les tribulations d'une existence d'aventure l'attendaient dans sa nouvelle carrière. Poisson s'y soumit pourtant avec joie, et peut-être se fût-il contenté de la province toute sa vie si Louis XIV, qui eut occasion de le voir dans je ne sais quelle ville, ne se fût montré tellement ravi de ses talents qu'il l'agréa sur le champ parmi ses comédiens et le fit venir à Paris, où son premier soin fut de le réconcilier avec le duc de Créquy.

Poisson, il faut le remarquer, n'avait pas fait un long stage parmi les acteurs ambulants : né en 1633, admis à l'hôtel de Bourgogne en 1651, il avait dix-huit ans seulement à cette dernière époque. Depuis il ne quitta pas le théâtre. Lorsque les troupes du Marais, de l'hôtel de Bourgogne et du Palais-Royal, furent réunies en une seule (1680), il fut désigné pour en faire partie, et, devenu acteur de la Comédie française, il continua d'y figurer jusqu'en février 1685, moment où il prit sa retraite après trente-quatre ans d'exercice. Poisson ne devait point profiter longtemps d'un repos si bien mérité. Le 9 mai 1690, il succombait sur la paroisse Saint-Sauveur, où son corps fut inhumé.

Louis XIV ressentit un véritable chagrin de la mort du comédien. Comme à quelques jours de là, raconte Lemazurier, on parlait de Poisson au lever du roi : « C'est une perte, dit le monarque, il était excellent acteur! — Oui, reprit Boileau, pour faire un D. Japhet : il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron. » Cette brusque réplique déplut fort à Louis XIV, qui estimait Poisson et portait, comme on sait, quelque intérêt à la veuve de Scarron. Racine, témoin de cette étourderie de son ami,

en fut affligé et lui dit en sortant : « Je ne puis donc paraître avec vous à la cour, si vous êtes toujours si imprudent ! — J'en suis honteux, répondit Boileau, mais quel est l'homme à qui il n'échappe pas une sottise? »

Non seulement la critique de Boileau était maladroite et impertinente envers la mémoire de l'acteur, mais elle était encore injuste. Poisson plaisait autant au public qu'au monarque, et, si l'on considère que le naturel, la verve et l'originalité furent les premières qualités de ce comédien, on s'explique la grande réputation dont il jouit durant sa vie et qui entoura longtemps son nom après sa mort.

Ouvrez les chroniques ou les ouvrages de l'époque, vous y verrez que Poisson avait tant de succès au théâtre que ses camarades et ses successeurs s'imaginèrent de le copier et de lui prendre même ses défauts, afin de s'attirer par ce moyen les bonnes grâces du spectateur. « Il parlait bref, dit d'Allainval, et, comme il n'avait pas de gras de jambes, il imagina de jouer en bottines : de là tous les Crispins bredouillèrent et se bottèrent. Je m'étonne qu'ils ne poussèrent pas l'extravagance jusqu'à s'agrandir la bouche, parce que Poisson l'avait énorme. »

Ce n'est pas tout, constate Lemazurier, le public s'était si bien habitué à ce défaut de bredouiller qu'il le vit avec plaisir passer de Raymond Poisson à son fils Paul et à son petit-fils François-Arnould, qui se succédèrent dans son emploi.

Dans l'éloge que je fais de Raymond, je ne vais pas jusqu'à prétendre qu'il faille considérer ce comédien comme une de nos gloires théâtrales. Son jeu, qui n'était ni fin ni distingué, avait le mauvais ton de nos farces de tréteaux. C'est la faute d'une époque dont Poisson, acteur de transi-

tion, conservait les défauts, et nous ne saurions l'en rendre responsable. Ce qui est évident, c'est que la vivacité de sa réplique ou de ses saillies, la façon burlesque avec laquelle il débitait les grosses plaisanteries de ses rôles, lui gagnèrent les suffrages de la cour et de la ville, et que, parmi les grands seigneurs qui le goûtaient le plus, figura au premier rang le grave Colbert.

Et serait-il le seul, n'est-ce pas un titre suffisant à l'attention de la postérité que celui d'avoir créé un personnage, de s'être identifié avec un type jusque-là inconnu, de lui avoir donné un corps, un caractère? Crispin, ce valet fanfaron, bourru et vantard, Espagnol par la jactance et Gaulois par l'esprit, s'est véritablement incarné dans Poisson, qui en a transmis l'original à ses successeurs. Il faut convenir aussi que son physique le prédestinait à l'emploi : une taille élevée, de larges épaules, un cou épais, une face ronde et joviale; enfin une bouche assez grande pour loger toutes les énormités de son grotesque répertoire! Ajoutons que, dans les scènes où un rire franc et sonore venait le dilater encore, cet orifice prenait des proportions fantastiques. C'est pour cela, nous apprend d'Allainval, que dans la petite comédie intitulée *le Deuil* on fit dire à l'acteur :

Je vous réponds, Monsieur, d'une bouche assez large.

Montfleury ne manqua pas non plus de faire allusion à cette amusante particularité dans *la Femme juge et partie*. Poisson-Bernadille s'étant écrié :

Pour mon visage, il a, sans être trop farouche,
Quelque chose de grand.

Gusman de répliquer :

Oui, Monsieur, c'est la bouche.

On a dit et répété que Raymond Poisson fatiguait ses protecteurs de ses suppliques, cela est parfaitement exact. Mais quelques écrivains ont ajouté que ces morceaux rimés témoignent d'aussi peu de talent que de dignité : la seconde assertion est erronée. — Le lecteur jugera au contraire, d'après les échantillons suivants, que Poisson maniait le vers avec autant d'originalité que d'esprit naturel.

Il devait jouer dans *la Mère coquette* de Quinault, dont la première représentation eut lieu en octobre 1665, et il n'avait pas de costume. Rien de plus simple que de s'en épargner les frais en le faisant payer à l'un de ses protecteurs! Ce fut sur le duc de Créquy qu'il jeta son dévolu, et voici quelques passages de sa requête :

. . . .
J'y joue un marquis, et je gage
De faire rire comme il faut.
C'est un marquis de conséquence,
Obligé de faire dépense
Pour soutenir sa qualité.
Mais, s'il manque un peu d'industrie,
Il faudra, malgré sa fierté,
Qu'il s'habille à la friperie.
Vous, des ducs le plus magnifique,
Et le plus généreux aussi,
Je voudrais bien pouvoir ici
Faire votre panégyrique.
Je n'irais point chercher vos illustres aïeux,
Qu'on place dans l'histoire au rang des demi-dieux.
Je trouve assez en vous de quoi me satisfaire :
Toutes vos actions passent sans contredit.....
Ma foi, je ne sais comment faire
Pour vous demander un habit.

Colbert recherchait Poisson, dont l'entrain l'amusait; il le prit même en telle affection qu'il le combla de ses bontés et accepta d'être parrain de l'un de ses enfants. De là l'opiniâtreté du comédien à le poursuivre de ses vers inté-

ressés. C'était un déluge de placets à fatiguer le ministre le plus débonnaire. Un jour que l'artiste solliciteur se présentait devant lui armé de ses éternels compliments : « Vous n'êtes faits, vous autres, s'écria Colbert impatienté, que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. — Monseigneur, reprit Poisson, qui ne se laissait jamais démonter, je vous assure que celui-ci ne vous fera pas mal à la tête; il n'y a rien qui approche de la louange. » Et il commença d'une voix sonore :

Ce grand ministre de la paix,
Colbert, que la France révère,
Dont le nom ne mourra jamais.....

« Assez, assez, interrompit le ministre, vous voyez bien que c'est toujours la même chose! — Pardon, Monseigneur, encore un mot, s'il vous plaît. » Et, prenant tout à coup un ton badin, il continua :

Eh bien, tenez, c'est mon compère.

Fier d'un honneur si peu commun,
Est-on surpris si je m'étonne
Que, de deux mille emplois qu'il donne,
Mon fils n'en puisse obtenir un?

La chute parut si ingénieuse à Colbert qu'il en rit de bon cœur et accorda sur-le-champ une place à son filleul.

Poisson, qui tournait fort bien le compliment, à l'encontre de l'opinion précitée, ne se marchandait pas la satire à lui-même, quand l'occasion se présentait. J'en donne pour exemple son épître dédicatoire à Franchin, auquel il offrit sa pièce *le Poète basque*.

« Je vous dirais bien, écrit-il, que la grande réussite et l'empressement des libraires..... méritaient un nom aussi fameux que le vôtre; mais je ne saurais mentir, elle a eu

un destin tout contraire. La vérité est que je croyais faire une pièce admirable; que je vous l'avais destinée avant que d'en avoir fait un vers, et que je ne puis encore m'empêcher de l'enrichir de votre nom. Excusez, je vous en prie, et mon audace et mon obstination, et ne vous en chagrinez pas davantage..... Quoique je ne sois qu'une cinquième partie d'auteur, j'ai plus d'amis libraires qu'un auteur tout entier. Ils sont tous infatués de ce que je fais; ils me disent sans cesse que mes pièces ne se peuvent payer, et je vois bien qu'ils ont raison, car personne n'en achète; et, si eux et moi n'en faisions des présents, nul n'en aurait que nous. Ce n'est pas faute qu'ils ne crient de toute leur tête quand je suis à leur boutique : « J'ai les comédies de M. Poisson, « Messieurs, voyez ici »; et c'est là que la joie secrète d'un petit auteur de rien ne se peut exprimer. J'avoue aussi qu'entendre son nom éclater dans le Palais, par la bouche d'un libraire, est quelque chose de bien glorieux. J'ai, grâce à mon génie, reçu cet honneur et goûté la joie de me voir imprimé; mais je crois que celle de se voir vendre est tout autre; et c'est celle-là que je n'ai pas encore sentie, quoique j'aie exprès été quatre ans de suite fort souvent au Palais. Je me souviens pourtant qu'un matin je pensai bien avoir entière satisfaction là-dessus : il ne s'en fallut presque rien. Un honnête homme voulut donner trois sols du *Baron de la Crasse,* et le libraire, en me montrant, lui dit : « Tenez, voilà l'auteur, qui sait bien que je ne puis « les donner à moins de cinq; la reliure m'en coûte deux. » Dès aussitôt, cet homme, quoique mal vêtu, ne manqua ni de civilité ni d'esprit. Il m'aborda, me traita d'illustre et d'admirable; me dit qu'il avait mille fois remarqué dans mes ouvrages le plus beau génie du monde; enfin il m'ac-

cabla de tant de louanges que je ne pus m'empêcher de lui faire présent de la pièce qu'il voulait acheter... »

Il est impossible de se moquer plus agréablement de ses propres œuvres, et nous avons dit, quand il s'agit de Baron, combien ce dernier était loin de cette modestie de bon aloi. Mais, si nous rendons à notre artiste la justice qu'il mérite, il ne faut pas fermer les yeux sur ses défauts, et nous devons à la vérité de confesser que souvent ses épîtres témoignent d'un caractère peu digne. J'insisterai sur une seule, non que je veuille en critiquer la forme comme j'en condamnerai le fond; elle est au contraire amusante en ce que Poisson s'y exprime avec une liberté de langage assez étrange vis-à-vis d'un roi. Mais à ses côtés curieux elle joindra le double avantage de mettre en lumière un fait demeuré obscur jusqu'ici, et de corriger une erreur accréditée chez les anciens biographes, relativement à une prétendue pension que Louis XIV aurait octroyée au comédien.

Voici, à ce propos, comment s'exprime Lemazurier, auquel nous empruntons notre citation : « Les stances suivantes que Poisson adressa au roi furent récompensées d'une pension de 400 livres; elles prouvent qu'il en faisait une de 1,000 livres à la veuve de l'acteur Bellerose, *nous n'avons pu découvrir pour quelle raison.* » Bien entendu, je pratique de nombreuses coupures dans le morceau que la *Galerie du Théâtre-Français* donne tout au long :

A ceux qui se mêlent d'écrire
On dit que vous donnez de quoi;
Cependant je m'en mêle, Sire,
Et vous ne pensez pas à moi.
Me ferez-vous passer pour buse?
Souvent les enfants de ma muse
Par d'heureux cas fortuits vous ont désennuyé.

Ah! Sire, que votre suffrage
De ma veine tremblante eût enflé le courage
Si vous ne m'eussiez oublié!

. . . .

Oui, Sire, donner tous les ans
Mille francs à la Bellerose,
C'est trop pour moi, j'ai six enfants;
Grand Roi, donnez-en quelque chose.
Je ne sais pas comment ma main
Mit mon nom sur ce parchemin;
Je ne pourrai jamais plus chèrement écrire :
Mille livres par an! J'avais perdu l'esprit.
Ah! n'était que mes vers vous ont diverti, Sire,
Je souhaiterais bien n'avoir jamais écrit.

Quand je mis la main à la plume
Pour griffonner ces maudits traits,
La Bellerose avait un rhume
Qu'elle avait fait venir exprès.
Qui l'aurait cru, Sire, je signe
Sur la bonne foi de sa mine,
Qui dans sept ou huit jours promettait son trépas :
C'était ma flatteuse espérance;
Mais, Sire, elle et le rhume étaient d'intelligence :
La traîtresse n'en mourut pas.

. . . .

Pourtant, si vous vouliez, Grand Roi,
Comme elle n'est point ma parente,
Que sa vie ou sa mort me fut indifférente,
Vous n'auriez qu'à payer pour moi.
Je n'attendrais plus d'heure en heure
Celle où j'aspire qu'elle meure;
Vous changeriez mon triste sort :
Oui, triste, je le puis bien dire,
Car si je n'espère en vous, Sire,
Je n'espérerai qu'en la mort.

En dépit de quelques phrases triviales, de plusieurs expressions communes, les stances de Poisson méritaient d'être citées, à cause de leur naturel et du piquant de leurs saillies. Il est fâcheux que l'esprit dont elles sont animées soit loin de correspondre à l'innocent badinage de la forme. Je ne parle point du goût douteux des plaisanteries sur le trépas de la pauvre Bellerose, qui reviennent à tout mo-

ment. Mais cette répugnance de la part du comédien à s'acquitter d'une obligation est d'autant plus coupable que la dette était parfaitement régulière et qu'il l'avait consentie dans son propre intérêt.

Un arrêt du Conseil, conservé aux Archives nationales, nous servira à l'établir en même temps qu'il répondra à la question laissée pendante par Lemazurier.

Nicole Gassot, mariée en secondes noces au comédien Bellerose, jouait comme lui sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et se retira en 1660 par suite d'un arrangement passé avec Poisson, arrangement qui stipulait que cette actrice abandonnerait son emploi avec tous profits et avantages à la femme de son camarade, moyennant quoi les Poisson lui serviraient une rente viagère de 1,000 francs. Quant aux conséquences de la supplique rimée dont nous venons de transcrire différents passages, elles ne furent nullement une pension de 400 livres accordée à Raymond Poisson par Louis XIV, mais bien une réduction de 400 livres sur la rente viagère de 1,000 francs souscrite librement par le comédien au profit de Nicole Gassot, femme de Bellerose.

Voici la pièce *in extenso :*

1670 — 28 juillet.

Arrêt du Conseil, réduisant à 600 livres la pension faite par Raymond Poisson à Nicole Gassot, femme de Pierre le Messier, dit Bellerose.

Le Roy, s'étant fait représenter le contrat passé le 30 avril 1660 entre Nicole Gassot, femme de Pierre le Messier, dit Bellerose, ci-devant comédienne de la troupe royale de l'hôtel de Bourgogne, d'une part, et Raymond Poisson, aussi comédien de ladite troupe, d'autre part, par lequel contrat ladite Gassot, autorisée de son mari, a cédé la place qu'elle occupait dans ladite troupe à Victoire Guérin, femme dudit Poisson, pour en jouir aux gages, appointe-

mens, droits et profits accoutumés, moyennant la somme de mil livres de pension viagère que lesdits Poisson et sa femme ont promis solidairement de payer par chacun an à ladite Gassot de Bellerose. Et d'autant que les appointemens donnés par Sa Majesté aux comédiens de la troupe royale sont destinés pour leur subsistance personnelle et leur donner les moyens de suivre Sa Majesté dans tous les lieux où ils sont commandés, pour rendre les services auxquels ils sont obligés, et qu'il n'a pas été loisible à ladite Bellerose, en quittant le service, d'exiger dudit Poisson la pension de mil livres, ni à lui de la stipuler sans la permission de Sa Majesté ; que d'ailleurs, étant excessive, elle ôterait audit Poisson les moyens de subsister ; à quoi Sa Majesté désirant pourvoir : Le Roy, étant en son Conseil, sans s'arrêter au contrat passé entre ladite Gassot de Bellerose et ledit Poisson, le 30 avril 1660, que Sa Majesté a déclaré nul et résolu, sans restitution, néanmoins, des arrérages reçus par ladite Bellerose ou qui lui sont dus ou échus jusqu'au dernier décembre dernier, a ordonné et ordonne que ladite pension viagère de mil livres sera et demeurera réduite et modérée à la somme de 600 livres par chacun an, qui sera payée et continuée par ledit Poisson à ladite Bellerose, pendant sa vie, de quartier en quartier, par forme d'alimens, à commencer du premier janvier dernier.

Du 28 juillet 1670.

Signé : Séguier, Colbert.

Ainsi, contrairement à l'opinion de Lemazurier, les 400 francs que gagna annuellement Poisson ne sortirent point de la cassette de Louis XIV ; ce fut la pauvre Bellerose qui fit tous les frais de la libéralité royale, et le comédien, peu scrupuleux observateur de ses engagements, eut l'indélicatesse d'accepter les clauses d'un jugement injuste qui frustra sa camarade d'une grosse somme de 4,000 livres. En effet, M[lle] Bellerose, n'étant morte qu'en 1680, dut subir pendant dix années la notable réduction de sa pension.

Je quitte l'homme, que je tenais à présenter en toute sincérité, pour revenir à l'écrivain, qui a bien sa valeur. Poisson fut dans ses ouvrages ce qu'il était dans le monde et sur la scène : un esprit agréable, facile, pétillant de bons mots,

mais un esprit trivial et grossier, qui personnifiait bien, je le répète, le théâtre d'une époque où l'acteur comique était doublé d'un bouffon de parade; aussi les plaisanteries de ses pièces sont-elles, la plupart du temps, de mauvais goût, et, si j'en reproduis une, c'est uniquement pour donner au lecteur la mesure de toutes les autres.

Nous assistons à la représentation des *Femmes coquettes*. — Madame vient de sortir, et deux pipeurs l'ont suivie pour lui voir prendre un lavement, car madame va ce soir dans le monde, et elle a imaginé ce remède, qui lui éclaircira le teint. Alors Crispin de s'écrier :

> La courante à présent ne se danse pas mal,
> Si chaque dame porte un lavement au bal.

Il paraît qu'à cette aimable facétie le public faisait éclater sa belle humeur. Aujourd'hui elle serait moins favorablement accueillie. Réjouissons-nous-en; mais, jugeant l'auteur selon le goût de l'époque, ne soyons pas étonnés si ses pièces eurent une certaine vogue au XVIIe siècle, si quelques-unes, et notamment *le Baron de la Crasse* et *l'Après-souper des auberges,* demeurèrent longtemps au répertoire, si enfin l'ensemble de son théâtre, réuni en 2 volumes in-12, eut les honneurs de la réimpression (1687-1743).

Il ne m'est point venu à la pensée d'analyser l'œuvre dramatique de Raymond Poisson. Cependant j'ai cru intéressant de nommer au moins les différentes pièces, et j'en donne ici la liste, avec la date des premières représentations et quelques renseignements succincts.

Ces comédies sont au nombre de dix ; les voici par ordre chronologique :

1° *Lubin, ou le Sot vangé* (sic), comédie en un acte et en vers de huit syllabes, donnée à l'hôtel de Bourgogne, — février 1661.

2° *Le Baron de la Crasse* (souvent repris au théâtre), comédie en un acte en vers, dédiée au duc de Créquy et représentée à l'hôtel de Bourgogne en juin 1662. Poisson y avait intercalé une petite pièce en vers de huit syllabes intitulée *Zigzag*.

3° *Le Fou de qualité, ou le Fou raisonnable,* que la *Bibliothèque des Théâtres*, trompée par le double titre, a le tort de séparer en deux pièces, alors qu'il n'en existe qu'une seule. Comédie en un acte, en vers, donnée en 1664 et dédiée par l'auteur à L'Angély, fou de Louis XIV.

4° *L'Après-souper des auberges,* comédie en un acte, en vers, représentée à l'hôtel de Bourgogne en 1665, et dédiée au prince de Rohan. Ce n'est, dit le *Dictionnaire des Théâtres,* qu'une conversation dénuée de toute action. On l'a reprise cependant de temps en temps.

5° *Le Poète basque,* comédie en un acte, en vers, donnée au commencement de juin 1668 et dans laquelle est enchâssée la petite pièce de *la Ménagère amoureuse,* également en vers. Poisson, nous l'avons vu, avait dédié l'œuvre à Franchin, conseiller au parlement de Toulouse.

6° *Les Faux Moscovites,* comédie en un acte, en vers, représentée au mois d'octobre 1668.

7° *Les Femmes coquettes,* comédie en cinq actes et en vers, représentée à l'hôtel de Bourgogne, — 1670, — et dédiée au duc de Longueville. Cette pièce, la plus importante de toutes, fut reprise le 1er octobre 1692 sous le titre *Fructus belli.*

8° *La Hollande malade,* comédie en un acte, en vers,

jouée au mois d'août 1672, à l'hôtel de Bourgogne, et inspirée par la guerre que la France soutenait contre les Hollandais.

9° *Le Cocu battu et content,* comédie représentée à l'hôtel de Bourgogne, également au mois d'août 1672, et qui n'a pas été imprimée.

10° *Les Foux divertissans,* comédie en trois actes, en vers, avec trois divertissements, donnée au Théâtre-Français le 14 novembre 1680, et qui se passe aux Petites-Maisons. C'est la dernière pièce de Poisson, et l'opinion de Lemazurier, qui prête encore à notre auteur *le Bon Soldat,* ne me paraît pas justifiée. Voici en effet comment le *Dictionnaire des Théâtres* s'exprime à cet égard : « *Le Bon Soldat,* comédie en un acte, en vers, tirée des *Foux divertissans,* a été donnée séparément pour la première fois le mercredi 10 octobre 1691, *accommodée* par Dancourt. » C'est donc bien à Dancourt, qui l'a signé et mis au théâtre dix-huit mois après la mort de Poisson, qu'appartient l'acte remanié dont il est question. Ajoutons cependant, à la louange des *Foux divertissans,* que non seulement ils inspirèrent *le Bon Soldat,* mais qu'ils servirent aussi de thème au *Soldat magicien,* opéra-comique de Philidor, qui eut beaucoup de succès quatre-vingts ans plus tard (14 août 1760).

Si maintenant on tient à compléter par une onzième comédie le bagage dramatique de notre auteur, on peut nommer *l'Académie burlesque,* petite pièce que Poisson ne fit point imprimer dans son œuvre, mais dont la paternité lui revient de toute évidence.

Nous n'avons pas à nous occuper des ascendants de Raymond Poisson; de même que cet artiste fut le père de

tous les Crispins, de même il fit souche de comédiens, et sa postérité, sans le surpasser, soutint dignement l'honneur de son nom.

De sa femme il y a peu de chose à dire, sinon qu'elle s'appelait Victoire Guérin, qu'elle entra au théâtre en mai 1660, par suite du contrat rapporté plus haut, et qu'elle figurait encore dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne au mois de juillet 1673. Lemazurier s'étonne de ne point la trouver sur la liste de la réunion en 1680. La raison en est simple : elle était morte depuis le 17 septembre 1678! Comédienne assez médiocre du reste et chargée des seuls rôles de confidentes et de secondes amoureuses, elle ne mérite guère les vers très élogieux, mais détestables, du gazetier Loret :

> Poisson et Brécourt, confidentes,
> Font des mieux et sont très brillantes.

Parmi les six enfants que Victoire Guérin donna à son époux figurent Marie Poisson, dont le contrat de mariage avec Étienne Cuvillier fut passé le 4 septembre 1676, en présence du roi, de la reine et de toute la famille royale; Paul Poisson, qui succéda à son père dans tous ses rôles et dont nous allons dire quelques mots; enfin Poisson de Grandville, frère cadet de Paul, triste comédien, qui, après de mauvais débuts au Théâtre-Français (8 février 1694), se réfugia dans la troupe du roi de Pologne, où il mourut obscur et ignoré.

Digne, au contraire, de maintenir la réputation paternelle, Paul Poisson, dont la naissance remonte à l'année 1658, débuta en mars 1686, après avoir abandonné une charge de porte-manteau de Monsieur, frère de Louis XIV, à laquelle

il ne trouvait nul attrait. Chacun de ses rôles fut un succès; mais, comme son père, dont il avait pris d'ailleurs les gestes, les allures et même le bredouillement, il excella dans les Crispins.

Cet acteur se retira pour la première fois du théâtre en décembre 1711. Telle était cependant l'affection du public à son égard que Dumirail et Moligny, ses successeurs, furent repoussés, et que la duchesse de Berry, chargée à cette époque de la haute direction de la Comédie française, invita Paul Poisson à reprendre son emploi, proposition que ce dernier accueillit au mois d'octobre 1715. Il avait alors cinquante-sept ans, ce qui ne l'empêcha point de faire les délices du parterre durant neuf années encore. Le jour de sa retraite définitive fut le samedi 1er avril 1724. Mais il dut, sur un désir de Louis XV, remonter une fois sur les planches, le 23 mars 1729, pour y jouer M. Jourdain du *Bourgeois gentilhomme,* rôle où il avait excellé jadis et qu'il interpréta d'une façon merveilleuse, malgré ses soixante et onze ans!

Paul Poisson, ayant dignement couronné sa carrière d'artiste, ne quitta plus Saint-Germain en Laye, où il vécut six années encore avec sa femme, Marie Angélique Gassaud du Croisy, qui avait renoncé au théâtre dès 1694. Celle-ci appartenait à l'ancienne troupe de la rue Mazarine, et mourut presque centenaire; Paul Poisson l'avait précédée dans la tombe le 29 décembre 1735. Il laissait deux fils : Philippe et François-Arnould, et trois filles dont l'aînée, Madeleine, épousa un gentilhomme espagnol du nom de D. Gabriel de Gomez. Cette dame, qui habita Saint-Germain en Laye depuis son veuvage, se fit une réputation au Théâtre-Français d'abord, où elle donna trois tragédies, puis aussi

dans les lettres, où elle se signala par différents ouvrages, entre autres : *les Journées amusantes, les Anecdotes persanes,* l'*Histoire secrète de la conquête de Grenade,* etc., etc.

Des deux fils de Paul Poisson, François-Arnould est le plus célèbre; néanmoins il nous paraît logique de parler en premier de Philippe, parce que celui-ci est de quatorze ans l'aîné de son frère.

Comédien, à l'exemple de toute sa famille, Philippe Poisson en différait pourtant de deux façons : d'abord il jouissait d'un beau physique, et ensuite il ne se fit connaître que dans la tragédie et dans le haut comique. Encore ses succès y furent-ils fort relatifs, puisque, refusé à ses débuts, le 4 août 1700, il ne fut agréé, le samedi 20 décembre 1704, que pour les seconds emplois. Son goût, du reste, ne le portait point vers les émotions fiévreuses du théâtre; amoureux de la vie paisible, il passait la majeure partie de son temps à Saint-Germain, et ne se montrait jamais avec grand plaisir sur la scène, où de modestes encouragements étaient insuffisants pour le retenir. Aussi les lacunes sont-elles fréquentes dans sa carrière d'acteur. Admis en 1704, il se retira le 16 décembre 1711, en même temps que Paul Poisson, et lorsque, cédant aux conseils de son père, il eut consenti à reparaître avec lui, le dimanche 20 octobre 1715, il ne tarda point à le regretter et prit définitivement sa retraite le 14 avril 1722. Sur une existence de soixante et un ans, Philippe Poisson avait exercé la profession de comédien quatorze années seulement. Né à Paris le 8 février 1682, il mourut à Saint-Germain en Laye le 4 août 1743.

Auteur dramatique assez médiocre, cet artiste laissait pourtant deux volumes de pièces en vers qui toutes furent

jouées de 1728 à 1736; elles sont au nombre de sept. Il composa en outre : *l'Amour secret, l'Amour musicien,* et enfin *l'Actrice nouvelle,* non représentée parce qu'on crut y voir une satire contre Mlle Lecouvreur.

Nous fermons la galerie des Poisson sur François-Arnould, second fils de Paul, et tout à fait capable, par son talent, d'ajouter un nouvel éclat à un nom déjà illustré par deux générations de comédiens. Né à Paris le 15 mars 1696, il vit sa vocation pour le théâtre méconnue de son père, qui lui obtint un grade dans l'armée et exigea son départ. Mais la volonté d'Arnould ne fléchit point. Sans se soucier des obstacles semés devant lui, il quitta le service, et, après un voyage aux Grandes-Indes, il fut s'engager dans une troupe de province, d'où il revint à Paris solliciter clandestinement un ordre de début. Paul Poisson, cependant, qui eut connaissance de ces démarches, courut chez le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, lui demandant de ne point permettre que la gloire de sa famille fût ternie par un indigne rejeton. Il fallut toute la courageuse persévérance d'Arnould pour triompher d'une résistance aussi acharnée. Il pria, supplia et obtint finalement, par l'entremise d'un ami, que son père consentît à l'entendre dans un rôle. Cette expérience fut décisive. Paul Poisson, les larmes aux yeux, se jeta dans les bras de son fils, et désormais il n'apporta aucune entrave à l'accomplissement de ses vœux.

Le 21 mai 1722, François-Arnould Poisson débutait dans le personnage de Sosie : il y gagnait les suffrages du public, et, le 5 mars 1725, il était reçu parmi les pensionnaires du roi. En dépit d'un physique disgracieux et laid, son jeu ne manqua jamais d'exciter les applaudissements de la salle, tant il y mettait de verve et de naturel. Comme son aïeul,

il bredouillait, et cela d'autant mieux que, la sobriété n'étant point son fait, il entrait souvent en scène dans un état d'ébriété complète. On raconte à ce propos que le soir de la première représentation de *la Colonie,* il avait si bien fêté la bouteille qu'il ne se rappelait pas son rôle et ne craignit point de le remplacer par une improvisation tant soit peu risquée. Trompé par l'aplomb du comédien, le lieutenant de police fit demander la pièce à Sainte-Foix, qui en était l'auteur, afin d'en interdire les représentations. Mais il reconnut bientôt son erreur et revint sur sa résolution, inutilement du reste, car Sainte-Foix, blessé dans son amour-propre, refusa de rendre sa comédie aux acteurs.

Le défaut de continence d'Arnould ne l'empêcha pas cependant de briller au premier rang parmi ses camarades. Il avait joint à l'emploi de Crispin, son triomphe, les marquis ridicules, les caractères outrés ou plaisants, et s'en acquittait à ravir. Jamais on n'avait vu plus d'entrain ni de gaieté. Citons parmi ses rôles à succès : Bernadille, dans *la Femme juge et partie,* jouée d'origine par son grand-père en 1669; *Pourceaugnac, le Roi de Cocagne, Turcaret, le Mari sans femme,* et enfin *le Glorieux,* une des rares nouveautés qu'il créa, et dans laquelle il remplit le personnage de Lafleur.

François-Arnould Poisson, après avoir durant trente et une années fait les délices du public, mourut à Paris le samedi 25 août 1753. Sa femme, une assez jolie comédienne, avait pris sa retraite dès le 3 juillet 1741. Elle lui survécut neuf ans.

La famille Poisson inspira de nos jours une ravissante pièce en un acte à notre grand comédien Samson. Grâce à un ingénieux anachronisme qui prête la vie à Raymond

Poisson trente-deux ans après sa mort, les trois Crispins y sont en scène, et c'est l'aïeul qui favorise les débuts d'Arnould, malgré les résistances de Paul, qu'il traite de basse jalousie :

Ton orgueil à mes yeux se révèle.
Tu crains dans la famille une gloire nouvelle;
Prends-y garde, en dépit de toi-même je veux
Le servir dans ses goûts, et l'aider dans ses vœux.
C'est à moi que tu dois ton talent, que l'on prône;
Instruit par mes leçons, je veux qu'il te détrône.
Le public, transporté, dira qu'Arnould lui seul,
En effaçant son père, égale son aïeul.
Le manteau de Crispin, sa fraise, sa rapière,
Si bien portés par moi dans ma longue carrière,
Cher Arnould, si tu veux à moi t'en rapporter,
Je peux montrer encor comme il les faut porter.

Mais ces durs reproches sont de fantaisie, et Samson en témoigne lui-même lorsque plus tard il exalte la joie et le triomphe paternels de Paul Poisson :

Oui, d'un acteur nouveau la famille s'augmente :
C'est un Crispin de plus qu'ici je vous présente,
Et de ce joyeux Cid je suis fier, j'en conviens;
Son premier coup d'épée égale tous les miens.
. . . .
Dieu! quel étonnement et bientôt quel orgueil!
Sa figure, son jeu, tout était à merveille,
Et ses inflexions enchantaient mon oreille.
C'était d'un naturel et d'un comique... Enfin,
N'y pouvant plus tenir, sans attendre la fin,
Pour embrasser mon fils, d'un seul bond je m'élance.
Il se fait dans la salle un moment de silence;
Puis on me reconnaît, et le public alors
Rit, et fait éclater les plus bruyants transports.
C'est, j'en dois convenir, ma plus belle soirée :
Aussi, l'âme de joie et d'orgueil enivrée,
J'ai cru devoir, après ce triomphe flatteur,
Offrir à vos regards l'heureux triomphateur
Dans le même costume où, radieux de gloire,
Il vient de remporter sa première victoire.

Voilà qui est conforme à la vérité. Nous savons, en

effet, qu'après s'être opposé aux débuts de son fils Arnould, qu'il croyait incapable, Paul Poisson applaudit le premier à ses succès. Quant à la prophétie que Samson met dans la bouche du vieux Raymond, elle s'est pleinement réalisée : « En effaçant son père, Arnould a égalé son aïeul ! »

C. G.



7469. — Imp. Jouaust.



Jouaust Ed. Imp. A Salmon

FRANÇOISE RAISIN

166[illegible]



FRANÇOISE RAISIN

Un simple coup d'œil jeté sur les portraits du temps prouvera que Mlle Raisin était une des plus jolies actrices de la Comédie française, et la gravure très fidèle qui accompagne notre brochure confirmera ce jugement au lecteur :

« Mlle Raisin, écrivent les frères Parfaict, était belle, grande et bien faite et pleine de grâces naturelles; ses yeux étaient charmans. On dit qu'elle avait la bouche un peu grande, mais ce défaut était réparé par la blancheur de ses dents, qui étaient parfaites de tout point. »

Née en 1662, Françoise Pitel de Longchamp était fille d'un directeur de comédiens nomades et nièce de Jean Pitel de Beauval, qui épousa par ruse la demoiselle Bourguignon, connue plus tard sous le nom de la Beauval, et dont nous dirons quelques mots tout à l'heure.

Pitel de Longchamp, père de notre actrice, la façonna de bonne heure à la scène et profita d'un séjour qu'il fit à Londres avec sa troupe pour la produire tout à fait. « La jeune demoiselle, âgée alors de quinze ans, disent encore

les frères Parfaict, brilla beaucoup à la cour d'Angleterre par ses grâces naturelles et son talent pour le théâtre, et s'attira même l'attention du roy Charles II. » Les historiens ne nous apprennent point de quelle nature fut cette attention, et rien ne nous autorise à être moins réservé qu'eux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après un séjour d'environ quinze mois à Londres la troupe revint en France, et que la jolie comédienne y épousa un acteur déjà en vogue, Jean-Baptiste Siret-Raisin, attaché au théâtre de Rouen.

Les nouveaux époux se contentèrent d'abord de jouer dans cette ville; mais, leurs talents les poussant vers de plus hautes destinées, ils ne tardèrent pas à venir débuter à l'hôtel de Bourgogne, où ils furent reçus ensemble au mois d'avril 1679. L'année suivante (1680), ils étaient compris tous deux sur la liste de la nouvelle Comédie française.

Nous ne manquerons point de revenir sur Jean-Baptiste Raisin, qui mérite une place distinguée dans nos biographies. Mais que le lecteur nous permette tout d'abord de nous occuper exclusivement de sa femme; elle aussi est digne de son intérêt.

Mlle Raisin, comme nous l'appellerons, puisqu'au XVIIe siècle il fallait être femme de qualité pour mériter le titre de Madame, Mlle Raisin donc se classa dès ses débuts parmi les meilleures artistes du Théâtre-Français. Désignée par ses dispositions naturelles pour jouer dans la tragédie et dans le haut comique, on la chargea des jeunes princesses et des premières amoureuses, emplois où elle eut tant de succès que les auteurs furent jaloux de lui confier leurs ouvrages, et que Campistron composa à son intention une partie des grands rôles de ses pièces.

Il serait surabondant de citer les nombreux personnages

de l'ancien répertoire que Mlle Raisin interpréta pendant sa trop courte carrière; mais nous croyons utile de donner ceux qu'elle créa et dont elle se fit le plus d'honneur; la liste en est assez longue pour témoigner de la haute valeur de l'artiste. Ce sont, par ordre chronologique : Irène, dans *Andronic,* de Campistron (8 février 1685); Lucinde, dans *l'Homme à bonnes fortunes,* de Baron (30 janvier 1686); Cidalise, dans *la Coquette,* du même auteur (28 décembre 1686); Mme Blandineau, dans *les Bourgeoises de qualité,* de Hauteroche (26 juillet 1690); Clarice, dans *le Grondeur,* de Brueys et Palaprat (3 février 1691); Érinice, dans *Tiridate,* de Campistron (12 février même année); Zaïde, dans *le Muet,* de Brueys et Palaprat (22 juin même année); Angélique, dans *le Flatteur,* de Rousseau (24 novembre 1696); enfin Isabelle, dans *le Distrait,* de Regnard (2 décembre 1697).

Depuis cette dernière date, nous ne saurions porter aucune création à l'actif de Mlle Raisin, qui cependant n'était alors âgée que de trente-six ans. La cause en est dans une auguste passion à laquelle sa vanité ne fut pas insensible, et qui interrompit brusquement sa carrière théâtrale. Le grand Dauphin, fils de Louis XIV, devint amoureux de la jolie actrice, et il en fit sa maîtresse.

Hâtons-nous de déclarer néanmoins, à l'excuse de notre artiste, que les relations dont il s'agit sont postérieures à la mort de son mari, qui remonte à 1693.

Louis XIV ne désapprouva pas le goût du Dauphin; mais, trouvant peu convenable qu'une femme distinguée par un aussi haut personnage « continuât à servir à l'amusement du public », il fit proposer à la Raisin de renoncer au théâtre, lui laissant le choix entre une somme de 150,000

livres comptant, ou une rente viagère de 10,000 livres. Mlle Raisin préféra la pension et, à la clôture de Pâques 1701, elle quitta la scène pour ne plus y reparaître. Eut-elle lieu de se féliciter d'une détermination qui l'arrachait en plein succès aux bravos du parterre ? Nous ne le pensons point, car le grand Dauphin, homme aussi peu intelligent qu'il était auguste, lui rendit son amour insupportable, et, pour être d'or, la chaîne dont il l'enlaça n'en fut pas moins lourde.

Pris de fréquents retours vers la religion, il persuadait à sa maîtresse, disent les mémoires, d'expier les fautes qu'ils commettaient ensemble, et alors « il faisait garder à Mlle Raisin un jeûne rigoureux, qu'il observait lui-même, et souvent ils passèrent plusieurs jours renfermés tous deux sans autres provisions de bouche que du pain, de l'eau, des noix et du fromage. »

La mort du Dauphin, en 1711, rompit ce commerce bizarre ; mais des soucis d'argent remplacèrent pour la comédienne les contraintes de toutes sortes et l'absence de liberté qu'elle avait subies depuis sa disparition du théâtre. Sa pension fut supprimée, et ce fut seulement cinq années plus tard, en 1716, que le duc d'Orléans, régent, pressé par d'incessantes sollicitations, consentit à lui octroyer une rente de 2,000 livres, qui, après sa mort, nous apprennent les frères Parfaict, « fut partagée entre ses deux fils par égales portions ». De ces deux fils, consignons en passant qu'il n'est guère question dans les biographies, pas plus que de la fille qu'elle aurait eue, dit-on, de ses relations avec le grand Dauphin.

Il nous reste à noter sur Mlle Raisin que, vers la fin de 1718 ou le commencement de 1719, elle quitta

Paris pour aller habiter en basse Normandie, chez sa sœur, Mlle Durieu, qui vivait dans sa terre de la Davoisière, auprès de Falaise. Un accident ne lui permit point d'y jouir plus de deux années des charmes de la famille et de la campagne. Un jour qu'elle revenait de faire une visite dans les environs, son carrosse versa, et la contusion à la tête qu'elle ressentit de la chute détermina un abcès qu'on ne put résoudre et dont elle mourut en peu de temps.

Le *Mercure de France* du mois d'octobre 1721 annonce en ces termes le triste événement à ses lecteurs : « On écrit de Falaise, en basse Normandie, que Mlle Raisin y étoit morte le 30 septembre dernier, dans la soixantième année de son âge, extrêmement regrettée, surtout des pauvres, qu'elle assistoit en toute occasion. »

La charité était en effet une des premières vertus de notre artiste. Ce qu'on la vit à la Davoisière, on l'avait également trouvée à Paris, et la pièce authentique que nous fournissent les Archives nationales en sont une preuve entre mille. Nous lui donnons place ici en manière d'oraison funèbre :

Année 1702. — 17 Juillet.

Par-devant les conseillers du Roy, notaires à Paris, soussignés, fut présente damoiselle Françoise Pitel, veuve du sieur Jean-Baptiste Raisin, vivant officier du Roy, demeurant à Paris, rue Neuve Saint-Honoré, paroisse Saint-Roch. En faveur de Jean-Baptiste Girard, pauvre enfant orphelin, dénué de parens et de biens, fait donation, en raison de l'affection qu'elle lui porte, volontairement et irrévocablement, d'une somme de 2,000 livres, une fois payée, que ladite dame a promise et s'est obligée de fournir et payer savoir : 1,000 livres au donataire, tant pour le mettre en apprentissage en telle profession qu'il lui conviendra choisir de l'agrément de ladite dame, que l'y faire recevoir maître lorsque le temps de son apprentissage sera accompli, et les 1,000 livres restant, entre les mains des enfants qui naîtront de lui en légitime mariage lors

de leur majorité, toutefois, après le décès d'icelui donataire et non plus tôt. Et cependant, ladite dame a promis de lui payer annuellement, sur ses simples quittances, l'intérêt par forme d'usufruit de ladite somme de 2,000 livres, sa vie durant, de trois mois en trois mois, à compter du premier jour du présent mois de juillet... Bien entendu que ledit usufruit diminuera et sera réduit à proportion de ce qui aura été payé pour ou sur ladite somme principale de 1,000 livres, destinée pour l'apprentissage et la réception en la maîtrise dudit donataire..... etc.....

Nous venons de nommer Mlle Durieu, sœur de Mlle Raisin, et nous lui devons quelques lignes, ainsi qu'à sa fille, Mlle Godefroy, parce que toutes deux appartinrent à la Comédie française, bien qu'à un titre très secondaire.

Anne Pitel de Longchamp, épouse de Michel Durieu, était de dix ans plus âgée que sa sœur Mlle Raisin. Elle fut reçue au Théâtre-Français en 1685, pour les rôles de *confidente* et de *mère*, et se retira en 1700, avec la pension de 1,000 livres. Sans être une artiste remarquable, Mlle Durieu eut cependant une certaine notoriété, grâce à son agréable physique autant qu'à son jeu. Son mari, Michel Durieu, avait aussi débuté à la Comédie française en 1685, mais, après un essai malheureux, il accepta une charge d'huissier du prince de Condé, qu'il remplit jusqu'à sa mort (1701).

Mlle Durieu habita La Davoisière depuis l'époque de son veuvage et s'y éteignit à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (janvier 1737). Elle avait une fille : Marie-Anne Durieu, qui épousa un maître à danser du nom de Jean Godefroy, et qui entra comme sa mère au théâtre, où elle n'eut pas non plus une place très brillante. Ses débuts datent du 17 décembre 1693, dans *la Fille du capitaine,* de Montfleury ; elle fut reçue pour jouer les *confidentes,* les *ridicules* et les *travestis;* on ajoute même que les leçons de

son mari lui valurent d'être quelquefois employée dans les ballets, et, entre autres, dans le divertissement du *Retour des officiers* (1697).

Mlle Godefroy, que ses camarades surnommaient *Pierrot bon drille* on ne sait trop pourquoi, tenait de sa mère, et surtout de Mlle Raisin, sa tante, une taille gracieuse et une jolie figure.

Dans le congé que le duc de La Trémouille, premier gentilhomme de la Chambre, avait accordé à Mlle Durieu, le 27 mars 1700, il était stipulé qu'on allouait la moitié de sa part à sa fille, qui, par conséquent, aurait à l'avenir part entière. Mlle Godefroy mourut le mardi 5 mars 1709.

De la nièce de Mlle Raisin, nous revenons à sa tante, Mlle Beauval, femme de Jean Pitel de Beauval, qui lui-même était frère de Pitel de Longchamp, père de notre actrice.

Nous aurons résumé la carrière dramatique de Pitel de Beauval en disant qu'il eut à la Comédie française la spécialité des niais et des travestis, rôles dont il s'acquittait fort bien d'ailleurs, et que, retiré du théâtre le 8 mars 1704, il mourut le 29 décembre 1709. Ce qui le signale tout particulièrement à notre curiosité, c'est la façon originale dont il devint l'époux de la demoiselle Bourguignon.

Celle-ci, née en Hollande, avait été abandonnée, puis recueillie par une blanchisseuse qui l'éleva jusqu'à l'âge de dix ans, et la céda ensuite à un nommé Filandre, directeur d'une troupe ambulante, lequel, n'ayant point d'enfant, l'adopta et lui fit jouer la comédie.

De Hollande, étant venu en France, Filandre s'arrêta à Lyon où un confrère du nom de Paphetin faisait merveille avec sa troupe. Ce dernier vit la petite Bourguignon, et en

fut si enchanté, qu'aussitôt il lui proposa de l'enrôler avec des appointements; ce que l'enfant accepta sans donner le moindre mot de regret à son premier bienfaiteur.

C'est peu de temps après cet engagement que Mlle Bourguignon s'éprit de Beauval, simple gagiste et dont l'unique emploi au théâtre consistait à moucher les chandelles. On conçoit que Paphetin témoigna peu de goût pour l'union projetée. Aussi s'en fut-il chez l'archevêque de Lyon et obtint-il du prélat un ordre portant défense à tous les prêtres du diocèse de bénir ce ridicule mariage.

Mais la jeune comédienne était impérieuse, volontaire, et voici, d'après les frères Parfaict, comment elle se comporta pour en arriver à ses fins.

« Un dimanche matin, elle se rendit à sa paroisse, accompagnée de Beauval, qu'elle fit cacher sous la chaire où le curé faisait le prône, et, lorsqu'il l'eut achevé, elle se leva et déclara qu'en présence de l'Église et des assistants elle prenait Beauval pour son légitime époux. A l'instant parut Beauval, qui dit également qu'il prenait la demoiselle Bourguignon pour sa légitime épouse. Après cet éclat, on fut obligé de les marier, et, quelque peu de talent qu'eût Beauval pour le théâtre, Paphetin le reçut au nombre de ses acteurs.»

Un an après cet incident, le roi, sur la proposition de Molière, appelait Mlle Beauval dans la troupe du Palais-Royal, où elle débuta au mois de septembre 1670.

Robinet nous apprend, dans une lettre en vers assez plaisamment grotesque pour être citée, que la nouvelle pensionnaire partait le même mois pour Chambord où se préparaient des fêtes superbes :

Ainsi, le Roy va à Chambord,
Joyeusement prendre l'essort,

Avec sa cour si florissante,
Et pendant des jours quinze ou trente,
Molière privilégié,
Comme seul des talents doué,
Pour y divertir ce cher SIRE,
Et prend, ce me vient-on de dire,
La route, sans doute, lundi,
Le matin ou l'après-midi,
Avec sa ravissante troupe,
Qui si fort a le vent en poupe;
Et même, ou par l'*ordre royal,*
On voit depuis peu la *Beauval,*
Actrice d'un rare mérite,
Qui de bonne grâce récite,
Ainsi qu'avecque jugement,
Et qui, bref, est un ornement,
Le plus attrayant qu'ait la scène :
C'est une vérité certaine.

Malgré ces aimables compliments, Mlle Beauval eut peu de succès quand elle joua pour la première fois le rôle de Nicole à Chambord, et le monarque invita Molière à confier le personnage à une autre.

C'était là, évidemment, un jugement prématuré, puisque la comédienne réussit à souhait le même rôle à la seconde représentation du *Bourgeois gentilhomme*. Mais, quoique Louis XIV, alors satisfait, fût revenu sur sa décision et eût accepté Mlle Beauval, il n'aima jamais cette actrice, à laquelle il reprochait une figure peu avenante et une voix désagréable.

Quoi qu'il en soit et malgré ces royales antipathies, Mlle Beauval avait un talent incontestable pour les rôles comiques ou tragiques, et le public ne cessa point de lui prodiguer ses applaudissements. Passée dans la troupe de l'Hôtel de Bourgogne à la mort de Molière, elle fut comprise, avec son mari, dans la réunion de 1680.

Nous savons que l'actrice créa un grand nombre de per-

sonnages à la Comédie française. Notons, parmi les plus importants, ceux de Marton, dans *l'Homme à bonnes fortunes* et dans *la Coquette;* de Martine, dans *le Muet;* de Nérine, dans *le Joueur;* de Lisette, dans *le Distrait;* de Rosine, dans *le Double Veuvage;* de Mysis, dans *l'Andrienne;* de Fatime, dans *Zaïde;* d'Orithye, dans *Oreste.*

Excellente à la scène, il paraît que Mlle Beauval était insupportable dans la vie privée. Son mari eut cruellement à souffrir de son naturel acariâtre; ses camarades s'en plaignirent souvent, et les auteurs y firent plus d'une fois allusion dans leurs pièces. C'est ainsi que Regnard, ayant à mettre en scène les comédiens français dans le prologue des *Folies amoureuses,* où Mlle Beauval remplissait le rôle de Lisette, trace de cette artiste le portrait qui va suivre. Nous le reproduisons, après plusieurs biographes, à cause de son intérêt littéraire :

MADEMOISELLE BEAUVAL, *à Dancourt.*

Comment donc! s'il vous plaît, que veut dire cela ?
Ma foi, Monsieur, je vous admire!
Il semble aux gens, parce qu'ils savent lire,
Qu'on ne saurait parler aussi bien qu'eux!
Vous êtes de plaisants crasseux!

DANCOURT.

Mille pardons, Mademoiselle;
Je ne prétends pas vous fâcher.
J'en sais la conséquence, et je ne veux tâcher
Qu'à finir au plus tôt la petite querelle
Qu'assez à contre-temps vous paraissez chercher.

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Qui? moi, chercher querelle? Hé bien, la médisance!
Parce que, naturellement,
Avec simplicité, je dis ce que je pense;
Que j'avertis le public bonnement
Qu'une pièce n'a rien du titre qu'on lui donne....

DANCOURT.

Oui, vous êtes tout à fait bonne!

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Hé bien! Monsieur, pourquoi me chagriner?
Vraiment, je vous trouve admirable!
On me fait passer pour un diable,
Moi qui, comme un mouton, suis facile à mener.

DANCOURT.

S'il est ainsi, laissez-vous donc conduire,
Rentrez dans les foyers, songez à commencer.

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Commencer? moi! Non, vous avez beau dire.

DANCOURT.

De grâce...

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Là-dessus, rien ne peut me forcer.

DANCOURT.

Mademoiselle!...

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Ah! Oui! Vous saurez m'y réduire!

DANCOURT.

Quoi!...

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Je ne jouerai point, Monsieur.

DANCOURT.

Mais on dira....

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Mais on dira, Monsieur, tout ce que l'on voudra.

DANCOURT.

La bonne cervelle!

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Il est drôle!
J'aurai chaussé ma tête, et l'on me contraindra!
Ah! Vous verrez comme on réussira!

DANCOURT.

Si....

MADEMOISELLE BEAUVAL.

L'on me contredit! Mais ce qui m'en console,
Jouera le rôle qui pourra.

DANCOURT.

Mais, si vous ne jouez, la pièce tombera;
Et pour ne point jouer un rôle,
Il faut avoir des raisons, s'il vous plaît

MADEMOISELLE BEAUVAL.

J'en ai, Monsieur, une très bonne.

DANCOURT.

Et c'est?

MADEMOISELLE BEAUVAL.

J'en ai, vous dis-je, et je ne suis point folle.
Je n'en démordrai point; en un mot comme en cent,
Votre discours devient lassant.
Vous me prenez pour une idole;
Vous croyez me pétrir comme une cire molle;
Mais vous êtes un innocent,
Et votre éloquence est frivole.
Vous avez beau parler, prier, être pressant;
Je ne saurais jouer; j'ai perdu la parole.

DANCOURT.

Il y paraît.

Tout à coup M[lle] Desbrosses vient dire que l'auteur retire sa pièce; alors M[lle] Beauval de s'écrier :

On ne la jouerait pas? Hé! pourquoi, je vous prie?
L'auteur l'entend fort bien! Il serait beau, ma foi,
Que messieurs les auteurs nous donnassent la loi!
Oh! contre sa mutinerie,
Puisqu'il le prend ainsi, je me révolte, moi.
Pour le faire enrager, je prétends qu'on la joue.

MADEMOISELLE DESBROSSES.

Venez donc lui parler. Tout le monde s'enroue
Pour lui faire entendre raison.

DANCOURT.

Mais peut-être en a-t-il quelques-unes.

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Lui? Bon!
Ses raisons ne sont pas meilleures que les nôtres!
La pièce est sue, il faut la jouer, vous dit-on.
Appuierez-vous, Monsieur, ses raisons?

DANCOURT.

Pourquoi non?
Vous m'avez déjà fait presque approuver les vôtres.

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Mardienne, Monsieur, finissez.
Je n'aime pas qu'on me plaisante.
Avec votre sang-froid!...

DANCOURT, *avec ironie.*

Que vous êtes charmante,
Lorsque vous vous radoucissez!

MADEMOISELLE BEAUVAL.

Je suis la douceur même, et je ne me tourmente
Que quand les choses ne vont pas
Selon mes intérêts ou selon mon attente.

D'après la peinture de cet agréable caractère, il n'est point étonnant que le dépit ait provoqué la retraite de notre actrice. Déjà Mlle Beauval avait été piquée au vif de ce que le duc de La Trémouille eût, en date du 17 avril 1700, attribué certains de ses rôles à Mlle Desmares. Quand, à la suite d'une représentation de *Psyché*, à Versailles, le Dauphin, ravi du jeu de cette dernière, lui donna l'ordre de doubler Mlle Beauval dans le comique, ce fut le comble. «Je vois bien, fit celle-ci, que cet ordre est pour me faire entendre que je commence à n'être plus capable de remplir mon emploi; aussi je me retire.» Et elle quitta le théâtre à la clôture de Pâques 1704.

Les frères Parfaict écrivent que pendant les trente-quatre ans que Mlle Beauval occupa la scène, elle ne manqua point à son emploi, excepté le temps de ses couches. Mais, si l'on réfléchit que cette actrice eut vingt-huit enfants, on juge combien ses absences durent être fréquentes.

Toujours est-il que son départ fut unanimement regretté et que, malgré de vives instances, elle ne consentit plus à

paraître en public, se bornant à jouer sur des théâtres particuliers, notamment à Sceaux, chez la duchesse du Maine, sa protectrice.

Nous tirons du *Mercure* de mars 1720 ces quelques lignes consacrées à la mort de Mlle Beauval : « La Comédie française vient de perdre une de ses plus anciennes actrices : c'est Mlle Beauval, qui mourut le lundi 20 du mois de mars 1720, âgée d'environ soixante-treize ans. Elle s'était distinguée également dans le sérieux et dans le comique. On doit à sa mémoire le petit éloge qui est que pendant tout le temps que cette comédienne a été en exercice, aucune affaire étrangère n'a jamais pu l'en détourner. »

Nous avons terminé avec la famille directe de Mlle Raisin; mais celle de son mari, qui est restée célèbre dans les annales du théâtre, appelle aussi des renseignements étendus.

Le premier qui nous intéresse avait été organiste à Troyes. A cette époque de sa vie, il s'était imaginé de fabriquer un instrument magique qui jouait tout seul, et dont il espérait la fortune. C'était une épinette d'une boîte assez spacieuse pour y enfermer un enfant, et comme Raisin en avait quatre, les plus jolis du monde, le choix ne l'inquiétait pas. Il leur fit apprendre à tous la musique, puis, quand il les trouva suffisamment instruits dans son art, il vint à Paris, où il sollicita et obtint la permission de s'établir à la foire Saint-Germain. Alors, il annonça au public un spectacle inouï, extraordinaire : Une épinette marchant ou s'arrêtant au commandement; de plus, une épinette recommençant d'elle-même les morceaux exécutés sur ses touches! De fait, l'instrument possédait trois cla-

viers dont deux, apparents, étaient mis en jeu par le petit Raisin l'aîné et par sa sœur Babet, tandis que le troisième, dissimulé dans la boîte, retentissait sous les doigts invisibles de leur jeune frère. On fut stupéfait de l'*épinette enchantée;* la foire Saint-Germain rapporta plus de 20,000 livres à Raisin, et le roi entendit de tels rapports sur le miracle à la mode, qu'il voulut en juger lui-même et manda l'inventeur au château.

Après que l'instrument eut longtemps fonctionné devant le monarque, qui s'en étonna fort : « Sa Majesté, écrit Grimarest, le fit passer dans l'appartement de la reine pour lui donner un spectacle si nouveau. Mais celle-ci en fut tout à coup effrayée, de sorte que le roy ordonna sur-le-champ qu'on ouvrît le corps de l'épinette, d'où l'on vit sortir un petit enfant de cinq ans, beau comme un ange; c'était Raisin le cadet, qui fut dans le moment caressé de toute la cour. Il était temps que le pauvre enfant sortît de sa prison, où il était si mal à son aise depuis cinq ou six heures que *l'épinette en avait contracté une mauvaise odeur.* » Ce malencontreux résultat n'est point surprenant, et le pauvre petit devait être à demi asphyxié par cette longue privation d'air. Quelques auteurs ont poussé plus loin leurs assertions, en prétendant que, dans l'une des expériences suivantes, l'enfant mourut étouffé. Le fait est complètement faux. Raisin le cadet, comme l'appelle Grimarest, devint par la suite un excellent comédien : il joignait au talent le plus parfait un esprit heureux et fécond, un agréable enjouement, l'art de dire et d'interpréter ses contes. Les princes de Vendôme l'admettaient à leur table. La cour et la ville se le disputaient.

Mais ne quittons pas encore le propriétaire de l'ingénieuse

épinette. Une fois sa ruse éventée de par la volonté de Louis XIV, il continua de gagner beaucoup d'argent en annonçant qu'il découvrirait son secret devant tous les spectateurs, et qu'il ajouterait un divertissement au programme. C'est alors que fut montée une troupe d'enfants, dont les petits Raisin étaient les premiers sujets, et dans laquelle on joua la comédie avec accompagnement de couplets et de sarabandes. L'intelligent directeur ne s'en tint pas là : afin d'obtenir le patronage du roi, il fit représenter à Louis XIV que le dommage causé à ses affaires par la divulgation de son secret était considérable, et qu'il attendait de sa justice de le réparer. Le monarque, touché d'une situation dont il s'accusait d'être l'auteur, permit à Raisin de s'établir à Paris, et accorda aux petits acteurs le titre de *comédiens de Monsieur le Dauphin*. Ainsi favorisée, la troupe de l'ancien organiste prit son essor; le public afflua, et la fortune eût pleinement favorisé l'entreprise, si, Raisin étant mort, la direction de son théâtre ne fût tombée entre les mains de sa veuve, femme aussi légère que peu ordonnée.

C'est avec cette dernière que Baron fit ses débuts, et les détails que renferme sur elle notre biographie du grand comédien abrègent ici nos commentaires. Qu'il nous suffise de dire que la Raisin était, comme son mari, très habile, très active, et d'une imagination pleine de ressources; il est fâcheux que ses gaspillages et son inconduite aient souvent paralysé l'effet d'aussi utiles qualités.

Jacques Raisin, l'aîné des quatre enfants, est le même que nous avons vu toucher de l'épinette avec sa sœur Babet, tandis que son frère était enfermé dans le coffre de l'instrument. Il s'exerça, nous l'avons dit également-

ment, dans la troupe du Dauphin, puis il se soumit à la vie nomade des comédiens de campagne, et ce fut le 24 mars 1684 seulement qu'il débuta au Théâtre-Français. On le reçut pour les seconds et troisièmes rôles tragiques, ainsi que pour les amoureux de comédie, emplois dont il s'acquitta convenablement jusqu'à l'époque de sa retraite, fixée par le registre de La Grange au 31 octobre 1694. C'était un homme long et maigre, que son caractère froid et ses mœurs sévères poussaient plutôt à l'isolement qu'aux agitations de la scène. Aussi se livra-t-il à l'étude de la musique et à la composition de différentes pièces qui furent représentées à la Comédie française, bien que non imprimées. Ce sont : *le Niais de Sologne,* joué le lundi 3 juin 1686; *le Petit Homme de la foire,* mardi 20 mai 1687; *le Faux Gascon,* vendredi 28 mai 1688, et *Merlin Gascon*, samedi 7 octobre 1690. Toutes sont en un acte.

Nous ne saurions préciser l'époque où mourut Jacques Raisin. Lemazurier affirme qu'il fut emporté par une pleurésie en 1698; c'est évidemment une erreur, et Jal a prouvé, dans son dictionnaire, qu'il vivait encore le 26 août 1701, jour où il assistait à l'enterrement de sa sœur Catherine.

Nous voici arrivés au plus jeune des frères, à celui qui nous intéresse le plus au double point de vue du talent et de son alliance avec notre comédienne.

Jean-Baptiste Siret-Raisin, autrement dit Raisin cadet, le héros de l'épinette enchantée, fut aussi, dans son enfance, le plus gentil ornement de la troupe du Dauphin. Sa naissance remonte à 1656; sa ville natale est Troyes en Champagne. Nous n'insisterons pas sur ses débuts à la

Comédie française; ils eurent lieu en même temps que ceux de sa femme, et le désignèrent pour les rôles à manteau, les valets, les ivrognes et les petits-maîtres. La réputation qu'il s'acquit dans ces différents emplois lui valut le surnom de *Petit Molière*. Ajoutons que la facilité avec laquelle il changeait de physionomie le faisait comparer à Protée par les critiques de l'époque.

A ses talents pour la scène, Raisin joignait beaucoup d'esprit, de savoir et d'enjouement, mérites qui lui ouvrirent toutes les portes. Plus haut, nous avons mentionné ses relations amicales avec les princes de Vendôme; il convient de nommer encore, parmi les gens de qualité qui le recherchèrent, le marquis de La Fare et l'abbé de Chaulieu. Tous rendaient justice à la supériorité de son jugement et lui tenaient compte de ses goûts littéraires.

En réalité, Raisin, dont la science d'observation était remarquable, donna souvent d'excellents avis aux auteurs de son temps, et leur traça quelquefois le canevas de leurs meilleures scènes. Bon vivant, du reste, et joyeux convive, les mauvaises langues lui faisaient la réputation de ne rien préférer au champagne, pas même sa femme! Pure calomnie de leur part, attendu que son ménage demeura constamment un modèle d'union et de tendresse réciproques. Il eût été difficile aussi de rencontrer un couple mieux assorti. Marié à la plus jolie actrice de Paris, Jean-Baptiste Raisin jouissait lui-même d'une tournure élégante et d'un charmant visage. Malheureusement, la mort vint prématurément briser des liens si parfaits. Après un grand souper où il avait un peu trop sacrifié à Bacchus et mangé beaucoup de cerneaux, raconte Lemazurier, il s'avisa d'aller se baigner. On ne pouvait choisir plus mal son

instant; aussi cette imprudence lui causa-t-elle une indigestion si violente, qu'il en mourut le samedi 5 septembre 1693, à deux heures du matin. Raisin avait trente-sept ans, et s'éteignait dans tout l'éclat de ses succès.

« Ce fut, au dire du *Dictionnaire des Théâtres,* le plus excellent comédien de la scène française. » Le public ne se consola pas de sa perte, et, quand il s'agit de le remplacer, on dut partager ses rôles entre Guérin et La Thorillière, dans l'impossibilité où l'on était de trouver un unique acteur pour les remplir tous avec les agréments qu'il y apportait.

Jean-Baptiste Raisin, après sa mort, inspira bien des écrivains et bien des poètes qui le chantèrent à leur façon. Nous citons le huitain suivant à cause de son originalité. Mais rappelons tout d'abord que l'année même où disparut l'artiste fut signalée par une disette absolue de vin.

> Quel astre pervers et malin,
> Par une maudite influence,
> Empêche désormais qu'en France
> On puisse recueillir du vin?
> C'est avec raison que l'on crie
> Contre la rigueur du destin
> Qui nous ôte jusqu'au *Raisin*
> De notre pauvre comédie.

Vingt-six ans plus tard, la mémoire du brillant acteur était encore célébrée par le public et par les auteurs dramatiques.

C'est ainsi que Thomas-Simon Gueullette, écrivant son *Arlequin-Pluton,* dont la représentation eut lieu le 19 janvier 1719, confond dans de communes louanges le nom de Raisin avec ceux des deux grandes illustrations du Théâtre-Italien et avec celui même de Molière!

Je détache la petite scène où le seigneur Arlequin

se promène tout vivant aux enfers, ni plus ni moins qu'Orphée ou Télémaque :

MERCURE.

.....Puisque tu es dans les enfers, je vais te placer avec ces ombres que tu vois de si bonne humeur.

ARLEQUIN.

Faites-les-moi donc connaître!

MERCURE.

La plus proche de nous s'appelait Raisin.

ARLEQUIN.

Bonne compagnie! Nous ne manquerons pas de vin, puisqu'on en fait avec du raisin.

MERCURE.

Non, *Raisin* est le nom d'un homme qui, ainsi que les trois autres, appelés : *Molière, Fiorilli* et *Dominique,* ont excellé dans l'art de divertir agréablement et avec noblesse le reste des hommes. Tu ne peux être en compagnie qui te convienne mieux.

ARLEQUIN.

S'ils sont d'aussi bonne humeur que moi, nous allons faire crever de rire tous les enfers.....

C. G.



7755. — Imp. Jouaust.



Jouaust Ed. Imp A. Salmon

MARIE-ANNE DUCLOS

[illegible]78-1748



MARIE-ANNE DUCLOS

Née en 1670, d'un acteur de province nommé Châteauneuf, et petite-fille d'un comédien distingué, de la troupe du Marais, qui s'appelait Duclos, Marie-Anne de Châteauneuf prit au théâtre le nom de son aïeul, à cause de l'illustration qui s'y trouvait attachée.

Après une tentative malheureuse à l'Académie royale de musique, où elle ne fit que passer, Mlle Duclos se livra tout entière à la déclamation et eut un ordre de début pour la Comédie française, le 27 octobre 1693. Son premier rôle fut celui de Justine, dans *Géta*, tragédie de Péchantré, qu'elle interpréta avec un certain talent. Reçue à l'essai le 27 novembre suivant, elle méritait la faveur, le 3 mai 1696, de doubler Mlle de Champmeslé dans les premiers rôles tragiques.

D'après la pièce suivante, conservée aux Archives nationales, ce serait le 28 avril 1700 que Mlle Duclos aurait obtenu part entière.

Monseigneur estant content des progrèz que mademoiselle

Duclos a faits dans la déclamation et voulant l'engager à s'y appliquer encore davantage, luy a accordé un quart dans la première part qui vacquera cy après, soit par mort ou autrement, pour, avec les trois quarts qu'elle a, faire une part entière. Duquel quart, la dite demoiselle Duclos jouira aux clauses et conditions ordinaires, et suivant les réglemens de la troupe, à compter du jour que la dite part sera vaccante et sans qu'il soit besoin d'un autre ordre que le présent.

Fait à Versailles le 28 avril 1700.

Signé : CHARLES DE LA TRÉMOUILLE.

Complétons ce renseignement par une autre pièce des Archives, signée également Charles de La Trémouille et datée de Versailles, le 21 décembre 1700 :

Monseigneur ordonne que la première part qui viendra à vacquer dans la Comédie, soit par la mort ou autrement, il en sera donné une moitié à Melle Desmares, après néanmoins que Melle Duclos aura eu le quart qui luy a été cy devant accordé par ordre de Monseigneur du 28 avril dernier, sur la dite premiere part vaccante.

Mlle Duclos, avons-nous écrit, fut appelée, au mois de mai 1696, à doubler Mlle de Champmeslé, et nous savons que, pendant trente-sept ans, elle brilla dans les principales créations de la grande artiste. Ce qui n'empêcha point cependant Mlle Desmares de s'acquérir de la renommée dans les mêmes pièces. En effet, et comme nous l'avons dit précédemment, alors que la Champmeslé mourut, en 1698, après avoir représenté Iphigénie, dans *Oreste et Pylade*, Mlle Desmares reprit le rôle de sa tante (30 janvier 1699), avec un mérite si réel que, le 26 mai suivant, elle était officiellement, désignée pour tenir l'emploi et que, le 17 avril 1700, le duc de La Trémouille lui attribuait tous les rôles de Mlle Duclos « lorsque ladite demoiselle ne les pourrait jouer pour absence ou par incommodité ».

Mais il a été suffisamment parlé de la gracieuse Mlle Desmares dans une de nos premières notices, et nous nous de-

vons maintenant à Mlle Duclos, qui occupa de son temps une place considérable au théâtre. Sans doute, elle conservait, comme Mlle de Champmeslé, et peut-être davantage, cette déclamation chantante et ampoulée dont l'hôtel de Bourgogne avait légué la déplorable méthode ; évidemment aussi elle manquait de charme et de séduction ; mais elle possédait au suprême degré la puissance et l'ampleur des grandes tragédiennes ; elle déployait une énergie extraordinaire dans les scènes dramatiques, exaltait ou terrifiait son auditoire, suivant les passions dont elle se faisait l'interprète, et, si l'on peut articuler un reproche contre son jeu essentiellement pathétique, c'est que, souvent, il dépassa le but en exagérant l'impression.

Cette opinion se retrouve chez tous les critiques de l'époque, et Le Sage, dans son *Gil Blas,* l'articule en ces termes : « Ne conviendrez-vous pas que l'actrice qui a joué le rôle de Didon est admirable ? N'a-t-elle pas représenté cette reine avec toute la noblesse et tout l'agrément convenables à l'idée que nous en avons ? Et n'avez-vous pas admiré avec quel art elle attache un spectateur et lui fait sentir les mouvements de toutes les passions qu'elle exprime ? On peut dire qu'elle est consommée dans les raffinements de la déclamation. — Je demeure d'accord, dit Pompeyo, qu'elle sait émouvoir et toucher ; jamais comédienne n'eut plus d'entrailles, et c'est une belle représentation, mais ce n'est point une actrice sans défauts. Deux ou trois choses m'ont choqué dans son jeu. Veut-elle marquer de la surprise, elle roule les yeux d'une manière outrée, ce qui sied mal à une princesse. Ajoutez à cela qu'en grossissant le son de sa voix, qui est naturellement doux, elle en corrompt la douceur et forme un son assez désagréable.

D'ailleurs, il m'a semblé, dans plus d'un endroit de la pièce, qu'on pouvait la soupçonner de ne pas trop bien entendre ce qu'elle disait. J'aime pourtant mieux croire qu'elle est distraite que de l'accuser de manquer d'intelligence. »

Voici un exemple de distraction qui appuie fort à propos l'opinion de Pompeyo. Comme un ami disait un jour à la comédienne : « Je parie que vous ne savez pas votre *Credo*. — Ah ! je ne sais pas mon *Credo*, répondit Mlle Duclos offensée, eh bien, je vais vous le réciter : *Pater noster qui.... qui es....* Soufflez-moi donc, Monsieur, vous voyez bien que je ne me souviens plus. »

A tout considérer, et malgré des imperfections inhérentes à son époque et aux faux principes qu'elle avait reçus dans sa jeunesse, Mlle Duclos fut une excellente tragédienne, qu'admirèrent les délicats et que chantèrent les poètes. La Motte lui dédia une ode assez mauvaise dont nous détachons deux strophes en faveur de l'intention.

> Ah ! que j'aime à te voir, en amante abusée,
> Le visage noyé de pleurs,
> Hors l'inflexible cœur du parjure Thésée,
> Toucher, emporter tous les cœurs !
>
> . . . .
>
> De tous nos mouvements es-tu donc la maîtresse ?
> Tiens-tu notre cœur dans tes mains ?
> Tu feins le désespoir, la haine, la tendresse,
> Et je sens tout ce que tu feins.

Ne préférez-vous pas à ce froid compliment le petit couplet que le malin Voltaire adressa en 1714 à la comédienne ?

> Belle Duclos,
> Vous charmez toute la nature !
> Belle Duclos,
> Vous avez les dieux pour rivaux ;

Et Mars tenterait l'aventure
S'il ne craignait le dieu Mercure,
Belle Duclos.

Mlle Duclos était-elle aussi jolie que le dit Voltaire? Il est permis d'en douter, d'après le portrait de Largillière, très ressemblant, paraît-il, et dont M. Lalauze donne la gravure en tête de cette notice. C'était une femme aux formes opulentes, aux traits masculins, et dont la physionomie énergique reflétait bien le genre de talent, mais ce n'était une femme ni belle ni sympathique. Et maintenant, si l'on peut augurer du moral d'après le physique, ajoutons que jamais visage ne fut moins trompeur. Mlle Duclos avait une nature hardie, impétueuse et passionnée dont sa vie privée fournit autant de preuves que sa carrière d'actrice. Les faits qui vont suivre la dépeindront dans l'une et l'autre condition.

A la première représentation d'*Inès*, véritable triomphe pour l'artiste, le public, mis en belle humeur par l'apparition inattendue des enfants, se prit à rire aux éclats et à lancer des plaisanteries déplacées, dont Piron nous explique ainsi la nature :

Imaginant une querelle entre M. de la Cabale et M. de la Brigue, dans le prologue des *Chimères,* il fait dire au premier :

Lorsque d'Inès
Alphonse vit paraître
Les marmousets,
Ce fut toi, double traître,
Qui crias comme un fou :
Tirez! tirez! tirez! Ils ont pissé partout.

Inès-Duclos, alors, s'avança résolument vers la rampe et, d'une voix tremblante de fureur : « Ris donc, s'exclama-t-elle, stupide parterre, au plus bel endroit de la pièce! »

L'apostrophe était véhémente et la comédienne pouvait en être châtiée par des sifflets. Heureusement elle déploya tant de pathétique dans son rôle que l'auditoire fut désarmé.

La seconde anecdote est plus typique encore, mais nous en laissons la responsabilité au chroniqueur.

Comme Mlle Duclos jouait fort bien *Ariane*, le public ne se lassait point de réclamer cette tragédie.

Or, un soir que Dancourt en annonçait une autre, il fut interrompu par des cris : *Ariane*, *Ariane !* qui le rendirent un moment indécis, car Mlle Duclos était enceinte, et il ne savait pas si son état lui permettrait de paraître dans la pièce. Enfin, le tumulte grossissant, cet acteur eut le mauvais goût d'expliquer au public, par un geste trivial qui désignait le *siège du mal*, l'impossibilité où se trouvait l'artiste de remplir momentanément son emploi. Mlle Duclos était justement dans la coulisse. Furieuse, elle s'élança sur Dancourt, et, l'ayant souffleté, « Messieurs, dit-elle au parterre, à demain *Ariane !* » Le fait est-il authentique ? En tout cas la provocation appelait la riposte, que justifie suffisamment le caractère de la comédienne.

Un dernier trait pour peindre l'impétuosité de Mlle Duclos. A une représentation d'*Horace,* cette artiste, qui jouait le rôle de Camille, s'échauffa si bien à la tirade des *imprécations,* mit une telle action dans sa fuite, qu'elle s'accrocha le pied et tomba sur la scène. Beaubourg alors, sous les traits d'Horace, ôta civilement son chapeau et tendit la main à Camille pour l'aider à se relever ; puis, redevenant Romain tout à coup, il la poignarda.

Cette ardeur, cette fougue de tempérament, qui constituent chez Mlle Duclos aussi bien la femme que la comé-

dienne, nous croyons inutile de les appuyer par des preuves, trop nombreuses d'ailleurs pour être énumérées dans une brochure. Contentons-nous de dire que, si sa réputation lui valut des conquêtes, si elle noua des intrigues, souvent intéressées, elle fut aussi plusieurs fois captivée par d'amoureuses passions qui la rendirent téméraire jusqu'à la folie, et qui, finalement, la jetèrent dans une aventure où sombrèrent son repos et son bonheur.

La vie privée de certains artistes et leur vie publique offrent parfois d'étranges contradictions, et Mlle Duclos en est un exemple frappant. Cette comédienne qui ne pouvait paraître en scène sans être saluée par des applaudissements, cette reine de théâtre qui tenait sous la puissance de son talent tout un peuple d'admirateurs, devint dans son intérieur la plus infortunée des femmes, et cela précisément à l'époque où sa réputation d'actrice était à son apogée.

Le 18 avril 1725, Mlle Duclos, alors âgée de cinquante-cinq ans, commit l'imprudence d'épouser un petit comédien du nom de Duchemin, qui avait à peine dix-sept ans et venait de débuter au Théâtre-Français. Aveuglée par une illusion naïve, peut-être espérait-elle éveiller la reconnaissance dans le cœur de son mari, et conquérir son amitié à défaut d'un amour impossible. Certes elle se trompait grossièrement en ne devinant point qu'un adolescent, presque un enfant, assez dépravé pour vendre sa jeunesse, n'était susceptible d'aucun sentiment honnête. Duchemin ne tarda pas à le lui prouver. Durant deux années, la pauvre Duclos souffrit les dernières injures, se laissant ruiner, battre et tromper par ce misérable; puis, la mesure étant comble, elle s'adressa à la justice, et ce sont précisément ses plaintes que nous allons mettre

sous les yeux du lecteur, d'après les documents des Archives nationales :

L'an 1727, le mercredi 5e jour de novembre, sur les neuf heures du matin, en l'hôtel de nous, Charles-Jacques-Etienne Parent, commissaire au Châtelet, etc..., est comparue demoiselle Marie-Anne de Châteauneuf-Duclos, épouse du sieur Pierre Duchemin. comédien du roi, demeurant à Paris, rue Mazarine, paroisse Saint-Sulpice ; laquelle nous a dit qu'elle a eu le malheur, il y a deux ans environ, d'épouser ledit Duchemin ; qu'elle a espéré *qu'en le contractant* (sic) elle auroit mérité de la part dudit Duchemin quelques considérations particulières, vu l'état de peu de fortune où il étoit avant et la situation où il se trouveroit après ; que même la dite demoiselle comparante, pour lui témoigner sa tendresse et son amitié, et, par ce moyen, s'attirer quelques complaisances, lui a fait assurer après sa mort 2,500 livres ; que, nonobstant ce, elle a encore dépensé plus de 12,000 livres pour le soutenir dans la comédie et sa portion dans l'hôtel ; que, malgré tous ces avantages et ses bienfaits, ledit Duchemin n'a que du mépris pour elle, la maltraitant journellement et, entre autres, lundi dernier l'a excédée de coups de pied et de poing tant sur le corps que sur le visage, desquels coups elle nous a fait apparoir sur ses deux bras plusieurs noirceurs, meurtrissures et excoriations de sang, qui y sont en plusieurs endroits, et dont elle ressent de vives douleurs, la menaçant tous les jours de pareilles choses, en lui disant qu'il est le maître de faire tout ce qu'il voudra. Et comme elle a tout lieu d'appréhender qu'il ne continue pareil traitement, que même il ne dissipe le peu d'effets qu'elle, demoiselle comparante, a actuellement, et n'étant que mobilier ; que ledit Duchemin a une très mauvaise conduite, ne mangeant jamais à la maison, et ne rentrant qu'à deux ou trois heures du matin, elle a tout lieu d'appréhender les mauvais conseils qu'on peut lui donner, c'est pourquoi elle est venue nous rendre la présente plainte.

Nous ignorons les mesures qui furent prises à la suite de cette première plainte ; en tout cas, elles n'eurent pas grand effet, puisque deux ans plus tard Mlle Duclos accentuait ses griefs dans les dépositions qu'elle fit au commissaire les 17 août, 31 décembre 1729 et 14 février 1730 :

Le mercredi 17 août 1729, en notre hôtel, sur les trois heures de relevée, est comparue par-devant nous ladite demoiselle Marie-Anne de Chateauneuf-Duclos, demeurant à Paris, rue des Corde-

liers, paroisse Saint-Sulpice, laquelle, en nous réitérant la plainte ci-dessus, nous a dit être venue exprès de sa campagne à Fontenai-aux-Roses, pour nous rendre d'abondant plainte contre son mari; et nous a dit que, depuis la plainte ci-dessus, sondit mari n'a pas cessé de la maltraiter, et même il s'est abandonné tellement à la crapule et à la vilaine débauche, qu'il lui a communiqué du mal qu'il a gagné avec des femmes de mauvaise vie, avec lesquelles il est tous les jours en commerce; ce qui l'oblige d'aller à l'instant chez le sieur Petit, maître chirurgien à Paris, pour se faire panser; que s'étant aperçue de l'état où il l'avoit mise et lui en ayant voulu faire des reproches, il n'y a point d'emportement auquel il ne se soit laissé aller contre elle, jusqu'à lui avoir osé soutenir que l'incommodité qu'elle se ressent ne venoit pas de lui et que c'étoit d'elle, et enfin la menace continuellement de la chasser et mettre hors de la maison, quoiqu'il ne lui ait jamais rien apporté, et qu'il tienne tout d'elle, puisque avant qu'il l'épousât, il n'avoit aucun bien. Desquels faits ci-dessus elle nous requiert acte.

Et le samedi, 31 décembre audit an 1729, est derechef comparue en notre hôtel ladite demoiselle, etc., laquelle nous a fait plainte et dit que ledit sieur son mari n'a pas cessé de continuer ses mauvaises habitudes et de s'abandonner, comme il a toujours fait depuis son mariage, à la crapule et à la débauche; qu'hier au soir, sur les 9 heures et demie, étant encore à table à souper, après avoir attendu son mari jusqu'à neuf heures, elle fut surprise de le voir arriver tout en sang, ayant une plaie au dessus de l'œil toute sanglante et les quatre doigts de la main droite coupés et ensanglantés; que lui ayant demandé qui l'avoit mis dans cet état, il lui dit qu'il avoit été au Palais, et qu'en voulant remonter dans sa chaise il étoit tombé sur les degrés du Palais et contre une grille où il s'étoit blessé comme il étoit. Mais, ce matin, elle a appris qu'il lui avoit fait un mensonge en lui disant que c'étoit en sortant du Palais qu'il s'étoit accommodé de la façon qu'elle vient de nous dire, et que c'étoit rue des Saints-Pères où, étant chez une fille de mauvaise vie, nommée la Joli, un particulier amant de cette fille et poussé de jalousie contre ledit Duchemin, son mari, étoit entré l'épée à la main et suivi d'un laquais, dans l'endroit où ledit Duchemin étoit avec ladite Joli et lui avoit porté plusieurs coups de son épée sur le visage et sur les mains. Et comme c'est la marque de la part dudit Duchemin, son mari, d'une continuation dans le désordre qui peut conduire les choses à une mauvaise fin et, en un mot, qu'il persiste à mener une vie débauchée et scandaleuse, elle se croit obligée de nous rendre la présente plainte.

Et le mardi 14e jour de février 1730, neuf heures du matin, sur le réquisitoire de ladite demoiselle Marie-Anne de Chateauneuf-

Duclos, nous, commissaire susdit, nous sommes transporté à l'hôtel de la Comédie française, en la loge de ladite demoiselle Duclos, où étant, et réitérant les plaintes ci-dessus, elle nous a dit qu'ayant fait tout ce qui étoit en elle pour changer ledit sieur son mari et l'amener à une vie plus honnête et plus convenable à un honnête homme que celle qu'il a toujours menée depuis qu'ils sont ensemble, et lui ayant voulu remontrer les conséquences d'une conduite telle que celle qu'il tient qui pouvoit l'entraîner, lui et elle, dans une ruine totale, il a affecté, pour toute réponse, de se prévaloir de sa qualité de mari pour lui dire qu'il étoit maître et qu'il vouloit agir en tout à sa fantaisie, qu'elle n'étoit rien dans la maison et que tout étoit à lui et qu'il en disposeroit comme il jugeroit à propos et qu'elle n'avoit qu'à prendre le parti de se retirer dans un couvent et que, si elle ne prenoit ce parti, il l'enverroit à l'hopital et qu'il la feroit coucher sur la paille. Le jour d'hier son mari étant revenu, contre son ordinaire, à la maison pour souper, et y ayant soupé effectivement avec deux personnes de leurs amis communs, il auroit attendu que la compagnie fust sortie pour lui chercher querelle, pour lui dire, à l'occasion d'un dîner qu'elle avoit donné, conjointement avec lui, à la veuve du sieur Baron, et à deux ou trois autres personnes, et auquel ledit sieur Duchemin avoit affecté de ne pas se trouver, qu'il trouvoit fort extraordinaire qu'elle donnât son bien à manger, qu'il ne vouloit pas qu'elle vist personne que les gens qu'il voudroit bien lui amener, qu'elle n'avoit rien à elle dans la maison et qu'elle n'avoit qu'à se retirer dans sa loge à la comédie afin de se trouver le maître, comme il prétend l'être en effet, et pouvoir renvoyer les gens qu'elle a auprès d'elle et à son service : ce qui ayant fait soupçonner à la plaignante qu'il avoit pris quelques conseils et qu'il avoit quelque mauvais dessein, elle a pris le parti, pour éviter les fureurs d'un homme aussi violent et emporté, de se lever ce matin et de se retirer, comme elle a fait, en sa loge à la Comédie où nous l'avons trouvée et où elle nous a paru indisposée, nous ayant dit qu'elle est malade depuis très longtemps des chagrins que lui cause son mari, ne pouvant prendre aucune nourriture qu'elle ne la rende par des vomissements aussitôt qu'elle l'a prise ; ayant cru, au surplus, ne pouvoir rester dans sa maison avec sondit mari sans crainte pour sa vie et pour ses effets. Dequoi elle nous rend la présente plainte.

Décidément, ce Duchemin était un vilain personnage, et la Duclos fut bien punie de l'avoir épousé dans une heure d'égarement. Mais, si les liens du mariage pesaient cruellement à la comédienne, ils n'étaient pas plus légers à son

mari, qui tenta de les faire rompre à différentes reprises, alléguant que les acteurs, étant excommuniés, ne pouvaient participer aux sacrements, ni par conséquent s'unir devant l'Eglise.

Nous trouvons la trace de cette revendication bizarre dans une brochure de 1765, devenue fort rare aujourd'hui, et qui se nomme : *Lettre du chevalier M... à milord K...*

« Duchemin, dit-elle, acteur de la Comédie française, ayant épousé Mlle Duclos, actrice du même théâtre, se pourvut à l'officialité de Paris pour faire rompre son mariage; l'official déclara Duchemin non recevable; il y eut appel de cette sentence au parlement, et, sur les conclusions de M. Gilbert de Voisins, avocat général, le mariage fut confirmé. »

Les plaintes formulées publiquement par les époux amenèrent beaucoup de scandale. C'est alors que ceux-ci finirent par où ils eussent dû commencer : ils se séparèrent à l'amiable, et poursuivirent leur carrière sans plus s'embarrasser l'un de l'autre. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il advint du mari ; quant à Mlle Duclos, trop âgée pour ajouter à sa réputation, elle put du moins terminer en paix sa vie de comédienne. Or, pas une ne fut mieux remplie, si nous nous reportons à tous les rôles qu'elle emprunta au répertoire, à toutes les nouveautés qu'elle mit à la scène.

Parmi ces dernières figurent :

1° Hypermnestre, dans la tragédie de ce nom par Riupeirous. Après y avoir joué avec succès du mardi 1er avril au lundi 21 avril 1704, Mlle Duclos tomba malade, ainsi que nous l'apprend l'auteur dans la première édition de sa pièce : « L'indisposition d'une actrice qui, par les grands talens qu'elle possède pour le théâtre, est un des principaux orne-

mens de cette tragédie, en a interrompu les représentations; je souhaite qu'à la reprise elle soit reçue aussi favorablement qu'elle l'a été les quatre fois qu'elle a été représentée. » Vingt-deux ans plus tard, en effet, *Hypermnestre* était remise au théâtre (le lundi 18 novembre 1726), et Mlle Duclos, chargée de son ancien rôle, y donnait tous ses moyens. « Les souhaits de l'auteur furent remplis, lisons-nous dans *le Mercure de France* du mois de décembre 1726; la demoiselle Duclos revint en santé, et la pièce reparut avec son premier éclat. C'est cette même actrice qui vient d'y jouer le principal rôle, avec autant de force qu'autrefois; elle a eu le plaisir d'y recevoir les mêmes applaudissements, mais la pièce n'a eu qu'un petit nombre de représentations, quoique cette excellente artiste eût été parfaitement bien secondée par les acteurs qui ont joué avec elle. »

2° Zénobie, dans la tragédie de *Rhadamiste et Zénobie,* de Crébillon. Mlle Duclos, qui créa le rôle le vendredi 23 janvier 1711, le reprit, avec les mêmes avantages, le lundi 15 juillet 1726.

3° Tharès, dans la tragédie d'*Absalon,* par Duché de Vancy, représentée pour la première fois le jeudi 7 avril 1712.

4° Arisbe, dans la tragédie de *Marius*, par de Caux, jouée pour la première fois le vendredi 15 novembre 1715.

5° Josabeth, dans l'*Athalie* de Racine, dont la première représentation sur le Théâtre-Français date du jeudi 3 mars 1716. Mlle Duclos, paraît-il, y fut admirable, et cela tint à une cause tout intime dont le *Mercure galant* du même mois se charge de nous faire part : « Le 3 mars, on représenta sur le théâtre de la Comédie la tragédie

d'*Athalie*... Mlle Desmares fit le rôle d'Athalie, et Mlle Duclos celui de Josabeth. La conjoncture de cette représentation se trouva heureuse pour ces actrices et pour la pièce. Je crois être obligé d'apprendre au public pourquoi Athalie et Josabeth récitèrent leur rôle avec tant d'art et de feu que leur déclamation ravit tous les spectateurs. D'amies inséparables qu'elles étaient avant qu'il fût question d'*Athalie*, elles se sont (vous n'avez pas de peine à deviner pourquoi) juré une si forte inimitié que c'est aux motifs de leur haine que le public a la principale obligation du succès de cette tragédie, dont, en effet, les deux premières actrices sont dans tout le corps de la pièce deux ennemies irréconciliables. » Nous devinons certes le motif assez puissant pour allumer entre deux femmes une guerre acharnée. Qu'il soit ici le bienvenu, puisqu'il favorisa le succès de l'ouvrage.

6° Électre, dans la tragédie de ce nom, par Longepierre. Cette pièce, nous le rappelons, avait été jouée une première fois à Versailles, à l'hôtel de Conti, par ordre de Monseigneur (1702) ; mais elle ne parut sur la scène française que le 22 février 1719, dix-sept ans plus tard. D'après *le Mercure galant*, « Mlle Duclos, dans le personnage d'Électre, a fait dire généralement qu'aucune comédienne n'avait jamais été plus loin qu'elle, ni joué avec autant de force et de grâce ».

7° Salmonée, dans *les Machabées* de La Motte, dont la première représentation eut lieu le jeudi 6 mars 1721.

8° Esther, dans la tragédie de Racine, jouée pour la première fois le lundi 8 mai 1721.

9° Hersilie, dans le *Romulus* de La Motte, 8 janvier 1722.

10° Inès, dans *Inès de Castro* du même auteur, 6 avril 1723.

11° Salomé, dans la *Marianne* de Voltaire (6 mars 1724), et Marianne, dans la tragédie du même nom, de l'abbé Nadal (15 février 1725).

12° Jocaste, dans l'*Œdipe* de La Motte, 18 mars 1726.

Ce fut aussi Mlle Duclos qui créa, en 1699, la tragédie chrétienne de *Gabinie*, par l'abbé Brueys; voici à quel propos.

L'auteur, ayant terminé sa pièce, dont il avait emprunté le sujet à *Susanna,* du père Jourdain, la porta au Théâtre-Français, où elle fut reçue avec éloge. Restait à choisir les interprètes, et Brueys crut être agréable à Mlle Beauval en lui offrant le rôle de Séréna, femme de Dioclétien. Mais on connaît le caractère altier de la comédienne; elle refusa obstinément, sous le prétexte que, lors des représentations de l'*Important*, Brueys avait repoussé la demande de Beaubourg pour accorder à de Villiers un des principaux rôles de la pièce. C'est alors que l'auteur s'en fut trouver Mlle Duclos, à laquelle il confia ses peines, la suppliant d'accepter l'emploi, bien qu'il eût commis l'impertinence de ne le lui donner qu'en second lieu. Celle-ci accéda aux désirs de Brueys, et, lisons-nous dans les *Anecdotes dramatiques*, « elle joua Séréna avec les talents et la noblesse qui ont toujours accompagné les grâces de sa personne ».

Mlle Beauval regretta-t-elle de s'être privée du rôle dans un accès de mauvaise humeur? En tout cas, l'auteur de *Gabinie* n'eut qu'à se louer du changement, car, suivant la formule employée de nos jours, le nom de Mlle Duclos faisait recette. Ceci le prouvera en passant :

Un certain soir où l'on donnait *Mithridate* à la Comédie-Française, Mlle Duclos et Baron avaient été obligés de se rendre à Versailles afin d'y remplir leur office à la Cour. Les acteurs qui parurent dans le premier acte furent sifflés à ce point qu'ils n'osaient plus reparaître, et que, d'un commun accord, ils résolurent de rendre l'argent au public. Heureusement Legrand, l'homme aux bons expédients, était là, et, par une idée ingénieuse, il sauva la situation. « Rendre l'argent un soir de grosse recette? s'écria-t-il, vous n'y pensez pas, mes amis; laissez-moi parler aux spectateurs, et vous verrez si je sais arranger une affaire. » S'étant alors humblement avancé jusqu'à la rampe : « Messieurs, dit-il en poussant un profond soupir, Mlle Duclos et M. Baron ont été appelés à Versailles par les devoirs de leur charge; ils jouent à la Cour. Nous sommes désolés de n'avoir point leurs talents et de ne pouvoir les remplacer. Nous n'avons pu, pour ne pas fermer notre théâtre aujourd'hui, vous donner que *Mithridate*. Nous vous avouons qu'il est et sera joué par les plus mauvais acteurs; vous ne les avez pas même encore tous vus, car je ne vous cacherai pas que c'est moi qui joue le rôle de Mithridate. » A cette saillie spirituelle le parterre applaudit, on rit, on cria Bravo! et l'on souffrit les derniers actes, que l'absence de Baron et de Mlle Duclos rendait tout à l'heure impossibles.

Personne, au reste, parmi les délicats, ne contestait la haute valeur de l'excellente comédienne, dont on prenait la défense au besoin.

C'est ainsi qu'un mauvais poète, ayant commis une détestable tragédie qui tomba dès le début, et alléguant

que Mlle Duclos, chargée du principal rôle, était la cause de sa chute : « Cette actrice est assez maligne, lui fut-il répondu, pour avoir mal joué la première fois de sa vie, afin que vous ne fussiez pas applaudi la première fois de la vôtre. »

Après cette piquante repartie en faveur de notre tragédienne, citons l'opinion émise par l'illustre Le Kain alors que, depuis nombre d'années, Mlle Duclos était disparue de ce monde.

« Le Kain, lisons-nous dans la correspondance de Métra, reprochant à Mme Vestris une froideur qu'elle ne vint à bout de vaincre ou de masquer qu'avec beaucoup d'art, ajoutait : « Madame, je me rappelle Mlle Duclos, que j'ai « vue, il y a cinquante ans, faire pleurer une assemblée « nombreuse en prononçant un seul mot. Un : *Mon père!* « *Mon amant!* dit par elle, faisait fondre en larmes tous « les spectateurs. »

Outre les créations que nous avons nommées, et bien d'autres dont nous ne parlerons point pour ne pas trop allonger notre liste, Mlle Duclos joua les grands rôles dans nombre de reprises, et c'est beaucoup à son mérite que la tragédie d'*Amasis*, par La Grange-Chancel, mise pour la première fois au théâtre le 29 janvier 1731, et celle d'*Habis*, par Mme de Gomez, remontée le 14 mai 1732, durent un regain de succès.

Nous ne reviendrons pas sur les défauts ni sur les qualités de Mlle Duclos ; qu'il nous suffise de rappeler que les auteurs du temps les estimèrent, les uns comme les autres, avec une égale justice.

Si Piron, critiquant la comédienne, à l'exemple de Le Sage, fait dire à Laurette, dans *l'Enrôlement d'Arlequin*, en imitant les gros yeux de la Duclos :

Et ces yeux qui roulaient ainsi,
Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Rendant hommage, au contraire, au talent « singulier » avec lequel cette actrice interprétait le rôle d'Inès, le même auteur nous apprend, dans le prologue des *Chimères,* que, Mlle Duclos partie, il ne restait plus qu'à retirer la pièce :

M. DE LA BRIGUE, *au colporteur.*

Crois-moi, porte
L'Inès au papier
A la porte
De ton grainetier.

M. DE LA CABALE, *intervenant.*

Que dites-vous, hélas!
Les gens délicats
Font un grand cas
De ses appas.

M. DE LA BRIGUE.

Elle est morte, la vache à Panier,
Elle est morte, il n'en faut plus parler!

La forme du compliment est assez vulgaire, mais n'oublions pas que nous sommes à la foire Saint-Germain.

Voici maintenant ce qu'écrit sur notre actrice du Mas d'Aigueberre, en 1730, époque où il publia sa *Seconde Lettre du souffleur :* « Mlle Duclos, disent nos anciens, fut dans son temps une actrice parfaite. Je le veux croire; mais on me permettra d'en juger au goût du nôtre et d'examiner, non pas ce qu'elle a été dans sa jeunesse, mais ce qu'elle est aujourd'hui. J'avoue qu'elle apporte encore beaucoup de grâce et d'action sur le théâtre : elle s'élève, s'irrite, s'enflamme, se plaint et gémit fort à propos. Mais elle pèche dans ce qu'il y a de principal : elle ne produit point les

mêmes effets dans les cœurs de ceux qui sont présents. C'est que son feu n'a point de vraisemblance ; elle ne paraît plus sentir, mais réciter avec emphase et avec les démonstrations nécessaires ; en un mot, c'est l'art, la méthode et l'habitude, et non pas la nature qu'on voit agir en elle. Voilà, du moins, comme je la trouve dans les premiers actes, où elle est, pour ainsi dire, encore resserrée par le froid de la vieillesse ; mais, sur la fin d'une pièce, elle réussit beaucoup mieux. Alors, réchauffée par la durée de l'action, elle reprend sa première vigueur et se montre telle qu'elle a été sans doute pour mériter un si grand nombre de partisans. »

Les critiques de du Mas d'Aigueberre sont d'une justesse absolue. Il fallait alors s'en rapporter au jugement des *anciens* pour croire que Mlle Duclos avait été, dans *son temps,* une actrice parfaite. Son débit étudié, sa déclamation emphatique, contrastaient avec le jeu naturel des nouvelles venues, et ses soixante ans juraient étrangement avec la jeunesse de Mlle Le Couvreur et de Mlle Deseine.

On a dit que Mlle Duclos eut un mortel chagrin des succès de Mlle Le Couvreur, et elle le prouva dès l'origine en exigeant de La Motte qu'il refusât à cette dernière le rôle de Sabine, dans *Romulus,* où elle-même faisait Hersilie. Alors, que n'avait-elle cédé la place à sa rivale, et pourquoi, en s'éternisant au théâtre, s'imposer le supplice quotidien de la jalousie ? C'est qu'au-dessus du dépit et de la certitude de compromettre sa réputation, il y avait chez Mlle Duclos, comme chez la plupart des vieilles comédiennes, un impérieux besoin de rester sur les planches. Elle y demeura jusqu'au mois d'octobre 1733, et, à défaut de gloire, ce triste courage lui valut une récompense maté-

rielle qu'elle paya chèrement. En raison de ses longs services, sa part entière lui fut conservée trois années après qu'elle eut cessé de paraître à la scène (octobre 1733 à mars 1736), et, au jour de sa mort, le mardi 18 juin 1748, elle jouissait, outre sa retraite, d'une pension qu'elle devait à la munificence royale.

Nous ne reviendrons pas sur le caractère de l'homme assez méprisable pour se prostituer à une femme plus âgée que lui de trente-huit années, assez lâche pour la dépouiller, la rouer de coups, la rendre enfin la plus malheureuse des créatures. Mais Pierre Duchemin figura sur la scène française de 1724 à 1730, et, si mauvais acteur qu'il ait été, nous lui devons une mention dans nos notices.

Jean-Pierre Duchemin, le père de cet homme, s'était acquis une certaine renommée d'artiste. Comédien après avoir été notaire, il débuta le lundi 27 décembre 1717 par le rôle d'Harpagon et fut jugé capable de succéder à Guérin d'Estriché. Durant vingt-quatre ans il tint avec honneur les rôles à manteaux, créa beaucoup de nouveautés, et, quand il se retira, le 19 mars 1741, Bonneval, qui fut chargé de son emploi, le remplaça sans le faire oublier. C'est de son mariage avec Gilette Bouteluier que naquit en 1708 le futur époux de Mlle Duclos.

Pierre-Jacques Duchemin n'eut pour lui que le nom estimé de son père et la célébrité de sa femme. Personnellement ce fut une nullité, malgré les leçons du grand Baron, dont il était l'élève.

Après avoir rempli d'une façon plus que médiocre le

rôle d'Achille, dans *Iphigénie en Aulide*, pièce où il débuta le 3 juillet 1724, Pierre Duchemin fut accepté à demi-part en janvier 1725; mais ses débauches et son incapacité le firent congédier sur un ordre de la Cour, au mois de février 1730. Alors Duchemin traîna une existence misérable, courant d'abord la province avec une troupe de campagne, puis revenant à Paris, où son inconduite le jeta dans une profonde indigence.

Ce triste personnage eut le châtiment qu'il méritait. Le 3 février 1753, il mourait fou chez son père, qui l'avait recueilli par charité.

C. G.



7888 — Imp. Jouaust.



Jouaust Ed — Imp A Salmon

Mme QUINAULT-DUFRESNE
(Melle DE SEINE)
1706-1759



LES QUINAULT

I

Jean Quinault, que les biographes désignent communément sous le nom de Quinault le père, tira en effet tout son mérite de sa paternité. Comme acteur, il était fort médiocre, et, quand nous aurons dit qu'il joua plus ou moins irrégulièrement au Théâtre-Français de 1695 à 1717 et qu'il y remplit plusieurs personnages comiques, entre autres Harpagon, nous aurons à peu près accompli notre tâche. Ajoutons, pour témoigner du peu de suite avec lequel Jean Quinault figura sur notre première scène, qu'en 1699 il était à Strasbourg, où naquit et fut baptisée, le 13 octobre, sa fille Jeanne.

Sous le rapport physique, Quinault semblait prédestiné aux rôles bouffons ; ses manières étaient triviales, ses traits grossiers, ses sourcils longs et épais. Mais, nous le répétons, l'illustration de cet acteur vient de ce qu'il dota la Comédie-Française de cinq artistes, ses propres enfants, qui tous y brillèrent par leurs talents ou leur beauté, le plus souvent par ces avantages réunis. Les cinq enfants de

Jean Quinault sont : Jean-Baptiste-Maurice ; Abraham-Alexis, connu sous le nom de Quinault-Dufresne ; Françoise de Nesle ; Marie-Anne et Jeanne. Comprenons dans notre liste Mlle de Seine, qui épousa le second fils de Jean Quinault, et qui, depuis son mariage, porta au théâtre le nom de Mlle Quinault-Dufresne.

II

De l'avis de d'Aigueberre, dans sa *Lettre du souffleur,* il n'est pas d'acteur qui ait eu autant de talent et plus de défauts que Jean-Baptiste-Maurice, fils aîné de Jean Quinault : « Il aurait pu corriger les uns et perfectionner les autres, pense le critique ; mais, prévenu par des applaudissements insensés, il paraît content de lui-même, il néglige ce qu'il devrait perfectionner et s'affermit tous les jours dans ce qu'il devrait détruire. C'est dommage qu'avec de si belles dispositions, il ait un si mauvais goût... Par exemple, la suffisance d'un philosophe s'ajuste assez bien avec l'enflure qui lui est devenue naturelle... »

Avant d'aller plus loin, disons que, tout en étant sévère pour le comédien, d'Aigueberre frappe juste en accusant Quinault l'aîné d'une vanité qui était originelle dans sa famille et en concluant que ce défaut l'amenait à forcer ses effets par la peine qu'il prenait à paraître original ou spirituel.

Dans la tragédie, cette malheureuse habitude de passer les bornes et d'exagérer les situations lui fut quelquefois

utile. « Il excellera toujours, dit la *Lettre du souffleur*, en exprimant la rage et la noirceur d'un tyran qui ne respire que le crime ou la cruauté. Il se surpasse dans *Alceste*, où il joue le rôle du grand prêtre. L'ambition couverte et la scélératesse déguisée de ce pontife sont susceptibles de certains mouvements auxquels cet acteur est accoutumé. »

Sans nous perdre dans les subtiles distinctions que d'Aigueberre établit ensuite entre les mouvements outrés, mais absorbés en eux-mêmes, les transports pleins de rage, et la rage étouffée qui n'éclate pas en violence, avouons que, pour le fond, le critique est dans la vérité et que, suivant les occasions, les défauts du comédien se changèrent en qualités et lui valurent des applaudissements légitimes.

Cependant la tragédie n'était point le genre dans lequel brillait Quinault l'aîné. Quoique Voltaire lui eût confié des rôles dans *Œdipe*, dans *Artémire* et dans *Marianne*, tous les écrivains s'accordent à dire que cet artiste était bien supérieur dans la comédie, et la preuve en est qu'à la retraite de Beaubourg, en 1718, il fut chargé des premiers emplois du haut comique, tandis qu'il ne put jamais sortir des seconds rôles tragiques.

Parmi les personnages que créa Quinault dans la comédie figurent : 1° Momus, dans *les Noces de Vulcain, ou Momus fabuliste*, par Fuzelier : « Quinault l'aîné, consignent *les Anecdotes dramatiques*, fit réussir pleinement cette pièce à sa première représentation. Montmesnil et La Noue l'ont fait presque tomber, lorsqu'ils ont joué le rôle de Momus ; il faut un acteur noble et en même temps comique, qui ait l'art de débiter les fables » ; 2° le faux Damis, dans *le Mariage fait et rompu*, par du Fresny ;

3° Damis, dans *l'Indiscret,* de Voltaire ; 4° le chevalier, dans *la Surprise de l'Amour,* par Marivaux ; 5° Ariste, dans *le Philosophe marié,* de Destouches.

D'Aigueberre écrit à propos de cette dernière pièce : « Si l'on reprochait à Baron de ne parler que du nez, on peut dire de cet acteur (Quinault l'aîné) qu'il ne parlait souvent que de la gorge. On me dit dernièrement qu'il avait gagné une esquinancie en jouant *le Philosophe marié.* » Boutade indifférente à la réputation de l'artiste, qui nous est arrivée intacte, du moins pour les personnages comiques et les rôles de caractère. Il n'est pas besoin, en effet, d'ajouter de nouveaux noms aux pièces citées plus haut, et que l'aîné des Quinault interpréta d'une façon charmante, pour conclure que, sans la vanité qui demeura son grand défaut, notre acteur eût été parfait.

Nous ne terminerons pas avant d'avoir dit que Quinault joignait à ses talents pour la scène les mérites d'un musicien distingué. Il composa les divertissements d'un grand nombre de pièces jouées de son temps à la Comédie-Française et fit la musique des *Amours des déesses*, que Fuzelier mit au théâtre en 1729. En outre, l'artiste, qui chantait avec goût, exécutait son œuvre lui-même, de sorte qu'il lui arriva souvent d'être applaudi dans la même pièce comme acteur, comme chanteur et comme compositeur.

Une anecdote prouvera qu'avec les qualités qui plaisent au public, Quinault possédait, dans l'intimité, tous les agréments d'un esprit vif, enjoué, prompt à la repartie.

Un jour qu'il dînait chez Crébillon avec les pères Brumoy, Bougeant et Tournemine, de la compagnie de Jésus, l'entretien tomba sur le genre du mot *Amour*. Quinault le voulait féminin, les pères masculin, et Crébillon tenait

pour les deux genres à la fois. Comme chacun apportait ses exemples, la discussion n'en finissait point et le repas traînait en longueur. Alors le comédien, agacé, dit malignement aux convives : « Eh, Messieurs! un peu de complaisance; passons l'amour masculin en faveur de la compagnie. »

Jean-Baptiste-Maurice Quinault débuta à la Comédie-Française, le 6 mai 1712, par le rôle d'Hippolyte de *Phèdre*, et fut reçu le 27 juin suivant. Retiré du théâtre, avec pension, le 22 mars 1733, il reparut à la même date de l'année suivante ; mais il ne joua que trois fois, et, ayant définitivement quitté le 10 avril, il alla s'installer à Gien, où il mourut dix ans plus tard.

III

Abraham-Alexis Quinault, qui se désigna lui-même, au théâtre, sous le nom de Quinault-Dufresne, pour se distinguer de son frère, poussa la vanité jusqu'à la fatuité, et la fatuité jusqu'à l'impertinence.

C'est lui qui, chargeant un jour son valet de prévenir ses camarades qu'il ne prendrait point part à la répétition, s'écria dédaigneusement : « Allons, maraud, cours dire *à ces gens* que je ne jouerai pas aujourd'hui. »

C'est encore lui, à une représentation de *Childéric* par Morand, qui eut avec le public la petite altercation dont nous allons parler. Comme il disait son rôle d'une voix trop faible au gré du parterre, « Plus haut ! » lui fut-il crié.

Mais Dufresne, sans se déconcerter : « Et vous, plus bas ! » répliqua-t-il. On se fâcha, on siffla, et, finalement, on exigea des excuses. Alors, s'avançant au bord de la scène : « Messieurs, dit-il, je n'ai jamais mieux senti qu'en ce moment la bassesse de mon état. »

En faisant cette confession Quinault-Dufresne était loin d'exprimer le fond de sa pensée : il tenait au contraire en haute estime sa qualité de comédien et le témoigna le jour où il dit en plein café : « On me croit heureux. Erreur populaire, je préférerais à toute ma renommée l'état d'un simple gentilhomme mangeant tranquillement ses douze mille livres de rente dans un vieux château. » Il fallait voir aussi comme il se drapait dans son importance quand il marchait, quand il se présentait en public, ou que, descendant de sa chaise à porteurs, il se contentait de faire un signe ou de jeter à son valet cet ordre méprisant : « Qu'on paye ces malheureux ! »

Au reste, Dufresne ne se montrait pas moins fat avec les auteurs dont il interprétait les ouvrages qu'il ne l'était avec ses camarades. On raconte qu'il garda trois ans sur son ciel de lit la comédie *le Glorieux*, que Destouches avait composée pour lui, et qu'il ne voulut pas jouer avant que le dénouement en eût été changé. Sa conduite avec Voltaire fut aussi cavalière, et pourtant le grand écrivain, qui l'honorait de son amitié, lui avait dédié ce joli quatrain :

Quand Dufresne ou Gaussin, d'une voix attendrie,
Font parler Orosmane, Alzire, Zénobie,
Le spectateur charmé, qu'un beau trait vient saisir,
Laisse couler des pleurs enfants de son plaisir.

Mais Dufresne s'imaginait faire une grâce à un auteur en lui prêtant l'appui de son talent; il posait ses conditions,

demandait des corrections ou refusait les remaniements jugés nécessaires. C'est ce qui lui arriva avec Voltaire, et le plus curieux, c'est que celui-ci, loin de se fâcher, accepta le métier de solliciteur auprès du capricieux comédien.

Il s'agissait précisément de quelques modifications à apporter au rôle d'Orosmane que remplissait Quinault dans *Zaïre* et à propos duquel le poète avait chanté l'acteur. Dufresne refusa net d'apprendre les morceaux remaniés et demeura sourd à toutes les prières dont il devint l'objet. Chaque matin Voltaire se présentait vainement à la porte de son interprète; ce dernier était sorti! Alors l'infortuné poète introduisait dans le trou de la serrure des petits papiers couverts de tirades nouvelles; il en glissait partout et suppliait les amis de Dufresne de plaider sa cause auprès de l'invisible Orosmane. Même silence, même insuccès! Il fallait un prodige d'adresse pour triompher de résistances aussi tenaces; Voltaire l'accomplit! Sachant que le comédien donnait un grand dîner, il commanda un pâté de perdreaux, et le lui envoya avec défense au porteur de dire de quelle part il venait. Dufresne, sans plus chercher le mot de l'énigme, accepta le présent et se mit en devoir d'en faire les honneurs à ses convives. Mais quelle ne fut pas sa surprise alors que, la croûte du gâteau soulevée, il vit un billet plié dans le bec de chaque perdreau; il en ouvrit un, puis deux, puis les autres jusqu'au dernier; tous renfermaient des parties remaniées du rôle d'Orosmane. Le mystère était éclairci! On rit de la délicate invention de Voltaire, et l'acteur, enfin désarmé, consentit à apprendre les nouvelles tirades.

Mais cette suffisance, qui réussissait à Dufresne dans ses

rapports avec les auteurs, lui attira plusieurs ennemis parmi ses camarades ; il eut des querelles, des affaires malheureuses, voire même des duels.

Un soir, c'était le 15 mai 1715, le comédien Moligny, avec lequel il avait eu un différend, le rencontra dans la rue Contrescarpe. « Allons, gueux, faquin, s'écria-t-il en le frappant du plat de l'arme qu'il portait au côté, l'épée à la main et en garde ! — Je ne vous croyais pas le cœur assez bas, reprit Dufresne, pour vous battre dans une rue. » Mais, bon gré, mal gré, il fallut se défendre. Les fers se croisèrent et le duel menaçait d'avoir une issue fatale quand deux gentilshommes, qui passaient par là, se jetèrent entre les combattants qu'ils séparèrent.

Il faut dire que Dufresne était encouragé dans sa fatuité par ses succès auprès des femmes. La duchesse de Berry devint folle de lui, et Mlle Quinault, platoniquement éprise de son frère, le comparait volontiers à l'Apollon du Belvédère. Aussi Dufresne se mirait-il dans sa propre personne et, quand il jouait la comédie, « se présentait-il lui-même et rarement le héros ». Sa taille était noble et haute, son regard éloquent, son organe clair et sympathique.

D'Aigueberre, dans sa *Lettre du souffleur*, adresse plusieurs critiques à l'acteur. Il prétend qu'à chaque instant il battait des mains comme pour forcer à l'applaudir ; qu'il avait des vides dans la voix ; que la façon dont il interprétait son rôle de Pyrrhus était pleine de contresens, qu'enfin il avait pris la mauvaise habitude de se frotter le nez quand il entrait en scène, ou qu'il prêtait l'oreille à son interlocuteur. Mais d'Aigueberre sentit lui-même l'exagération de pareils jugements puisqu'il les consigne en bas de pages. Nous préférons le portrait qu'il trace de Dufresne

dans le corps du volume, et que nous estimons absolument sincère. « Celui-ci a beaucoup de grâces sur le théâtre. Il se présente avec grandeur ; sa physionomie est agréable, ses bras fort beaux ; son geste est noble, ses attitudes un peu trop affectées, sa voix ferme et très étendue, sa déclamation animée, soutenue, d'un feu brillant. Cela suffit pour plaire, non pas pour toucher. Ce feu, qui est son principal talent, paraît toujours naturel en lui-même, parce qu'il n'est jamais interrompu et qu'il n'abandonne point l'acteur au besoin ; mais il l'emporte souvent au delà des bornes. Il le précipite, l'étourdit, l'empêche de sentir ; il outre le caractère et lui fait perdre le sens des choses. Néanmoins il étonne, il occupe et trouble le spectateur. »

Quinault-Dufresne débuta à la Comédie-Française, le 7 octobre 1712, par le rôle d'Oreste dans l'*Électre* de Crébillon. Il fut reçu le 22 décembre suivant pour les premiers rôles tragiques et comiques, et se retira le 29 mars 1741.

Élève de Ponteuil, il sut réagir contre la fâcheuse méthode de Beaubourg, qui avait ressuscité la déclamation chantante de l'hôtel de Bourgogne, et, secondé par une intelligence d'élite, il ne tarda pas à faire oublier son maître.

Nous savons déjà que Quinault-Dufresne créa le rôle d'Orosmane dans *Zaïre* et nous avons nommé le personnage de Pyrrhus, qu'il établit dans la tragédie de Crébillon. Citons encore, parmi ses créations tragiques, les rôles d'Aman, dans *Esther ;* de Titus, dans *Brutus ;* d'Énée, dans la *Didon* de Le Franc de Pompignan ; de Ramire, dans *Zulime* de Voltaire. Outre ces nouvelles pièces, il reprit avec succès l'ancien répertoire, et on le vit imaginer des

jeux de scène qui étonnèrent le public par leur hardiesse. C'est ainsi que, dans le premier acte de *Cinna,* en commençant sa grande tirade, Dufresne cacha derrière lui son casque à panache rouge. Puis, quand il parvint à ces deux vers :

> Ici, le fils baigné dans le sang de son père,
> Et sa tête à la main demandant son salaire,

il le découvrit brusquement et se mit à le secouer avec violence, de façon à simuler une tête ensanglantée. Les spectateurs poussèrent à cet aspect un cri d'horreur. L'effet avait réussi grâce à l'imprévu, mais il eût été de mauvais goût de le recommencer.

Dans la comédie, Dufresne ne fut pas moins brillant que dans la tragédie. Sans parler du *Glorieux*, où Destouches l'avait mis personnellement en scène, il remplit avec distinction les rôles de Mars, dans *Momus fabuliste;* de Valère, dans *le Mariage fait et rompu;* de Damis, dans *la Métromanie;* du baron, dans *les Dehors trompeurs,* etc.

Quinault-Dufresne, retiré du théâtre en 1741, ne mourut que vingt-six années plus tard, le 12 février 1767. Il avait alors soixante-quatorze ans.

Mlle Clairon, jugeant l'acteur dans ses *Mémoires*, se montre envers lui d'une sévérité ridicule. Mais, quand elle parle de l'homme, au contraire, entraînée par une admiration enthousiaste, elle n'a plus assez de louanges pour « les suprêmes beautés de toute sa personne et de son organe ».

IV

Quoique Marie-Anne Quinault, dont nous nous occuperons dans le prochain chapitre, ait été désignée au théâtre sous le nom de Mlle Quinault l'aînée, cette qualité appartient réellement à Françoise. Maïs, comme celle-ci mourut quelques jours avant les débuts de sa cadette, Marie-Anne devint, par cela même, l'aînée des deux sœurs qui figurèrent ensemble sur la scène.

Françoise Quinault, appelée Quinault de Nesle, du nom de son mari, naquit en 1688, et fut une jolie femme, en même temps qu'une actrice pleine de dispositions heureuses. Mais la mort ne lui permit point de réaliser ces espérances. Reçue par ordre du Dauphin le lendemain de ses débuts, qui eurent lieu le 4 janvier 1708, elle mourait six années plus tard, le 22 décembre 1713, dans la fleur de sa jeunesse et de son talent. Cette artiste avait tenu en second les premiers emplois tragiques et comiques et créé le rôle de Cornélie, dans la tragédie de *Cornélie Vestale*, par Fuzelier et le président Hénault (1713).

Bien que douée d'autant de mérites que de charmes, Françoise Quinault ajouta un exemple à la collection des actrices mal mariées. Elle avait épousé Hugues de Nesle, officier de la louveterie du roi, puis comédien, avec lequel elle fit bientôt si mauvais ménage qu'une certaine nuit la pauvre femme dut solliciter l'intervention de la justice.

Voici sa plainte, copiée sur les pièces des archives nationales :

« L'an 1711, le jeudi 22 janvier, une heure et demie du matin,

sur le réquisitoire à nous fait. Jean Claude Borthon, commissaire au Châtelet, nous sommes transporté rue Hautefeuille, en une maison occupée par le sieur de Nesle, officier du roi de la Louveterie, et étant monté au premier appartement ayant vue sur ladite rue, y avons trouvé damoiselle Françoise Quinault, épouse du sieur Hugues de Nesle, comédien du roy, laquelle nous a dit et fait plainte de ce que journellement et sans sujet son mari l'insulte et l'injurie; qu'il y a deux heures ou environ, étant seule dans son appartement, elle a été surprise d'y voir entrer son mari comme un furieux en disant qu'elle avoit un homme avec elle, qu'il avoit envoyé chercher un commissaire. Nous requiert acte de ce qu'ayant fait faire perquisition dans son appartement il ne s'y est trouvé personne; que c'est une suite des persécutions et de la calomnie de son mari ; qu'étant enceinte de quatre mois et demi, de pareilles frayeurs peuvent lui être préjudiciables; qu'elle a intérêt d'en arrêter le cours, pourquoi elle nous requiert acte, etc., etc.

Nous ignorons de quel côté partaient les torts les plus graves. Françoise Quinault menait-elle une conduite légère et la jalousie du mari fut-elle motivée ? Celui-ci, au contraire, était-il un homme brutal et grossier par tempérament ? La question reste pendante. Mais, si nous ne pouvons affirmer que Hugues de Nesle fut un mauvais mari, nous déclarons, preuves en mains, qu'il se montra détestable acteur, puisque, après une tentative infructueuse, le 23 juin 1708, il dut renoncer au théâtre.

Ce personnage, qui survécut vingt ans à sa femme, mourut au mois de mai 1733.

V

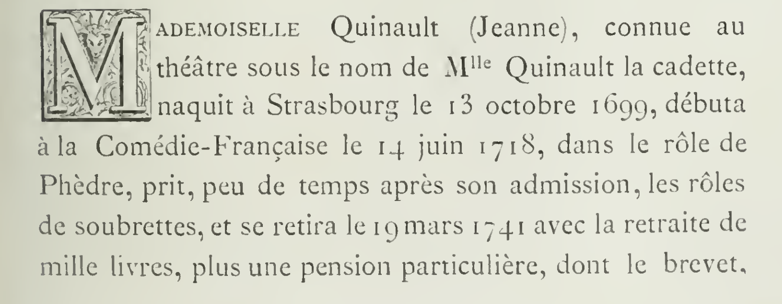
Si nous mesurions nos notices à la beauté des personnages, celle de Marie-Anne Quinault serait parmi les plus longues, car cette comédienne fut une des plus ravissantes créatures de son temps.

Malheureusement Mlle Quinault l'aînée (que, suivant notre précédente observation, on sait être la cadette) brilla uniquement par ses charmes ; d'où il résulte que notre rôle de biographe se réduit à fort peu de chose. Disons-le pourtant, cette beauté fut le principal auxiliaire de l'actrice dans sa courte carrière. Elle la fit recevoir quelques jours avant ses débuts, qui eurent lieu le 9 janvier 1714, et elle engagea Fuzelier à lui confier l'emploi de Vénus dans *Momus fabuliste* (1719).

Marie-Anne Quinault prit sa retraite, avec pension, le lundi 1er février 1723, et mourut en 1791 seulement. Elle avait épousé secrètement le duc de Nevers, si l'on s'en rapporte à ses *Mémoires*.

Une particularité intéressante : dans *le Faucon*, petite comédie de Mlle Barbier (1719), où Mlle Quinault créa le rôle d'Axiane, les quatre personnages de la pièce étaient remplis exclusivement par les frères et sœurs : Marie-Anne, nous l'avons dit, jouait *Axiane;* Dufresne, l'*amant ;* Quinault l'aîné, le *valet*, et enfin Mlle Quinault la cadette, la *suivante*.

VI



Mademoiselle Quinault (Jeanne), connue au théâtre sous le nom de Mlle Quinault la cadette, naquit à Strasbourg le 13 octobre 1699, débuta à la Comédie-Française le 14 juin 1718, dans le rôle de Phèdre, prit, peu de temps après son admission, les rôles de soubrettes, et se retira le 19 mars 1741 avec la retraite de mille livres, plus une pension particulière, dont le brevet,

déposé aux Archives nationales, est accompagné des pièces très curieuses que nous allons reproduire :

La première est la déclaration de Mlle Quinault relativement à sa pension ; elle est tout entière de sa main, et la copie textuelle, dont nous faisons hommage au lecteur, prouvera qu'il n'était pas besoin de savoir l'orthographe pour présider un des salons les plus littéraires du XVIIIe siècle :

Je mapelle Quinault, je suis de la provaince d'Alsace ; je suis née à Strasbourg le 13 octobre en 1699.

Jay étée baptisée à la paroisse de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg ; voilà mon baptistère bien légalisée.

Jay servie vint-un ans dans la troupe des comédiens du roy. J'ay obtenue une pension du roy de miles livres en 1736. Il men est due quatre années au mois de novembre prochain. Voilà le breuvets qui masure cette penssion.

En foy de quoy je signe

JEANNE QUINAULT.

La seconde pièce est l'acte de baptême en latin dont suit la teneur.

Extractus ex libro baptismali insignis collegiatæ et parrochialis ecclesiæ ad sanctum Petrum Juniorem intra Argentinam, p. 39.

Die decima tertia mensis octobris anni millesimi sexcentesimi nonagesimi noni, baptisata est infans cui nomen Joanna, recens nata ex legitimo matrimonio domini Joannis Quinault et Mariæ Sanitek, conjugum, quam susceperunt dominus Franciscus Graisset, domini Marchionis d'Auxelles a cubiculis, et Joanna Camet, hic Argentorati degentes.

Signatum Quinault ; Gresset, Camet ; et J. Laroudy, plebanus, etc.

Voilà, en vérité, un latin qui ne vaut guère mieux que le français de Mlle Quinault.

Maintenant que nous sommes en règle avec la naissance de Mlle Quinault la cadette, apprenons au lecteur, pour la clarté de notre récit, que cette actrice a porté communément, au théâtre ou dans la vie privée, le prénom de Françoise, qu'elle adjoignit à celui de Jeanne.

Sans revenir sur la question des dates, dont nous avons donné plus haut les principales, ni suivre pas à pas la comédienne dans sa carrière dramatique, disons pourtant que notre intention n'est point de passer sous silence ce côté intéressant de Mlle Quinault. Mais, cette femme, essentiellement intelligente, ayant tenu salon au XVIIIe siècle et étant plus connue encore par ses brillantes amitiés que par ses bons rôles, il nous faudra aussi la présenter comme un des beaux esprits les plus en vogue de l'époque.

Commençons par l'actrice :

Mlle Jeanne Quinault fut une délicieuse soubrette et excella dans le haut comique. Piquante, enjouée, « ce qui charme en elle, lisons-nous dans une critique théâtrale, c'est cette volubilité de langue, cet air opiniâtre, lorsqu'il faut contredire, quelque chose de mutin dans sa voix et ses gestes, enfin cette grande vivacité qui soutient et anime tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle dit. » En d'autres termes, Mlle Quinault brûlait les planches. Mais cette ardeur, cette impétuosité du geste et du langage n'excluait nullement l'étude chez la sémillante comédienne. Bien au contraire, Jeanne Quinault avait coutume de répéter ses rôles devant un miroir afin de contrôler ou de corriger ses mouvements. Si alors un ami se présentait, il devait se glisser inaperçu dans quelque coin, y demeurer coi jusqu'à la fin de la séance, et lui dire ensuite où elle avait manqué.

C'est grâce à son travail assidu, comme à son tempérament d'artiste, que Mlle Quinault compta autant de succès que d'ouvrages interprétés. Elle joua les soubrettes du *Jaloux désabusé,* par Campistron ; de *la Surprise de l'amour*, par Marivaux ; des *Fils ingrats*, par Piron, et fit

Céliante, dans *le Philosophe marié;* la comtesse, dans *les Dehors trompeurs*, de Boissy, etc., etc.

N'oublions pas que le rôle de Nérine, dans *le Joueur*, avait décidé de sa carrière, et citons, parmi ses triomphes, le personnage de Julie, dans *la Femme juge et partie,* qui valut à la comédienne le madrigal suivant :

Que d'esprit et que d'éloquence,
Quinault, tu mêles dans ton jeu,
Et qu'au brillant d'un si beau feu
Tu sais joindre de bienséance !
Par toi, l'auteur peu châtié
Retrouve de la modestie,
Et *la Femme juge et partie*
En est plus belle de moitié.

En 1736, Jeanne Quinault avait rendu madame Croupillac, dans *l'Enfant prodigue*, avec tant de verve et d'entrain que le roi, enchanté, lui octroya la pension de mille livres dont nous avons mentionné le brevet et qui, jointe à sa retraite réglementaire, porta, depuis 1741, le revenu de l'actrice retirée à la somme de deux mille francs.

Il est vrai que Mlle Quinault avait une double raison pour bien jouer *l'Enfant prodigue :* c'est elle qui en indiqua le sujet à Voltaire, comme elle avait fourni à La Chaussée le canevas du *Préjugé à la mode*. Voici, pour cette dernière pièce, dans quelles circonstances.

On avait monté, sur certain théâtre de château, une parade assez piquante où un fat se donnait le genre de mépriser sa femme légitime, tandis que celle-ci, l'accablant de bons procédés, le ramenait à force de tendresse : « Une actrice de Paris, consignent les *Anecdotes dramatiques*, fille de beaucoup d'esprit, Mlle Quinault, ayant vu cette farce, conçut qu'on en pourrait faire une comédie fort intéressante et d'un genre tout nouveau pour les François, en exploitant

le contraste d'un jeune homme, qui croiroit, en effet, que c'est un ridicule d'aimer sa femme, et d'une épouse respectable qui forceroit enfin son mari à l'aimer publiquement. Elle pressa l'auteur d'en faire une pièce régulière, noblement écrite ; mais, ayant été refusée, elle demanda la permission de donner ce sujet à M. de La Chaussée, jeune homme qui faisoit fort bien les vers, et qui avait de la correction dans le style. Ce fut ce qui valut au public *le Préjugé à la mode.* »

Nous sommes tout naturellement amené par cette digression à parler de M[lle] Quinault bel esprit et à entretenir le lecteur des relations littéraires de notre actrice.

Jeanne Quinault avait formé chez elle une société académique, dite *Société du bout du banc,* qui réunissait une ou deux fois par semaine ce que la cour et la ville comptaient de plus distingué : de Caylus, Fagan, Duclos, Collé, Crébillon fils, l'abbé de Voisenon, Voltaire, Piron, Destouches, Pont de Veyle, Marivaux, d'Argenson, d'Alembert, etc., etc.

« Des épigrammes sans aigreur, écrit Favart, des couplets saillants, des contes plaisants et différentes pièces de prose ou de vers d'un ton original, étaient le tribut que chaque auteur payait à cette société littéraire où présidait toujours la gaieté, et quelquefois la folie. »

C'est du sein de ces réunions que sortirent *les Étrennes de la Saint-Jean*, *le Recueil de ces Messieurs,* et autres ouvrages pleins de sel qui parurent depuis dans les œuvres du comte de Caylus. Ce fut M[lle] Quinault, l'âme de sa compagnie, qui excita l'abbé de Voisenon à rentrer dans la carrière du théâtre. Elle lui donna le sujet de *la Coquette fixée*, dont ils firent ensemble le plan et qui obtint un vif succès à la Comédie Italienne en 1746.

A côté des hommes remarquables qui s'honorèrent de leurs relations avec Mlle Quinault et qui vécurent dans son intimité, alors surtout que la spirituelle actrice, retirée du théâtre, eut reconquis sa liberté, il faut citer deux femmes illustrées au XVIIIe siècle par leurs relations littéraires et qui entretinrent avec elle commerce d'amitié. Ce sont Mme Geoffrin et Mlle de Lespinasse.

La première, veuve de bonne heure d'un très-riche négociant, employa sa grosse fortune à encourager les lettres et à obliger les écrivains, dont plusieurs reçurent d'elle des services aussi importants que discrets. Douée de tous les agréments de l'esprit et du visage, Mme Geoffrin ouvrit un salon qui devint bientôt un centre de réunion pour les savants français et étrangers. Le prince Stanislas l'appelait amicalement sa mère, et, quand il fut couronné roi de Pologne, il la fit venir à Varsovie. Cette femme intéressante laissa des maximes ou pensées d'une pénétration délicate et consacra des sommes considérables à soutenir l'*Encyclopédie*.

La seconde, Mlle de Lespinasse, beaucoup plus jeune que Mme Geoffrin, ne fut pas moins célèbre par l'influence de son salon, où se donnèrent aussi rendez-vous les beaux esprits de l'époque. Il faut tout dire, d'Alembert, l'heureux vainqueur de Mlle de Lespinasse, était venu se fixer dans sa maison et la présence de l'illustre savant ne contribua pas médiocrement à la mettre à la mode. Cependant ce fut un autre amour que l'inconstante femme célébra dans ses écrits, et les lettres qu'on publia d'elle en 1809 sont adressées au comte de Guibert, la plus encensée de toutes ses idoles.

Les deux amies de Mlle Quinault moururent avant elle : Mlle de Lespinasse, âgée de 44 ans seulement, en 1776;

Mme Geoffrin, en 1777. Notre actrice, qui était née la même année que cette dernière, devait lui survivre six ans; elle était bien vieille, et cependant son intelligence avait gardé toute sa verdeur, ses instincts de coquetterie toute leur force. Mlle Quinault se para jusqu'à la fin avec des soins et des recherches infinis; jusqu'à la fin aussi elle conversa avec ses fidèles clients, et surtout avec d'Alembert, auquel elle laissa par testament un bijou superbe.

C'est au mois de janvier 1783 que s'éteignit, dans sa quatre-vingt-quatrième année, Jeanne-Françoise Quinault. « Elle est morte, disent les *Mémoires de Bachaumont*, avec sa présence d'esprit, sans s'en douter, étant encore occupée à se parer. M. le curé de Saint-Germain l'Auxerrois avait tenté de ramener cette ouaille, dont le philosophe son ami a si bien soutenu la fermeté qu'elle ne s'est démentie en rien dans ce dernier instant et qu'elle sera inscrite au rang des héroïnes du parti. »

Mlle Quinault fut gourmande de bonne chère, cela ressort de sa correspondance, mais ce ne fut point une gourmande d'amour. La chronique affirme même qu'elle demeura *presque* fidèle à Piron, sur qui elle exerça une salutaire influence et auquel elle écrivait fréquemment.

Donnons, pour clore le chapitre, un échantillon de ces lettres de *Tonton à Binbin*. Il est peut-être un peu gaulois, mais l'actrice s'y montre si originale et si piquante, que nous trouvons là notre excuse.

« Qu'est-ce que vous dit le cœur? Quel rêve avez-vous fait? N'êtes-vous pas scandalisé de la commission que je vous ai donnée? Avez-vous deviné le porteur de ma lettre? Comment vous portez-vous? Vous verrai-je toujours jeudi? J'attends votre réponse.

« Je vous ai déjà écrit aujourd'hui, et je profite d'un exprès pour vous donner encore de mes nouvelles. On est ici dolent comme

des amoureux malheureux : car les autres sont gais avant et après, à ce qu'on dit. Je mange prodigieusement ; vous ne m'en trouverez pas plus grasse. Je ne sais pourquoi, depuis quelque temps je me plains plus de ma maigreur. Ah ! vous verrez que c'est parce que vous m'avez baisé la main. N'allez pas rayer ce dernier mot. Ils disent tous que cela ferait sottise, et je n'en veux pas dire. Bonsoir. J'attends votre lettre et mes rubans avec grande impatience. Vous m'avez permis de vous donner des commissions; j'ai bien pensé vous en donner une plus belle.

Léonide va se baigner. Le luxe annihilerait ses grâces naturelles : la voilà tout à l'heure en Spartiate Je ne sais pas comment cela se dit. Il me semble que je donne un nom d'homme aux femmes et un nom de femme aux hommes. Qu'est-ce qui cause cet embrouillement? Dites-moi donc de m'en aller. Je ne veux pas finir sans vous demander comment vous m'aimez. Si vous êtes Binbin, vous répondrez : De tout mon cœur. Où est-il votre cœur ? Il est dans mon côté. Qui l'y a mis? C'est le petit Jésus. Avec toute votre science sur la Bible, vous voyez que je suis obligée de vous apprendre votre catéchisme. »

VII

Catherine-Jeanne Dupré, femme d'Abraham-Alexis Quinault-Dufresne, avait débuté sous le nom de Mlle de Seine, qu'elle quitta pour adopter celui de son mari. Sans être jolie, elle possédait, ainsi qu'on peut s'en convaincre par son portrait, une physionomie gracieuse et de fort beaux yeux. Il est fâcheux que ses forces physiques n'aient point répondu à ses talents naturels, sans quoi, elle eût fourni une carrière presque aussi glorieuse que celle d'Adrienne Le Couvreur.

Mais la santé de Mlle Dufresne était si frêle, si délicate, que l'excellente comédienne resta douze années seulement au théâtre, de novembre 1724 à mars 1736. Encore fit-elle une absence de cinq mois : du 24 décembre 1732 au 11 mai 1733.

Elle débuta pour la première fois à Fontainebleau le mardi 7 novembre 1724, devant le roi Louis XV, et témoigna de dispositions si heureuses, dans son rôle d'Hermione, que le monarque, enchanté, la reçut le 16 du même mois et lui fit présent d'un habit à la romaine qui revenait à plus de 8,000 livres et dans lequel il entrait 900 onces d'argent. C'est sous ce vêtement et dans le même rôle d'Hermione que la jeune actrice fit, le 5 janvier 1725, son entrée sur la scène parisienne. Elle y fut accueillie avec grande faveur. Mlle Dufresne avait alors dix-huit ans et joignait aux avantages de la figure une taille fine et bien prise, dont le public fut bientôt à même d'apprécier tous les charmes. Dans *les Folies amoureuses*, en effet, la gentille débutante endossait, au troisième acte, un costume d'homme, cadeau de la marquise de Prie, qui lui allait à ravir.

Nous avons nommé Hermione, nous pouvons ajouter aux premiers rôles de Mlle Dufresne ceux d'Electre et de Camille, deux personnages que la nouvelle actrice remplit à souhait et qui lui valurent beaucoup de compliments.

A la rentrée de 1725, Mlle Dufresne joua le rôle de Salomé, dans la *Marianne* de Voltaire. Elle s'était déjà signalée par les personnages d'Emilie dans *Cinna*, de Laodice dans *Nicomède*, de Justine dans *Géta*.

« Cette actrice, dit la *Lettre du souffleur*, a peu de défauts et beaucoup de dispositions : sa déclamation n'est point forcée ; elle joue avec goût, mais avec moins de sentiment que de réflexion... Elle pourra devenir une grande actrice en s'appliquant beaucoup, mais elle est encore bien éloignée du but où elle doit parvenir pour égaler celle à qui elle succède (Mlle Le Couvreur)... La majesté d'une première princesse, la violence des grandes passions semblent

disproportionnées à sa taille, à l'étendue de sa voix, à son tempérament. La douleur et la jalousie secrètes d'Eriphyle sont convenables à son caractère, parce qu'elles ne doivent point éclater... Cette actrice ne manque pas de feu, mais ses forces ne répondent point à sa vivacité. Il lui faut de la tendresse, des soupirs, une passion douce et moins emportée ! »

Nous avons plus d'une fois signalé l'excessive sévérité de d'Aigueberre ; ici encore le critique ne se montre point tendre envers Mlle Dufresne. Cependant il ne peut s'empêcher de constater des dispositions exceptionnelles, et, s'il articule quelque blâme, c'est plutôt à la faiblesse du tempérament, au manque de forces de la comédienne qu'il s'en prend qu'à la comédienne elle-même.

S'il eût poussé plus loin son esprit de satire, d'Aigueberre n'eût-il point soulevé contre lui l'opinion de ses contemporains? Nous avons noté, en parcourant les diverses biographies de Mlle Dufresne, les applaudissements dont fut accompagnée sa trop courte carrière au théâtre. Ses rôles de Tullie, dans *Brutus*, et de Didon, dans la tragédie de Le Franc de Pompignan, furent de véritables triomphes, et l'auteur de la seconde pièce, enthousiasmé de la façon dont notre artiste avait tenu le principal emploi, lui adressa ce joli compliment :

Reine crédule, infortunée amante,
Virgile en vain des plus vives couleurs
Nous peint ta beauté séduisante.
Que n'avais-tu les yeux de l'actrice charmante
Qui sous ton nom fait verser tant de pleurs?
Malgré l'inconstance fatale
Attachée aux amours de son héros pieux,
Énée aurait laissé ses dieux,
Et Carthage jamais n'aurait eu de rivale.

Disons encore qu'en 1733, quand Mlle Quinault-Dufresne

fit sa rentrée au théâtre, après une première éclipse, son retour fut salué par une joie unanime à laquelle le madrigal suivant donne une forme agréable :

Damon, belle Dufresne, après quatre ans d'absence,
Revient brûlant d'impatience
De voir, d'entendre et de louer
L'actrice dont encor sa mémoire est remplie.
« Quel changement! dit-il en te voyant jouer.
La Le Couvreur est embellie ! »

Il est facile, d'après ce qui précède, de se figurer les regrets des lettrés et du public à la retraite de Mlle Dufresne. Dix ans plus tard la réputation de l'artiste semblait avoir grandi au lieu de s'être ternie sous les rayons des étoiles nouvelles, et la superbe Clairon rendait un éclatant hommage à celle qui l'avait si dignement précédée sur la première scène française :

« Elle consentit à répéter devant moi, écrit-elle dans ses *Mémoires*, la scène d'*Electre* au troisième acte, et j'arrangeai dans ma tête le petit compliment bien tourné, bien honnête et bien faux que je ne pouvais me dispenser de lui faire... mais l'air de dignité qu'elle prit en se levant, en rangeant des chaises pour se faire un théâtre et des coulisses, le changement que je vis dans tout son être, à mesure que le moment de parler approchait, changèrent aussi toutes mes idées; ma vanité se tut, je sentis que quelques larmes me roulaient déjà dans les yeux ; et lorsqu'elle parla, les accents de son désespoir, la douleur profonde de son visage, l'abandon noble et vrai de tout son être, vinrent se réunir dans mon âme pour la pénétrer, l'éclairer et m'entraîner à ses pieds. »

Depuis sa retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1759, il se passa vingt-trois ans, que Mlle Dufresne employa à soigner

sa santé, à suivre, quand elle le pouvait, les représentations de la Comédie-Française et à fréquenter quelques intimes. Elle vivait d'ailleurs simplement et s'embarrassait fort peu de sa toilette.

Est-il besoin de dire que, mariée à un homme beau, fat et vaniteux, Mlle de Seine ne pouvait être heureuse ? Après trois ans de ménage, et le 4 septembre 1730, elle demandait sa séparation de biens sur des motifs sérieux que les témoins exposent au procès : prodigue et dissipé dans sa vie de garçon, Quinault-Dufresne s'était plus que jamais, après son mariage, adonné aux plaisirs et à la dépense ; il prêtait à tort et à travers, par ostentation, *régalait* tout le monde et jetait en grand seigneur son argent par les fenêtres. Aussi avait-il gaspillé la dot de sa femme et, à bout de ressources, s'était-il emparé des effets et bijoux, dont il avait déjà vendu pour plus de quinze mille francs.

C. G.



Imp. Jouaust.



Jouaust Ed — Imp A Salmon

ADRIENNE LE COUVREUR
1692 – 1730



ADRIENNE LE COUVREUR

Il n'est pas une actrice dont l'éclat soit comparable à celui de Mlle Le Couvreur, qui a conservé à travers les temps le triple prestige de la beauté, du talent et de l'esprit. Et nous-même, en cherchant à dégager la vérité des traditions poétiques ou romanesques qui la dénaturent, nous avons à ce point subi le charme de l'idole que longtemps nous avons hésité avant d'y porter une main profane et de la réduire aux proportions d'une simple créature humaine.

Quoi qu'il nous en ait coûté, nous nous sommes pourtant résigné à notre rôle d'historien, et c'est après un soigneux examen des pièces ou documents contradictoires que cette biographie a été écrite. Nous y avons apporté toute la loyauté possible; aussi l'étoile y apparaîtra-t-elle dépouillée de quelques rayons. Ce n'est point notre faute si ses adorateurs, se succédant d'âge en âge, lui ont fait une auréole aussi resplendissante qu'imaginaire.

Partant, nous montrerons Mlle Le Couvreur telle qu'elle fut, c'est-à-dire une admirable tragédienne au théâtre,

mais dans la vie privée une femme avec ses faiblesses, ses défauts, ses vices même : car, on le verra dans le cours de cette notice, Adrienne fut souvent hautaine, vaniteuse et insensible jusqu'à la dureté. Mais racontons sans commentaires, et le lecteur tirera ses conclusions, comme nous l'avons fait nous-même.

L'âge de Mlle Le Couvreur a été d'autant plus discuté que, l'actrice n'étant point parisienne, il était plus difficile de remonter aux sources. D'Allainval, les frères Parfaict, et plus tard Lemazurier, Sainte-Beuve, etc., font naître Adrienne à Fismes, petite ville entre Soissons et Reims, en 1690. Léris et quelques autres disent en 1695, et, d'après la légende de la gravure de Drevet : « Morte à Paris le 20 mars 1730, agé (*sic*) de trente-sept ans », la comédienne serait née en 1693. Aucune de ces dates n'est exacte, et nous sommes heureux d'apporter à notre tour non plus une probabilité ou une présomption, mais une preuve écrite, relevée sur les registres des naissances par M. le maire de Damery (Marne), qui a bien voulu nous l'adresser :

« Ledit jour, 5 avril 1692, a été baptisée et née Adrienne, fille de Robert Le Couvreur et de Marie Bouty, ses père et mère. Le parrain, Pierre Drin, la marraine, Adrienne Laux, et le père, ont signé. »

Ainsi Mlle Le Couvreur est née à Damery, et non à Fismes, en l'année 1692, ce qui lui donne trente-huit ans au lieu de quarante à l'époque de sa mort.

D'après les biographes, le père de la comédienne, qui était chapelier, vint en 1702 à Paris, où il installa son commerce, faubourg Saint-Germain. Jusque-là, nous n'avons point de données sur la famille ; il est certain pourtant

qu'elle habita Fismes, puisque d'Allainval écrit, sur les premières années d'Adrienne : « Plusieurs bourgeois de Fismes m'ont dit que, dès son enfance, elle se plaisoit à réciter des vers, et qu'ils l'attiroient souvent dans leurs maisons pour l'entendre. »

Quoi qu'il en soit, la petite Le Couvreur, arrivée en 1702 à Paris, fut prise d'une vocation irrésistible pour le théâtre, et dès 1705 elle s'abouchait à une troupe de jeunes gens qui jouaient la comédie en amateurs, et qui montaient une représentation de *Polyeucte* et du *Deuil* chez un épicier de la rue Férou. Adrienne y remplit le rôle de Pauline avec tant de succès que plusieurs personnes de qualité vinrent l'applaudir, et que finalement la présidente Le Jay prêta son hôtel de la rue Garancière pour donner une séance. La cour et la ville y accoururent; cependant ce n'était point par le costume que brillaient les artistes. « On joua *à la françoise,* raconte d'Allainval, parce que notre actrice et quelques autres de ses camarades ne se trouvèrent pas en état de louer des habits *à la romaine.* Elle avoit emprunté un habit de la femme de chambre de Mme la présidente Le Jay, dans lequel elle ne parut pas avantageusement; mais elle charma tout le monde par une façon de réciter toute nouvelle, mais si naturelle et si vraie qu'on disoit d'une voix unanime qu'elle n'avoit plus qu'un pas à faire pour devenir la plus grande comédienne qui eût jamais été sur le théâtre françois. »

L'opinion de d'Allainval sur les débuts d'Adrienne est d'autant plus précieuse à recueillir qu'elle fut en quelque sorte une intuition, car la soirée ne s'acheva même pas. On allait commencer *le Deuil*, quand les archers de M. d'Argenson, lieutenant de police, arrêtèrent les acteurs sur la

plainte des comédiens français, assez niaisement jaloux de leurs privilèges pour les exercer contre des enfants.

La frayeur de la petite troupe se conçoit facilement. Il fallut que la présidente Le Jay usât de toute son influence pour étouffer cette méchante affaire : encore dut-elle s'engager à ne plus donner de représentations chez elle.

Après cet essai malheureux, les jeunes comédiens jouèrent quelque temps dans l'enceinte du Temple, sous la protection du grand prieur de Vendôme, puis la partie fut abandonnée. Adrienne avait été fidèle jusqu'à la fin à ses camarades. Quand ils se dispersèrent, elle suivit le comédien Le Grand, qui l'installa dans sa maison et lui donna des leçons afin de la mettre en état de débuter sérieusement. Peut-être Le Grand apprit-il à sa charmante élève autre chose que la déclamation ; en tout cas, celle-ci ne tarda pas à se lasser de cette cohabitation sans agrément, et elle s'en alla jouer sur les théâtres d'Alsace et de Lorraine, où s'ébaucha sa réputation.

Bien que ces commencements de Mlle Le Couvreur demeurent assez obscurs, nous savons, par les pièces des Archives nationales, que la jeune comédienne demeura à Strasbourg et à Lunéville, et que ses parents furent du voyage. Auraient-ils, dès lors, renoncé à la capitale ? Nous le croyons d'autant mieux que depuis le retour d'Adrienne il n'est plus question d'eux à Paris, et qu'au moment du décès de la grande actrice, aucun témoignage ne fera mention de leur présence.

Les biographes ne sont point fixés sur l'époque où Mlle Le Couvreur quitta la province ; toujours est-il qu'elle était à Paris dès 1709, puisqu'à cette date elle y nouait des intrigues amoureuses avec un certain Philippe Le Roy,

dont elle eut une fille. Ses débuts à la Comédie française n'eurent lieu pourtant que le 14 mai 1717. « Le succès fut si prodigieux, affirme d'Allainval, qu'on disoit tout haut qu'elle commençoit comme les grandes comédiennes finissent ordinairement, et, de fait, elle fut reçue le même mois. »

« Mlle Le Couvreur, écrit à son tour Collé, avec plus d'art que Baron et tenant moins de talens de la nature, la rendoit pourtant dans le vrai; elle traitoit parfaitement tous les détails d'un rôle et faisoit ainsi oublier l'actrice. On ne voyoit que le personnage qu'elle représentoit. Elle excelloit dans les endroits où il falloit de la finesse plus que dans ceux où il falloit de la force. On n'a jamais rendu comme elle le premier acte de *Phèdre* et le rôle de Monime. »

Une des gloires de Mlle Le Couvreur est d'avoir rompu avec la routine, en substituant le naturel à l'emphase de la déclamation.

Favart, dans sa correspondance, attribue ce résultat à une *faiblesse de poitrine*. Nous préférons y voir des causes plus nobles : l'exemple de Baron d'abord, puis les propres réflexions d'Adrienne sur l'art dramatique. Très intelligente et possédant un organe d'une justesse et d'une flexibilité extraordinaires, Mlle Le Couvreur nuançait merveilleusement ses personnages, en soutenant les vers faibles et donnant aux plus beaux toute leur valeur. Les traditions du Théâtre-Français nous ont conservé les principales tirades où la comédienne enlevait les spectateurs par ses contrastes ménagés et attendrissants. Jamais avant elle on n'avait si bien compris l'art de dire, d'écouter et de jouer de toute sa personne.

Traçant maintenant le portrait d'Adrienne, le même

Favart accorde tout simplement à celle-ci une *figure intéressante*. Ce n'est pas assez.

« Parfaitement bien faite dans sa taille médiocre, avec un maintien noble et assuré, la tête et les épaules bien placées, les yeux pleins de feu, la bouche belle, le nez un peu aquilin et beaucoup d'agrément dans l'air et les manières; sans embonpoint, mais les joues assez pleines, avec des traits bien marqués pour exprimer la tristesse, la joie, la tendresse, la terreur, la pitié!... » N'avons-nous pas dans cette appréciation du *Mercure* une image digne de celle dont un illustre personnage disait, après avoir applaudi son rôle d'Élisabeth : « J'ai vu une reine parmi les comédiens » ?

On a beaucoup vanté Mlle Le Couvreur d'avoir réformé les costumes de théâtre. Ces réformes sont puériles, et la première transformation importante sera due à Le Kain et à Mlle Clairon, qui sentirent enfin le ridicule d'habiller à la moderne les héros de l'antiquité. Mlle Le Couvreur se contenta, lors d'une reprise du *Tiridate* de Campistron, en 1727, d'échanger le costume de ville, dans lequel les actrices paraissaient d'ordinaire, contre le vêtement de cour. Elle prit les corsages de brocart et les jupes à traîne, la poudre, les paniers, en un mot l'accoutrement des grandes dames, qu'elle enjoliva d'une coiffure de son choix. Cela, nous le répétons, est un mince progrès et un faible sujet d'enthousiasme pour la postérité.

Laissons donc ces détails insignifiants, ils amoindriraient une artiste dont le grand mérite est d'avoir uni beaucoup d'entrailles à un amour passionné pour son art, et, à l'égal de Baron, d'avoir substitué le naturel et la finesse des nuances à une emphatique uniformité.

Nous ne passerons pas en revue les pièces du réper-

toire que Mlle Le Couvreur interpréta durant les treize années qu'elle fut au théâtre. Cette nomenclature, rééditée à propos de chaque nouvel artiste, est fatigante à la longue. Aussi nous bornerons-nous à la liste des personnages que la comédienne joua d'original de 1717 à 1730. Ce sont :

1° Artémire, dans la seconde tragédie de Voltaire, représentée sans succès le 15 février 1720;

2° Antigone, dans *les Machabées,* de La Motte : 6 mars 1721;

3° Zarès, dans *Esther,* où Mlle Duclos s'était fait attribuer le personnage principal : 8 mai 1721;

4° Pélopée, dans l'*Égisthe* de Séguineau et Pralard : 18 novembre 1721;

5° Nitétis, dans la pièce de ce nom, par Danchet : 11 février 1723;

6° Constance, dans *Inès de Castro,* de La Motte : 6 avril 1723;

7° Marianne, dans la tragédie de ce nom, par Voltaire : 6 mars 1724;

8° Éricie, dans le *Pyrrhus* de Crébillon : 19 avril 1726.

Pour la comédie :

1° Quitterie, dans la mauvaise pièce de Gaultier, *Basile et Quitterie*, trois actes en vers avec prologue en prose : 13 janvier 1723;

2° Hortense dans *l'Indiscret*, de Voltaire, un acte en vers qui eut peu de succès : 18 août 1725;

3° Amarillis, dans le *Pastor fido*, de l'abbé Pellegrin, trois actes en vers libres avec un prologue : 7 septembre 1726;

4° Angélique, dans *le Talisman,* de La Motte, une

imitation du conte de La Fontaine, *l'Oraison de saint Julien* : 1726;

5° La Marquise, dans *la Surprise de l'amour,* par Marivaux, trois actes en prose : 31 décembre 1727;

6° Angélique, dans *les Fils ingrats, ou l'École des pères*, comédie en cinq actes et en vers, de Piron : 21 octobre 1728.

C'est à propos de cette dernière pièce, et pour la remercier de la manière charmante dont elle y figura, que l'auteur composa pour Mlle Le Couvreur les vers suivants :

Un émule de Praxitèle,
Et de son siècle le Coustou,
Fit une Vénus, mais si belle,
Si belle, qu'il en devint fou.
« Vénus, s'écrioit-il sans cesse,
Ta gloire animoit mon ciseau!
Sers donc maintenant ma tendresse;
Anime cet objet si beau! »
Vénus entendit sa prière :
La pierre en effet respira.
De ce moment, le statuaire
N'aima plus, il idolâtra.
. . . .
Et vous, déesse de la scène,
Que tous les jours nous encensons,
Vous que Thalie et Melpomène
Préfèrent à leurs nourrissons,
Reine du prestige agréable
Et de la douce illusion,
Belle Le Couvreur, à ma fable
Souffrez une autre allusion.
Mon *Angélique* est ma statue,
Et vous venez de l'animer :
Ma fable est la vérité nue,
Pour peu que vous vouliez m'aimer.

Piron était un grand admirateur d'Adrienne, et plus d'une fois il lui consacra les enfants de sa muse. C'est lui qui écrivait ces vers inspirés par le beau portrait de Coy-

pel où la tragédienne est peinte en Cornélie, avec l'urne des cendres de Pompée :

> Je fis redouter Athalie,
> Plaindre de Phèdre en pleurs l'amour incestueux,
> Et sous ces nobles traits admirer Cornélie.
> J'eus trois dons que jamais l'art ensemble n'allie :
> Le terrible, le tendre et le majestueux.

Il ne fut pas le seul, d'ailleurs, qu'inspira le tableau du maître. Voltaire, La Motte, La Faye, d'Allainval, etc., firent leur strophe à Cornélie. Mais, chose bizarre, aucun de ces vers ne figura sous la gravure de Pierre Drevet, et on leur préféra sottement un quatrain détestable.

N'abandonnons point la carrière dramatique de Mlle Le Couvreur sans avoir cité, au hasard, quelques anecdotes plaisantes qui s'y rattachent.

Beaubourg, dont la laideur est légendaire, donnait la réplique à la charmante tragédienne. Un soir que celle-ci, sous les traits de Monime, lui lançait cette apostrophe : « Ah ! Seigneur, vous changez de visage ! » — « Tant mieux ! laissez-le faire ! » cria-t-on de la salle.

Ce n'est pas la seule fois que le public troubla les représentations par ses saillies. *Marianne,* où jouait Mlle Le Couvreur, en fournit plusieurs exemples.

A la première représentation, cette pièce tomba sur une mauvaise plaisanterie du parterre. Au moment où l'actrice approchait la coupe de ses lèvres pour s'empoisonner : « La Reine boit ! » fit un spectateur, et tout le monde de rire aux éclats. L'ouvrage était condamné. Aussi, quand après la tragédie on vint annoncer *le Deuil,* comédie que nous avons déjà nommée : « Est-ce le deuil de la nouvelle pièce ? » interrogea quelqu'un.

Ces saillies n'atteignaient guère Mlle Le Couvreur, qui fut une seule fois plaisantée directement par le public; encore était-ce dans la comédie, genre où l'actrice demeura toujours inférieure à elle-même.

Adrienne, chargée du rôle d'Agathe des *Folies amoureuses,* devait pincer de la guitare. Comme elle ignorait cet instrument, on enfouit le musicien Chambrun dans le trou du souffleur, et on lui fit jouer l'air italien à sa place. Mais Mlle Le Couvreur ne se prêta pas du tout à l'illusion, et le public, après quelques murmures, se mit à gouailler son idole *qui pinçait bravement le vide.*

Sainte-Beuve, dans l'article qu'il consacre à notre comédienne, pense qu'elle doit *son continuel rajeunissement dans l'imagination des âges* à ce qu'elle fut aimée du plus brillant guerrier, et qu'elle sut inspirer le plus célèbre poète de son époque.

Avoir été distinguée par le comte de Saxe, qui *distinguait* toutes les femmes et se conduisait fort mal avec elles, est un médiocre titre de gloire. En ce qui touche Voltaire, c'est autre chose, et nous pensons, avec Sainte-Beuve, que c'est à la muse du poète que la figure d'Adrienne doit de nous être parvenue dans tout l'éclat de son printemps.

Voltaire consacra son génie à la charmante actrice; il lui dédia en 1714 *l'Anti-Giton,* conte en vers, écrivit à son intention une infinité de pièces fugitives, et lui adressa une délicieuse épître à laquelle nous empruntons les passages suivants :

L'heureux talent dont vous charmez la France
Avoit en vous brillé dès votre enfance.
Il fut dès lors dangereux de vous voir,
Et vous plaisiez même sans le savoir.

Sur le théâtre heureusement conduite,
Parmi les vœux de cent cœurs empressés,
Vous récitiez, par la nature instruite.
C'étoit beaucoup ; ce n'étoit point assez :
Il vous fallut encore un plus grand maître.
Permettez-moi de faire ici connoître
Quel est ce dieu de qui l'art enchanteur
Vous a donné votre gloire suprême :
Le tendre Amour me l'a conté lui-même.
. . . .
Ce même Amour, Vénus et Melpomène
Loin de Paris faisoient voyage un jour.
Ces dieux charmants vinrent dans un séjour
Où vos attraits éclatoient sur la scène.
Chacun des trois, avec étonnement,
Vit cette grâce et simple et naturelle
Qui faisoit lors votre unique ornement.
« Ah ! dirent-ils, cette jeune mortelle
Mérite bien que, sans retardement,
Nous répandions tous nos trésors sur elle. »
Ce qu'un dieu veut se fait dans le moment :
Tout aussitôt la tragique déesse
Vous inspira le goût, le sentiment,
Le pathétique et la délicatesse.
« Moi, dit Vénus, je lui fais un présent
Plus précieux, et c'est le don de plaire :
Elle accroîtra l'empire de Cythère ;
A son aspect, tout cœur sera troublé;
Tous les esprits viendront lui rendre hommage.
— Moi, dit l'Amour, je ferai davantage :
Je veux qu'elle aime. » A peine eut-il parlé
Que, dans l'instant, vous devîntes parfaite.
. . . .

Si nous avions le loisir de rééditer tous les vers qui furent composés en l'honneur d'Adrienne, nous en remplirions un *in-folio*. Aucune actrice, en effet, ne fut plus chantée que Mlle Le Couvreur. Mais, ce grand travail accompli, connaîtrions-nous mieux celle dont nous écrivons la biographie ? La meilleure façon de juger un personnage est de le mettre en scène, ou, quand on n'a pu le voir à l'œuvre, de l'étudier d'après nature, en ressuscitant ses lettres, qui continuent en quelque sorte sa vie et sa pensée.

Malheureusement les autographes de Mlle Le Couvreur sont très rares. Plusieurs de nos confrères ont fouillé vainement les collections publiques ou privées, et, pour notre part, nous en apportons, après des recherches multipliées, trois seulement qui soient inédits.

Le premier est celui que possèdent encadré les archives de la Comédie-Française. C'est un refus de paraître dans *Britannicus* avec Mlle Aubert. Quelques-uns ont pensé, d'après ce billet, que Mlle Le Couvreur redoutait la concurrence d'une camarade, et ils ont mis sa boutade sur le compte de la jalousie. Nous croyons, au contraire, que la grande comédienne, tenant à s'entourer de partenaires à sa hauteur, répudia Mlle Aubert comme indigne de lui donner la réplique. Il est constant, en effet, que cette dernière déplut au public, qui, après l'avoir repoussée en 1712, la toléra en 1717, pour la faire congédier tout à fait le 27 mai 1721. Quoi qu'il en soit, voici le billet, auquel nous avons conservé son orthographe fantaisiste :

« Je suplie la compagnie de ne point conter sur moy jeudi dans Britannicus, sy Mlle Aubert y joue Agripinne. Sy l'on peut engager Mlle Dangeville à avoir la bonté de jouer Junie, on me fera grand plaisir. Mais rien ne me poura déterminer à changer la résolution que j'ay prise de ne point jouer avec Mlle Aubert. »

29 Mars 1721.

La seconde lettre inédite est des plus intéressantes en ce qu'elle présente Mlle Le Couvreur sous son véritable aspect de comédienne. Voici dans quelles circonstances elle fut écrite.

Piron avait promis à notre actrice le principal rôle de sa tragédie de *Callisthène;* plus tard, il le donna à Mlle Balicourt, et chargea Quinault de celui de son héros, à la place

de Sarrazin, changements qu'il s'efforça d'expliquer le plus galamment possible à Mlle Le Couvreur : « Je n'ay pas imaginé dans ma pièce, écrivit-il, de ces grâces séduisantes qui naissent d'un tendre soupir, d'un coup d'œil fin, d'un silence ou d'un cri bien ménagé ; de ces je ne sais quoy triomphants où l'art subtil et la douce nature sont obligés de se prêter un secours continuel l'un à l'autre. J'ay conçu des grâces austères, simples, nues, où tout l'art du monde ne sçauroit suppléer à ce qui peut ne pas aider la nature. Convenons, Mademoiselle, que le visage, la taille et l'organe ont leurs agréments proportionnels et déterminés. » Suivait un paragraphe où l'auteur insinuait à Adrienne que, délicate comme Vénus, elle ne pouvait figurer une sorte de Pallas.

Malgré ces ménagements habiles, Mlle Le Couvreur éprouva une grande irritation des procédés de Piron, et elle lui répondit la lettre suivante, où son dépit se peint en termes spirituels et incisifs :

« On n'a jamais mis tant d'art pour dire à quelqu'un : « Je crois « mon succès impossible entre vos mains... » Je suis bien plus éloignée de ressembler à Vénus qu'à cette Pallas que vous mesurez à l'aune. Vous oubliez que j'ai joué, du temps de Mlle Duclos, Roxane, Athalie, Phèdre, Élisabeth, Cornélie, sans que le public ait paru se plaindre de ma faiblesse et de mon courage, et je crois que l'âme est plus nécessaire que la taille. Je ne veux disputer ny de grâces ni de talent avec celle que vous me préférés... Je m'en raporte à ceux qui y voient de plus loin que vous... En un mot, je tiens mon âme aussi malle (*sic*) et aussy sensible à la vertu que vous en puissiés trouver. C'est ce qui m'a fait admirer votre piesce ; c'est ce qui m'a plu dans votre rolle, et c'est ce qui me porte à vous pardonner un affront qu'aucune autre femme n'oublieroit de sa vie. Je dis affront, parce que j'ay dit en pleine assemblée que vous me l'aviés promis, et qu'aprés un engagement authorisé par l'accueil que je reçois encore du public, par l'amitié que je vous ai témoignée et par les louanges sincères et vives que je vous ai données, il est inconcevable que vous alliés vous jetter à la teste d'une

autre; encore plus déraisonnable que vous destiniés Calisthène à un autre qu'à notre ami Sarazin. Mais la peur du diable fait souvent plus de devots que le véritable amour de Dieu. Voilà ce qui peut nous consoler. »

Cette épître, qu'Adrienne a tracée de l'écriture longue, inégale, incorrecte, qui lui est propre, est signée tout sèchement : « Votre très humble et très obéisante (*sic*) servante », et porte la date du 10 janvier 1730, deux mois et dix jours avant la mort de la pauvre artiste.

Enfin, la troisième lettre est d'autant plus curieuse qu'elle sert, pour ainsi dire, de corollaire à la précédente. Mlle Le Couvreur l'a écrite également le 10 janvier 1730, et à propos du même rôle que Piron venait de lui retirer dans sa tragédie de *Callisthène*.

La comédienne y parle exclusivement de ses griefs contre l'auteur : M. Piron, explique-t-elle, lui destinait un emploi, elle en a des témoins irrécusables, et elle croit lui faire honneur en se plaignant. Mais, ce qui lui tient au cœur, c'est de se justifier d'avoir dit, devant toute l'assemblée, qu'il le lui a promis... C'était le jour même de sa lecture :

« Je pers, conclut-elle, le plaisir de joüer un rolle qui m'a plu, que j'ay accepté avant qu'il fut fait et dans la piesce d'un homme que je croyois mon ami. Mais je pers aussy la crainte d'en mécontenter l'auteur ou de n'y pas plaire au public, la fatigue et l'enuie des autres, et j'y gagne, outre le repos, le temps de pouvoir me livrer à la bonne compagnie qui me fait la grâce de me souffrir. »

Adrienne Le Couvreur, femme à la mode et la première comédienne qui se vit ouvrir les portes des salons aristocratiques, devait avoir et eut beaucoup d'adorateurs.

Le premier fut sans doute le comédien Le Grand.

Nommons aussi Voltaire, et celui-ci en fit l'aveu à Thiériot dans les circonstances suivantes :

Quand mourut Mlle Le Couvreur, on l'enterra d'une façon honteuse, et le poète écrivit ces beaux vers, où s'exhale son indignation :

Tandis que le divin Molière,
. . . .
Obtint à peine la faveur
D'un misérable cimetière,
Et que l'aimable Le Couvreur,
A qui j'ai fermé la paupière,
Ne put trouver un enterreur,
Et que monsieur de Laubinière
Porta la nuit par charité
Ce corps autrefois si vanté,
Dans un fiacre empaqueté,
Vers le bord de notre rivière.
Que mon cœur en a palpité !
. . . .

« Vous avez mis toute votre âme dans cette tirade, dit Thiériot à Voltaire. — Peut-être me suis-je laissé emporter, reprit ce dernier, mais cela est pardonnable à un homme qui a été l'admirateur d'Adrienne, son ami, *son amant*, et qui de plus est poète. »

Un troisième vainqueur d'Adrienne est M. de Klinglin, que celle-ci connut à Strasbourg, et dont elle eut une fille. Ce Klinglin, malgré son nom baroque, était un personnage important et devint par la suite préteur de la cité alsacienne.

Sur la même liste figure Philippe Le Roy, auquel la comédienne donna également une fille, dont les registres de la paroisse Saint-Eustache, à Paris, conservent l'acte de baptême :

« L'an mil sept cent dix, le mercredy trois septembre, fut baptisée Élisabeth-Adrienne, née d'hier, fille de Philippe Le Roy, officier de Monseigneur le duc de Lorraine, et d'Adrienne Le Couvreur, sa femme, demeurant rue Coq-Héron. Le parein (*sic*), François Hérisse, maître traiteur ; la mareine, Élisabeth Foupré, veuve d'un officier du Roy ; le père, absent. Et ont signé. »

Les deux enfants de Mlle Le Couvreur vécurent, à ce que prétendent les biographes, qui ajoutent que la dernière épousa Francœur, musicien de l'Opéra, en novembre 1730. Confirmant ce fait dans son remarquable article sur Mlle Le Couvreur, M. Sainte-Beuve écrit que le fidèle d'Argental fut institué légataire universel de l'actrice, mission toute de confiance qui l'honora dans l'opinion, ce legs n'étant qu'un fidéicommis, *attendu que Mlle Le Couvreur laissoit deux filles à pourvoir.*

Disons-le bien vite, ces assertions sont en contradiction complète avec les documents officiels recueillis aux Archives nationales par M. Campardon. Ceux-ci restent muets sur l'existence des deux enfants, et tendent à établir, au contraire, que la comédienne ne laissait à son décès qu'une sœur comme unique héritière.

C'est précisément cette sœur qui provoqua l'information dont le dossier existe aux Archives et que M. Campardon a publié.

Il s'agissait de prétendus détournements qui importent peu à notre sujet, mais qui motivèrent de la part du lieutenant civil un « Permis d'informer » très catégorique :

« A la requête de Claude Denis, maître de musique, y est il dit, et de Marie-Marguerite Le Couvreur, sa femme, *seule et unique habile à se dire et porter héritière* de feu damoiselle Adrienne Le Couvreur, fille majeure, etc., etc. »

Des assertions contradictoires qui précèdent est-il difficile de dégager la vérité? Nous ne le pensons pas, et voici, à ce sujet, notre avis :

Sur deux enfants, Mlle Le Couvreur en perdit une; l'autre est précisément la plaignante, que la comédienne, par respect humain ou par un motif moins avouable en-

core, fit passer pour sa sœur. En un mot, Élisabeth-Adrienne et Marie-Marguerite sont une seule personne. L'âge coïncide, l'année du mariage est la même, et l'unique dissemblance réside dans la date, que Sainte-Beuve place en novembre 1730, tandis que la fille d'Adrienne s'est bien réellement mariée en juillet, comme le témoigne la déposition d'André Tramblin, professeur à l'Académie de peinture et parent de la défunte : « ... Sur quoi il dit qu'il pouvoit assurer M. le lieutenant général de police que la damoiselle Marie-Marguerite Le Couvreur étoit mariée, et que lui, déposant, l'avoit été prendre le trente-un juillet précédent dans son couvent au faubourg Saint-Marceau et l'avoit conduite à Saint-Médard, où elle avoit été mariée, et où il avoit servi de témoin. »

Reste un dernier point à éclaircir. Les biographes, toujours sans fournir de pièces, racontent que la fille de Mlle Le Couvreur épousa Francœur, musicien de l'Opéra, et, d'après les documents des Archives nationales, le mari de la prétendue sœur d'Adrienne se nommait Claude Denis, également musicien à Paris. Cette similitude de profession n'est-elle pas une preuve encore qu'il s'agit d'un personnage unique, et devons-nous tenir compte de la différence des noms? Mais elle s'explique tout naturellement par un pseudonyme que les critiques ont recueilli dans les almanachs des spectacles, tandis que Claude Denis, le nom véritable, était consacré par les pièces authentiques.

Résumons-nous : Mlle Le Couvreur eut deux filles naturelles, bien qu'on n'ait conservé la trace que d'une seule.

A son décès, il ne se présente qu'une héritière, et, au dire des témoins, parents ou domestiques, cette personne est sœur de la comédienne. Mais il se trouve que cette hé-

ritière a précisément le même âge que l'enfant inscrite sur les registres de la paroisse Saint-Eustache; de plus, qu'elle s'est mariée la même année, également avec un musicien.

De là cette conclusion très logique : Marguerite Le Couvreur, l'héroïne du procès, est fille de l'actrice, qui, dans un but tout personnel, l'a fait passer pour sa sœur.

Il n'est que trop clair, en effet, qu'Adrienne persécuta et renia toute sa vie la pauvre enfant, qui la gênait et qu'elle détestait.

Illustrée à la ville comme au théâtre par des talents et des charmes infinis, Mlle Le Couvreur fut orgueilleuse avec sa famille, dure et sans entrailles envers sa fille. Nous eussions voulu douter de certains faits qui rapetissent singulièrement l'idole; mais les preuves en sont écrites, irréfutables, et notre devoir est de les produire.

Dans l'*information* que M. Campardon a découverte aux Archives nationales, les époux Cuiret, cousins germains de l'actrice, déclarent « qu'icelle témoignoit ne pas se soucier de ses parens». Les dépositions suivantes sont beaucoup plus graves en ce qu'elles frappent Mlle Le Couvreur dans son rôle de mère.

Nous en reproduisons quelques-unes, en rappelant au lecteur qu'il doit substituer la qualification de *fille* à celle de *sœur*, portée indûment à notre avis sur les pièces du procès.

Du témoignage de Marie-Jeanne Voitelier, veuve Lemoine, ancienne femme de chambre de Mlle Le Couvreur, il ressort qu'au temps où la déposante était au service de l'actrice « la sœur de ladite damoiselle Le Couvreur demeuroit avec elle, qu'elle la querelloit très souvent et l'injurioit. Que plusieurs fois icelle damoiselle Le Couvreur,

sœur de sa maîtresse, est venue se plaindre à elle, déposante, que sa sœur l'avoit injuriée et battue. A vu que sa susdite maîtresse a placé sa dite sœur chez une coeffeuse, où elle étoit quand elle, déposante, est sortie de chez ladite damoiselle Le Couvreur. Sait qu'au sortir de chez ladite coeffeuse ladite damoiselle Le Couvreur est revenue chez sa sœur, laquelle elle a appris l'avoir renvoyée depuis chez son père. »

Ainsi la tragédienne bannissait l'enfant à tout propos. Après l'avoir placée chez une coiffeuse, elle l'expédia chez son père, en attendant qu'elle l'enfermât dans le couvent du faubourg Saint-Marceau, où Tramblin, nous l'avons dit, vint la chercher le 31 juillet 1730 pour la marier. Mais quand, par intervalles, Adrienne tolérait sa fille au logis, ses traitements envers elle étaient odieux.

Macque Carette, femme d'Antoine Cuiret, que nous avons nommée tout à l'heure, « a su par son mari que ladite damoiselle Marie-Marguerite Le Couvreur demeuroit chez elle et qu'elle la traitoit très rudement. A même su qu'elle l'enfermoit à clef, et que sondit mari lui avoit donné du pain et de l'eau en cachette de sa sœur et pardessous la porte de l'endroit où elle étoit enfermée. »

Antoine Cuiret, venant ensuite, affirme « que pendant qu'il y a été (chez Adrienne), il a vu demeurer chez elle la damoiselle Marie-Marguerite Le Couvreur, sa sœur, pour laquelle elle étoit très rude et très sévère, quoiqu'icelle damoiselle Marie-Marguerite Le Couvreur ne lui donnât aucun sujet d'user de tant de sévérité. A vu qu'elle la querelloit fort souvent et presque tous les jours. Lui a vu donner une fois un soufflet et a vu qu'elle l'a enfermée pendant trois semaines dans une chambre à un troisième étage, dont

elle gardoit la clef et où on ne la nourrissoit qu'avec du pain et de l'eau, qu'on ne lui donnoit même pas sa suffisance, et que fort souvent on lui en donnoit à l'insu de ladite damoiselle Le Couvreur, et on les lui passoit pardessous la porte de l'endroit où elle étoit enfermée, et que lui, déposant, lui en a passé de la sorte. »

Nous voilà édifiés sur la dureté de Mlle Le Couvreur, et notre haute admiration pour la tragédienne, nos sympathies profondes pour les charmes de la femme, ne sauraient effacer la mauvaise impression que nous ont laissée ces tristes pages arrachées à l'oubli.

Puisque nous en sommes sur la vie privée de l'actrice, reprenons la série de ses intrigues amoureuses, un instant abandonnée.

Parmi tous les adorateurs d'Adrienne, le plus épris, celui dont l'affection ne s'éteignit qu'avec la vie, et il vécut quatre-vingt-dix ans, fut le comte d'Argental.

Tant que Mlle Le Couvreur ne s'absorba point elle-même dans son amour pour Maurice de Saxe, elle paraît avoir souscrit aux vœux du comte; mais, une fois que son cœur se fut donné tout entier, elle mit une véritable cruauté à repousser le pauvre d'Argental, qui multiplia vainement les moyens pour la ramener à lui.

« Enfin, vous voulez qu'on vous écrive, lui dit l'actrice, après lui avoir fermé sa porte et être demeurée sourde à toutes ses supplications, se peut-il qu'avec tant d'esprit vous soyez si peu maître de vous? Que vous en reviendra-t-il, que le plaisir de m'exposer à des tracasseries désagréables, pour ne pas dire pis? Je suis honteuse de vous quereller quand vous me faites tant de pitié; mais vous m'y contraignez. Soyez, je vous prie, plus raisonnable, et

dites à celui que vous chargez de me tourmenter qu'il me permette un peu de respirer. A peine, depuis quatre jours, m'en a-t-il laissé le temps. Je vous ferai voir bien clairement les inconvénients de cette conduite la première fois que *le hasard pourra nous réunir*, je ne suis pas embarrassée de vous faire convenir que vous avez tort.

« Adieu, malheureux enfant, vous me mettez au désespoir. »

Le plus désespéré des deux fut bien certainement d'Argental qui, malgré tant de froideur, ne continua pas moins à être amoureux d'Adrienne, et même s'imagina qu'en demandant sa main il aurait raison de ses résistances. Mais ni Mme de Ferriol, sa mère, ni la comédienne, n'entendaient de cette oreille. Mme de Ferriol forma le projet d'exiler son fils à Saint-Domingue; quant à Mlle Le Couvreur, après avoir inutilement tenté de voir la grande dame pour la rassurer sur ses intentions, elle lui adressa, le 22 mars 1721, une lettre remplie des sentiments les plus honnêtes, et qui se termine ainsi :

... Je lui écrirai (à votre fils) ce qu'il vous plaira; je ne le verrai de ma vie, si vous le voulez; j'irai même à la campagne si vous le jugez nécessaire; mais ne le menacez pas de l'envoyer au bout du monde..... Oubliez pendant un temps que vous êtes sa mère, si cette qualité s'oppose aux bontés que je vous demande à genoux pour lui. Enfin, Madame, vous me verrez plutôt me retirer du monde ou l'aimer d'amour que de souffrir qu'il soit à l'avenir tourmenté pour moi et par moi.

A dater de ce jour, Mlle Le Couvreur demeura de glace pour l'infortuné d'Argental, et Mme de Ferriol n'eut pas de meilleure auxiliaire que l'actrice dans sa résolution d'empêcher une mésalliance.

L'amoureux évincé pleura et combattit encore, puis il

eut assez d'empire sur lui-même pour éteindre des feux intempestifs et demeurer le meilleur ami de l'inflexible tragédienne.

Au moment, en effet, où mourut Mlle Le Couvreur, d'Argental remplissait chez elle le rôle de conseil, et en quelque sorte de tuteur.

Cette situation ressort des dépositions suivantes.

Marie-Antoinette Cassaigne, femme de chambre d'Adrienne, témoigne que, sa maîtresse étant morte, on en donna sur-le-champ avis au sieur d'Argental, qui accourut, et auquel Laroche, domestique de la défunte, remit les papiers d'affaires et toutes les clefs. Le jour même du décès, le comte de Saxe ayant envoyé chercher le carrosse et les deux chevaux que l'actrice tenait de sa libéralité, il les vendit, et c'est encore à d'Argental qu'il en versa le prix en même temps qu'il lui rendait une bourse de jetons d'argent appartenant à Mlle Le Couvreur.

Les autres témoignages visent une époque bien antérieure à 1730. Marie-Jeanne Voitelier, veuve Lemoine, dépose qu'étant femme de chambre chez l'actrice vers 1722, elle a vu venir très fréquemment « un particulier qui se nommoit le sieur d'Argental, qui paroissoit avoir beaucoup d'empire sur son esprit et être son principal conseil ».

Mac Carette, femme d'Antoine Cuiret, bourgeois de Paris, cousine germaine de la défunte, « sait encore et a connoissance que le sieur d'Argental venoit souvent chez ladite damoiselle Le Couvreur, qu'il avoit beaucoup de crédit auprès d'elle, qu'il conduisoit toutes ses affaires, qu'il passoit pour le maître de la maison, et qu'on ne parloit de lui que par *Monsieur*, simplement, sans ajouter son nom. » Antoine Cuiret, enfin, confirmant le témoignage

de sa femme, dépose qu'il « a vu depuis longtemps le sieur d'Argental fréquenter la maison de ladite défunte, damoiselle Le Couvreur, qu'il étoit le maître dans la maison et qu'elle ne faisoit rien sans lui ».

Ainsi, d'Argental, repoussé comme amant, trouva au fond de son cœur un sentiment assez profond pour se dévouer en qualité de conseil, nous allions ajouter d'intendant, et son affection héroïquement platonique, qui avait résisté au spectacle des amours de Maurice de Saxe, sut également braver les outrages du temps.

En 1786, alors qu'Adrienne avait péri depuis cinquante-six ans et que le souvenir de la femme était effacé de tous les cœurs, le comte d'Argental, le plus fidèle des amis, apprit qu'un hôtel avait été bâti à l'endroit où reposait Mlle Le Couvreur, et que les restes de la grande artiste se trouvaient sous une remise qu'on lui indiqua. Il obtint alors du propriétaire, le marquis de Sommery, l'autorisation d'élever un tombeau, et composa lui-même cette épitaphe, qu'il fit graver sur une plaque de marbre et placer contre le mur :

Icy, l'on rend hommage à l'actrice admirable,
Par l'esprit, par le cœur également aimable.
Un talent vrai, sublime en sa simplicité,
L'appeloit par nos vœux à l'immortalité;
Mais le sensible effort d'une amitié sincère
Put à peine obtenir ce petit coin de terre,
Et le juste tribut du plus pur sentiment
Honore enfin ce bien méconnu si longtemps.

Nous arrivons à la dernière passion de Mlle Le Couvreur, à celle qui absorba toutes les autres et qui, peut-être, coûta l'existence à la comédienne.

L'ascendant de Maurice de Saxe, auquel furent sacrifiés tant d'adorateurs, et parmi eux le constant d'Argental, Adrienne le subit-elle à ce point de rompre instantané-

ment avec les intrigues commencées? Évidemment non, et, si le comte de Saxe ne se piqua point d'une grande fidélité envers sa maîtresse, celle-ci, dans les commencements du moins, ne se priva pas de lui donner des rivaux.

Favart raconte à ce propos une piquante anecdote :

« Mlle Le Couvreur s'étoit réservé deux ou trois amis de cœur, entre autres M. de ***; Maurice, qui en avoit conçu de la jalousie, un soir, après avoir reçu de sa chère actrice les protestations de la plus exacte fidélité, se retira l'air satisfait; mais, soupçonnant que son rival ne tarderoit pas à s'introduire sitôt qu'on le croiroit parti, il s'arracha un cheveu qu'il attacha avec de la cire sur la porte et au palier. Il revint une heure après et trouva le cheveu rompu. Il frappe, on lui ouvre; il fait des recherches et trouve l'amant caché. »

Le plus curieux de l'affaire, conclut Favart, c'est que les reproches vinrent de l'infidèle, qui tança vertement le comte de sa jalousie et parvint à le convaincre de torts imaginaires. Ainsi, la fâcheuse découverte qui aurait dû éloigner ce dernier ne servit qu'à l'enchaîner davantage. De son côté, Mlle Le Couvreur éprouva bientôt pour Maurice un sentiment vraiment fanatique, et, depuis l'aventure en question, elle ne lui voulut aucun rival.

Les amours de la plus charmante actrice et du plus aimable héros de leur temps ouvrirent la carrière aux romanciers, qui ne se firent point faute de substituer la légende à la réalité.

Ce qui est exact, c'est que Mlle Le Couvreur remarqua le comte de Saxe dès 1720, et qu'en 1722 elle était sa maîtresse. Depuis cette époque, et en dépit des fréquentes absences de Maurice, Adrienne vit grandir sa passion de jour

en jour. Elle suivait le soldat au milieu de ses aventures guerrières, tremblait pour ses jours quand elle les croyait menacés, et soupirait ardemment après les joies du retour.

« Une personne attendue depuis longtemps, écrit-elle le 23 octobre 1728, arrive enfin ce soir, selon les apparences en assez bonne santé. Un courrier vient de le devancer, parce que la berline est cassée à trente lieues. On a fait partir une chaise, et ce soir *on* sera ici. »

Cette personne était le bien-aimé revenant de Courlande, dont il briguait le duché. Mlle Le Couvreur en savait quelque chose, puisqu'elle avait vendu ses bijoux et son argenterie pour favoriser l'entreprise.

Une fois réunis, les amants vécurent dans une étroite intimité. Mais le volage Maurice ne tarda pas à renouer d'anciennes intrigues, et, s'il ne délaissa point Adrienne, il lui associa plusieurs grandes dames, entre autres l'altière duchesse de Bouillon.

L'actrice était femme à relever un affront. Elle se vengea de la duchesse par une injure sanglante. Mais, si l'on s'en rapporte à une tradition encore vivante, le châtiment ne se fit point attendre, et la malheureuse Adrienne mourut empoisonnée.

Trente et un ans plus tard, le 21 août 1761, Favart retraçait ainsi l'événement au comte de Durazzo :

« Un jour que l'on jouait *Phèdre,* cette duchesse de B*** était aux premières loges; la Le Couvreur l'aperçut et ne put modérer sa jalousie. Dans la scène III du IIIe acte, Phèdre dit ces vers à Œnone :

> Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies
> Qui, goûtant dans le crime une constante paix,
> Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

« Au lieu d'adresser ces vers à sa confidente, la Le Couvreur, qui jouait le rôle de Phèdre, les prononça en se tournant du côté de la duchesse qu'elle parut apostropher avec indignation. Le public, qui était au fait, applaudit beaucoup; la duchesse frémit de rage et, dès ce moment, résolut la perte de sa rivale.

« Peu de temps après, un petit abbé fit un présent de confitures et autres douceurs qui fit passer à la pauvre Phèdre le goût des vanités de ce monde. »

Nous trouvons trace de la même accusation dans un ouvrage qui eut une grande vogue au XVIII[e] siècle, sous le titre ingénieux de : *Mémoires pour servir à l'histoire de Perse.* « Kalife-Sultan (le comte de Saxe), y est-il dit, passoit pour avoir des talents supérieurs, mérite qui l'avoit mis en grande considération auprès des femmes chez lesquelles on assuroit qu'il s'étoit fait à juste titre une grande réputation. On a prétendu qu'il s'étoit pris d'une belle passion pour une fille nommée Zilamire (M[lle] Le Couvreur), incomparable dans l'art de représenter les passions, mais moins célèbre encore par ce talent que par son génie et la noblesse de ses sentiments. Elle voyoit chez elle tout ce qu'il y avoit de grand et de distingué à Ispahan (Paris). Elle mourut en très peu d'heures dans des douleurs aiguës, qui firent soupçonner qu'elle avoit été empoisonnée. On alla même jusqu'à dire qu'elle avoit été la victime d'une femme jalouse des visites trop fréquentes à son gré que Kalife-Sultan lui rendoit. »

Il est évidemment malaisé de se former, à cent cinquante ans de distance, une opinion sur la mort de M[lle] Le Couvreur. Sainte-Beuve, discutant la question, explique que, vers le mois de juillet 1729, un petit abbé bossu, du nom

de Bouret, informa la comédienne d'un fait étrange. « Une dame de la cour, lui dit-il, m'a proposé de m'introduire chez vous et de vous donner un philtre pour éloigner le comte de Saxe. » Puis il ajouta que deux personnes masquées, à qui il avait eu affaire pour le détail de l'exécution, lui avaient déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un philtre, mais bien d'un poison; qu'à cet effet on déposerait un certain jour, dans un if des Tuileries, des pastilles préparées, et que, s'il les donnait à l'actrice, on lui assurerait six cents livres de pension et une somme de six mille francs. Après son récit, Bouret consulta Mlle Le Couvreur sur la façon dont il pourrait sortir d'embarras. Celle-ci, qui avait de bonnes raisons pour redouter la duchesse, crut l'abbé; mais, ne voulant embrasser aucun parti à la légère, elle s'en fut demander conseil à Maurice de Saxe et à plusieurs amis.

D'après l'ordre qu'il reçut de feindre de se prêter à tout, Bouret alla prendre les pastilles à l'endroit convenu, puis il les porta chez Adrienne, qui les remit à son tour au lieutenant de police Hérault. Ces pastilles, analysées par Geoffroy, furent déclarées suspectes, bien que le rapport ne donnât aucune conclusion précise, et l'affaire, qu'on eût voulu étouffer, se répandit dans le public. Alors, des bruits d'empoisonnement ayant couru, la duchesse de Bouillon fit tancer le lieutenant de police qui avait maladroitement mené l'enquête, et obtint qu'on enfermât l'abbé Bouret, comme fou, à Saint-Lazare.

Adrienne eut dans cette circonstance une conduite digne d'éloge. Après avoir vainement intercédé en faveur du prisonnier, elle écrivit à Hérault cette lettre pleine d'émotion :

« Je lui ai parlé et fait parler souvent et longtemps, et toujours il a répondu avec suite et ingénuité. Ce n'est pas que je désire

qu'il dise vrai; j'ai cent fois plus de raisons pour souhaiter qu'il soit fou. Eh! plût à Dieu qu'il n'y eût qu'à solliciter sa grâce! Mais, s'il est innocent, songez, Monsieur, quel intérêt je dois prendre à ses jours et combien cette incertitude est cruelle pour moi. Ne regardez point mon état ni ma naissance. Daignez voir mon âme qui est sincère et à découvert dans cette lettre. »

Ne s'attacher ni à l'état ni au nom eût été un contre-sens en 1729, et Adrienne Le Couvreur en demandait trop pour son temps. L'abbé, malgré la chaleur du plaidoyer, fut d'autant mieux gardé à Saint-Lazare qu'il persista dans son accusation jusqu'au 24 août 1730. Alors, Mlle Le Couvreur ayant disparu, il consentit à faire une rétractation pure et simple, mettant ses dépositions premières sur le compte de sa cervelle brouillée. Grâce à cette formalité, il obtint son élargissement.

Un mystère plane donc sur la mort de la célèbre comédienne. Elle se produisit brutalement, tandis que Bouret était à Saint-Lazare, et les troubles de santé, dont Adrienne se plaignait d'ailleurs habituellement, ne suffisent point à l'expliquer.

« Le mardi 14 mars, déclare Marie-Antoinette Lenoir, femme de chambre de la défunte, Mlle Le Couvreur se trouva mal en jouant sur le théâtre et, étant de retour en sa demeure, elle se mit au lit, d'où elle n'est pas relevée et est décédée le lundi suivant, 20 dudit mois de mars, sur les trois heures... en présence du comte de Saxe, de Voltaire et de Faget, chirurgien, qui s'en furent presque aussitôt qu'elle fut morte. »

Ainsi, Mlle Le Couvreur fut enlevée en six jours!

D'Allainval, n'osant point se faire l'écho des bruits sinistres qui circulèrent alors, prétend que les médecins administrèrent à Adrienne « de l'hypécacuana dont sa poi-

trine, qu'elle avoit toujours eue fort faible, ne put soutenir la violence. » Le procès-verbal d'autopsie constate une inflammation aiguë, et d'autres témoignages mentionnent un flux de sang.

En présence de ces opinions contradictoires, et quand on réfléchit au caractère altier de la duchesse de Bouillon, à sa jalousie, aux humiliations qui appelaient son implacable vengeance, on est autorisé, sinon à affirmer l'empoisonnement, du moins à le croire possible.

A la décharge de la duchesse, Sainte-Beuve invoque l'explication de l'abbé Aunillon, un galant homme, mais qu'il déclare pourtant l'ami de *la prévenue.* Cet abbé pense qu'une dame de la cour, *dont il ne donne pas le nom,* envieuse et sans doute rivale de Mme de Bouillon, avait monté toute cette intrigue, non pour empoisonner Mlle Le Couvreur, mais pour perdre de réputation la duchesse. Il ajoute que celle-ci, étant au lit de mort sept ans après, fit à haute voix devant sa maison réunie la confession générale de ses péchés, et que toujours elle protesta de son innocence.

Cette allégation de la part d'un ami ne prouve rien. Car, en admettant que la duchesse de Bouillon eût, par humilité chrétienne, confessé tout haut ses péchés, elle n'était nullement obligée d'avouer publiquement un crime.

Par conséquent, la question demeure pendante, ainsi que nous le disions tout à l'heure, et le mystère nous reste inexpliqué.

Les chroniqueurs ou auteurs dramatiques ont été plus affirmatifs que l'histoire, et cela se conçoit. Quel beau sujet de drame que la rivalité d'une grande dame et d'une actrice, avec un assassinat pour dénouement! Quelle si-

tuation palpitante que la Le Couvreur, idole du public, expirant, empoisonnée, dans les bras d'un héros, son amant!

Le public, surexcité par la mort tragique de sa bien-aimée comédienne, se passionna également autour de son cercueil, et ce ne fut point sans raison.

Tandis que, quelques mois plus tard, les Anglais faisaient des funérailles princières à Anne Old-Fields, les dépouilles d'Adrienne, chargées dans un fiacre par deux portefaix, furent enfouies dans un chantier désert du faubourg Saint-Germain, l'abbé Languet, curé de Saint-Sulpice, ayant refusé d'admettre en terre sainte le corps de l'actrice, malgré un legs important de celle-ci aux pauvres de sa paroisse.

Avouons, pour tout dire, que, pressée par le prêtre de recevoir les sacrements, Mlle Le Couvreur s'était écriée en tournant les yeux vers un buste du comte de Saxe :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux!

Adrienne morte, M. de Maurepas avait écrit au lieutenant de police que l'intention du cardinal Fleury n'était point d'entrer dans cette affaire de sépulture ecclésiastique, mais de s'en rapporter à ce que décideraient l'archevêque de Paris et le curé de Saint-Sulpice : « S'ils persistent dans leur refus, comme il y a apparence, concluait la lettre, il faudra *la* faire enlever de nuit et enterrer avec le moins de scandale que faire se pourra. »

Voltaire exhala sa douleur dans ces deux vers inspirés :

Sitôt qu'elle n'est plus, elle est donc criminelle?
Elle a charmé le monde, et vous la punissez!

Et jamais par la suite il ne manqua de protester contre la profanation des restes de la tragédienne.

C'est ainsi que l'une de ses lettres inédites, datée de Ferney, 1er mai 1761, contient ce passage : « Nous prétendons qu'on ne doit pas refuser la sépulture à des citoyens qui sont aux gages du roy. Il est plaisant qu'on enterre le bourreau avec cérémonie, et qu'on ait jeté à la voirie Mlle Le Couvreur. »

Il a été mentionné plus haut qu'un hôtel avait été construit à l'endroit où fut creusée la fosse d'Adrienne, et que le comte d'Argental y avait fait élever un tombeau et graver une épitaphe à son amie.

L'hôtel dont il s'agit porte aujourd'hui le nº 115 de la rue de Grenelle; il est situé tout près de la rue de Bourgogne et appartient à M. le comte de Vogüé. Des mains du marquis de Sommery, cet immeuble était passé dans celles du comte Raymond de Bérenger, beau-père du propriétaire actuel.

Després, qui écrit en 1822, ne parle plus du tombeau, mais il nous apprend que M. de Bérenger avait mis la plaque de marbre dans une galerie de curiosités. Quant aux ossements de Mlle Le Couvreur, nous savons par *les Archives nationales*, que le 11 floréal an V (30 avril 1797) les comédiens français demandèrent l'autorisation d'en faire la recherche afin de les déposer « dans le local affecté par la loi aux sépultures » ;

Qu'à la date du 6 prairial (25 mai), arriva la réponse affirmative de l'autorité, « avec invitation aux membres du bureau central du canton de Paris de seconder de tout leur pouvoir l'exécution de ce projet ».

Mais le dessein n'a pas été suivi, et les dépouilles de Mlle Le Couvreur sont encore enfouies sous la remise d'un hôtel privé.

Pourquoi nos comédiens français, reprenant le noble projet de leurs devanciers, n'iraient-ils point les y chercher pour leur donner une sépulture digne de semblables reliques?

En un temps de réparation comme celui où nous prétendons vivre, tout scandale dénoncé doit prendre fin. Or, il n'en est point de plus coupable, à notre avis, que le manque de respect envers d'illustres mémoires.

Le tombeau discrètement élevé par d'Argental est aujourd'hui détruit. Que la postérité en érige un en pleine lumière à celle qui, malgré ses faiblesses de femme et d'humaines imperfections, est demeurée la gloire de notre théâtre français au XVIIIe siècle!

C. G.

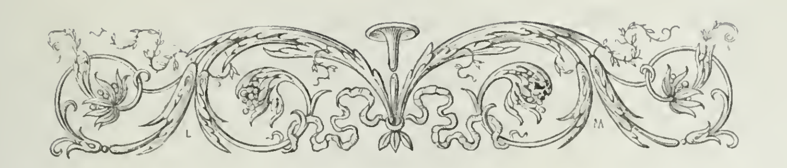


Imp. Jouaust.



Jouaust Ed. Imp A Salmon.

CLAUDE SARRAZIN
1689_1762



CLAUDE SARRAZIN

Si l'on se fût contenté de donner à Sarrazin les rôles pour lesquels il avait vraiment de la vocation, cet acteur eût été un des plus célèbres de la scène française. Mais la manie qu'on avait de son temps de confier indifféremment au même comédien tous les personnages tragiques ou comiques diminua beaucoup son mérite aux yeux de ses contemporains.

Il est certain, comme le dit Le Kain dans ses *Mémoires*, que Sarrazin n'avait point l'âme de Mithridate et qu'il jouait très faiblement les guerriers. Mais, sous le manteau royal, il avait un air vraiment noble, et la façon dont il interprétait le pathétique faisait verser des larmes à tout l'auditoire. « Lorsqu'il était bien placé, écrit Grimm, il approchait du sublime : ce n'était plus un acteur qu'on voyait. Dans *Zaïre,* par exemple, c'était Lusignan lui-même que vous entendiez; dans *la Métromanie*, c'était l'oncle du métromane; dans *l'Andrienne,* c'était cet autre vieillard emporté, et cependant bon, que vous croyiez voir en personne. Il était sublime dans cette pièce. Quelle

chaleur, quelle foule de sentiments toujours vrais il savait mettre dans son jeu! »

Ce sont précisément ces qualités de sentiment et de naturel mises en relief par Grimm qui ont fait de Sarrazin un acteur de premier ordre, et qui nous ont engagé, malgré ses côtés défectueux, à lui donner une place dans nos biographies.

Il faut en convenir aussi, Sarrazin fut jadis un personnage sacrifié: il était trop timide, trop modeste, pour son milieu. Dans le monde du théâtre, où chacun se croit arrivé, il s'effaçait volontiers, et, tandis que ses camarades avaient bec et ongles pour attaquer, lui n'osait même pas se défendre. « Recevant avec humilité la critique ou le blâme, est-il dit quelque part, il accueillait les éloges avec une extrême confusion. »

Au lieu de relever les plaisanteries dont il était l'objet, Sarrazin, en effet, courbait la tête et n'en gardait même pas rancune, au risque de les encourager. Voltaire, pour ne citer qu'un exemple, ne se faisait pas faute de malmener le pauvre artiste, qu'il estimait cependant, et qui lui conserva toute sa vie la plus respectueuse déférence.

Nous aurons plusieurs fois, dans le cours de cette notice, l'occasion de citer des mots piquants du poète tragique à l'adresse de son interprète. Voici tout de suite une repartie de Sarrazin qui prouve combien celui-ci lui tenait peu rigueur.

On touchait à la fin de la quinzaine de Pâques, et le théâtre allait rouvrir. Voltaire, ayant rencontré Sarrazin, l'aborda en ces termes: « Eh bien! nous avez-vous préparé quelques bonnes nouveautés? — Hélas! non, répondit le comédien, nous n'avons rien. — C'est peu. Cependant il

vous faudrait quelque chose d'intéressant; je prierai Dieu pour qu'il vous l'envoie. — Ah! Monsieur, interrompit Sarrazin, pour ce qui est de cela, nous espérons bien plus en vous qu'en Dieu! »

Si l'acteur acceptait d'ordinaire avec mansuétude les leçons des auteurs ou les taquineries de ses camarades, ce n'était point cependant chez lui défaut d'à-propos. Une petite anecdote prouvera qu'il savait au besoin trouver le mot juste.

Sarrazin était, paraît-il, zélé pour la recette. Un jour que l'on faisait le répertoire de la semaine et que les premières actrices avaient refusé de jouer plusieurs pièces à succès. « Eh bien! Mesdames, s'écria le comédien, il faudra donc fermer boutique et mourir de faim. — Qu'est-ce à dire, Monsieur, répondit l'une d'elles, serez-vous plus à plaindre que nous? Quand vous manquez une recette, ne la manquons-nous pas aussi? — Oui, soupira l'artiste, oui, Mesdames; mais je n'ai pas d'autres ressources, moi! »

Sarrazin, homme excellent, acteur inimitable dans le pathétique, appartenait à une famille bourgeoise des plus honorables, ainsi que nous l'apprend son acte de naissance.

Extrait des registres de la paroisse Saint-Symphorien, à Nuits, près Dijon.

Le dimanche, dix-neufvième de juin mil-six-cent-quatre-vingt-neuf, sur le soir, a été baptizé Claude, fils de M. Claude Sarrazin, marchand à Nuys (*sic*), et de demoiselle Anne Julbin, ses père et mère; lequel vint au monde hier, sur une heure après minuit. Le parrain, honorable homme M. Claude Perruchot, apoticaire. La marraine, demoiselle Jeanne Sarrazin, femme de M. André Laurent, procureur et notaire à Nuys. Tous ont signé avec moi, curé.

Claude Sarrazin est donc né le 18 juin 1689, à Nuits, en

Bourgogne, dans un milieu relativement riche, qui lui donna le bien-être et favorisa son instruction.

Est-ce à l'instigation de ses parents que, parvenu à l'adolescence, il inclina vers l'état ecclésiastique? Nous sommes disposé à croire que son caractère rêveur et un peu mystique l'y poussa naturellement. Toujours est-il que Sarrazin entra dans les ordres et qu'il porta le petit collet pendant plusieurs années. Mais cette sensibilité excessive qui l'avait d'abord jeté dans les bras de la religion ne devait pas tarder à l'en arracher. Un démon lui apparut sous les traits d'une charmante actrice de province dont il devint éperdument amoureux. Répudiant alors pour elle famille et pieux ministère, il déserta son pays et s'en fut dans la capitale, où la résolution d'entrer au théâtre s'imposa bientôt à son esprit.

Pour en arriver à son but, Sarrazin rechercha toutes les occasions de se produire, et les brillants succès qu'il obtint dans plusieurs troupes d'amateurs l'acheminèrent rapidement vers la plus célèbre de toutes, celle à laquelle le duc de Gesvres ouvrait son château de Saint-Ouen pour y donner des représentations. « C'est de cette société, lisons-nous dans le *Calendrier Duchesne*, et sans avoir joué ni dans les provinces ni sur aucun théâtre public, que M. Sarrazin passa au théâtre de la Comédie française. » Le fait, tout à l'honneur du comédien, mérite d'être signalé. A une époque où les acteurs ne se hasardaient sur notre première scène qu'après un stage plus ou moins long dans une troupe de campagne, il était glorieux pour Sarrazin d'y paraître dès son entrée dans la carrière dramatique. Ses débuts eurent lieu, le 3 mars 1729, par le rôle d'Œdipe, de la tragédie de P. Corneille, que l'on n'avait point donnée depuis longtemps, et

qui fut reprise spécialement à cette occasion. L'artiste y eut tant de succès que le 22 du même mois il était reçu pour doubler Baron dans l'emploi des *rois*.

La pièce conservée aux Archives nationales porte bien réellement cette date du 22 mars 1729, et est conçue en ces termes :

Nous...... mandons et ordonnons aux comédiens françois ordinaires de Sa Majesté de recevoir dans la troupe du Roy le sieur Sarrazin, pour y jouer les rôles de roys dans la tragédie, et ceux de paysans dans la comédie; et comme il n'y a pas actuellement de parts vacantes, nous accordons au sieur Sarrazin une *demie* part sur la première qui viendra à vaquer.

Fait au palais de Versailles.

Signé : Duc de Mortemart.

Cette faveur était légitime. Le 10 mars Sarrazin avait représenté Œdipe avec plus de bonheur encore que la première fois, et son rôle d'Agamemnon, dans *Iphigénie en Aulide*, le fit couvrir d'applaudissements par un public que séduisait son intelligence autant que son organe sympathique.

A la fin de cette même année le comédien devenait chef d'emploi par la mort de Baron. Il avait pour concurrent Drouin de Bercy, reçu à demi-part le 28 mars 1729. Mais la différence entre les deux personnalités s'affirmait de telle sorte que l'hésitation n'était point possible, et notre artiste fut maintenu dans ses nouvelles prérogatives par un ordre de janvier 1730.

Résolu à noter avec impartialité les critiques comme les éloges, nous transcrivons exactement l'opinion de d'Aigueberre sur Sarrazin dès le 6 juillet 1730, c'est-à-dire à l'instant où ce dernier s'essayait dans la carrière : « C'est un acteur sensé, qui cherche la nature et qui étudie son

caractère, qui connaît le bon goût et qui s'efforce d'y atteindre; mais il lui manque bien des talents nécessaires : il n'a ni art, ni méthode, ni geste, ni maintien. Il joue avec plus de réflexion que de sentiment, ses yeux ne disent rien, son visage est toujours le même; il n'accompagne point ce qu'il prononce de ce jeu de théâtre qui donne de la vraisemblance aux paroles et de l'éloquence au silence même; il n'a rien de cette action muette qui déclare ce qui se passe au fond des cœurs, et qui découvre les inquiétudes, la douleur et les impatiences. Il réussit mieux dans certains rôles favoris, tels que ceux d'Agamemnon, d'Athamas et de don Diègue; c'est alors qu'il tombe dans le défaut d'animation. Il toucherait s'il était animé; mais il est bien en dessous de ce qu'il devrait être en exprimant la tendresse de ces pères malheureux. Le spectateur est attendri, mais il sent qu'il manque quelque chose à sa douleur; ses larmes sont prêtes à couler, mais il a le temps d'y réfléchir et de les arrêter. Quelle peut être la cause d'une émotion si lente? C'est que l'acteur n'occupe point assez celui qui l'écoute. Il a des sentiments pour lors, mais il manque de feu. »

En rapprochant la lettre du souffleur des ouvrages parus à la même époque, on trouve que Sarrazin méritait un jugement moins sévère. Il avait, n'en déplaise à d'Aigueberre, beaucoup de tact et de méthode; quant au maintien, rien d'étonnant à ce qu'en 1730 l'acteur ne l'eût pas encore perfectionné. Le reproche qui vise le manque d'expression de ses yeux et de son visage n'est pas plus juste. Sarrazin avait, au contraire, un regard sympathique et ses traits reflétaient une douceur et une distinction parfaitement en rapport avec les rôles de pères ou de rois qui lui étaient confiés.

Comment aussi accorder l'absence d'animation avec ce mot satirique d'un contemporain : « Il gesticule comme un timbalier » ?

Enfin, que signifie la phrase de d'Aigueberre : «Il réussit mieux dans certains rôles favoris... c'est alors qu'il tombe dans le défaut d'animation » ? Elle exprime évidemment le contraire de ce qu'elle veut dire.

Nous croyons inutile d'insister sur cette allégation erronée que Sarrazin jouait avec une réflexion inopportune, et que le spectateur avait le temps de retenir « ses larmes prêtes à couler ». Insuffisant dans l'interprétation des passions violentes ou guerrières, notre comédien recueillit d'unanimes applaudissements dans les rôles où il fallait de l'âme et de la sensibilité.

L'article publié après la mort de Sarrazin par le *Calendrier Duchesne* nous paraît plus équitable que le précédent, et le lecteur l'appréciera d'autant mieux qu'il embrasse toute la vie théâtrale de l'artiste.

« M. Sarrazin est resté trente ans à la Comédie, où il a servi avec un succès très distingué jusqu'à la fin de sa carrière. Dans les premières années, on lui reprochait quelques disgrâces dans l'action et peu d'ensemble dans l'habitude du corps; mais ces légers défauts étaient si heureusement couverts par la partie du sentiment, qui était naturelle et d'un effet admirable dans cet acteur! On se ressouvient encore avec sensibilité des larmes qu'il a fait verser dans beaucoup de rôles tragiques de son emploi, et de l'attendrissement qu'il faisait éprouver dans les pièces du haut comique. »

Sarrazin demeura trente années au théâtre, et, chose digne de remarque, durant cette longue période sa renommée se

soutint à la même hauteur sans que le temps y apportât la moindre altération.

On lui a fait des critiques de détail, entre autres d'avoir été peu soigneux de la vérité du costume. C'était non seulement dans un magnifique palais, écrit un biographe, mais couvert d'un habit de brocart d'or, que Sarrazin-Pharasmane disait à l'ambassadeur de Rome:

La nature, marâtre en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.

Ce reproche est puéril au temps où chaque acteur agissait à sa guise, et où les paniers, les jupes à traîne, les coiffures à plumes, servaient de travestissement à toutes les reines de l'antiquité!

Voltaire, que nous avons vu obséquieux jusqu'à la platitude avec Quinault-Dufresne, dont il redoutait la mauvaise humeur, était avec le doux Sarrazin mordant et incisif. Il l'accusait de réciter ses vers comme on lit une gazette, et le traitait de *sacristain de pagode* à une répétition de *l'Orphelin de la Chine*, où le comédien jouait Zamti. A cela il y a deux raisons : d'abord Voltaire en voulait à Sarrazin de ce qu'il eût été dans les ordres; ensuite, il n'était pas fâché de se venger sur quelqu'un de ses insuccès. Et, il faut bien l'avouer, le grand poète en eut plusieurs au théâtre!

De tout ce qui précède il résulte que notre acteur, dont le caractère placide et modeste fut le principal ennemi, n'en demeura pas moins un artiste digne de renommée, et que, s'il éprouva de petits déboires de coulisses, il sut gagner quand même les sympathies des plus opiniâtres à le tracasser : de Voltaire, nous l'avons dit; de Piron, la correspondance de ce dernier avec Mlle de Bar le prouve; sans

parler de ceux dont l'affection fut toute bienveillante, Mlle Le Couvreur, par exemple, qui ne l'appelait jamais autrement que son ami.

Claude Sarrazin ne créa pas moins de cinquante-deux rôles à la Comédie française. Nous les indiquons presque tous, en citant, pour éviter la monotonie, les anecdotes qui s'y rattachent et intéressent notre acteur.

En 1730, Sarrazin établit le personnage de Callisthène dans la tragédie de Piron, et à ce propos il lui arriva une petite mésaventure. Au moment où Lysimaque lui présenta le poignard dont il devait se frapper, l'arme, en mauvais état, venait de se briser, si bien que le pauvre Callisthène en dut tenir les tronçons pendant qu'il déclamait son rôle. « Les plaisans du parterre, raconte l'abbé de La Porte, tirèrent bon parti du contre-temps risible de ce poignard en bloc enfermé dans la main du déclamateur. Les ricanements firent éclore par degrés la risée générale, au fatal instant où l'acteur se poignarda d'un coup de poing, et jeta au loin l'arme meurtrière en quatre ou cinq morceaux. »

La même année, le comédien créait le rôle de Brutus dans la tragédie de Voltaire, et cette fois ce fut de l'auteur que lui vint le mécompte. C'était à une lecture de la pièce et au moment de l'invocation au dieu Mars. Comme Sarrazin mettait une certaine mollesse dans le débit de ce passage : « Monsieur, s'écria Voltaire impatienté, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls de Rome, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : Ah ! bonne sainte Vierge, faites-moi gagner le lot de cent mille francs à la loterie ! » Il résulta de ce nouveau genre de donner des leçons, conclut Le Kain dans ses *Mémoires,* que Sarrazin n'en fut ni plus mâle, ni plus vigoureux, parce

que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et que le genre où il excellait vraiment est le pathétique.

Le seul rôle que Sarrazin mit au théâtre en 1731 est celui d'Androclide, dans *Érigone*, de La Grange-Chancel.

En 1732, il se signala par les personnages d'Hermogide, dans *Éryphile*, de Voltaire; de Cassius, dans la tragédie de ce nom par La Grange-Chancel, et d'Orgon, dans *le Complaisant,* comédie en cinq actes attribuée à de Launay.

C'est au sujet du personnage de Christiern, établi par notre comédien, en 1733, dans *Gustave Vasa,* que Piron lança contre lui, dit-on, ce mot cruel : « Cet homme, qui n'a pas mérité d'être sacré à vingt-quatre ans, n'est pas digne d'être excommunié à soixante. » L'ironie était sanglante, mais elle a tout lieu de nous paraître apocryphe, au moins dans la circonstance, attendu qu'en 1733 Sarrazin avait quarante-quatre ans, et non soixante. En tout cas, elle est injuste, comme le fait remarquer un écrivain de l'époque, « cet acteur étant généralement goûté pour ses talents ».

Il fallait, en effet, que notre artiste eût des mérites exceptionnels pour soutenir cette même année une tragédie si mauvaise que sa critique nous est parvenue sous forme d'anecdote. Un jour que l'auteur, l'abbé Pellegrin, se promenait au Luxembourg avec un ami, un modèle d'écriture couvert de *P* vola jusqu'à eux. « Savez-vous ce que veulent dire toutes ces lettres? » interrogea l'ami, qui avait ramassé la feuille de papier. « C'est, répondit l'abbé, la leçon qu'un maître à écrire a donnée à son élève et que le vent a poussée vers nous. — Vous vous trompez, reprit l'autre, tous ces *P* signifient : *Pélopée,* Pièce Pitoyable, Par Pellegrin, Poète, Pauvre Prêtre Provençal. »

L'année 1734 fut pour Sarrazin féconde en créations; parmi les rôles qu'il inaugura figurent Achate, dans la *Didon* de Le Franc de Pompignan; Cécil, dans *Marie Stuart,* pièce sans valeur attribuée à Tronchin; Vespasien, dans *Sabinus,* de Richer. Est-ce à notre comédien qu'il faut prêter cette apostrophe au souffleur, le soir de la première représentation? Comme celui-ci le reprenait: «Taisez-vous! fit tout haut l'acteur. Laissez-moi rêver un moment! Parbleu, je savais si bien ce matin! »

En 1736, nous mettons à l'actif de Sarrazin les personnages d'Alvarès, dans *Alzire;* d'Euphémon père, dans *l'Enfant prodigue*, par Voltaire; de Childéric, dans la tragédie de Morand.

> Qui jamais rendit mieux que toi,
> Sarrazin, ces deux caractères,
> Et la majesté d'un grand roi,
> Et la tendresse des bons pères?

Ces vers, assez mauvais d'ailleurs, ne sont rapportés ici que parce qu'ils constatent un véritable succès de l'artiste dans les deux dernières pièces où il tint l'un et l'autre emploi. Ajoutons que le quatrain est du temps: c'est là son excuse... et la nôtre.

Par ordre de dates, consignons : en 1737, Ariste, dans *l'École des amis*, de La Chaussée; en 1738, Baliveau, dans *la Métromanie*, de Piron; en 1739, Théodore, dans *Mahomet II*, de La Noue; en 1740, Vorcester, dans *Édouard III*, de Gresset, et Bonnassar, dans *Zulime*, de Voltaire; en 1741, d'Orvigny, dans *Mélanide*, de La Chaussée, pièce dramatique qui fit le plus grand honneur à Sarrazin. « Cette comédie, la meilleure dans le genre attendrissant, dit l'abbé de La Porte, déjà cité, est tirée

d'un excellent roman de M. Thomas Gueullette, intitulé *Mademoiselle de Bontems.*

Pour une œuvre satisfaisante, il s'en jouait tant de misérables !

A ne parler que de *Cléopâtre,* tragédie de Marmontel (1750), où l'acteur remplissait le rôle de Ventidius, la pièce était à ce point mauvaise que, malgré les lois de la police, il se produisit au parterre un tapage extrême. « On avait fait faire un aspic par le fameux Vaucanson, lisons-nous dans les *Anecdotes dramatiques,* et, au moment où Cléopâtre l'approchait de son sein, l'aspic sifflait avec grand bruit. Après la tragédie, on demanda à M. de B... ce qu'il en pensait. « Je suis, répondit-il, de l'avis de l'aspic. »

En 1742, Sarrazin mit au théâtre le personnage de Zopire, dans le *Mahomet* de Voltaire. En 1743, il établit Narbas, dans *Mérope*, et César, dans *la Mort de César*, du même auteur. Si l'on ajoute ses créations dans *Nanine* et dans *Oreste*, on verra que Voltaire, malgré son ironie, tenait Sarrazin en estime particulière, et qu'il lui confiait des rôles dans presque toutes ses tragédies.

Notre liste est déjà très chargée; les noms qui nous restent encore à citer témoigneront combien fut laborieuse et bien remplie la carrière du comédien. Le personnage de Zarès, dans *Alzaïde*, de Linant (1745), lui fut peu favorable. La pièce était détestable ! « Cependant elle n'a pas été sifflée, » disait un bel esprit le lendemain de la première représentation. « Parbleu ! répondit quelqu'un, comment voulez-vous qu'on siffle quand on bâille ? »

Mieux réussirent les rôles suivants : Sciolto, dans la tragédie passable de *Caliste,* par le marquis de Mauprié (1750) ; Varon, dans la pièce de ce nom, par le vicomte de

Graves (1751); Thestor, dans *les Troyennes,* de Châteaubrun (1754), et surtout Cicéron, dans *le Triumvirat*, de Crébillon, même année. « Cette dernière tragédie, consignent les *Chroniques théâtrales,* fut reçue avec reconnaissance pour un auteur célèbre qui avait entrepris un aussi grand ouvrage à l'âge de quatre-vingts ans. »

Parmi les pièces créées par Sarrazin, plusieurs, avant de faire leur apparition sur la scène française, avaient été données dans d'illustres demeures ou même à la Cour. L'*Absalon* de Duché, par exemple, où notre acteur remplissait le rôle de David, s'était fait applaudir à Saint-Cyr, où il avait été honoré de la présence du Roi-soleil. Il fut ensuite représenté à Versailles par les princes, princesses et grands seigneurs de la Cour. La duchesse de Bourgogne y figura dans le personnage de Thomar, et le duc d'Orléans dans celui de David, que Sarrazin devait précisément inaugurer au théâtre avec beaucoup de succès.

La tragédie de *Téglis*, par Morand, fut jouée tout d'abord à l'Arsenal et sur le petit théâtre de la Duchesse du Maine, avec l'auteur pour principal interprète. Sarrazin y créa le rôle de Sosthène, à la Comédie-Française.

Une particularité nous revient en mémoire à propos de *Zarès*, où notre artiste fut chargé du rôle d'Arbace. Il paraît que Palissot, pris d'un bel amour pour Mlle Gaussin, qui était cependant son aînée de dix-neuf ans, écrivit la pièce dans l'unique but de la déposer à ses pieds. Quand l'ouvrage fut soumis à l'approbation des comédiens, en 1749, l'auteur avait à peine dix-neuf ans, ce qui inspira le mot suivant à Voltaire : « A son âge, on songe à faire le Sardanapale, et non à le composer. » La tragédie était pourtant bonne, et elle fut reçue. Il est fâcheux, au dire de

Palissot, que deux artistes seuls, Mlle Gaussin et M. Sarrazin, aient compris leur rôle, « tandis que les autres jouaient une autre pièce ». Le public, plus indulgent, accueillit *Zarès* avec faveur.

Encore un rôle, et nous terminons. C'est celui du Président, dans *la Gouvernante*, de La Chaussée. Le personnage rentrait tout à fait dans le caractère de Sarrazin ; on en jugera par l'aventure historique qui servit de prétexte à la pièce. M. de La Faluère, premier président du parlement de Bretagne, avait, par suite de la négligence d'un rapporteur nommé par lui, fait perdre le procès à une honnête famille qui s'était vue par là dépouillée de tous ses biens. Ne pouvant casser un jugement rendu et exécuté, M. de La Faluère remua ciel et terre pour découvrir ses victimes. Les ayant enfin retrouvées, il leur avoua sa faute et les força de recevoir, sur ses propres deniers, la somme qu'il leur avait innocemment ravie. Sarrazin, tel que nous le connaissons, devait être attiré tout d'abord par le côté pathétique du rôle. Il en fit en effet un chef-d'œuvre de naturel et de sentiment.

Ces nobles qualités auxquelles nous faisons allusion lui étaient d'ailleurs accordées sans conteste, et nous sommes heureux de les relever dans un parallèle qu'établissent les *Mémoires de Mlle Dumesnil* entre Mlle Clairon et notre comédien. « La preuve la plus complète de la supériorité de la simple et sublime nature sur tant de pénibles efforts, dit à Mlle Clairon Coste d'Arnobat (le véritable auteur des *Mémoires*), Sarrazin, votre contemporain, nous la fournit. Sans aucun geste que d'élever une main, qu'il agitait avec rapidité par un tremblement expressif, il faisait fondre en larmes tous les spectateurs. Cet acteur-là, *qui était néan-*

moins très instruit, n'avait point fait vos profondes études sur le maintien, la démarche, les attitudes, les airs de tête; jamais il n'avait disséqué des vertèbres supérieures pour connaître les ressources de leurs ressorts et de leurs mouvements. »

Vers la fin de sa carrière, Sarrazin eut le malheur de perdre en partie sa voix, et dut se retirer une première fois en 1757. Mais il n'était pas riche, malgré le revenu de 1,000 livres dont il avait été gratifié dès 1754, à la mort de Duchemin. Il essaya donc de mettre son infirmité sur le compte d'une indisposition passagère, et obtint d'être conservé jusqu'en 1759. A cette dernière époque la maladie avait fait de tels progrès que le comédien fut le premier à solliciter sa retraite. On la ratifia le 1er avril 1759, avec pension de 1,500 livres, suivant arrêt du 18 juin 1757, « en vertu de l'ancienneté et de l'excellence de ses services ».

De fait, l'acteur tenait avec tant d'autorité certains emplois que Blainville, le remplaçant dans *l'Andrienne,* n'osa point paraître sur la scène avant d'avoir réclamé l'indulgence du public.

Sarrazin avait-il aggravé son mal et préparé son départ en forçant la nature et se livrant à une déclamation exagérée? La réponse qu'il fit à un apprenti comédien nous le donne à penser : « Venez chez moi, lui dit-il, je vous ferai cracher le sang pendant quinze jours. »

Quoi qu'il en soit, au moment de quitter définitivement le théâtre, l'artiste, qui redoutait une solitude rendue plus pénible encore par la perte de sa première femme, conçut la bizarre idée de se remarier. Le 23 février 1759, il épousa une veuve de soixante ans, la dame Dubois, mère de l'ac-

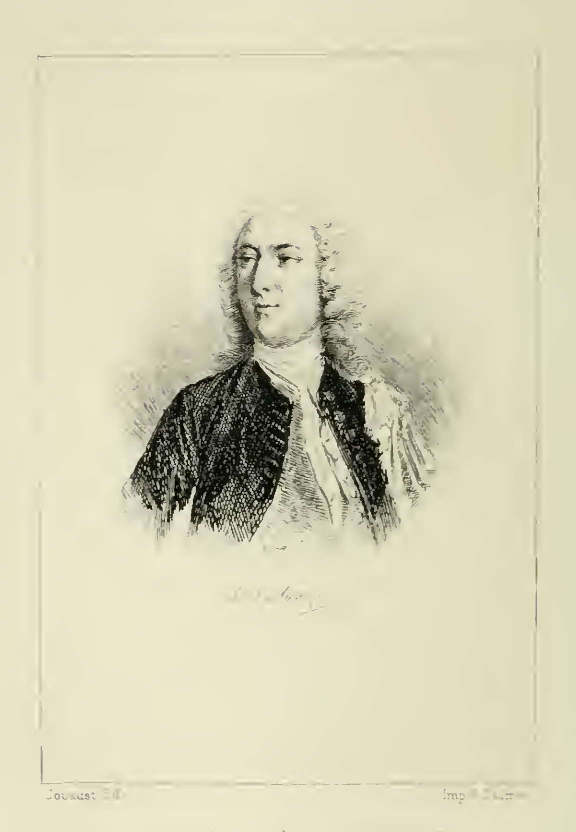
teur dont nous aurons plus tard occasion de dire la triste renommée.

Heureux ou malheureux, Sarrazin ne profita pas longtemps de sa nouvelle position. Le 15 novembre 1762 il s'éteignait à Paris, après avoir langui plusieurs mois. Sa pension fut donnée au comédien Armand, alors doyen du Théâtre-Français.

C. G.



Imp. Jouaust.



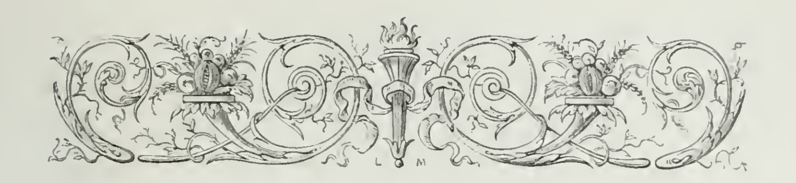
FRANÇOIS-CHARLES GRANDVAL
1710_1784

ar

au

de

ısé



CHARLES GRANDVAL

François-Charles Grandval, qu'on appelle avec raison le Bressant du XVIIIe siècle, était fils de Nicolas Racot-Grandval, qui avait acquis une double réputation comme musicien organiste et comme écrivain.

Né à Paris en 1676, mort dans la même ville en 1753, le père de notre acteur composa la musique de beaucoup de petites pièces à *agréments* données à la Comédie française, et écrivit le poème de *Cartouche, ou le Vice puni*. Il fit aussi quelques comédies dont voici les titres : *le Quartier d'hiver, le Valet astrologue, Persifler, le Camp de Porché-Fontaine,* et probablement *Agathe, ou la Chaste Princesse*, tragédie burlesque avec divertissement, représentée chez Mlle Dumesnil en 1749, et que plusieurs bibliophiles ont attribuée à Grandval fils.

Nicolas Racot-Grandval avait une sœur, tante par conséquent de Charles, qui figura non sans éclat au Théâtre-Français, et à laquelle nous devons un mot de souvenir. Elle s'appelait Marie-Hortense et avait épousé

au mois de septembre 1702 Charles-Claude Botot-Dangeville, acteur sur la même scène, et dont il sera question dans notre prochaine notice, à propos de Mlle Anne Dangeville, sa nièce.

Marie-Hortense Racot-Grandval, femme d'une rare beauté et connue au théâtre sous le nom de « la belle Hortense », débuta à la Comédie française en 1700. Son ordre de réception est signé du 7 octobre ; en voici la teneur :

« La demoiselle Hortense Grandval, n'ayant esté admise dans la troupe des comédiens du roy que pour une année et jusqu'à ce qu'il plût à Monseigneur le Dauphin de la voir jouer et agréer, Monseigneur l'ayant veue et agréée, il est ordonné aux comédiens du roy de la recevoir pour toujours, aux charges, clauses et conditions portées par le premier ordre qu'ils ont receu.

Fait à Fontainebleau le 7 octobre 1700.

Signé : Charles DE LA TRÉMOUILLE.

Elle fut acceptée dans les deux genres, tragique et comique, et doubla à la fois Mlle Duclos et Mlle Desmares. Citons, parmi ses créations, les rôles de Ténésis, dans la *Sémiramis* de Crébillon (1717) ; de Lucile, dans *l'École des amants,* par Joly (1718), et de Vénus, dans le prologue du *Pastor fido* (1726). Quand la belle Hortense quitta le théâtre, le 14 mars 1739, elle était loin, malgré son âge, d'être vieille. Son mari, alors doyen de la Comédie, se retira un an plus tard ; mais il la précéda de vingt-six années dans la tombe : Marie-Hortense Racot-Grandval, femme de Charles-Claude Botot-Dangeville et tante de notre Grandval, mourut à Paris le 4 juillet 1769, âgée de quatre-vingt-dix ans.

Achevons ces détails généalogiques en disant que le père d'Hortense et de Nicolas Grandval, l'aïeul par

conséquent de Charles, s'appelait Daniel Racot-Grandval, et qu'il était conseiller du roi et syndic général des ventes à l'Hôtel de ville.

M. Campardon relève, à la date du 19 septembre 1702, un acte par-devant notaire en vertu duquel Charles-Claude Botot-Dangeville et Marie-Hortense Racot-Grandval s'engagent, par contrat de mariage, à servir une rente viagère de 800 livres audit Daniel Racot-Grandval et à Marguerite Poirier, sa femme, cette rente devant être réduite à 500 livres au décès de l'un des donataires.

Nous sommes arrivé à Charles Grandval, notre héros, dont voici l'acte de baptême, relevé sur les registres de la paroisse Saint-Sulpice :

Le 25 du mois d'octobre de l'année 1710, a été baptisé François-Charles, né le 23 de ce mois, fils de Nicolas Racot Grandval, joueur de clavecin, et de Marie Macé, son épouse, demeurant rue Dauphine, Le parrain : Pierre-Charles, intéressé dans les affaires du roy ; la marraine : Françoise Pithel, veuve de Jean Raisin.

Cette Françoise Raisin est la même qui fut l'objet d'une de nos précédentes biographies.

Séduit de bonne heure par les attraits du théâtre, Grandval inaugura sa carrière dramatique par un court apprentissage en province, et c'est après avoir figuré sur les scènes de Metz, de Rouen et de Lille que, soutenu par les encouragements de Mlle Le Couvreur, il se décida à faire son apparition à la Comédie française. Il y débuta, le 19 novembre 1729, par le rôle d'Andronic, et fut reçu le 31 décembre suivant. Sa modestie, ou la crainte de ne pas réussir, l'avait engagé à prendre le pseudonyme de Duval; mais le succès qu'il obtint à la cour changea ses résolutions,

et c'est sous son véritable nom qu'il joua dès le commencement de l'année 1730.

D'abord Grandval dut se contenter des seconds emplois; c'est à ce titre qu'il créa les rôles de Frédéric, dans *Gustave Wasa;* du Marquis, dans *la Pupille;* de Valère, dans *la Somnambule;* du Marquis, dans *les Dehors trompeurs;* d'Alcindor, dans *l'Oracle,* etc., etc. Mais, en 1741, à la retraite de Quinault-Dufresne, il fut désigné pour remplir les premiers rôles tragiques et comiques. De cette époque date réellement sa réputation, et la seconde période de sa carrière est de beaucoup la plus brillante. Grandval l'inaugura à l'âge de trente et un ans.

Prince, amant, petit-maître, on vous voit tour à tour,
Grandval, des spectateurs emporter les suffrages;
Vous seul savez donner, sous ces trois personnages,
Des leçons de grandeur, de sagesse et d'amour.

Cet éloge que nous trouvons en quatre vers dans les *Anecdotes dramatiques* nous paraît mérité, en spécifiant toutefois que l'emploi de *petit-maître* était le triomphe de l'acteur.

Grandval fut, en effet, un des meilleurs comédiens du siècle dernier. « Artiste charmant, plein de grâce, d'esprit et de chaleur, écrit Mlle Clairon dans ses *Mémoires*, avec qui ce qu'on nomme décence théâtrale a quitté la scène; qu'on ne remplacera peut-être jamais dans les petits-maîtres de bonne compagnie et dans le haut comique. »

De 1741 à 1762, date de sa première retraite, Grandval créa environ quarante rôles, la plupart de jeunes premiers, pour lesquels son talent distingué et son extérieur séduisant le désignaient d'avance. C'est ainsi qu'il établit les

personnages de Darviane, dans *Mélanide;* d'Olinde, dans *Zénéide;* de Léandre, dans *le Sage étourdi;* de Sainville fils, dans *la Gouvernante*, etc., etc.

Jaloux de ses droits, il tenait, du reste, à se conserver tout aussi bien les premiers rôles tragiques que les rôles du haut comique; ce fut un tort dont il eut à se repentir. Lorsque Lekain parut en 1750, notre acteur témoigna toute la mauvaise humeur du monde, et il fallut lui arracher les tragédies les unes après les autres. Avec un aveuglement impardonnable chez un artiste de sa valeur, Grandval, loin de reconnaître le génie de Lekain, n'avait vu en lui qu'un homme mal fait, de tournure ridicule et de visage disgracieux. Le public ne tarda pas à le punir de son injustice. Chaque fois que Lekain paraissait, il était salué par des applaudissements enthousiastes, tandis que Grandval ne recevait qu'un accueil glacial dans les rôles où jusqu'alors il avait eu du succès. Après bien des hésitations et des murmures, le pauvre artiste dut confesser sa défaite; il abandonna le premier emploi tragique à son rival et se contenta du haut comique, où il créa successivement Cléon, dans *le Dissipateur;* Verville, dans *le Jaloux;* Damis, dans *le Faux Généreux;* Valère, dans *les Philosophes;* Éraste, dans *les Fausses Apparences;* le Baron, dans *le Tambour nocturne,* etc., etc. Nous n'avons pas, certes, la prétention de donner la nomenclature de tous les personnages que Grandval mit au théâtre, et qui s'élèvent au chiffre respectable de quatre-vingt-huit.

Cependant ce comédien fin et délicat, ce type de l'élégance et du bon ton, avait une imperfection physique qui, toute légère qu'elle fût, devait interrompre sa brillante carrière. Il grasseyait d'une façon sensible, et, quand il

parvint à cet âge où les spectateurs jugent un artiste avec sévérité, « il fut contraint, dit Mlle Clairon, de se retirer, par le dégoût que ce grasseyement inspirait au public dont il avait été l'idole ». C'était à la clôture de 1762. Grandval joignait aux 1,500 livres de pension que lui accorda la Comédie une autre pension de 1,000 francs octroyée par le roi dès 1745, et dont il nous a paru intéressant de reproduire le brevet, en le faisant suivre de la déclaration de l'acteur, écrite entièrement de sa main sur l'original.

Voici la première pièce :

Brevet d'une pension de 1,120 livres, y compris 120 livres d'accroissement pour arrérages dus en 1766, produisant net 944 livres, en faveur du sieur François-Charles Racot-Grandval, comédien ordinaire du roy, qui lui a été accordée sur le trésor royal en considération de ses services, suivant le brevet du 14 octobre 1745. Laquelle pension, de l'échéance d'octobre, déduction faite d'un dixième et demi sur mille, d'un dixième sur cent vingt et de 3 deniers pour livre sur le tout, est net de 944 livres.

Nota. Il reste dû, de cette pension de 944 livres, trois années trois mois révolus, le 1er janvier 1779, montant à 3,068 livres.

Vient ensuite la déclaration de Grandval :

François-Charles Racot-Grandval, né à Paris le 23 octobre 1710, baptisé le 25 dudit mois à la paroisse Saint-Sulpice, reçu dans la troupe des comédiens du roy à la fin de l'anné 1729, *retiré en* 1762, vu son âge qui ne convenoit plus aux rôles qu'il remplissoit, demeurant à Paris, à la barrière Blanche, déclare et certifie avoir obtenu de Sa Majesté Louis-Quinze, en 1745, une pension viagère de mille livres, dont il a joui jusqu'à ce jour en vertu du brevet joint, avec son baptistaire, à la présente déclaration.— Ce 28 juillet 1779.

La date de retraite indiquée par Grandval est en désaccord, on le voit, avec le renseignement que nous avons ourni plus haut.

Voici l'explication de cette apparente contradiction.

Il est bien exact que l'acteur se retira en 1762 ; mais,

soit qu'il fût poussé par le besoin irrésistible de monter encore sur les planches, soit que sa fortune lui semblât insuffisante pour vivre confortablement, il regretta bientôt sa résolution, et reparut le 6 février 1764 à la Comédie française, où il reprit successivement chacun des premiers rôles qui convenaient à sa maturité, en y joignant l'emploi de père noble.

Malgré tant de précautions, Grandval ne tarda pas à s'apercevoir qu'un artiste commet toujours une imprudence en ne restant point sur les regrets du public. Certes, nous ne dirons pas avec Grimm que de charmant le comédien fût devenu détestable : deux années d'inaction relative eussent été impuissantes à produire une telle métamorphose. Mais le Grandval de 1764 était inférieur à celui de 1762, et ses anciens admirateurs eurent la cruelle franchise de le lui faire comprendre. Adieu les applaudissements et les ovations! L'artiste vieilli jouait au milieu de l'indifférence générale, et, quand, abreuvé de déplaisirs, il se retira définitivement, le 1er avril 1768, il eut la triste conviction de son impuissance, et laissa un piètre souvenir de ses talents à ceux qui n'avaient pu le voir au temps de ses triomphes.

Pendant ces quatre dernières années, Grandval créa trois rôles seulement : Damon, dans *l'Amateur* (1764); le baron d'Esparville, dans *le Philosophe sans le savoir* (1765); enfin Coverly, dans *Eugénie* (1767).

Après avoir montré le comédien à la fin de sa carrière dramatique, il est intéressant de relever le jugement que porte sur ses débuts l'auteur de la *Lettre du Souffleur* : « Le sieur Grandval, écrit d'Aigueberre en 1730, fera bien tis, Britannicus, Mélicerte; il peut suffire aux doux trans-

ports, aux feux et aux alarmes des amans, il anime leur douleur et leur tendresse. S'il s'en tient à de semblables rôles, il n'a plus qu'à se perfectionner; mais, s'il veut atteindre à celui d'Achille, il faut qu'il acquière de nouveaux talens. Achille est bien au-dessous de lui-même dans sa bouche, ses menaces ne font point d'impression, ses sermens et sa fureur ne rassurent et n'intimident point; on ne voit pas ce héros inexorable qui ne connoît de loi que sa valeur et son épée. Ce n'est point la faute de l'acteur : il est bon sujet d'ailleurs; mais, puisque la nature ne l'a point formé pour représenter Achille, il auroit tort d'y prétendre. »

Que conclure de la critique de d'Aigueberre, sinon que Grandval avait, comme Sarrazin, d'admirables aptitudes, mais qu'il était incomplet comme ce dernier, et aussi comme la plupart de nos grands artistes passés et présents ? Car, nous le demandons en toute conscience au public actuel, si l'on ressuscitait de nos jours la déplorable habitude de confier à la fois au même acteur les rôles tragiques et comiques, croit-il que beaucoup résisteraient à la comparaison ? Nous pensons, pour notre part, que tous y laisseraient la moitié de leur réputation.

Jugeons donc Grandval selon son tempérament, et reconnaissons que pas un artiste de son temps n'a égalé l'élégance de son jeu ni la noblesse de son maintien. « Il a fait les délices du Théâtre-Français », affirme *le Calendrier des théâtres* (1785). La postérité a ratifié ce jugement quand elle a proclamé ce comédien *le Bressant du XVIIIe siècle.*

La liste que nous avons donnée des créations de Grandval est déjà longue; nous ne saurions la clore plus dignement qu'en mentionnant les rôles établis par l'acteur dans

les principales tragédies de Voltaire. Ce sont : Valerius Publicola, dans *Brutus;* Nérestan, dans *Zaïre;* Coucy, dans *Adélaïde Duguesclin;* Mahomet, dans la tragédie de ce nom; Égisthe, dans *Mérope;* Junius Brutus, dans *la Mort de César;* le Grand Prêtre, dans *Sémiramis;* le Chevalier d'Orban, dans *Nanine;* Oreste, dans *Oreste;* Orbassan, dans *Tancrède;* Ducarrage, dans *le Droit du seigneur;* enfin le Marquis, dans *l'Écueil du sage.*

Le rôle de Coucy, qui vient d'être cité, nous remet en mémoire une plaisanterie du public à propos de la pièce. Sur cette interrogation à Grandval : « Es-tu content, Coucy? — Couci-couci », fit le parterre en riant aux éclats.

Les anecdotes qui concernent le comédien sont nombreuses. Rapportons-en trois, assez caractéristiques.

On se rappelle l'histoire du poignard disloqué dont fut égayée la première représentation de *Callisthène,* et que nous avons racontée dans notre précédente notice. C'est entre les mains de Grandval, chargé du personnage de Lysimaque, que l'arme se brisa en morceaux, et c'est l'adroit compère qui eut l'ingénieuse inspiration de se débarrasser en faveur de Sarrazin du malencontreux accessoire.

En 1763, pendant la période qui sépare sa première retraite de sa rentrée, l'acteur suivit assidûment le Théâtre-Français. Un soir que Molé interprétait le personnage du Chevalier dans *la Réconciliation normande*, notre comédien, enthousiasmé par le talent du jeune artiste, courut à lui, et, l'ayant embrassé avec effusion : « Mon cher ami, lui dit-il, j'ai passé jadis pour bien remplir le rôle; mais je vous assure que je n'approchais pas de vous. Votre jeu

m'a fait découvrir des finesses que je n'ai jamais soupçonnées. »

Une actrice connue par ses aventures galantes repoussait un emploi de courtisane dans une pièce nouvelle. Grandval lui en demanda la raison. « Une femme qui se respecte, répondit-elle, ne peut se charger d'une semblable horreur. — Bon! bon! fit le comédien, prenez toujours; dans notre métier, il ne faut refuser aucun rôle. C'est à force de jouer les fats que j'apprends tous les jours à me corriger. »

Grandval avait non seulement beaucoup d'esprit, mais encore beaucoup de gaieté; il en a fourni la preuve dans les comédies suivantes, dont il est l'auteur : *l'Eunuque, ou la Fidèle Infidélité,* tragédie burlesque, en prose et en vers, jouée chez Mlle Dumesnil en 1749; *Sirop-au-cul, ou l'Heureuse Délivrance,* tragédie burlesque, imprimée en 1754; *Léandre-Nanette, ou le Double Quiproquo,* parade en un acte, en vers et en vaudevilles, imprimée en 1755; *le Tempérament,* tragi-parade, imprimée en 1756. Nous pourrions peut-être ajouter *les Deux Biscuits,* tragédie en un acte, en vers, imprimée en 1752, non représentée. Mais la désignation d'*ancien comédien,* accolée dès 1752 au nom de Grandval, nous donne à supposer que la pièce est du père, et non du fils.

Et maintenant faisons profiter le lecteur de la bonne fortune que nous avons eue en rencontrant ces jours-ci un des rares exemplaires de *l'Eunuque, ou la Fidèlle* (*sic*) *Infidélité,* et détachons de la pièce deux ou trois extraits qui témoigneront du genre passablement graveleux de l'auteur comédien.

Isabelle, l'amoureuse obligée de toutes les parades,

ignorant où est Léandre, a trompé les rigueurs de l'absence en écoutant les tendres propos d'Arlequin, de Pantalon et de Scaramouche, qui tous trois lui ont laissé un enfant de leur façon.

Colombine, la suivante, reproche à sa trop inflammable maîtresse une conduite aussi..... indélicate. Alors celle-ci de répondre :

C'est la faute à ce mois de mai,
Quand se réveille la nature.
Je leur plus, et je les aimai,
C'est la faute à ce mois de mai.
Tous les trois m'ont mise à l'essai ;
Je dirai, si l'on en murmure :
« C'est la faute à ce mois de mai,
Quand se réveille la nature. »

Mais Léandre apparaît déguisé en eunuque, et Isabelle, qui ne saurait soupçonner un amoureux sous pareil travestissement, continue ses petites confidences :

LÉANDRE.

Vous avez donc eu trois amans?

ISABELLE.

V'là l'plaisir des Dames

Coup de théâtre ! Léandre ôte sa fausse barbe. (Une barbe à un eunuque !! enfin, passons !) Donc Léandre, ayant rompu son incognito, joue la fureur, tandis qu'au fond il est enchanté, le dénouement dira pourquoi.

SCÈNE VI ET DERNIÈRE.

LÉANDRE, *s'adressant à tous les personnages de la pièce.*

Vous venez fort à propos;
Reconnaissez-vous Léandre ?

Colombine *et le* Docteur, *ensemble.*

C'est lui-même en chair et en os.

Léandre.

Oui j'ai voulu vous surprendre.

Cassandre.

Ah! Monsieur l'Eunuque, bonjour!

Léandre.

Non, non, mon oncle; c'est un tour,
Une supercherie.

Isabelle, *sortant de son évanouissement.*

Ah! vous me rendez la vie.

Je conviens, mon cher Léandre, de vous avoir fait quelques niches pendant votre absence; mais je suis excusable, puisque nous n'avions pas encore passé le bail de l'hyménée.

Je n'en dois pas être moins
L'objet de tes tendres soins :
Ah! combien j'en vois
Dans l'état bourgeois,
Et dans le rang superbe,
Tranquillement c.... en bois,
Et tu ne l'es qu'en herbe,
Lon la,
Et tu ne l'es qu'en herbe.

Léandre.

Il est temps de finir votre erreur; je ne suis point sorti de Paris, et c'est moi que vous avez toujours vu sous les différentes figures des hommes sous qui vous avez succombé. Je vous épouse à l'aveuglette.....

D'un vrai Scaramouche j'avais
Emprunté la figure;
D'Arlequin je contrefaisais
Les gestes et l'allure;
J'ai pris la barbe à Pantalon,
La fari don denne, la fari don don;
Sous ces trois noms j'en ai joüi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

J'aurais voulu pouvoir, comme le maître du tonnerre, prendre encore mille figures de différens insectes...

ISABELLE.

Non, je ne puis m'empêcher d'approuver de si tendres sentimens. Je vous pardonne vos déguisemens en faveur de l'invention; oui, Léandre, je vous pardonne. Attrapez-moi toujours de même.

Nous en passons, et des meilleures! Nous ne sommes plus au siècle où les parades faisaient la joie du grand monde comme du petit, et nos citations effaroucheraient les moins pudibonds des lecteurs. Qu'on accepte donc ces quelques passages comme échantillon des œuvres de Grandval, œuvres qui, pour être légères ou même *polissonnes* (comme les appellent les *Anecdotes dramatiques*), n'en sont pas moins amusantes et pleines de bonne humeur.

L'Eunuque, avons-nous dit, fut représenté pour la première fois en 1749, chez Mlle Dumesnil, et il a été constaté précédemment que la pièce de Nicolas Grandval, *Agathe, ou la Chaste Princesse,* avait eu la même année pareille faveur. Ce fait indique la longue intimité qui exista entre l'actrice et Charles Grandval. Sans nous associer aux *Mémoires* de Bachaumont, qui prétendent que l'*union* des deux artistes dura quarante-cinq ans, nous admettrons que ceux-ci s'aimèrent bien avant l'époque où ils se décidèrent à demeurer ensemble.

Le comédien avait été dans sa jeunesse un homme des plus séduisants. Il était bien fait, de taille élevée, distingué de formes et d'une physionomie très expressive. La jolie eau-forte qui orne cette notice témoigne de la vigueur et de la régularité de ses traits. M. Lalauze l'a gravée d'après une estampe de Dupuis, qui elle-même est l'exacte reproduction d'un tableau où Lancret a représenté Grandval dans son rôle du *Glorieux*.

Notre acteur s'y montre debout, magnifiquement vêtu

et regardant le Comte, qui est à sa droite, tandis qu'Isabelle et Lisette se tiennent à sa gauche. Un somptueux salon sert de décor à l'action, empruntée au troisième acte, scène IIIe.

Longtemps l'œuvre de Lancret fut regardée comme un sujet de fantaisie. Mais la lumière s'est faite depuis quelques années, grâce aux intéressantes recherches de M. Jules Bonnassies, qui a établi d'une façon irrécusable l'identité des quatre figures du tableau.

« Lancret, dit le judicieux écrivain, fréquentait beaucoup la Comédie française : c'est son biographe intime, Balot de Sovot, qui nous l'apprend. Deux des plus grands succès auxquels il put assister furent ceux du *Philosophe marié,* de Destouches, joué le 15 février 1727, et du *Glorieux,* du même, le 18 janvier 1732. Rien d'étonnant à ce qu'il en ait fixé le souvenir, pour glorifier des artistes auxquels il devait de grandes jouissances.... » Mais cela était une simple présomption, et M. Bonnassies voulait apporter la preuve que les personnages représentés sont réellement des portraits. Nous mettant alors au fait de ses démarches : « Or ces comédiens, continue-t-il, sont-ils les comédiens qui créèrent les rôles, et comment le savoir ? Pour résoudre la question, il fallait évidemment s'enquérir de la distribution primitive, selon les registres de la Comédie française ; c'est ce que nous fîmes. Mais voici l'obstacle que nous rencontrâmes..... Le 18 janvier 1732, *le Glorieux* fut joué avec *les Plaideurs,* et les acteurs qui concoururent à la double représentation sont désignés, il est vrai, mais pêle-mêle et sans que la distribution respective soit indiquée... Il s'agissait de se retrouver au milieu d'un tel chaos et de faire nous-même la distribution.... » C'est ce que

M. Bonnassies accomplit avec une rare sagacité. Nous ne le suivrons pas dans un travail long et pénible dont il explique toutes les phases afin de justifier son résultat. Qu'il nous suffise de savoir qu'après avoir démontré que Grandval était le seul, parmi les artistes désignés sur les registres, capable de créer le rôle de Valère, il constate une parfaite analogie entre le Valère du tableau de Lancret et un portrait de Grandval peint par le même maître en 1742 et gravé par Lebas en 1755.

Les détails précédents étaient nécessaires pour établir l'authenticité du modèle dont s'est servi M. Lalauze. Restituons par la même occasion leurs noms véritables aux trois autres figures. Le Comte n'est autre que Quinault-Dufresne; Isabelle, c'est Mlle Labat; enfin Lisette reproduit les traits de Mlle Quinault la cadette.

Charles Grandval, dont le physique s'altéra avec l'âge, conserva jusqu'à la fin sa distinction native et un certain air de dignité dont presque toutes ses créations portent le cachet. Élève de Baron, qu'il avait vu jouer dans sa jeunesse, il s'était approprié plusieurs de ses qualités. Mais, si le comédien refléta le grand artiste, l'homme privé fut loin de lui ressembler. Grandval avait autant de simplicité et de calme dans ses habitudes que Baron avait de jactance et de goût pour les brillantes aventures.

Le Roscius français avait su deviner notre artiste enfant, et lui prédire un brillant avenir. Il devait être donné au premier acteur de l'Angleterre de sanctionner le jugement de Baron et d'affirmer que Grandval avait tenu toutes ses promesses.

Garrick, en effet, qui assistait aux représentations du Théâtre-Français quand il venait à Paris, disait que Grand-

val était le peintre fidèle des mœurs de son siècle ; qu'il « les représentoit avec une vérité d'autant plus précieuse qu'il avoit l'art heureux d'embellir jusqu'aux ridicules, de les peindre sans charge, et de faire oublier, par un agréable prestige, jusqu'à son nom pour ne paroître que M. le comte ou M. le marquis ». Garrick ajoutait à l'hommage qu'il rendait à la vérité que « le débit aisé, le maintien noble et la grâce que cet acteur avoit en abordant une femme, soit pour la tromper, soit pour l'adorer, étoient au-dessus de tout éloge ». Il le comparait à Reynolds, peintre célèbre de Londres, qui « avoit le talent de saisir la ressemblance et de rendre la laideur aimable ». (Lettre de Noverre à Voltaire, 18 mars 1765.)

Notre acteur passa dans la retraite les seize dernières années de sa vie. On en sait fort peu de choses, sinon que sa femme le précéda dans la tombe, et qu'il conserva jusqu'à la fin l'affection de Mlle Dumesnil, dans les bras de laquelle il expira le 24 septembre 1784. Son corps fut inhumé dans l'église paroissiale de Montmartre, et sa pension passa au comédien Larive, ainsi que le constate la pièce suivante :

Delarive a l'honneur d'envoyer à M. de la Chapelle (fonctionnaire des Menus-Plaisirs) son extrait baptistaire, et de le prier de vouloir bien lui faire expédier le brevet de la pension de mille livres que le roy a bien voulu lui accorder d'après le décès du sieur Grandval. Il a l'honneur d'assurer M. de la Chapelle de ses très humbles civilités.

Paris, le 3 octobre 1784.

Le brevet du roi porte la date du 10 octobre de la même année.

Marie-Geneviève Dupré, épouse de Grandval, était fille et tante d'horlogers. Si l'on s'en rapporte à une plainte formée contre elle par une certaine Julie Saunier, c'était une femme peu accommodante avec ses domestiques :

L'an 1752, le mardi 18 juillet.... par devant nous, Louis Cadot, commissaire au Châtelet, est comparue demoiselle Julie Saunier, sortant d'être femme de chambre chez la demoiselle femme du sieur Grandval, de la Comédie française..., laquelle nous a rendu plainte contre ladite demoiselle Grandval de ce que, étant entrée à son service il y a aujourd'hui trois mois dix-sept jours, à raison de quarante écus par an, ladite demoiselle Grandval, contente de son service, lui avoit fait présent de deux robes..... et d'une montre de cuivre de métal doré, laquelle montre elle lui a reprise, dans une dispute qu'elle a eue il y a quinze jours avec elle, fâchée, lors, de la lui avoir donnée. Néanmoins, pour prévenir qu'elle comparante ne lui fit restituer la valeur d'icelle, elle auroit donné une autre montre à boîte d'argent, faite à Paris par Dupré, qui est le père de ladite demoiselle Grandval... qu'hier au soir..... ladite, etc., l'auroit envoyée à Paris pour donner le linge à la blanchisseuse, et, étant de retour vers sa maîtresse, pour lui rendre réponse dudit linge, ladite demoiselle Grandval auroit pris prétexte, pour lui faire une querelle d'Allemand, qu'elle avoit été trop longtemps. Et ayant découvert que ladite demoiselle Grandval avoit retiré ou fait retirer à son insu de la chambre où elle comparante couche ordinairement l'une desdites deux robes, elle auroit trouvé le procédé injuste. Et comme ladite demoiselle Grandval a eu toutes sortes de mauvais procédés et d'indignités envers elle comparante et qu'elle lui a mal pris ladite robe; qu'elle voudroit encore, à ce qu'elle lui a appris, lui retirer ladite montre à boîte d'argent, même l'autre robe..... et qu'elle veut d'ailleurs prévenir qu'elle, demoiselle Grandval, ne lui impute d'avoir pris ladite montre et ladite robe... etc., etc., elle vient, au sujet de ce que dessus, nous faire plainte et déclaration pour se mettre en règle.

Sans vouloir tirer aucune conclusion de la plainte ci-dessus, il nous a semblé piquant de montrer une princesse de la rampe aux prises avec ses tribulations domestiques, querellant sa chambrière à propos de blanchisseuse et lui reprenant les cadeaux qu'elle lui a faits. Il est vrai que

Mme Grandval était, par tempérament, plutôt une bourgeoise qu'une artiste, qu'elle s'occupait beaucoup de son ménage, et que, chose très respectable d'ailleurs, sa vertueuse existence lui interdisant des ressources illicites, elle se voyait contrainte à la plus stricte économie dans son intérieur.

Complétons nos renseignements biographiques en mentionnant que le père de l'actrice avait sa boutique rue Dauphine, et que le neveu auquel Mme Grandval laissa son modeste patrimoine se nommait David Dupré, maître horloger, rue Haute-des-Ursins.

Née le 25 octobre 1711, à Paris, Marie-Geneviève Dupré épousa Grandval en 1732, et prit seulement à cette époque le goût de la scène. Elle débuta le 13 janvier 1734 au Théâtre-Français, et fut reçue le 29 novembre suivant.

Collé, qui donne beaucoup plus tard son appréciation sur la comédienne, écrit ces lignes peu favorables : « Madame Grandval est une actrice assez passable dans le comique. Je l'ai vue jouer dans le tragique, où elle ne valait rien... Elle se tire assez bien des rôles de première et de seconde amoureuse. » Il est certain que, si l'actrice échoua dans la tragédie, elle fut mieux que passable dans la comédie, et qu'elle brilla véritablement dans les *grandes coquettes*.

Grandval, de plaire toujours sûre,
Enchante par son seul regard.
Elle doit beaucoup à son art,
Mais plus encore à la nature.

« Les historiens du théâtre, dit Le Mazurier, font une mention très honorable du talent que Mme Grandval déployait dans le rôle de la Marquise de *la Surprise de*

l'amour; il paraît qu'elle y excellait et fit même oublier Mlle Le Couvreur, qui l'avait joué d'original. Elle remplissait aussi avec un grand succès ceux de la Baronne de Lorme et de Madame Patin. »

Parmi les créations de Mme Grandval figurent : Rosalie, dans *le Somnambule,* de Pont-de-Veyle (1739), où Grandval faisait Valère; Céliante, dans *les Dehors trompeurs,* de Boissy (1740); Rosalie, dans *Mélanide,* de La Chaussée (1741); la Fée, dans *Zénéide,* de Cahuzac (1743); Constance, dans *l'Époux par supercherie,* de Boissy (1744); Arsinoé, dans *le Dissipateur*, de Destouches (1753). Dans toutes ces pièces Grandval tenait un rôle à côté de sa femme.

Mme Grandval se retira du théâtre en 1760 avec une pension de 1,000 livres, et, n'en déplaise au journal de Collé, elle emporta des regrets légitimes, car son jeu était correct, et elle avait, comme son mari, une grande distinction de ton et de manières. Blainville fit l'éloge de l'actrice dans le discours de rentrée, et, après avoir rendu hommage à ses talents, il ajouta ce mot flatteur : « Notre théâtre est véritablement l'image de la vie humaine; tout change, tout se succède, et malheureusement tout ne se remplace pas. »

La comédienne eut jusqu'à sa mort, arrivée le 9 août 1783, des mœurs et une conduite irréprochables, vertus qui n'empêchèrent pas Grandval de lui être infidèle; peut-être y fut-il poussé par ses charmes irrésistibles : le quatrain de Mlle de Kerden le ferait au moins supposer :

Belle Dupré, j'admire ton mérite,
De notre sexe il est chéri;
Contre le sort ce qui m'irrite
C'est de te voir un si charmant mari.

Quoi qu'il en soit, quand Mme Grandval mourut, elle habitait seule la rue Mazarine; depuis longtemps déjà, Grandval avait déserté le domicile conjugal, puisque le 28 juillet 1779, date de *la déclaration* relative à sa pension de retraite, il demeurait barrière Blanche. C'est là, en effet, et dans la maison même de Mlle Dumesnil, son *amie*, qu'il était allé se fixer.

C. G.



Imp. Jouaust.



Jouaust Ed Imp A Salmon

ANNE DANGEVILLE
1714_1796







ANNE DANGEVILLE

Le 31 décembre 1714, lisons-nous sur les registres de l'Église Saint-Sulpice, à Paris, a été baptisée Anne-Marie, née le 29 du présent mois, fille d'Antoine-François Botot (dit Dangeville), bourgeois de Paris, et d'Anne-Catherine Desmares, son épouse, demeurant rue Fontaine-Saint-Germain. Le parrain, Évrard du Tillet, commissaire provincial des guerres; ia marraine, Anne Châteauneufvieux; le père présent, etc, etc.

Cette Anne-Catherine Desmares, mère de notre comédienne, était la sœur cadette de la piquante Mlle Desmares, et, par conséquent, la nièce de la célèbre Champmeslé, ce qui lui constitue au théâtre une illustre généalogie.

C'est presque le seul titre qui la désigne à notre attention, et le peu de notoriété dont elle jouit sur la scène française, où elle figura durant cinq années, ne lui mérite qu'une bien petite place dans nos notices. En effet, quand nous aurons dit qu'Anne-Catherine Desmares, femme d'Antoine-François Botot-Dangeville, danseur à l'Opéra, débuta à la Comédie française le 23 décembre 1707, par le rôle de

Pauline, dans *Polyeucte*, qu'elle fut reçue, sur un ordre de la cour, le 7 janvier 1708, et qu'elle se retira le 21 décembre 1712, nous aurons suffisamment insisté sur sa carrière dramatique. Ajoutons que Mme Dangeville mourut vers 1772, après avoir profité pendant soixante ans de la pension réglementaire de 1,000 livres, qu'elle avait cependant bien peu gagnée.

Assez mal partagée sous le rapport du talent et rebutée du public, Mme Dangeville éprouva des disgrâces bien autrement sérieuses dans sa vie privée, où elle fut constamment la victime des brutalités de son mari. Nous en avons le triste témoignage dans la plainte suivante qu'elle porta, le 16 novembre 1725, devant Nicolas-François Ményer, commissaire au Châtelet :

. . . . Laquelle, y est-il mentionné, nous a dit qu'il y a ix-huit ans qu'elle a eu le malheur d'épouser ledit Dangeville, le croyant un homme sage et raisonnable; mais la plaignante a eu le chagrin de voir avec douleur qu'elle avoit épousé un homme violent et emporté; que, très peu de temps après leur ménage, ledit Dangeville, sans aucun sujet ni raison, l'a nombre de fois maltraitée et excédée de coups de pied et de poing partout le corps, en sorte qu'il lui a différentes fois meurtri tout le corps, sans que la plaignante lui en ait donné aucun sujet : tout au contraire, elle a fait tout ce qu'elle a pu pour le calmer, à quoi il n'a fait aucune attention, l'a sans cesse maltraitée et injuriée en la traitant de bougresse et de gueuse; que cejourd'hui, revenant de Fontainebleau dans un carrosse et étant près de Ris, environ les sept heures du soir, accompagnée dudit Dangeville et de deux de leurs enfants, la plaignante a été surprise que ledit Dangeville, sans aucune raison, l'a traitée de bougresse, de gueuse et de p.....; à quoi la plaignante lui a répondu avec douceur qu'il n'avait pas raison de la traiter de la sorte. Dans le moment, ledit Dangeville s'est jeté comme un furieux sur la plaignante, lui a porté plusieurs coups de pied et de poing par tout le corps, dont la plaignante a plusieurs meurtrissures aux bras, ainsi qu'il nous paroît, et ressent de grandes douleurs, lui a déchiré une de ses manchettes, lui a porté pareillement plusieurs coups de poing dans le visage, où la

plaignante a quelques excoriations à la lèvre et au nez, duquel il est sorti quantité de sang, et, sans le secours de plusieurs personnes qui étoient dans un carrosse à quelques pas derrière, qui en sont sorties et qui sont survenues au bruit, ledit Dangeville l'auroit assommée sur place ; lesquelles personnes ont retiré la plaignante des mains dudit Dangeville et l'ont fait monter dans leur carrosse. Et comme la plaignante est journellement exposée d'être maltraitée, qu'elle est en grand danger de sa vie par les excès et violences dudit Dangeville, qu'elle est enceinte d'environ deux mois et demi et en danger de perdre son fruit, elle a été conseillée de nous rendre la présente plainte.

Ces époux si profondément désunis, nous sommes tout surpris de les retrouver en parfaite communauté de sentiment auprès de leur fille, et nous devons admettre qu'au temps où Mlle Clairon nous reporte dans ses *Mémoires,* ils se sont de guerre lasse une bonne fois réconciliés. Toujours est-il qu'en 1736 leur ménage, jadis si troublé, paraît jouir d'une sérénité complète.

A l'âge de douze ans (écrit la célèbre actrice), on m'enfermoit seule dans une chambre qui donnoit sur la rue... Je montai dès le premier jour sur une chaise pour regarder au moins dans le voisinage. Mlle Dangeville logeait positivement devant moi ; ses fenêtres étoient ouvertes, elle prenoit une leçon de danse *avec son père :* tout ce que la nature et la jeunesse avoient pu réunir de charmes étoit répandu sur elle. Tout mon petit être se rassembla dans mes yeux ; je ne perdis pas un de ses mouvements. Elle étoit entourée de sa famille ; la leçon finie, tout le monde l'applaudit et sa mère fut l'embrasser. Cette différence de son sort au mien me pénétra d'une douleur profonde, mes larmes ne me permettoient plus de rien voir....

Sans insister davantage sur des détails intimes, nous passons à l'oncle paternel de notre commédienne, à Charles-Claude Botot, qui figura pendant trente-huit ans sur la scène française. Ce Claude Botot, nous l'avons mentionné dans notre précédente notice, avait épousé Hortense Racot-

Grandval, dite *la belle Hortense*, tante de François-Charles Grandval, dont nous avons esquissé la biographie. Il naquit à Paris le 18 mars 1665, et fut d'abord attaché comme danseur à la Comédie française ; mais son ambition le portait plus haut, et, après un mauvais début dans le rôle de Ladislas (juin 1702), il s'essaya dans les personnages comiques, où il obtint un succès réel, et fut bientôt désigné pour doubler, puis pour remplacer Beauval. Claude Botot excellait dans les rôles de Chicaneau, des *Plaideurs*, et du maître de philosophie, du *Bourgeois gentilhomme*. Mais son véritable triomphe était l'emploi d'apothicaire. Ce caractère lui était, dit-on, si naturel qu'il lui servait de type invariable, et que, si par impossible on l'eût chargé du rôle d'Achille, Achille se fût trouvé semblable à Thomas Diafoirus. Charles-Claude Botot-Dangeville se retira le 3 avril 1740 et mourut le 18 janvier 1743.

Nous arrivons à Charles-Étienne Botot, frère de Mlle Dangeville, et qui, loin de rien ajouter à l'illustration de la famille, ne dut son admission et son maintien au théâtre qu'à la haute influence de sa sœur.

Charles-Étienne Botot débuta le 17 avril 1730, deux mois et demi environ après Mlle Dangeville, par le rôle de Polyeucte, et par celui du marquis de Polinville dans *le Français à Londres*. Il fut reçu, malgré son insuffisance, pour les emplois de *niais* et de *confident tragique*, qu'il remplit tant bien que mal jusqu'à sa retraite. Mais, uniquement soutenu par sa sœur, cet acteur devenait impossible sans elle ; aussi quitta-t-il la Comédie, à la clôture de Pâques 1763, en même temps que Mlle Dangeville. Gratifié de la

pension de 1,500 livres, il en profita jusqu'au mois de février 1787, époque de sa mort.

Sur Étienne Botot s'est fermée notre galerie de famille, et nous allons pouvoir nous occuper exclusivement de la délicieuse actrice qui fait l'objet de la présente notice. « Avec une physionomie charmante et fine, écrit Molé, avec des traits réguliers, vifs et pleins d'expression, une taille svelte, des mouvements arrondis et pleins de grâce, un *agencement* tel dans toute sa personne que sa marche, sa gesticulation, et tout son ensemble, aussi flatteur à l'œil que son naturel était séduisant, inspiraient à la voir autant de plaisir que d'enthousiasme à l'entendre; elle avait dans son dire un charme de vérité que nos plus grands talents ont pu atteindre, mais qu'ils n'auraient jamais surpassé. »

Si Molé eût complété le portrait de l'artiste par celui de la femme, il eût certes ajouté que Mlle Dangeville était la meilleure et la plus charitable des créatures, qu'elle ne rendit jamais que des services à ses camarades et se garda constamment de la cabale et des intrigues de coulisses.

Élevée dans un milieu de comédiens, la petite Anne Dangeville monta sur les planches dès son âge le plus tendre. A trois ans, elle figurait dans les ballets, et à huit ans, le 27 avril 1722, elle jouait le rôle de la Jeunesse dans *l'Inconnu,* de Th. Corneille. Les applaudissements qu'elle y recueillit, en la classant parmi les petits prodiges, eussent pu donner des craintes sur son avenir, car les plantes trop hâtives ne produisent d'ordinaire que de mauvais fruits. Il en fut tout autrement pour Mlle Dangeville, dont les succès grandirent à proportion des années. Depuis 1722 nous la

voyons jouer des rôles en rapport avec son âge, chanter ou danser dans les divertissements, et recevoir du public des encouragements qui se transformèrent bientôt en ovations.

S'il est faux qu'Anne Dangeville ait été destinée à la danse, on peut affirmer que son père, fanatique de son art, lui donna d'excellentes et utiles leçons.

Mais la véritable inspiratrice de ses talents n'en demeure pas moins sa tante, la célèbre Desmares, qui l'initia aux secrets de la scène et en fit une soubrette digne de la surpasser.

C'est le 28 janvier 1730 que Mlle Dangeville, abordant pour tout de bon le théâtre, débuta dans le rôle de Lisbeth du *Médisant.* Le 6 mars elle était admise à partager l'emploi de soubrette avec Mlle Quinault la cadette, et en même temps on lui octroyait dans la tragédie les personnages que ses quinze ans lui permettaient de remplir.

Comme nous l'avons fait à propos des acteurs précédents, nous donnons l'opinion de d'Aigueberre sur les débuts de Mlle Dangeville ; elle marque en quelque sorte le premier jalon de sa carrière théâtrale : « Si Mlle Dangeville continue comme elle a commencé, consigne la *Lettre du Souffleur*, Paris sans doute voudra toujours la voir dans les rôles de soubrette. Il y a quelque chose d'imparfait dans son jeu ; mais on y découvre une finesse, une délicatesse, que nous n'avons vues que dans Mlle Desmares. Elle n'est pas égale : quelquefois elle se livre trop à sa vivacité ; quelquefois, en voulant éviter ce défaut, elle tombe dans celui qui lui est contraire ; mais elle est encore fort jeune, et l'on peut tout espérer de ses dispositions. Il est vrai que jusqu'ici nous ne l'avons presque pas vue abandonnée à elle-même. On reconnoît en tout les leçons de sa maîtresse : ce

sont les mêmes tons et les mêmes gestes ; mais c'est beaucoup que de devenir, en imitant, aussi parfaite qu'un si parfait modèle. »

Une critique à ce point élogieuse est peu dans les habitudes de Mas d'Aigueberre, qui poursuit en ces termes : « Le nouvel essai que Mlle Dangeville vient de faire dans le tragique fait espérer qu'elle pourra devenir égale en tout à Mlle Desmares. Quelques-uns même vont plus loin et comptent qu'elle pourra, dans quelques années, remplacer Mlle Le Couvreur. Je le souhaiterois, et pour la satisfaction du public et pour celle de l'actrice ; mais je crois que ses charmes préviennent trop en sa faveur. Elle a de grands talents, la plupart de ses défauts sont même très aisés à corriger ; mais, s'il m'est permis de décider sur l'avenir, je pense que ce sera beaucoup pour elle de jouer bien dans le tragique et parfaitement dans le comique. Cette gloire est rare et lui doit suffire. »

Malgré notre admiration pour Anne Dangeville et le plaisir que nous cause la bienveillance tout exceptionnelle de l'écrivain, nous sommes obligé de retrancher ici quelque chose à son compliment. Si l'artiste joua *parfaitement* la comédie, elle fut loin d'être *bien* dans le tragique. Des esprits malveillants l'accusèrent même d'avoir fait tomber le *Brutus* de Voltaire, où elle remplissait le rôle de Tullie. Sans partager une opinion aussi radicale, nous savons que Mlle Dangeville, ayant accepté le personnage avec répugnance, s'y trouva si médiocre qu'elle renonça depuis lors à la tragédie.

Cette détermination, sur laquelle ne revint jamais la comédienne, fut un acte de haute sagesse qui assura l'intégrité de sa réputation. Plutôt que de poursuivre un genre où elle

ne pouvait exceller, Mlle Dangeville avait résolu de reporter toutes les forces de son intelligence et de sa volonté sur les rôles qui la faisaient inimitable. C'est ainsi que, pendant trente-trois ans, sa renommée se maintint éclatante et que les mêmes succès couronnèrent toutes ses tentatives, non seulement dans les soubrettes, mais dans les grandes coquettes et dans les travestis.

Femme aimable dans *les Dehors trompeurs,* et séduisante paysanne dans *les Trois Cousines*, Anne Dangeville jouait avec une égale supériorité l'étourdie indiscrète de *l'Ambitieux,* la nonchalante petite-maîtresse des *Mœurs du temps,* ou la mère entraînante et vive du *Complaisant*. L'illustre Garrick ne manquait point de l'aller applaudir à chacun de ses voyages à Paris. Il était charmé de la finesse de son jeu, du *tatillonnage* propre à son emploi, de la volubilité nuancée de sa diction, enfin de l'intérêt soutenu qu'elle apportait à la scène.

Un des premiers rôles créés par Mlle Dangeville fut celui de Cupidon dans *la Réunion des Amours*, de Marivaux. Il lui valut deux compliments en vers que nous rapportons d'autant plus volontiers qu'ils sont à peu près inconnus :

I

Jeune Dangeville, à quoi bon
Prendre l'habit de Cupidon ?
Déjà vous régnez dans Cythère,
Ses autels vous sont réservés ;
Nous le savons, vous le savez,
Les amours ont trahi leur mère
Pour vous qui les avez bravés.
De leur parure ils ont affaire,
Sans besoin vous vous en servez :
N'empruntez jamais rien pour plaire,
Car, en fait d'appas, vous avez
Bien au delà du nécessaire.

II

Sous l'habit et le nom de son charmant époux,
Psyché vit Dangeville et sentit dans son âme
Les transports les plus vifs, les désirs les plus doux,
    Qu'eût jamais fait naître sa flamme.
    Aussitôt son cœur attendri
Explique librement sa surprise amoureuse.
    Heureusement pour le mari,
    L'erreur n'étoit point dangereuse.

Il vient d'être question de travestis; mentionnons celui qu'inaugura la gentille comédienne dans *les Acteurs déplacés*, de Laffichard (1735). L'idée de la pièce est ingénieuse en ce que ses interprètes doivent y être de caractère, d'âge et de sexe opposés à leur rôle. Le père et la mère furent représentés par des enfants, et Mlle Dangeville, qui jouait Lucas, parut dans un costume de garçon bien fait pour donner du relief à l'élégance de sa tournure et aux charmes de ses vingt ans.

En passant en revue les cinquante-trois personnages mis au théâtre par Anne Dangeville, nous avons compté treize Lisettes et six Martons, sans parler des Dorines, des Finettes, des Florines, des Suzons, des Rosettes et des Babets. Ce relevé témoigne de la place importante qu'occupent les *soubrettes* dans la carrière dramatique de l'artiste. Elle les créa toutes avec autant de soins que de grâces, et cependant quelques-unes répondaient bien mal à ses talents. Citons deux ou trois exemples.

L'Accommodement imprévu, donné par La Grange-Chancel en 1737, et dans lequel Mlle Dangeville jouait délicieusement Lisette, était une pièce détestable. Voici, à son propos, une anecdote caractéristique. Un jeune homme qui assistait à la première représentation battait

des mains à tout rompre, et s'écriait en même temps : « Mauvais! absurde! stupide! » Son voisin lui ayant demandé compte de sa conduite : « J'ai reçu un billet pour applaudir, répondit-il, et je remplis mon devoir; mais je suis un honnête homme, et je ne puis trahir mon sentiment. Voilà pourquoi, tout en battant des mains, je dis que l'ouvrage est pitoyable. »

D'après l'abbé de La Porte, *la Force du naturel,* par Destouches, pièce également sans valeur, ne dut son salut qu'à Babet-Dangeville. L'actrice s'y montra d'une vérité parfaite, et, chargée du plus mauvais rôle, elle en fit presque un chef-d'œuvre. Aussi le comédien Armand consacra-t-il le triomphe de sa camarade en lui décernant pour surnom le titre même de la comédie.

La Double Extravagance, de Bret, est encore une œuvre incolore que notre artiste sauva du naufrage. Sentant sans doute combien son secours était nécessaire, elle s'y surpassa.

L'étude plaisait à Mlle Dangeville, et, loin de la décourager, les difficultés surexcitaient son zèle. Il n'était point rare de lui voir adopter, contre le gré même des auteurs, un passage défectueux de leur pièce, qu'elle savait mener à bonne fin en le présentant au public. Un jour, Destouches, inquiet sur le sort d'un monologue, voulait le supprimer : « Gardez-vous-en bien, lui dit la comédienne, je réponds du succès! » Et en effet le monologue réussit.

Dans une autre circonstance, le comité du Théâtre-Français ayant refusé un ouvrage de Saurin, l'actrice réclama le manuscrit, qu'elle travailla sérieusement et qu'elle fit recevoir par ses camarades, après leur en avoir donné lecture.

Ce n'était pourtant point la présomption qui poussait

Mlle Dangeville à patronner des œuvres médiocres ou mauvaises. L'histoire nous apprend, au contraire, qu'elle était extrêmement modeste et timide. Pendant ses trente-trois années d'exercice, dit la chronique, elle éprouva toujours, au moment de paraître en scène, un malaise dont elle ne triomphait qu'en s'identifiant avec son rôle et s'oubliant elle-même.

Collé, caractère grincheux, qui jeta la seule note discordante dans le concert de louanges dont fut saluée la carrière de Mlle Dangeville, prétend que notre gracieuse comédienne manquait d'esprit. La verité est que la timidité de l'artiste, combattue par le seul entraînement des planches, la tourmentait à la ville au point de paralyser ses moyens.

Si nous n'avions d'autres exemples de la sagacité de son intelligence et de la finesse de ses reparties, celui-ci suffirait à donner tort au malicieux critique.

Dans *les Mécontents*, de la Bruère, où Mlle Dangeville créa le rôle de Léonore, en 1734, la jeune actrice chantait le couplet suivant au public.

Nous travaillons de notre mieux
A vous divertir par nos jeux.
Si nous obtenons vos suffrages,
Chaque jour pour tous les ouvrages
Nous en demanderons autant :
Et voilà comme
L'homme
N'est jamais content.

Bis! cria le parterre, et Mlle Dangeville de recommencer le couplet. Mais, les *bis* reprenant de plus belle : « Voilà comme l'homme n'est jamais content », répéta l'artiste avec un fin sourire.

Collé se fit le détracteur d'Anne Dangeville, on ne sait

trop pourquoi. Nous constatons en tout cas le peu d'influence de ses critiques quand nous parcourons les mémoires et recueils du XVIIIe siècle, qui sont remplis d'éloges en vers ou en prose à l'adresse de l'*inimitable soubrette.*

Désireux d'affirmer ces justes hommages, nous eussions voulu en reproduire quelques-uns; mais, faute de place, il a fallu nous contenter de deux échantillons que nous avons choisis parmi les moins répandus.

Le premier, sans signature, se présente sous forme de compliment de fête.

Voici le jour de votre fête;
Il faut, dit-on, vous faire un compliment.
C'est fort bien dit; mais je ne sçai comment
Ni commencer ni finir...... Quelle bête!
Quoi! la matière... allons tout doucement,
La matière est fertile, et c'est là justement,
C'est cela même qui m'arrête.
S'il ne fallait que vanter vos appas,
J'irais mon train; mais de l'esprit, des grâces,
Mille talens.... Il faut à chaque pas
Demeurer court, retourner sur ses traces :
Peut-être au bout je me verrais honni... .
Non, n'en déplaise au feu qui nous inspire,
Ne disons rien : car je voudrais tout dire,
Et je n'aurais jamais fini.

Le second est une épître dédiée par Dorat à Thalie-Dangevillle, en lui envoyant *Roseïde*. Nous en détachons les principaux passages qui n'ont paru dans aucune biographie de la comédienne.

. . . .
Oui, Dangeville, à tes côtés,
Je me sauve et me réfugie;
J'y reviens chercher ce génie
Décent même en ses libertés,
Les piquantes naïvetés

De la bonne plaisanterie,
Ces jeux que nous avons quittés
Pour la sale bouffonnerie,
De l'art tous ces secrets cachés,
Et les amours et la saillie,
Par le gros rire effarouchés.
. . . .
Par un charme victorieux,
Toi seule, aimable Dangeville,
As su dompter l'hydre indocile
Et l'assujettir à tes jeux :
Ce triste vieillard qui moissonne
Et qui s'envole sans retour,
Quittant, pour rassurer l'Amour,
Cette longue faulx qui l'étonne,
Gai, serein, enfant à son tour,
Tresse des fleurs pour ta couronne.
Celles-là vivront plus d'un jour ;
Le Printemps, vainqueur de Pomone,
Habite à jamais ton séjour :
Les grands talents n'ont point d'automne.

Le dernier rôle créé par Mlle Dangeville fut celui de la Marquise dans *l'Anglais à Bordeaux*, composé par Favart à l'occasion de la paix de 1763. L'actrice, dans toute la plénitude de son talent, y obtint un immense succès. Résolue cependant à se retirer, elle ne se laissa point ébranler par d'enthousiastes applaudissements. Peut-être avait-elle, suivant son dire, besoin de repos ; pour nous, les tracasseries dont l'impérieuse Clairon la rendit victime furent la cause principale de sa retraite. Telle parut l'opinion générale, tel aussi se manifesta le sentiment de Mlle Dumesnil dans ses *Mémoires*. « Au reste, y lisons-nous à propos de Mlle Clairon, je ne suis ici que l'écho de la Comédie française... L'immortelle Dangeville, qui était si douce, s'écria, en quittant par rapport à vous le théâtre dont elle aurait pu faire encore dix ans les délices : « Il n'y a plus moyen de vivre avec cette créature-là ! »

Prières, supplications, promesses, tout fut inutile auprès de l'inflexible actrice, qui fit ses adieux au public le 14 mars 1763, à la représentation de clôture.

Cet événement plongea dans le deuil la cour et la ville; chacun en témoigna son chagrin à sa manière, et, chose tout exceptionnelle, il n'y eut pas jusqu'au brevet de retraite qui ne ressemblât à un panégyrique.

Du 19 mars 1763. Nous, duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du Roi, avons accordé, sous le bon plaisir de Sa Majesté, à la demoiselle Dangeville son congé de retraite de la Comédie française, *sur les vives instances qu'elle nous a faites depuis longtemps*, et lui avons accordé la pension de quinze cents livres, également méritée par la longueur de ses services *et la réalité de ses talents, trop connus de la cour et du public pour ne pas exciter tous les regrets de la perte que va faire le Théâtre-Français.*

Voltaire ne voulut pas être des derniers à payer son tribut d'admiration à l'étoile qui s'éclipsait. Ayant sans doute des griefs à se faire pardonner, il tint à composer le discours de rentrée que Dauberval prononça le 12 avril 1763, et où il intercala cet éloge pompeux de Mlle Dangeville : «... Cette actrice, si pleine de finesse et de vérité, qui renfermait en elle seule de quoi faire la réputation de cinq ou six actrices; cette favorite des grâces, à laquelle personne ne peut ressembler, puisque dans tous ses rôles elle ne se ressemblait pas elle-même : Mlle Dangeville se dérobe à sa propre gloire, et fait succéder vos regrets à vos acclamations. »

Gratifiée par le roi d'une pension de 1,500 livres depuis le 30 juin 1748, et d'une retraite de la Comédie qui s'élevait à la même somme, Anne Dangeville se retira dans sa maison de Vaugirard, où elle espérait jouir d'un calme absolu.

Favart ne tarda pas à l'y venir troubler, la suppliant de prêter son concours à la reprise de *l'Anglais à Bordeaux,* que les comédiens avaient résolu de jouer pour l'inauguration de la statue de Louis XV.

Ce projet tout gracieux et tout patriotique ne pouvait manquer d'obtenir l'assentiment de Mlle Dangeville. Elle remonta donc sur les planches le lundi 27 juin 1763, et fut l'objet d'une ovation qui tenait du délire. Douze fois de suite *l'Anglais à Bordeaux* fut représenté devant une affluence considérable de spectateurs, *à pleine chambrée, comme à une première,* disent les mémoires, et chaque soir le public fit de nouveaux efforts pour obtenir de sa comédienne bien-aimée qu'elle rentrât au théâtre. Soins inutiles ; Mlle Dangeville fut inexorable, et, depuis cette courte résurrection, elle reparut à peine quelquefois à la cour, où sa présence était accidentellement réclamée.

Mlle Gaussin se retire (écrit Favart au comte de Durrazo ; il était temps ; mais Mlle Dangeville nous quitte aussi, c'est la plus grande perte que le Théâtre-Français puisse faire. On prendra la place de l'actrice, mais on ne la remplacera jamais. La plupart des comédiens sont dans le cas de demander : « Qu'est-ce que c'est que la nature ? » La parfaite Dangeville demande : « Qu'est-ce que c'est que l'art ? » Et dans une autre lettre au même personnage : « Depuis que le théâtre est théâtre, la Comédie française n'avait jamais fait une perte plus irréparable.... Mlle Dangeville s'est chargée du rôle principal de ma pièce.... elle me fait trouver de l'esprit où je n'en ai pas mis. »

La célèbre actrice avait quitté la scène depuis dix années, quand ses anciens camarades, pour qui elle était restée une véritable idole, résolurent de lui offrir, à l'occasion de sa fête, un spectacle digne de sa renommée. Le 15 août 1773, ils se rendirent à son habitation de Vaugirard, et, en guise de bouquet, ils donnèrent, sur un théâtre dressé dans son jardin,

une représentation de *la Partie de chasse de Henri IV,* pièce de Collé, reçue à la Comédie française, mais que Louis XV avait interdite.

Tout ce que Paris comptait de sommités aristocratiques ou littéraires prit part à la cérémonie, et nous aurons édifié le lecteur sur l'interprétation de l'ouvrage quand nous aurons nommé Brizard, Molé, Desessarts, M[lle] Fanier, M[me] Drouin, etc., etc., etc.

Pendant la soirée, des couplets furent dits par chacun des acteurs. Contentons-nous de ceux de Molé, qui feront juger des autres, n'étant ni plus mauvais ni meilleurs :

Air : *Si le roi m'avait donné.*

Pour Dangeville un couplet
Peut d'abord se faire ;
Mais je veux qu'il soit parfait
Digne de lui plaire.
Ah ! j'en sais le sûr moyen,
C'est d'y mettre pour refrain
Le nom de Molière,
O gué,
Le nom de Molière.

Le talent disparaissait
De la scène entière,
Dangeville commençait
Sa belle carrière ;
Là-bas, cet homme divin,
De son goût, de son jeu fin,
La fit héritière.
O gué,
La fit héritière,

Quand aux Français on fêta
Cette ombre si chère,
Un plaisir vif transporta
Loges et parterre ;
Mais tout bas chacun disait
Que Dangeville manquait
A la centenaire,
O gué,
A la centenaire.

M. de Saint-Foix, raconte Fleury dans ses *Mémoires*, ayant pris à son tour la parole pour célébrer la reine de la fête, termina son apologie en disant qu'avec de l'étude et de la réflexion on pouvait se perfectionner le goût et devenir une excellente actrice, mais qu'entre cette actrice et la comédienne de génie il y avait la même différence qu'entre Molière et un auteur simplement spirituel.

« Assez! assez! s'écria Mlle Dangeville en pleurant d'attendrissement. Molière! C'est beaucoup trop, audacieux que vous êtes! Savez-vous que je n'ai jamais été que son humble servante? — C'est ce que j'ai voulu dire, répondit Saint-Foix. — Oui, dans Nicole, Martine, etc., interrompit vivement Rochon de Chabannes... Mais Lekain réclame la parole. — Sans doute, il faut bien que j'offre aussi mon bouquet. — Pas de flatteries au moins, objecta Mlle Dangeville, ou je me fâcherai! — Soyez tranquille, fit Lekain, la vérité toute pure!... Il y avait une fois... — C'est un conte, conclut Dorat, qui était de la partie. — J'ai tant de merveilles à narrer que ça y ressemble. » Puis, jetant les yeux sur un portrait de l'aimable actrice, et le désignant de ce geste noble dont il accompagnait d'ordinaire sa déclamation, Lekain poursuivit : « Il y avait une fois une fée... — Bravo! bravo! — Je ne veux pas de cela. Vous êtes de vilaines gens et je vais quitter la place. » Alors le grand comédien accusa Rochon de Chabannes de lui avoir soufflé le conte : « Ah! ah! insista malicieusement Mlle Dangeville, c'est lui le coupable : un vieil ami!! Eh bien, comme je n'aime pas les courtisans, j'exile monsieur Rochon de Chabannes en Allemagne. — Que dites-vous là? reprit ce dernier. — Et, puisque vous me donnez une puissance de fée, mon bon Lekain, j'accepte la baguette, et de mon

autorité privée je le fais chargé d'affaires de Sa Majesté Très Chrétienne à la cour de Dresde. — Est-il possible ? — Oui, ambitieux que vous êtes ! j'ai réclamé contre l'injustice de votre réforme ; pour réparation, le ministre vous a haussé d'un cran, et vous irez le remercier demain. Messieurs, ajouta l'aimable vieille en se dégageant des bras de son ami qui réellement l'étouffait, M. Lemierre m'a dit que les Grecs faisaient de leurs comédiens des ambassadeurs. Vous voyez qu'en France c'est encore mieux, puisqu'une comédienne y fait des plénipotentiaires. »

Fleury, qui était tout jeune alors que se donnait cette fête, dont il a vu tous les détails, insiste sur l'effet que produisit « le bouquet rendu par Mlle Dangeville à son ami ». On applaudissait, on criait, et chacun allait serrer la main du nouveau chargé d'affaires. Quant à l'illustre actrice, elle jouissait de son ouvrage et voulut que tout le monde s'associât à la joie générale : on ouvrit les portes, le peuple entra, on forma des contredanses, on distribua des rafraîchissements. C'était un concert de bénédictions et de louanges où chacun fit sa partie, depuis le seigneur et l'homme de lettres jusqu'au plus modeste ouvrier. « Eh bien ! Préville, que pensez-vous de cela ? dit en lui frappant sur l'épaule l'héroïne du jour. — Que Dangeville a retrouvé son parterre », répliqua le comédien.

Mlle Dangeville avait alors près de soixante ans (écrit Fleury), mais ne paraissait pas son âge. Rien d'étudié ne se faisait remarquer en elle ; ses manières étaient aisées, franches, naturelles, et accompagnées d'une sorte de modestie gracieuse dont l'attrait était indéfinissable. Qu'on se figure l'Elmire de *Tartuffe*, la bourgeoise décente et noble en même temps. Je ressuscitai sa jeunesse par la pensée, et je compris ses triomphes ; même alors, son front, ses yeux, sa bouche, chacun de ses traits, étaient délicatement assortis pour lui composer la physionomie la plus mobile et la

plus piquante; il y avait dans sa voix quelque chose d'attachant qui attirait; ses rides mêmes n'ôtaient pas sa grâce; elles s'harmonisaient avec le pur ensemble de cette figure, et sans l'esprit et la gaieté qui pétillaient dans ses yeux, j'aurais été étonné que ce fût là une soubrette. »

Les années, qui d'ordinaire apportent l'oubli, ne ternirent en rien la réputation de Mlle Dangeville, à laquelle il fut donné, comme à Voltaire, d'assister vivante à sa propre apothéose.

Le 6 septembre 1794, Molé prononça publiquement l'éloge d'Anne-Marie Dangeville, à une séance du Lycée des arts, et la vénérable artiste, âgée de quatre-vingts ans, eut la gloire de voir son buste couronné de laurier par Mlle Élisabeth Joly, qui tenait alors l'emploi de soubrette.

Cependant Mlle Dangeville ne devait pas survivre longtemps à cette apothéose; dix-huit mois plus tard, le 1er mars 1796, elle mourait à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Aussi charitable que célèbre, la comédienne avait recueilli et élevé de ses deniers une petite-fille de Baron.

Durant sa longue existence, Mlle Dangeville avait eu d'illustres amis, entre autres le duc de Praslin, qui lui demeura fidèle. C'est probablement de la générosité de ce seigneur que provenaient un grand nombre des objets précieux possédés par l'actrice, et qui furent vendus après son décès. Le *Journal de Paris* du 23 floréal an V en contient une nomenclature, *abrégée* suivant lui, dont il nous semble piquant de faire part au lecteur :

« Il sera procédé, dans les derniers jours de floréal an V (mai 1797), à la vente d'une partie de superbes et magnifiques diamants du plus beau choix et de la plus parfaite égalité. Cette riche et précieuse partie vient de la succession de la citoyenne Botot-Dangeville, célèbre artiste

du ci-devant Théâtre-Français. Elle est composée de collier en 13 pièces, bracelets, boucles d'oreilles montées en fleurs, autres boucles d'oreilles et épingles de très gros brillants, croix à la Jeannette, saint-esprit, cordon de montre, fontanges, bagues de brillants solitaires, topaze, opale, émeraude, saphir, rubis, turquoise, pierres gravées et autres entourées de brillants, quantité de boîtes en or émaillées, enrichies de cercles, chiffres et becs de diamants, peintures et émaux, boîtes de lumachelle, malachite, jaspe sanguin, cornaline, lapis-lazuli, cristal de roche, laque piqué en or, toutes montées à cages et doublées en or, montres et chaînes en or émaillées et enrichies de diamants, fouchettes, cuillers, couteaux, ciseaux, étui et crayon en or, jetons et médailles en argent, beaucoup d'argenterie de service et autres objets. »

Ce court *abrégé* ne vous semble-t-il pas l'inventaire d'un riche magasin de joaillerie ?

Nombre d'artistes nous ont légué les traits de Mlle Dangeville. Citons les principaux : Caffieri, un buste appartenant aujourd'hui à la Comédie-Française ; Pater, une peinture, gravée par Lebas ; Pougin de Saint-Aubin, un beau portrait, que Michel a reproduit par le burin, et qui a servi de modèle à M. Lalauze.

C. G.



Imp. Jouaust.



Jouaust Ed   Imp. A Salmon

JEANNE GAUSSIN
1711-1767



JEANNE GAUSSIN

La douce, la poétique, la sensible Jeanne Gaussin, de son vrai nom Gaussem, eut les origines les plus vulgaires. Elle était fille d'un laquais de Baron et d'une cuisinière, promue depuis à la dignité d'ouvreuse de loges. C'est donc à l'office que lui vint sa vocation pour le théâtre.

Le trente et un décembre mil sept cent onze (consignent les registres de la paroisse Saint-Sulpice), a été baptisée Jeanne-Catherine, née le vingt-cinq dudit mois, d'Antoine Gaussem et de Jeanne Collot, son épouse.

L'acte de baptême ne dit point ce que faisaient les parents. Et qu'importe après tout leur profession? Elle n'empêcha point la petite Jeanne, devenue plus tard une artiste ravissante, de faire les délices du public et de courber à ses genoux les plus fiers gentilshommes du royaume.

Mlle Gaussin, tout enfant, manifesta les plus heureuses dispositions, et eut la rare fortune de trouver autour d'elle les encouragements et l'affectueux intérêt qui aplanissent les débuts, souvent arides, de la carrière dramatique.

Admise dès son adolescence dans les sociétés particulières, dont elle devint l'idole, Jeanne ne tarda pas à se faire agréer par la troupe d'élite qui représentait à Saint-Ouen, chez le duc de Gesvres. Elle y mérita le surnom de *prodige*, que Voltaire crut avoir inventé quand il le lui décerna.

Cependant Jeanne Gaussin, chérie, adulée de tous ceux qui l'approchaient, sentit qu'il lui fallait affronter un public moins indulgent que celui dont elle récoltait quotidiennement les bravos. Elle eut alors le courage de s'arracher aux applaudissements des salons pour aller faire à Lille son apprentissage sérieux de comédienne.

La jeune Gaussin y remporta de tels succès que le bruit s'en répandit jusqu'à Paris, et que, vingt mois après son arrivée en Flandre, elle recevait un ordre de début pour le Théâtre-Français.

Le 28 avril 1731, elle parut dans le rôle de Junie, de *Britannicus,* qu'elle remplit trois fois de suite. Puis elle joua Chimène, Monime, Andromaque, Iphigénie, Aricie, et Agnès, de *l'École des femmes*. Ses débuts n'étaient point terminés que, le 11 mai, la Comédie française ayant donné la première représentation de *l'Italie galante,* par La Motte, la gentille actrice y dansa et y chanta des couplets avec un charme qui décida de son admission. Après une dernière épreuve à Fontainebleau, dans Chimène, elle fut reçue à demi-part (28 juillet 1731) et supplanta Mlle Labat, qui ne tarda pas à se retirer.

Mlle Gaussin était-elle douée pour la tragédie? Nous nous rencontrons pour cette fois avec Mlle Clairon, qui écrit fort judicieusement dans ses *Mémoires :* « Elle avait la plus belle tête, la voix la plus touchante, son ensemble

était noble; tous ses mouvements avaient une grâce enfantine à laquelle il était impossible de résister; mais elle était Mlle Gaussin dans tout : Zaïre et Rodogune étaient jetées dans le même moule; âge, état, situation, lieux, tout avait la même teinte. »

Ce manque de variété s'explique aisément. L'actrice, sans trop se soucier des principes, suivait dans tous ses rôles son propre instinct. De là le naturel de son jeu, mais aussi la *teinte* uniforme que lui reproche Mlle Clairon.

Les spectateurs furent loin de s'en plaindre tant que Mlle Gaussin conserva ses grâces juvéniles. Sensible par tempérament, elle rendait la passion avec une réalité câline et troublante dont son auditoire, quelle qu'en fût la composition, subissait la magie.

A l'une des représentations de *Bérénice*, où Jeanne tenait le principal emploi, un factionnaire, fondant en larmes, rapporte la chronique, laissa tomber son fusil.

Non moins fasciné par les charmes de Mlle Gaussin dans le personnage d'Iphigénie, un poète anonyme lui dédia ces vers émus :

Les Grecs, Agamemnon, Calchas et les dieux même,
Ne sauroient m'effrayer pour ses jours précieux.
Les efforts d'Achille amoureux
Pour se conserver ce qu'il aime
Ne font point mon espoir, et je le fonde mieux
Sur l'attendrissement des dieux.
Osez les regarder, aimable Iphigénie;
Vers le ciel levez vos beaux yeux :
Leur douceur me répond d'une si belle vie!

L'histoire ne dit pas si la tendre Iphigénie, tournant ses beaux yeux vers le poète énamouré, consentit à embellir son existence; nous n'en serions pas surpris.

Voltaire, lui aussi, soupira pour la piquante actrice, à laquelle il adressa ce sixain galant, le 25 août 1731, jour de Saint-Louis. En la nommant Louison dans ses vers, il faisait sans doute allusion à quelqu'un de ses rôles favoris :

Le plus puissant de tous les dieux,
Le plus aimable, le plus sage,
Louison, c'est l'amour dans vos yeux.
De tous les dieux le moins volage,
Le plus tendre et le moins trompeur,
Louison, c'est l'amour dans mon cœur.

Nous verrons que cet amour-là n'était accompagné d'aussi encourageantes épithètes que pour la rime. Mais Voltaire avait besoin de Mlle Gaussin, qu'il destinait au rôle de Zaïre, et il fallait la prendre par les sentiments. La comédienne y obtint en effet un succès étourdissant, et l'auteur, ravi, la paya en monnaie de poète.

Jeune Gaussin, reçois pour tendre hommage,
Reçois mes vers au théâtre applaudis ;
Protége-les ; *Zaïre* est ton ouvrage ;
Il est à toi, puisque tu l'embellis.
Ce sont tes yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Qui du critique ont fait tomber les armes.
. . . .
Heureux cent fois le mortel amoureux
Qui tous les jours peut te voir et t'entendre ;
Que tu reçois avec un souris tendre,
Qui voit son sort écrit dans tes beaux yeux ;
Qui meurt d'amour, qui te plaît, qui t'adore ;
Qui, pénétré de cent plaisirs divers,
A tes genoux oubliant l'univers,
Parle d'amour et t'en reparle encore !
Mais malheureux qui n'en parle qu'en vers !

Cet échantillon donne le ton de la pièce : elle est brûlante ! Quatre ans plus tard, Voltaire exhale encore son

enthousiasme à propos d'Alzire; mais c'est un enthousiasme contenu... dans un simple quatrain :

Ce n'est pas moi qu'on applaudit,
C'est vous qu'on aime et qu'on admire;
Et vous damnez, charmante Alzire,
Tous ceux que Gusman convertit.

Le compliment, pour être bien tourné, n'engageait à rien, et Voltaire donna ici, comme en maintes autres circonstances, la mesure de sa sincérité.

Entre ces deux coups d'encensoir, c'est-à-dire en 1734, lors de la première représentation d'*Adélaïde Duguesclin*, il écrivait sournoisement au comte d'Argental : « Vos lettres me ressuscitent, mais on dit que Mlle Gaussin tue ma pièce. » Et plus tard, au même personnage : « Souffrez que je ne me découvre pas à la petite Gaussin, elle est aussi incapable de garder un secret que de conserver un amant.» La lettre, datée de 1740, témoigne que le fanatisme du poète, si tant est qu'il eût existé, s'était singulièrement refroidi. Il diminuait en raison de l'âge de la comédienne; aussi, en 1752, le même Voltaire traçait-il au marquis de Thibouville cette phrase méprisante pour la pauvre Gaussin, alors quadragénaire : « Le Couvreur ne sera pas remplacée. La vieille enfant qui joue dans *l'Oracle* et dans *Zaïre* ne peut que faire tomber mon *duc.* » Voilà de l'injustice! Si l'auteur eût été moins aveuglé par son prodigieux orgueil, il n'eût accusé que lui de l'insuccès de son *Duc de Foix*, autrement appelé *Adélaïde Duguesclin*, qui en somme est une tragédie fort médiocre.

Quant à son peu de charité envers l'ancienne idole, il faut reconnaître que Voltaire suivait en cela l'exemple général, triste exemple, certes, mais qui trouve son excuse

dans notre humaine imperfection. Tant que Mlle Gaussin fut désirable, elle se vit entourée d'adulateurs dont elle fit, dirent les méchantes langues, autant d'heureux. Mais quand la fatigue et le temps eurent imprimé leurs stigmates sur son visage et terni l'éclat de ses yeux, quand son jeu eut perdu son prestige, le vide se fit autour d'elle, et un silence glacial remplaça les madrigaux et les épîtres incendiaires. Depuis la fin de 1745, en effet, et jusqu'en 1763, date de sa retraite, Jeanne Gaussin créa vingt-quatre rôles, et ne reçut que fort peu d'éloges et de rares encouragements.

Combien dut lui être pénible cette déchéance d'une royauté d'autant plus éphémère qu'elle reposait sur des grâces enfantines! Combien les critiques, les satires grossières, qui lui furent décochées dans les dernières années de sa carrière d'artiste, lui donnèrent à réfléchir sur les cruels retours de la fortune! « Elle ne sent donc pas, disent en 1762 les *Mémoires de Bachaumont,* qu'il est un temps où il faut se soustraire aux applaudissements, sans quoi les applaudissements nous échappent à la fin ? Son genre ne peut s'allier avec les rides de l'âge : une vieille poupée ne figurera jamais bien dans *l'Oracle* ni dans *les Grâces;...* ce qu'elle est fait oublier ce qu'elle a été... Ses défenseurs prétendent que son peu d'opulence la met dans le cas de sacrifier sa gloire à son bien-être. Il faut qu'elle soit bien mal à l'aise ou qu'elle se soucie bien peu de sa réputation. »

Et les sarcasmes, les injures même, se multiplièrent de telle sorte que Mlle Gaussin fut prise au mot la première fois qu'elle parla de retraite. Bien plus, le jour où elle tenta de rester au théâtre, alléguant sa bonne volonté,

son affection pour ses camarades, son zèle envers le public, il lui fut brutalement répondu par le duc de Duras que ce qui était fait était fait, et qu'on se passerait d'elle.

Mais, au lieu d'attrister le lecteur par les disgrâces finales de la comédienne, rendons à son étoile pâlie ses premiers rayons, et montrons Mlle Gaussin dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa renommée.

De 1731 à 1745, c'est-à-dire durant une période de quatorze ans, l'actrice marcha de triomphe en triomphe, et chacun de ses rôles fut marqué par des hommages enthousiastes et des déclarations passionnées. Nous épargnerons au public l'avalanche de vers qui fondit sur la séduisante Jeanne à tout propos et en toute occasion : *le Carquois de l'amour; Parallèle des demoiselles Gaussin et Dangeville :* vers d'amour; *A Mlle Gaussin sur sa maladie; A Mlle Gaussin, que l'on avait dite morte :* encore et toujours des *vers d'amour*... on en ferait des montagnes! Mais, dans la pensée que peut-être cette notice y gagnera de l'intérêt, nous accompagnerons plusieurs créations de la comédienne des éloges rimés qu'elle reçut des auteurs, ou de leurs amis.

En 1734, d'Arnaud adressa le compliment suivant à la gentille interprète de *la Pupille,* petite pièce de Fagan :

En ce jour, *pupille* adorable,
Que ne suis-je votre tuteur ?
Un seul mot, un soupir, un regard enchanteur,
Ce silence éloquent, cet embarras aimable,
Tout m'instruiroit de mon bonheur.
Vos yeux, en m'apprenant leur secrète langueur,
M'embraseroient d'une flamme innocente :
Une *pupille* aussi charmante
Mérite bien le droit de toucher son tuteur.

Les louanges restaient au-dessous de la vérité. Mlle Gaus-

sin joua divinement le rôle. Aussi, quand, à la suite d'un incendie dont elle avait été victime, on organisa une représentation à son bénéfice, les comédiens inscrivirent-ils *la Pupille* en tête de l'affiche. Il y eut foule ce soir-là, bien que les places eussent été doublées pour le parterre et augmentées d'un tiers pour le reste de la salle.

La Magie de l'amour, où notre actrice créa Sophilette, ayant paru en 1735, l'auteur de la pièce, Autreau, paya sa dette de reconnaissance en décochant à Jeanne ce trait enflammé.

J'aimois sans le sçavoir, aimable Sophilette;
Mais je le sçai depuis un jour.
Je n'aurois jamais cru que mon âme inquiète
Ressentît les traits de l'amour.
A peine je te vis, ma raison alarmée
Me fit craindre l'enchantement;
Mais sa perte est trop confirmée;
Pour moi le plus beau jour brille sans agrément.
Je désire la nuit, et rien ne me soulage.
Le sommeil sur mes yeux répand-il ses pavots?
Dans un songe flatteur tu m'offres ton image;
Elle vient troubler mon repos.
Non, je n'en doute plus, l'art de la Thessalie
N'est pas ce qui fait ma langueur!
Que j'étois simple, hélas! d'accuser la magie
Du trouble secret de mon cœur!
L'amour lui seul m'a rendu tendre,
Et ce n'est qu'en tremblant que j'ose te l'apprendre.
Je me plais à porter tes fers.
Pour toi, belle Gaussin, je languis, je soupire;
Permets qu'à tes genoux je puisse te le dire,
Je le ferai bien mieux qu'en vers.

Dans *le Fat puni,* de Pont de Veyle (1738), le costume d'homme que portait l'actrice à la fin de la pièce inspira l'auteur :

L'autre jour, admirant la sottise imbécile
De ce marquis fourbe, éventé,

Dont, sous le nom de Clorinville,
Tu démasques si bien la sotte vanité,
Je disois tout bas en moi-même :
Ah! si, par un bonheur extrême,
Elle eût voulu me faire un tour aussi malin,
A mon cœur tendre et plus sincère,
Sous cette forme singulière,
L'amour eût fait trouver la charmante Gaussin.

Boissy fit sa cour d'une façon fort ingénieuse : ayant imaginé un galant portrait de Jeanne, il l'enchâssa dans son rôle de *l'Embarras du choix*, si bien que la comédienne, en le retraçant elle-même au public, récoltait chaque soir de nouveaux applaudissements.

Rien ne peut l'enlaidir, tout sied à sa personne,
Tout devient agrément par l'air qu'elle se donne.
On ne sauroit la voir sans en être enchanté.
Son air, son caractère, est l'ingénuité,
Mais l'ingénuité fine, spirituelle,
Car elle a de l'esprit, presque autant qu'elle est belle.
Ses grâces sans étude, et qui n'ont rien d'acquis,
Charment dans tous les temps, sont de tous les pays,
Et son âme parfaite, ainsi que sa figure,
Pour devoir rien à l'art tient trop de la nature.

Au tour de La Chaussée, qui, attribuant avec raison le succès d'*Amour pour amour* à Mlle Gaussin, lui adressa les vers suivants :

O toi! qui m'as prêté tes talents enchanteurs,
Assemblage parfait des dons les plus flatteurs,
Élève et modèle des grâces,
Aimable et cher objet, que Thalie et ses sœurs
Ne peuvent couronner que de ces mêmes fleurs
Que tu fais naître sur tes traces,
Si je n'ai point encore essuyé de revers,
Je n'en dois qu'à toi seule un éternel hommage.
Tes charmes et ta voix sont l'âme de mes vers;
Mais que dis-je? ils sont ton ouvrage,
Qui les inspira les a faits.
Qu'ils te soient consacrés par la reconnaissance :
Tes yeux n'ont rien laissé de plus à ma puissance,
Et je ne puis t'offrir que tes propres bienfaits.

Nous sommes en 1745, Boissy vient de mettre au théâtre une grande pièce en vers intitulée *le Médecin par occasion*. L'ouvrage se soutient, grâce à Mlle Gaussin. Mais cette fois ce n'est point à l'auteur que la comédienne est redevable du compliment, c'est à un grave président à la Cour des Aides de Montpellier, M. de Claris, qui communique ses impressions à Lefranc de Pompignan, dans une lettre rimée :

. . . .
Ma main, pour te plaire enhardie,
Va t'offrir quelques traits divers
Sur la nouvelle comédie,
Où, de l'aveu de tout Paris,
Gaussin, plus belle que Cypris,
A l'âme la plus engourdie
Des talens fait sentir le prix.
. . . .
Par son art *Lucile* embellie
Nous communique sa douleur,
Et la tendre mélancolie
Qui semble consumer son cœur.
. . . .

Bornons ici nos citations. Depuis 1745, le zèle pour la trop sensible actrice s'est ralenti singulièrement. Peut-être les faveurs dont elle payait ses adorateurs étaient-elles moins enviables; peut-être aussi la facilité avec laquelle on les obtenait en diminuait-elle le prix. Il est certain que l'amour vit d'obstacles, et que Mlle Gaussin n'en soulevait aucun. « Que voulez-vous? répondait-elle à quelqu'un qui lui faisait de la morale, ça leur cause tant de plaisir et me donne si peu de peine!! » Le mot serait odieux s'il était moins naïf. Mais Jeanne péchait avec une telle candeur qu'on ne pouvait lui en vouloir. En tout cas, son aveu passa de bouche en bouche; chacun se le répéta, et quand,

dans *la Force du naturel*, l'acteur dit à Julie, dont Mlle Gaussin remplissait le personnage :

> C'est un pauvre mouton :
> Je crois que de sa vie elle ne dira non,

tous les spectateurs se regardèrent en riant. Dépouillée de sa couronne printanière, la comédienne, nous le répétons, perdit son cortège d'adorateurs; mais elle conserva plus longtemps son influence sur ses camarades et sur le public.

Nous savons qu'en 1750 ce fut Mlle Gaussin qui se chargea de lire et de faire recevoir la tragédie de *Caliste*, et nous lisons dans les comptes rendus de l'époque qu'elle fut accueillie favorablement dans *le Dissipateur*, de Destouches (1753), et dans *la Coquette corrigée*, de La Noue (1756). L'actrice eût sagement fait de se retirer à cette dernière date. Les rôles qu'elle mit au théâtre depuis ne lui valurent que des déceptions. Le public critiquait ses coquetteries surannées, ses mutineries jadis gracieuses, ridicules aujourd'hui, et quand, le 19 mars 1763, elle quitta la scène avec Mlle Dangeville, on prétendit qu'elle partait six ans trop tard.

Cependant Voltaire, pour racheter sans doute ses railleries hypocrites, esquissa l'éloge de Jeanne dans le discours qu'il fit prononcer à Dauberval à la rentrée de 1763. « ... Je vais vous parler de Mlle Gaussin et de Mlle Dangeville, y dit-il. On a l'obligation à la première d'un genre nouveau de comédie; sa figure charmante, les grâces ingénues de son jeu, le son intéressant de sa voix, ont fait imaginer de mettre en action des tableaux anacréontiques; ses yeux parlaient à l'âme, et l'amour semblait l'avoir fait naître

pour prouver que la volupté n'a pas de parure plus piquante que la naïveté... »

Voilà en quelques lignes un portrait frappant de ressemblance; ajoutons-y l'appréciation non moins éloquente de Marmontel : « Elle excellait dans les rôles tendres qui ne demandaient que l'expression naïve de l'amour et de la douleur. Belle et du caractère de beauté le plus touchant, avec un son de voix qui allait au cœur, et un regard qui, dans les larmes, avait un charme inexprimable, son naturel, lorsqu'il était placé, ne laissait rien à désirer, et ce vers adressé à Zaïre par Orosmane,

L'art n'est pas fait pour toi : tu n'en as pas besoin,

avait été inspiré par elle... »

A côté de ces jugements flatteurs, il convient de placer celui que publièrent en 1767 les mêmes *Mémoires de Bachaumont* qui avaient si fort malmené la comédienne cinq années auparavant. Il est vrai qu'au 23 juin, date où fut publié le paragraphe suivant, Jeanne venait de mourir, et par cela même de s'assurer la justice qu'on refuse d'ordinaire aux vivants :

« Mlle Gaussin, cette héroïne du Théâtre-Français dont les talents et les grâces ont été si chantés, est morte il y a quelques jours, d'une maladie de langueur. Elle avait quitté la Comédie il y a plusieurs années, et cette aimable actrice n'a pas encore été remplacée. Elle réunissait aux charmes de la figure le son de voix le plus intéressant, le jeu le plus naturel, avec cette sensibilité d'âme qui va au cœur. »

Avant de terminer cette rapide esquisse, qu'il nous soit

permis de révéler un côté piquant et tout à fait imprévu de la comédienne. Il paraît que Mlle Gaussin ne dédaignait pas de se soustraire quelquefois au genre noble et pathétique pour aborder la parade, et que dans l'emploi de Cassandre elle obtenait un succès mérité et de fou rire.

L'influence que le tempérament de Jeanne exerça sur l'artiste s'imposa d'une façon identique à la femme, et la vie privée de Mlle Gaussin se résume dans le mot de Voltaire, que la volupté chez elle n'avait point de parure plus piquante que la naïveté. Jeanne était souhaitée passionnément à cause de sa candeur native, de cette indolence amoureuse, de ce regard langoureux, qui troublaient tous les cœurs. Mais, comme elle allait par bonté d'âme au-devant des désirs, on ne croyait rien lui devoir, et on la quittait aussi facilement qu'on l'avait prise. Marmontel témoigna par sa conduite de la façon cavalière dont on en usait avec la charitable personne. Après lui avoir promis le principal emploi dans son *Denys le Tyran* (1748), il le donna à Mlle Clairon : « Que vous ai-je fait, soupira Mlle Gaussin avec sa douce voix, pour mériter le chagrin et l'humiliation que vous me causez?... Quand vous avez lu votre pièce, nul n'a été plus sensible à ses beautés que moi. J'ai bien écouté le rôle d'Arétie, et j'en ai été trop émue pour ne pas me flatter de le rendre comme je l'ai senti. Pourquoi donc me le dérober? Il m'appartient par droit d'ancienneté et *peut-être à quelque autre titre...* » Hélas! ces titres étaient oubliés. Sans souci des larmes de son amante éphémère, Marmontel maintint le rôle à la Clairon, et « le même soir, avoue-t-il, en badinant, à souper, tête à tête avec mon actrice, je respirai en liberté de la gêne où elle m'avait mis ».

Sollicitée par le seul plaisir, si Mlle Gaussin eût été moins oublieuse de ses intérêts, elle fût devenue riche. Mais elle était ce qu'on nomme dans le monde galant *une bonne fille*. Sans plus s'embarrasser du lendemain, Jeanne suivait les élans de son cœur... ou de la charité, et, quand elle fut contrainte à la retraite, il lui restait tout juste une pension de 1,500 livres sur la Comédie française, et une autre d'égale somme sur le trésor royal (500 livres par brevet du 30 juin 1748 et 1,000 livres par brevet du 20 décembre 1754).

Ainsi que ses pareilles, Mlle Gaussin, qui jadis avait eu pour amants les plus grands seigneurs et les esprits les plus délicats de son temps, éprouva sur le retour l'incompréhensible besoin de se donner un maître. Prise d'un goût tardif pour le mariage, elle s'unit à un personnage obscur, dont l'unique profession consistait à figurer dans les ballets du Théâtre-Français. Le nom de ce piètre époux varie suivant les auteurs. Nous avons lu successivement : Talaïgo, Tavalaïgo, Tavlaïgo et Tavolaïgo, désignations aussi inexactes les unes que les autres. Comme il n'est pas indifférent de redresser une erreur alors même qu'elle s'applique à une personnalité des plus vulgaires, nous allons restituer à notre individu son état civil, d'après l'énoncé de son contrat de mariage avec Mlle Gaussin.

Du contrat de mariage passé par-devant Bontemps, notaire à Paris, le 26 mai 1759, entre Marie-François Taolaïgo, bourgeois de Paris, y demeurant, rue des Bons-Enfants, paroisse Saint-Eustache, fils de défunt sieur Barthélemi Taolaïgo, bourgeois de Turin en Piedmont, et de Catherine Bally, décédée, sa veuve, pour lui et en son nom, d'une part, et demoiselle Jeanne-Catherine Gaussin, fille majeure de défunt sieur Antoine Gaussin, bourgeois

de Paris, et de dame Jeanne Collot, sa veuve, demeurant à Paris, rue de Seine, paroisse Saint-Sulpice, d'autre part, a été extrait ce qui suit.

En témoignage de la tendre amitié que lesdits futurs époux ont dit avoir l'un pour l'autre, ils se sont par ces présentes fait donation entre vifs et irrévocable en la meilleure forme que donation puisse valoir, pour et en faveur du survivant d'eux, ce acceptant, respectivement de tous les biens meubles, immeubles, acquets, conquets et propres généralement quelconques qui se trouveront être et appartenir au premier mourant au jour de son décès, etc., etc.

Inutile d'insister sur un acte dont les fatales conséquences pesèrent de tout leur poids sur la vie de l'imprudente Jeanne.

Grossier et brutal, Taolaïgo injuriait sa femme quand il ne la battait pas, et l'unique satisfaction qu'il lui causa fut de la laisser veuve après six années d'enfer conjugal.

Taolaïgo mourut le 1er mars 1765, sur la terre de Labzenay, en Berry, qui lui appartenait, et dont il avait jugé à propos de prendre le nom.

Jeanne, devenue libre, s'enferma dans une petite habitation dont elle était propriétaire à La Villette, et où elle mourut à son tour, le 2 juin 1767. Les registres de la paroisse consignent, à la date du 3 juin, l'enterrement de Jeanne-Catherine Gaussem, veuve de Labzenay, pensionnaire du roy.

L'abandon dans lequel on laissa la comédienne durant ses dernières années lui avait inspiré de salutaires réflexions sur la fragilité des affections humaines. Avec cette prédisposition au sentiment, ce cœur expansif, que nous lui connaissons, elle chercha dans les bras de la religion les saines joies de l'âme, que la terre avait été impuissante à lui donner.

Un sermon du prieur de La Villette, rapporte une feuille

de l'époque, avait si vivement impressionné Jeanne qu'elle résolut de vivre désormais dans la pénitence. Son mariage s'était imposé comme un long martyre qu'elle avait accepté en expiation de ses péchés; non contente de cette réparation, elle s'humilia au point de s'infliger une confession publique. Ainsi préparée, Mlle Gaussin attendit la mort avec calme, et rendit le dernier soupir en tournant vers le Ciel un regard plein de confiance.

Espérons qu'il lui aura été beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé.

C. G.

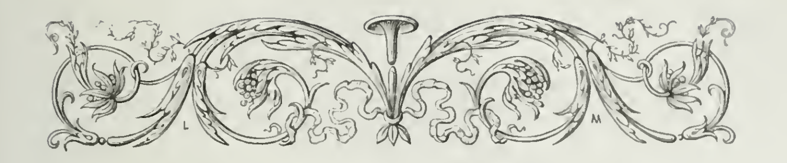


Imp. Jouaust.



Jouaust Ed — Imp A Salmon

MARIE DUMESNIL
1713-1803



MARIE DUMESNIL

Nous avions préparé une antithèse piquante entre les origines de Mlle Gaussin et celles de Mlle Dumesnil : l'une, que nous savons née d'un laquais et d'une cuisinière; l'autre, que nous pensions, avec bon nombre de biographes, issue de Pierre-Marie-Philippe du Mesnil, écuyer, exempt aux gardes des maréchaux de France. M. Campardon nous a épargné une erreur grossière en nous révélant trois pièces officielles qui rétablissent l'état civil de la comédienne, et, la privant de sa particule, ne la laissent pas moins une artiste illustre et immortelle entre toutes.

La première de ces pièces, datée de 1779, est le brevet d'une pension de 3,500 francs accordée à l'actrice par le roi :

Brevet d'une pension de 3,500 livres en faveur de la demoiselle Marie-Françoise Marchand-Dumesnil, née à Paris le 2 janvier 1713, baptisée le même jour dans la paroisse Saint-Sulpice de ladite ville, ancienne comédienne ordinaire du roi, qui lui a été accordée sans retenue sur les dépenses extraordinaires des menus plaisirs, en considération de ses services, suivant les décisions des 6 décembre 1773 et 1er octobre 1775.

La seconde, écrite tout entière de la main de Mlle Dumesnil, est sa déclaration relative à ladite pension :

Marie-Françoise Marchand-Dumesnil, actrice de la Comédie française, née le 2 janvier 1713, à Paris, baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, demeurant présentement rue Blanche, paroisse de Montmartre, déclare avoir obtenu du roy, l'année 1762, une gratification annuelle de mil livres sur les fonds extraordinaires des menus, qui lui étoit payez sans retenue; l'année 1773 une augmentation d'une gratification annuelle de mil livres payez de même; l'année 1775, une augmentation de quinze cent livres pour me former trois mil cinq cents livres que le roy a daigné m'accorder pour ma retraite et travaux de quarante ans, sous le nom de Dumesnil, que j'ai porté toute ma vie.

Signé : Marie-Françoise Marchand Dumesnil.

Il m'est dû, pour l'année 1777, 5,500 livres pour remplacer une obmission des deux années précédentes.

Pour l'année 1778, 3,500 livres.

La troisième enfin est l'acte de baptême de la comédienne, annexé aux deux pièces précédentes :

Extrait des registres des baptêmes de l'église paroissiale de Saint-Sulpice, à Paris.

Le deux du mois de janvier de l'année 1713 a été baptisée Marie-Françoise, née ledit jour, fille de François-Robert Marchand, et de Marie-Catherine Pétré, son épouse, demeurant rue des Marais, au Cheval pie. Le parrain : François Chastelain, loueur de chevaux; la marraine : Marie Lepeintre, épouse de Robert Marchand, loueur de chevaux, grand-mère de l'enfant.

Le doute, d'après ces documents, n'est plus possible, et il nout faut renoncer à voir dans notre actrice une fille de noblesse. Avouons donc tout simplement que la petite Marie Marchand, dite Dumesnil, issue d'une famille plébéienne, fut poussée vers le théâtre par la seule vocation, et qu'après avoir joué en province durant trois années et appartenu successivement aux troupes de Strasbourg et de

Compiègne, elle vint débuter au Théâtre-Français, le 6 août 1737, dans le rôle de Clytemnestre, d'*Iphigénie en Aulide.*

Nous venons de le dire, Mlle Dumesnil était tragédienne d'instinct, aussi ses premiers pas se firent-ils aisément. Elle n'eut qu'à paraître pour triompher, et, après s'être fait couvrir d'applaudissements dans Phèdre et dans Élisabeth, du *Comte d'Essex,* elle fut reçue le 8 octobre de cette même année 1737.

Boissy, le galant apologiste des actrices de son temps, consacra aux débuts de Mlle Dumesnil le quatrain suivant, qui, nous devons le reconnaître, est exempt de flatterie :

Dans son brillant essai, qu'applaudit tout Paris,
Le suprême talent se développe en elle;
Et, prenant un essor dont les yeux sont surpris,
Elle ne suit personne et promet un modèle.

Ce modèle, l'artiste le donnera dans tous les rôles qui lui seront confiés, rôles tragiques ou comiques, appartenant à l'ancien répertoire comme au nouveau.

Il vient d'être question de Clytemnestre, personnage par lequel débuta notre comédienne, et dont elle fut chargée bien des fois pendant sa longue carrière. Son triomphe y était éclatant : « Les amateurs de spectacle s'en ressouviendront longtemps », confesse le Calendrier Duchesne de 1786. Et cependant Mlle Dumesnil eut de merveilleux partenaires dans la pièce de Racine !

Tandis que Mlle Gaussin y faisait Iphigénie, et Mlle Clairon Ériphile, Lekain représentait Achille, et Brizard Agamemnon. Qu'on cherche donc de nos jours une semblable réunion de talents tragiques !

Dans Jocaste, même triomphe, mêmes souvenirs glorieux

laissés au théâtre par la grande actrice. Le comédien Larive les évoque dans son *Cours de déclamation :* « Tel est l'empire du talent, écrit-il, telle est la force de ses impressions, que, malgré le nombre d'années écoulées depuis l'époque où Mlle Dumesnil remplissait le rôle, je trouve facilement dans ma mémoire toutes ses inflexions, tous ses beaux élans, toute sa manière de dire. »

Au personnage de Jocaste nous pouvons ajouter ceux d'Agrippine et d'Athalie, qui firent une égale impression sur Larive. Dans Athalie surtout, Marie Dumesnil était admirable. L'envieuse Clairon faillit en étouffer de rage et ne se donna point de répit qu'elle ne lui eût volé le rôle.

Passant maintenant aux créations les plus importantes de l'actrice, nous indiquons, par ordre de date, Zulime, dans la tragédie de ce nom par Voltaire (1740); Mérope surtout, rôle vraiment digne de la célèbre comédienne, et qui marque l'apogée de sa gloire (1743).

Une nuée de poètes médiocres s'abattirent autour de Mlle Dumesnil, qu'ils assourdirent de leurs rimes. Nous les passerons sous silence, à l'exception pourtant de l'épître de Le Clerc de Montmerci, dont nous donnons le commencement, la fin seule ayant été imprimée :

A MADEMOISELLE DUMESNIL

SUR SON ROLE DE MÉROPE

Ah ! sans doute c'est Melpomène
Qui des vers d'Apollon fait retentir la scène.
Sa présence embellit ces lieux;
Ses pas guidés par la noblesse,
Ses regards, tout enfin m'annonce une déesse.
Le goût, le sentiment, triomphent dans ses yeux;
Le tendre Amour y prend les traits dont il me blesse.

Dieu puissant, offre lui mes vœux et mon encens,
Fais qu'elle accepte mon hommage.
Lui présenter ces vers, ces transports que je sens,
C'est lui présenter son ouvrage.
L'Amour offrant le cœur d'un profane mortel
N'avilit pas des dieux le redoutable autel.
. . . .

Un fait à noter : ce rôle de Mérope, qui valut à la comédienne tant d'ovations et tant de gloire, lui attira une leçon de la part de l'auteur, dont elle exaltait pourtant la renommée par ses talents. La raison en est que Voltaire ne ménageait point ses critiques à ceux qui les supportaient patiemment. Nous l'avons vu sardonique et brutal avec le doux Sarrazin, alors qu'il se faisait avec Dufresne mielleux et suppliant. Nous allons le montrer gourmandant la bonne Dumesnil, tandis qu'il n'aura point pour Mlle Clairon assez d'encens et de flatteries. Cette façon d'être vient-elle de ce qu'au fond il avait moins d'admiration pour l'une que pour l'autre? Nullement, et nous avons présente à l'esprit son exclamation enthousiaste à propos de Marie Dumesnil : « Que dites-vous d'une actrice qui fait pleurer trois actes de suite? » Alors, pourquoi la préférence affichée toute sa vie en faveur de Mlle Clairon? C'est que le caractère de l'irascible artiste lui faisait peur pour le succès de ses pièces, tandis qu'il jugeait inutile de s'assurer les bonnes grâces d'une actrice aimable et indulgente envers tout le monde.

Mais nous revenons à la leçon qu'infligea le poète à Mlle Dumesnil, pendant une des répétitions de *Mérope,* où la tragédienne déclamait une tirade à sensation. « Ce n'est pas ainsi qu'on doit invectiver Polyphonte, lui dit-il sèchement; votre débit manque de force et de chaleur. —

Comment? reprit Mlle Dumesnil étonnée. Il faudrait donc avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre? — Vraiment, oui, Mademoiselle, s'écria Voltaire, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. Oui, oui, sans le diable au corps, on ne peut être ni bon poète ni bon comédien. »

Eh! cette vigueur, ce *diable au corps,* qu'exigeait Voltaire, Marie Dumesnil ne les avait-elle pas à un bien plus haut degré que Mlle Clairon, dont tous les mouvements étaient calculés selon les règles de l'art? Deux tragédies du poète donnent un démenti formel à son injuste boutade.

La première est précisément *Mérope,* dans laquelle notre actrice introduisit une innovation aussi hardie qu'intelligente. Jusque-là les tragédiennes avaient marché sur la scène avec une majesté grave et compassée. Un mouvement plus brusque que les autres eût été condamné comme une faute, se fût-il produit dans les circonstances les plus pathétiques. Mlle Dumesnil rompit avec l'ancienne routine pour se conformer à la nature. A la deuxième scène du quatrième acte, au moment où, Polyphonte s'apprêtant à immoler Égisthe, Mérope laisse échapper l'aveu de sa maternité, Mlle Dumesnil se garda bien de marcher d'un pas étudié. Elle courut, elle bondit au-devant des soldats, et, se plaçant entre eux et son enfant : « Il est mon fils! » cria-t-elle d'une voix frémissante de terreur. Tous les yeux se gonflèrent de pleurs, et des bravos frénétiques saluèrent ce trait de génie qui portait un coup mortel aux traditions admises.

La seconde tragédie où la grande actrice se montra merveilleuse de *diable au corps,* pour nous servir de l'expression du poète, fut *Sémiramis*, représentée en 1748.

Marie Dumesnil y mit toute son âme, et l'on raconte qu'à l'époque du mariage de Louis XVI, lorsqu'elle joua le rôle devant la cour, toute la famille royale fondit en larmes.

Il n'en fallait pas tant pour déchaîner la cabale et pour allumer la jalousie de Mlle Clairon. Marie Dumesnil en ouvre son cœur à Ducis, qui lui avait adressé une lettre de félicitations sur ce même rôle de Sémiramis. Elle se plaint, dans sa réponse, de méchants procédés à son égard : on ne paye ses efforts que par l'injustice, écrit-elle, et déjà on ne lui confie que les personnages dont les autres ne veulent pas.

Les anecdotes ont cet avantage qu'elles présentent les caractères sous leur véritable aspect. En voici une qui fera connaître le genre de railleries auxquelles se livrait Mlle Clairon contre sa trop patiente rivale. C'est toujours de *Sémiramis* qu'il s'agit. Le tonnerre grondait au troisième acte, dans une scène où jouait Mlle Dumesnil, et il recommençait au cinquième, pendant que Mlle Clairon occupait seule le théâtre. A la répétition générale, le machiniste, prêt à lancer la foudre, et ne sachant s'il devait frapper un coup sec ou faire durer le bruit, demanda du haut du ciel à cette dernière actrice si elle souhaitait *le coup long*. « Comme celui de Mlle Dumesnil », répondit grossièrement Mlle Clairon.

Nommons une dernière fois *Sémiramis* pour consigner un détail historique. Le 27 mars 1762, jour de la clôture, on commençait le premier acte de cette tragédie, quand retentit le cri : « Au feu ! » Jamais effroi ne fut plus soudain ni plus terrible. En un instant, des flots de spectateurs, se heurtant les uns contre les autres, entraînèrent portes et cloisons. L'amphithéâtre descendit dans le parterre, l'or-

chestre monta sur la scène, les femmes se précipitèrent pêle-mêle dans les loges, et Mlle Dumesnil, en costume de reine, tomba en pâmoison. Heureusement le sinistre se résuma en une chaise brûlée. Sémiramis fut rappelée à la vie, chacun reprit son rôle, et la pièce continua.

Sans vouloir abuser des anecdotes, il nous est impossible de taire la suivante, ne fût-ce que pour mettre une troisième fois en relief *le diable au corps* de Marie Dumesnil. Un soir que la comédienne représentait Cléopâtre, dans la tragédie de *Rodogune,* l'effet des *imprécations* parut si terrible que le parterre recula d'effroi, et le vers fameux :

Je maudirais les Dieux, s'ils me rendaient le jour!

fut accentué avec tant de rage qu'un vieil officier, assis derrière l'actrice, lui donna un vigoureux coup de poing, en grommelant entre ses dents : « Va, chienne, crève donc ! » Malgré la sensation de douleur qu'éprouva Mlle Dumesnil, elle ne se plaignit point du horion ; tout au contraire, le spectacle fini, elle en remercia le naïf militaire comme d'un argument décisif en faveur de ses talents.

D'une majesté toute royale, sous les traits de Clytemnestre, de Mérope ou de Cléopâtre, notre comédienne, à l'encontre de Mlle Clairon, se montrait à la ville dans une tenue des moins imposantes. « Certain jour qu'elle répétait devant une nombreuse assemblée, raconte Dussault, elle vint dans un habit du matin fort peu convenable et très digne des dédains superbes de la muse tragique. Cet accoutrement, auquel assortissait assez bien le reste de la toilette, cette figure véritablement un peu grotesque, excita le rire malin des acteurs et surtout des actrices, qui n'é-

taient pas fâchées de voir sa supériorité comme ensevelie sous ce ridicule costume. Mais elle prit bientôt sa revanche, lorsque, portant sur la scène ce feu dont son âme était embrasée, elle le fit passer rapidement dans l'âme des spectateurs, répandit partout la chaleur et l'intérêt, et, malgré les burlesques chiffons dont elle était affublée, força le suffrage et l'admiration de ceux-là mêmes à qui elle venait de faire hausser les épaules. »

C'était le propre de Marie Dumesnil, comme celui de Lekain, de se métamorphoser à la scène et de faire tourner en quelque sorte à sa gloire les imperfections très réelles de son physique. L'illustre Garrick, qui appréciait avec beaucoup de sagacité le théâtre de son temps, partageait cet avis, et le jugement qu'il porte sur l'actrice est tellement juste et fidèle que nous le lui empruntons de préférence à tous les autres.

« Garrick, écrit Noverre, ne parloit de Mlle Dumesnil qu'avec un enthousiasme respectueux. « Comment est-il « possible, disoit-il, qu'un être à qui la nature semble avoir « refusé tout ce qui est nécessaire aux charmes de la scène, « soit si parfait et si sublime? Non, ajoutoit-il, la nature a « tant fait pour elle qu'elle a méprisé tous les secours d'un « art étranger; ses yeux, sans être beaux, disoient tout ce « que les passions vouloient leur faire dire; une voix pres- « que voilée, mais qui se ployoit à l'expression des grands « sentimens et qui étoit toujours au diapason des passions, « une diction brûlante et sans étude, des transitions su- « blimes, un débit rapide, des gestes éloquens sans prin- « cipes, et ce cri déchirant de la nature que l'art s'efforce en « vain de vouloir imiter, et qui portoit dans l'âme du specta- « teur l'effroi, l'épouvante, la douleur et l'admiration; tant

« de beautés réunies, disoit Garrick, m'ont frappé d'étonne-
« ment et de respect. Si cette actrice, qui est l'image d'un rare « phénomène, eût voulu subordonner sa marche aux prin« cipes froidement compassés de la danse, elle n'eût été « qu'une marionnette. Les principes d'un art étranger au« roient fait grimacer la nature; ce beau désordre qui l'em« bellit et que l'art s'efforce en vain d'imiter auroit disparu « ou se seroit affaibli, et le public eût été privé d'une actrice « célèbre, qui lui a fait éprouver tour à tour toutes les émotions « vives des sentimens et des passions. Combien ses talens « ont fait verser de larmes délicieuses! Combien elle étoit « chère au public! et combien ce chef-d'œuvre de la nature « a été... » Garrick n'en dit pas davantage, et quelques larmes s'échappèrent de ses yeux. »

Il pleurait sans aucun doute sur les déceptions de Mlle Dumesnil, sur la haine dont sa rivale la poursuivit impitoyablement. Garrick avait raison, et nous déplorons également l'injuste défaveur dont notre actrice fut la patiente victime. Certes, Mlle Clairon fut une grande comédienne, et le mépris que nous avons pour la femme ne nous empêche pas d'admirer l'artiste; mais ses talents, elle les tenait de l'étude, tandis que Marie Dumesnil, instinctivement douée du génie de la scène, puisait toutes ses forces dans le naturel. Placer Mlle Clairon au-dessus de Mlle Dumesnil, l'élever même à son niveau, tendrait donc à soutenir que la copie vaut l'original ou que l'art est l'égal de la nature, son inspiratrice et son modèle.

Garrick, lui aussi, rendait hommage à Hippolyte Clairon; mais il estime qu'elle s'est approprié les richesses de Mlle Dumesnil, qu'elle les a façonnées à sa taille, à sa

figure, en un mot qu'elle y a puisé le germe et la sève de ses talents.

Pourquoi les critiques français du XVIIIe siècle n'ont-ils pas apporté dans leur jugement la même clairvoyance ou la même équité que le comédien anglais? La raison en est double. D'abord, auteurs dramatiques et acteurs tremblaient devant l'impérieuse Clairon, dont ils redoutaient les représailles. Ensuite, Mlle Dumesnil, loin d'encourager ses amis à la défendre, paralysait leur zèle en les suppliant de ne point relever les injures à son adresse.

A un dévoué partisan qui lui demandait quelques anecdotes contre sa rivale, elle répondit cette lettre touchante et généreuse :

Je suis bien sensible à l'intérêt que vous et mes respectables amis prenez aux atrocités que Mlle Clairon décoche contre moi. Il y a cinquante ans qu'elle s'exerce à ces jeux, qui m'ont fait quelquefois répandre bien des larmes. Je suis revenue de cette faiblesse; et, n'étant plus en rivalité, je me flattois qu'elle m'oublieroit, comme je me suis appliquée à oublier tout ce qu'elle m'a fait. Vous me demandez des anecdotes contre elle; je me garderai bien de vous en donner, cela sentiroit la vengeance; elle n'a jamais trouvé place dans mon cœur; il adopte et chérit un sentiment moins pénible. Si ses mensonges sur mon compte peuvent ajouter un prix à tous ceux dont son livre est rempli et lui procurer un débit avantageux, j'aurai contribué à son bonheur. Cela est satisfaisant pour ma façon de penser; je ne m'occupe plus que du plaisir d'avoir encore de vrais amis, auxquels je voue pour la vie la plus tendre reconnaissance.

Le livre dont la lettre fait mention est celui que Mlle Clairon intitule ses *Mémoires*, et qu'elle a rempli d'allégations malveillantes envers Marie Dumesnil. Comme Sophie Arnould y faisait un jour allusion : « Hélas! lui répondit la tragédienne, je savois bien qu'elle me tourmenteroit jusqu'à la mort. J'ai pris le parti d'oublier mes

ennemis. Je n'ai jamais fait de mal à personne, cela me console. »

Mlle Dumesnil avait pour elle sa conscience, et s'en contentait. Que lui importaient, après tout, des ennemis dont plusieurs tiraient leur unique grief de l'insuccès de leurs ouvrages. Les auteurs ont d'ordinaire la présomption de se croire parfaits, et, quand une pièce tombe, ils en accusent volontiers les comédiens. C'est ce qui arriva pour *les Héraclides*, où Mlle Dumesnil jouait Déjanire (1752). Marmontel ne pardonna jamais sa détestable tragédie à celle qui avait accepté le fardeau de la mettre au théâtre. Il alla jusqu'à prétendre que Marie Dumesnil était ivre au second acte, et que le public n'avait pas manqué d'attribuer au rôle l'extravagance de l'actrice. L'accusation est absurde, et nous défions qu'un acteur en état d'ivresse puisse mener d'un bout à l'autre une tragédie sans que les spectateurs s'aperçoivent de son égarement. Le fait serait invraisemblable aujourd'hui, à plus forte raison à une époque où les banquettes garnissaient la scène.

D'ailleurs, Marmontel, qui conserva cependant toute sa rancune à Déjanire, se met en contradiction avec lui-même quand il raconte que le lendemain et jours suivants *les Héraclides* furent redonnées avec Mlles Clairon et Dumesnil, que la pièce fut interprétée *aussi bien que possible*, et que néanmoins il dut la retirer à la sixième représentation.

Mlle Dumesnil n'eut pas seulement affaire à des auteurs vaniteux durant sa longue carrière, elle se heurta encore à des ingrats.

En 1763, la tragédienne avait établi le personnage de

Marguerite d'Anjou, dans *Warwick*, avec une telle puissance de talent que la pièce réussit au delà même des espérance de La Harpe, qui n'était pas un type de modestie. Celui-ci, rendons-lui cette justice, se montra tout d'abord reconnaissant envers sa *sublime* interprète, qu'il gratifia de ses rimes louangeuses. Mais les critiques et les calomnies ne se firent pas attendre, et le même La Harpe, dénonçant bientôt Mlle Dumesnil comme une actrice absolument finie, ajouta impudemment que jamais, au reste, elle n'avait eu d'esprit.

On pourrait croire, en relevant la date de 1763, que les persécutions auxquelles Marie Dumesnil fut en butte avaient son âge pour cause; il n'en est rien. La célèbre artiste les subit toute sa vie, et particulièrement aux jours où Mlle Clairon occupa despotiquement la scène. De 1743 à 1766, elle se vit enlever un à un les rôles où elle brillait davantage, et le peu de créations qu'on lui confia durant cette période de vingt-trois années témoigne d'une mauvaise grâce insigne à la mettre en évidence.

Une fois ou deux pourtant, Marie Dumesnil trouva des défenseurs; nous relevons le fait dans les *Mémoires de Bachaumont,* et il est assez rare pour valoir d'être signalé.

« Un partisan de Mlle Dumesnil, y lisons-nous, enchanté que la cour lui eût enfin rendu justice, a fait contre Mlle Clairon, les vers suivants, qui, *quoique vrais,* paraîtront un peu durs :

De la cour tu voulois en vain
Expulser, ô Clairon ! ton illustre rivale.
Dumesnil paroît, et soudain
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.

Renonce, crois-nous, au dessein
De surpasser cette héroine ;
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir en débauche égalé Messaline.

Tout autre que notre artiste eût accueilli avec joie une méchanceté à l'adresse de son ennemie; la généreuse créature en fut au contraire indignée, et elle peignit son déplaisir à Lekain, dans une conversation dont Fleury va nous faire part.

« Tenez, Lekain, dit-elle, voyez ce qu'on m'envoie. — — Des vers? Quelque éloge, sans doute? — Je n'aime pas les éloges aux dépens de mes camarades. On a tort si l'on croit me plaire ainsi. — Oh! il s'agit de Clairon, et vous la défendez? — Oui, je la défends. Qu'on me la laisse à moi seule. Nos débats sont entre elle et moi et ne doivent pas sortir du théâtre. Qu'elle intrigue, je jouerai. Qu'elle recommence, je tâcherai de faire mieux. Mais je ne veux que des armes loyales, et les alexandrins de Corneille et de Voltaire me suffisent. Voyez si ce n'est pas une horreur: voilà les petits vers qu'on veut me donner pour appui. » S'adressant alors à moi : « Avez-vous bonne vue? Lisez, Fleury. » Et comme j'arrivais au dernier hémistiche : « Épargnez-nous la rime, mon ami, bien qu'elle soit riche. Ces vers sont durs, sanglants; cette rime est malhonnête et n'est pas vraie. Je voudrais pour beaucoup que ce misérable papier n'existât point! »

N'insistons pas sur la valeur d'une défense que la célèbre artiste répudia elle-même, et voyons plutôt comment Mlle Dumesnil savait prendre en main sa propre cause. Nous en avons un superbe échantillon dans la lettre pleine de noblesse qu'elle écrivit à d'Argental en 1752 :

Je sçais apprécier l'éloge que vous me faites sur *Sémiramis :* l'homage doit être entier pour son sublime auteur. Je me trouve heureuse d'avoir, par mes foibles talens, fait perdre l'idée et les projets faits pour m'ôter les moyens de lui plaire et de lui prouver combien je l'aime. Je suis née simple, de bonne foy, susceptible d'attachement et incapable de manœuvres, mais non pas sans pénétration. J'ai ignoré longtemps toutes celles qui se sont faites contre moy en différens genres, quoiqu'elles tendissent toutes à ternirent mes mœurs et mes talens. Je croyois que ma façon de vivre, mon exactitude à remplir mes devoirs, toutes les preuves de zèle que j'ai données, tous les torts généraux et particuliers de ma société, que j'ai réparé mille fois et passé sous silence, me mettoient à l'abri de la cabale, d'insulte et de tout désagrément. J'ai vu mon erreur par des preuves convaincantes; j'en ay gémi, sans pouvoir prendre sur mon cœur de me défendre avec les mêmes armes, quelque beau que fût le champ de bataille. Je n'ignore rien aujourd'hui de ce que l'on a fait pour me nuire, je connois les manœuvres et les auteurs, et je prouveray tout ce qu'il m'échapera de dire. Jugez, Monsieur, vous dont l'âme est si bonne, quoi qu'on l'ait parfois séduitte aussy, du venin répandue sur la mienne. Je puis, après dix-neuf années de travaux, me défaire de plusieurs rôles subalternes. C'est un droit d'ancienneté. L'on peut juger de la valeur desdits rôles par le refus que les grandes actrices en font, actrices qui ont des secours dont je ne me suis jamais servi. Dans le nombre est celui de *Salomé.* La piesce est sy supérieurement jouée qu'elle n'a pas besoin du secours de talens que l'on a pas jugé dignes d'*Idamé*, et dont on doutait pour la reprise de *Sémiramis.* Un remords, ou un mouvement d'amitié, a engagé à m'en faire l'aveu. J'ay seu dans ce moment plus que je ne voulois, et ma plus vive douleur fut la preuve que je relevois de votre injustice. L'aveu en fut public. Qu'ai-je fait, Monsieur, pour vous déplaire, et se peut-il que M. d'Argental, passant sa vie au spectacle, fait pour le juger par ses lumières, pour le protéger par son crédit, puisse se laisser séduire pour nuire à quelqu'un de recommandable par sa façon de penser, par ses talens, et surtout par son attachement pour luy et son sublime amy? Je frémis, Monsieur, en lisant dans votre billet des assurances d'amitié. Vous me privés des rôles qui pourroient m'aider à cultiver mes talens, et vous insistez pour m'en faire jouer un misérable? Vous avez donc, malgre vos injustices, conservé une grande idée de mon cœur et de mon attachement pour vous et pour M. de Voltaire? Je puis aujourd'hui me soustraire à toute tirannie; je touche au moment où les honnestes gens, toujours malheureux dans notre infâme tripot, sont prêts à secouer le joug; mais je me plais à faire bien. Je me suis déclaré ne vouloir point jouer sa *Rome*, ny beaucoup d'autres. Sy je me

rendois pour celui-là, l'on me tourmenteroit pour les autres, et je ne veux pas me mettre dans ce cas. Mes complaisances jusqu'ici m'ont coûté trop chères. Obtenez-moy, Monsieur, un ordre par lequel mes supérieurs approuve que je remette à mes camarades quelques rôles qui me déplaisent. Je jouerai sa *Rome,* et quelques autres rôles, bons ou mauvais qu'ils soient, si M. de Voltaire en est l'auteur, malgré tous mes ressentiments. Je ne puis mieux luy prouver, ainsy qu'à vous, le sincère attachement avec lequel j'ay l'honneur d'estre,

Monsieur,
Votre très humble, trés obéissante servante,
DUMESNIL.

Ce 26 aoust.

Une pareille épître se passe de commentaire, elle résume en deux pages l'histoire de Mlle Dumesnil, et fait en même temps ressortir la simplicité, la douceur et la bonté de son caractère. Nous ignorons si sa requête fut entendue et si on lui retira quelques-uns des rôles dont on lui imposait l'humiliation; en tout cas, elle joua *Rome sauvée*, où elle remplit le personnage d'Aurélie!

Deux choses nous ont vivement frappé dans la lettre de Marie Dumesnil : d'abord les méchants procédés de Voltaire et de d'Argental, qui se disaient pourtant ses amis; ensuite, et surtout, la générosité de l'excellente femme répondant à de grossières injustices par ses assurances d'affection et d'inaltérable dévouement.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue de sa profession qu'on attaquait Mlle Dumesnil; elle parle de manœuvres ternissant sa réputation; et, de ces manœuvres, la plus odieuse consistait à l'accuser d'ivrognerie. Mlle Clairon, la première, se fit le porte-voix de cette calomnie; Marmontel suivit son exemple, et les *Mémoires de Bachaumont* à leur tour enregistrèrent brutalement l'affirmation : « Mlle Dumesnil boit comme un cocher. Son laquais,

lorsqu'elle joue, est toujours dans la coulisse, la bouteille à la main, pour l'abreuver. »

Il est temps d'en finir avec un mensonge ridicule, et les *Mémoires* de Fleury nous aideront à rétablir la vérité en réduisant la fameuse bouteille à ses proportions exactes.

Le comédien raconte qu'à l'époque de ses débuts, Marie Dumesnil l'encourageait de ses conseils et le prêchait contre une timidité dont il ne pouvait se départir. Or, un soir qu'il était moins brave encore qu'à l'ordinaire, la bonne créature l'entraîna dans sa loge, puis, lui ayant mis un flacon aux lèvres : « Buvez, lui dit-elle, cela vous donnera de la force. » Fleury ne se fit pas prier, et il constata que le breuvage était tout simplement du bouillon de poulet chaud, mélangé avec un peu de vin. Mlle Dumesnil lui raconta qu'elle ne manquait jamais d'en prendre avant d'entrer en scène : « C'est pourtant, s'écrie Fleury, de l'usage qu'elle faisait d'une boisson qui n'était que détestable qu'une calomnie infâme s'est accréditée ! »

Le public en fut-il la dupe ? Évidemment non, et aucune artiste ne produisit sur lui un effet plus saisissant. Ceux d'entre nos lecteurs qui ont vu Mlle Rachel peuvent se rendre compte, d'après son jeu, de la façon dont procédait Mlle Dumesnil. Brusque, heurtée, ou simplement indifférente dans les situations calmes, elle se transfigurait aux moments pathétiques, et, son regard s'illuminant de flammes, sa taille grandissant tout à coup, elle prenait une expression inspirée, qui de femme la faisait muse ou déesse ! — Alors, un frisson étrange parcourait le parterre, et quand Mlle Dumesnil, de sa voix pleine d'éclats et de tonnerres, lançait ses imprécations ou ses cris

d'angoisse, la salle, haletante, éperdue, se sentait emportée vers les régions de l'idéal!

Outre les rôles cités plus haut, l'actrice joua merveilleusement Médée, dans *Médus*, de Deschamps; Alzonde, dans *Édouard III*, de Gresset; Calliope, dans *Zarès*, de Palissot; Hécube, dans *les Troyennes*, de Châteaubrun; Statira, dans *Olympie*, de Voltaire, et Cléofé, dans *Guillaume Tell*, de Lemière.

On a reproché à Mlle Dumesnil de ne pas avoir quitté le théâtre assez tôt et d'y avoir survécu à son génie. En cela on a eu raison, et nous sommes d'avis qu'au lieu de prendre sa retraite, comme elle le fit, le 7 avril 1776, elle eût sagement agi en se retirant dès 1770.

Si la comédienne, en effet, eût renoncé à la scène au commencement de cette dernière année, elle se fût épargné l'humiliation de voir son rôle d'Athalie passer aux mains de Mlle Clairon, un véritable vol que nous avons déjà mentionné, mais sur lequel il convient de revenir ici.

Le mariage du Dauphin se préparait, et il s'agissait de monter, pour la solennité, une magnifique représentation sur le théâtre de la cour.

Un peu par orgueil, beaucoup pour faire pièce à sa rivale, Mlle Clairon, retirée de la scène depuis quatre années, résolut d'y reparaître et de tenir précisément le personnage d'Athalie, qui appartenait de droit à Mlle Dumesnil.

Alors, soutenue par ses nombreux partisans, elle ouvrit des négociations avec ses anciens camarades, et, à la grande répétition que ceux-ci organisèrent dans le courant d'avril 1770, elle leur donna la réplique comme si le rôle eût été réellement sa propriété. Une société d'élite se pressait ce soir-là dans la salle du Théâtre-Français; Mlle Clai-

ron s'éleva, dit-on, à la hauteur de sa réputation et fut accueillie par des bravos enthousiastes. Tout allait donc au gré de ses désirs, quand ses audacieuses menées faillirent recevoir la récompense qu'elles méritaient. Le bruit se répandit tout à coup que, malgré la répétition, l'ex-tragédienne serait privée du rôle d'Athalie et qu'elle remplirait à la cour celui d'Aménaïde. Le trait, affirmait la chronique, partait de Mme du Barry, admiratrice passionnée de Mlle Dumesnil, et qui prétendait lui maintenir tous ses droits.

La campagne ne faisait que commencer. Mme de Villeroi adorait Clairon! Mise au désespoir par la défaite de son actrice, elle embrassa chaudement sa cause et jura de lui gagner la dernière bataille. Cette grosse affaire occupa le *ménage* royal. Louis XV, poussé par Mme du Barry, tenait pour Mlle Dumesnil; Mme de Villeroi remuait ciel et terre en faveur de Mlle Clairon: il y eut, dit encore la chronique, des marches, des contre-marches; aux sollicitations succédèrent les intrigues de toutes sortes. Bref, Mme de Villeroi s'agita tant et si bien que Mme du Barry céda, de guerre lasse, et qu'il fut officiellement arrêté que la Clairon jouerait Athalie.

La mortification éprouva cruellement la pauvre Dumesnil, dont la douleur se traduisit par des larmes amères, car elle était incapable d'une vengeance. Quant à la Clairon, elle n'eut d'autre satisfaction que d'avoir humilié sa rivale. La représentation sur le grand théâtre de la cour fut splendide à la vérité, et les augustes spectateurs n'eurent pas assez d'éloges pour la royale mise en scène. « Mais, raconte Fleury, qui était présent à cette mémorable fête, quand Athalie parut, ce ne fut point cette reine peinte à grands

traits par Racine. Mlle Clairon mentit à sa renommée ; elle déclama plutôt qu'elle ne sentit son rôle : du moins tel fut l'effet qu'elle produisit sur moi et sur la grande partie du public ; on la trouva au-dessous de sa réputation, et surtout au-dessous d'une solennité aussi imposante. Il est vrai qu'on était généralement indigné de l'énormité de l'injustice faite à Mlle Dumesnil en faveur d'une actrice hautaine qui s'était retirée du théâtre par une sorte de boutade dont le public lui savait mauvais gré. En résumé, elle ne satisfit pas les spectateurs. »

Mme du Barry, honteuse de son propre échec, ne s'accorda point de repos qu'elle ne l'eût effacé. Afin de fournir à sa protégée l'occasion de prendre sa revanche, elle organisa la même année une seconde représentation de gala qui eut lieu devant le même auditoire, et où fut jouée *Sémiramis*, triomphe de Mlle Dumesnil !

C'est au sujet de cette réhabilitation tardive que parurent les vers cités plus haut. L'actrice se montra dans un riche costume que lui avait offert Mme du Barry, et elle obtint, grâce à son incomparable génie, un succès éclatant.

Pour avoir été l'objet d'une faveur passagère, la célèbre tragédienne n'en resta pas moins sous le coup d'une suprême injustice, et ce chagrin, joint aux déceptions qui l'attendaient encore, nous confirme dans la pensée qu'elle se retira six années trop tard.

Maintenant faut-il lui en vouloir beaucoup d'une faute commune au plus grand nombre des artistes, et que la postérité lui a depuis longtemps pardonnée ? La gloire de Mlle Dumesnil, comme le dit Grimm, *vivra autant que la scène française*.

Dans la tragédie, nous le savons, cette actrice atteignit

des hauteurs inaccessibles à toutes ses rivales. La province partagea l'enthousiasme de Paris, et quand Marie Dumesnil fut mandée à Marseille, en 1753, pour y donner des représentations, le duc de Villars, gouverneur du pays, n'hésita pas à doubler le prix des places sur l'éclat de son nom. Une mesure aussi insolite était de nature à déplaire aux Provençaux; néanmoins, raconte Favart, « le rigorisme de messieurs de Marseille fut désarmé par l'attrait du plaisir et le charme du génie ».

Dans la haute comédie, Mlle Dumesnil excellait également. C'est elle qui créa *la Gouvernante*, de La Chaussée (1747), et qui décida du succès de l'ouvrage. La pièce fut mise au répertoire, et le billet suivant prouve que l'actrice la représentait encore moins de deux années avant sa retraite :

Paris, 17 juin 1774: « Ayant été tourmentée toute la nuit d'une colique que j'ai méritée pour m'être livrée hier au soir à une quantité de fraises mangées très goulûment, il m'est impossible de sortir ce matin, d'autant qu'il faut jouer tantôt *la Gouvernante* et se bien porter. »

Ésope à la cour, où la comédienne faisait Léonide, fut encore un de ses triomphes, et les délicats de spectacle admirèrent le sentiment profond qu'elle sut mettre dans ce simple vers :

J'ai loué cet habit pour paraître un peu brave.

De fait, Mlle Dumesnil se pliait à tous les rôles et savait leur imprimer la marque originale de son talent. Cependant la vanité ne l'aveugla jamais. Tout au contraire, elle était, dans ses relations privées, aussi modeste qu'au théâtre. Un jour qu'un académicien imitait en sa pré-

sence les actrices de la Comédie française, Marie Dumesnil, après l'avoir applaudi, le pressa de la contrefaire à son tour, ce que fit celui-ci de la meilleure grâce du monde. « Ah! Monsieur, s'écria la comédienne enchantée, c'est merveilleux! Mais, puisque vous avez l'art d'imiter si bien ma déclamation, vous devez connaître mes défauts mieux que personne, et je ne vous quitte pas avant d'en être instruite. »

Mlle Dumesnil, prenant sa retraite à soixante-trois ans, était dans une situation relativement aisée, si l'on considère que sa tenue était des moins coûteuses, qu'elle tricotait ses bas et faisait sa cuisine.

Elle jouissait, nous l'avons dit au commencement de cette notice, d'une pension du roi s'élevant à 3,500 livres; la Comédie lui en servit une autre de 1,500 francs, et une représentation donnée à son bénéfice, le 28 février 1777, produisit une somme respectable. L'actrice eût donc été à l'abri de toute préoccupation matérielle sans les bouleversements politiques qui dispersèrent ses économies et la privèrent du revenu qu'elle tenait de la munificence royale.

Rien de lamentable comme les dernières années de la grande tragédienne, que sa correspondance nous montre réduite à la plus profonde misère.

Sans argent, presque sans pain, Mlle Dumesnil, âgée de quatre-vingt-six ans, sollicite les secours de l'État, et c'est un voisin qu'elle charge de rédiger la supplique :

Bon et secourable voisin, écrit-elle le 26 messidor an VII, j'ay des papiers tout près, telle qu'il l'esfaut, dit-on, il ne faut plus que savoir les remplirent, je redoute mon ignorance et je vous supplie de me sacrifier un de vos momens pour me guider, cela me tranquilisera..... Tendres baisées à toutes l'aimable famille.

Le 13 nivôse de la même année, elle s'adresse à M. Brunetière :

Salue, bon citoyen, ne point recevoir de vos nouvelles me désespèrent, car mes maux augmentent tous les jours, je crains de vous ennuyer par des détails très affligeant, et ne vous diray autre chose que j'ay le plus grand besoin de secours et que toute mon espérence est en vous. Je suis malade et n'ay que la force de vous assurer de ma reconnoissance.

La Convention attribua une somme de 3,000 francs à Marie Dumesnil; ce fut sa seule libéralité. Plus tard, les sociétaires de la Comédie française s'employèrent à fournir un domicile convenable à leur illustre devancière, et voici la touchante lettre de remerciements qu'ils en reçurent (1802) :

Bons et précieux amis, je suis pénétrée de reconnoissance de tous les soins que vous donnée pour me procurer un azile; je n'en désire point un pompeux, mais je le demande au faubourg Saint-Germain pour me rapprocher de mes amis et finir avec eux une vie que l'infortune et les chagrins me font trouver trop longue.... Pardon, pour l'écriture, je suis au lit avec des douleurs de goute, et je ne vois pas claire. Salue et bien sincère reconnoissance.

Enfin le ministre Chaptal daigna prendre en pitié la pauvre nonagénaire, et il le fit, nous devons l'avouer, d'une façon délicate.

Mlle Dumesnil s'intéressait tout particulièrement à Mlle Bourgoin, qu'elle avait formée pour la scène. Ayant appris qu'on lui suscitait des ennuis de coulisses, elle adressa au ministre une lettre en sa faveur :

J'ai cru reconnoître en elle, y lisons-nous, des dispositions très heureuses, et il y a dix-huit mois que, de deux jours l'un, je n'ai cessé de veiller à ses études et de lui donner tous les soins qui peuvent dépendre de mon expérience dans l'art du théâtre.

J'ose donc l'annoncer comme mon élève.

A cette épître Chaptal répondit gracieusement :

Après avoir illustré le théâtre françois par trente années de succès, et laissé à la scène des souvenirs qui sont devenus des leçons, vous avez voulu, Mademoiselle, profiter du repos de votre retraite pour former un sujet digne de vous et de l'art dramatique. Le public vous en marque chaque jour sa reconnoissance par les applaudissemens qu'il donne à votre digne élève, Mlle Bourgoin, et je me fais un plaisir de vous témoigner, au nom du gouvernement, qu'il n'a pas vu sans intérêt que tous vos moments sont employés à perfectionner votre art. C'est pourquoi je vous accorde une gratification de cinq mille francs, etc. etc.

Cinq mille francs pour l'infortunée créature équivalaient à un trésor ; mais n'était-ce pas des fleurs jetées sur sa tombe? Accablée par la vieillesse et les infirmités, Mlle Dumesnil mourut le 20 février 1803, sans avoir profité longtemps des libéralités de l'État.

C. G.



Imp. Jouaust.



Jouaust Ed. Imp A Salmon

HIPPOLYTE CLAIRON
1723_1803



HIPPOLYTE CLAIRON

Si l'on s'en rapporte aux *Mémoires* de Mlle Clairon, il paraît qu'il s'en passait de belles à Condé le 25 janvier 1723.

C'était le carnaval, et, à cette occasion, on se réunissait chez les riches bourgeois de la petite ville afin d'y danser et d'y festoyer toute la journée. Or M. le curé, loin de condamner ces sortes d'amusements, les partageait en se travestissant tout comme les autres. « Un de ces jours de fête, écrit la comédienne, ma mère, grosse seulement de sept mois, me mit au monde entre deux et trois heures après midi ; j'étais si chétive, si faible, qu'on crut que très peu de moments achèveraient ma carrière. Ma grand'mère, femme d'une piété vraiment respectable, voulut qu'on me portât sur-le-champ, à l'église, recevoir au moins mon passeport pour le ciel ; mon grand-père et la sage-femme me conduisirent à la paroisse : elle était fermée ; le bedeau même n'y était pas, et ce fut inutilement qu'on fut aussi au presbytère. Une voisine dit que tout le monde était à l'assemblée chez M***, on m'y porta. Le curé, habillé en Arlequin et

son vicaire en Gille, trouvèrent mon danger si pressant qu'ils jugèrent n'avoir pas un moment à perdre. On prit promptement sur le buffet tout ce qui pouvait être nécessaire; on fit taire un moment le violon; on dit les paroles requises et l'on me ramena à la maison. »

A ce récit passablement fantaisiste les critiques sérieux ont opposé un démenti formel, et M. de Manne, appuyant l'opinion de ses devanciers par des faits, invoque contre la petite anecdote de Mlle Clairon l'acte de naissance que voici :

Extrait des registres de l'état civil de la ville de Condé.

Claire-Joseph Léris, fille illégitime de François-Joseph-Désiré, *sergeant* de la maistre de camp du régiment de *Mally*, et de Marie-Claire Scana-Piecq, de cette paroisse, laquelle a déclaré par serment à Marie Delierre, sage-femme *juré*, être des œuvres de François-Joseph *Désidéré* Léris, née le 25 janvier mil-sept-cent-vingt-trois, à cinq heures du soir, fut baptisée le même jour dudit mois. Le parrain Jean-François-Auvray, sergeant des grenadiers au régiment de *Mally*, la marraine Marie-Élisabeth Bury de la paroisse, lesquels ont signé avec nous P. J. du chasteau *vicarius!*

Sans donner gain de cause à Mlle Clairon ni vouloir nous appesantir sur un détail de minime importance, nous ne voyons pas grand mal à ce qu'un brave ecclésiastique se soit, *dans l'intimité*, travesti en Arlequin. Quant à la signature du vicaire, qui semble concluante à M de Manne, elle ne prouve rien. L'inscription sur les registres étant un fait distinct du sacrement, il se peut que l'enfant, en danger de mort, ait été baptisée par le curé à l'endroit même où il s'était rencontré, tandis que le vicaire signait à l'église et par-devant témoins l'acte de naissance postérieurement dressé.

Vraie ou non, cette apparition dans le monde, entre un Arlequin et un Gille, est originale pour une comédienne.

Ajoutez à cela que les sobriquets d'Hippolyte et de Clairon sont à l'avenant. Hippolyte, un nom de guerrier, s'applique merveilleusement au naturel altier et batailleur de l'actrice ; quant à celui de Clairon, il symbolise le tapage que son caractère aussi bien que son talent feront dans le monde.

Mlle Clairon, qui fut une des illustrations de notre scène française, était, sous le rapport moral, une assez piètre créature. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir ses propres mémoires :

La providence m'a déposée dans le sein d'une bourgeoise pauvre, *libre*, faible et bornée... mon malheur a précédé mon existence .. nulles caresses, nulles douceurs, nuls soins n'ont soutenu mon enfance... Une femme violente, ignorante et superstitieuse ne savoit que me tenir inactive dans un coin, ou m'appeler auprès d'elle pour me faire trembler sous ses menaces et ses coups.

Voilà pour l'amour filial !

... On vint enfin me tirer de là, en me demandant ce que j'avois fait. Pour la première fois de ma vie je mentis... Ce premier tort m'enhardit à faire de nouveaux mensonges. Il développa toute la malice dont je pouvois être susceptible ; je me fis un plaisir de la dissimulation.

Voilà pour la franchise !

Ma mère s'étoit engouée d'un de mes camarades qu'elle vouloit me faire épouser. . Ses ordres, sa violence, poussée au point de me présenter un pistolet pour obtenir mon aveu, me firent enfin sentir que j'avois besoin d'un protecteur qui, sans armer les lois, pût contenir mes entours, et me défendre. Conduite par le seul désespoir, sans idée d'aucun vil intérêt, sans amour, sans désirs, je fus m'offrir et me livrer moi-même (elle n'avoit pas dix-sept ans). Ce moment, qui ne présente au premier aspect que l'idée du libertinage, est peut-être *le plus noble*, le plus intéressant, le plus frappant de ma vie.

Voilà pour le sens moral !

Mlle Clairon, dans le but de rompre un mariage qui lui

déplaît, se choisit un protecteur, se livre à lui froidement, sans désirs, et, fière de cette action, elle la proclame *la plus noble* de sa vie ! Telle a été, telle sera la dépravation native qui dirigera toutes ses intrigues, ainsi que nous le verrons bientôt.

« L'amour est un besoin de nature, et je l'ai satisfait », écrit naïvement la comédienne, et, tout en protestant de sa candeur à divulguer chacune de ses fautes, elle n'avoue que celles dont son orgueil est flatté : sa liaison avec le comte de Valbelle, par exemple, et ses relations avec le margrave d'Anspach. Encore profite-t-elle de sa première confession pour faire son panégyrique, affirmant qu'il n'a tenu qu'à elle de devenir une fort grande dame ; qu'elle a résisté aux instances, aux prières, aux larmes même « de l'homme le plus séduisant de la nature, le plus cher à son cœur ». Il est vrai que, traînant plus tard dans la boue cet élu de ses affections, elle l'accuse d'avoir vécu de ses largesses et d'avoir souffert, malgré ses 120,000 livres de rentes, qu'elle vendît son bien pour lui venir en aide. « Après quoi, s'écrie-t-elle, l'ingrat m'a cruellement abandonnée ! »

Chose à remarquer, dans ses *Mémoires* Mlle Clairon se vante, à chaque page, d'avoir payé ses amants. En ce qui la regarde, elle n'aurait, au contraire, reçu l'argent de personne : « Je défie qu'on me cite un marché honteux, un seul homme qui m'ait achetée. » Puis, se drapant dans une vertu assez bizarre : « Je suis toujours restée maîtresse de moi-même, proteste-t-elle, et nul ne peut se flatter de m'avoir fait perdre la raison. »

Malheureusement pour Mlle Clairon, sa propre correspondance et les rapports de police vont démentir de pareilles assertions.

Les devoirs du biographe nous obligeant, en effet, à donner du nouveau, nous pensons que le public nous saura gré d'insister sur les renseignements inédits et à peu près ignorés, quitte à passer rapidement sur les détails produits par tous nos devanciers.

La comédienne parle de ses mœurs avec complaisance. Soit! Nous allons la suivre à travers sa vie amoureuse, en ayant soin d'abréger toutefois, pour ne point fatiguer le lecteur.

Le premier nom qui tombe sous notre plume est celui du baron de Besenval, un charmant cavalier que la Clairon aimait beaucoup, si l'on s'en rapporte aux trois lettres suivantes.

L'une, qui ne compte pas moins de deux grandes pages, est scellée d'un cachet représentant deux colombes, avec cette devise affriolante : « Vivons unis ». Elle est datée du 25 novembre, sans millésime ; mais les caractères hésitants de l'écriture témoignent qu'elle appartient à la jeunesse de l'actrice. Après avoir affirmé à son amant qu'il lui devient de plus en plus cher et s'être plainte de ce qu'il l'eût empêchée de l'aller joindre à Lille, la sensible Clairon exprime son impatience de le revoir :

Il est très certains (ajoute-t-elle) que tu m'as gatté le goût.

et elle termine par cette phrase étonnante :

Je ne sais comme cela se faict. J'ais plus de plaisir maintenant à t'estre fidelle sans même que tu le désire que j'en avois autrefois à faire une infidélité. »

L'autre épître est ainsi conçue :

Cher amis, tu ma rendu la vie par la letre que tu mas écrite. Je n'espérois plus recevoir de tes nouvelles; tu dois lavoir vu par ma

dernière. Je conte taler remercier dans peu de ne m'avoir donné que la peur de ton changement. Au nom de Dieu, ne me mest plus à de parailles épreuves; je taime trop pour nen pas estre alarmé... Je te charge de bien des choses, mais quel q'obligation que je te puise avoir, nous cerons toujour en reste, car ton amour est bien inférieur au mien.

Nous ignorons si l'amour de Mlle Clairon était supérieur à celui du noble Besenval; en tout cas, la volage actrice ne se faisait point faute de lui donner des rivaux; c'est de sa troisième lettre que nous l'apprenons. En faisant part à son *cher amis* de son projet d'aller à Dunkerque, elle lui annonce sa rupture avec M. de Fierville.

Dans une lettre de la comédienne au comte de Pontvelle, c'est d'un autre amoureux qu'il est question :

Je suis partie sans voir l'homme que vous savés (écrit-elle). Ce que j'ai soufère ne ce quonsoit pas. J'ai eu le cœur déchiré. La penne que j'ai dû vous faire a étai mon plus grand chagrin.

Voici maintenant un certain de C***, dont Mlle Clairon entretient longuement d'Argental, en date du 14 juillet 1749, et qui l'aurait, soi-disant, laissée sans le sou après avoir abusé de ses faveurs :

Le détail de toutes les horreurs que j'ai épouvée seroit trop long à vous écrire (soupire-t-elle), vous me plaindré sans doute d'avoir vécu si longtemps avec un homme qui ne méritoit ni mon amitié, ni mon estime. Sa famille dit partout que je l'ay ruynée. Ces gens là nétoit pas faits pour connoitre ma façon de penser...

La correspondance de la comédienne avec le comte de Schouwaloff n'est pas moins claire : rien n'a changé son cœur pour lui, l'assure-t-elle, et rien ne le changera jamais. S'il est aussi vaillant champion qu'il le lui a dit, voilà bien des titres pour faire des conquêtes. Elle quitte tout pour causer avec lui; ce sera toujours son premier besoin.

Il est vrai d'ajouter que Mlle Clairon comptait sur l'appui de ce seigneur pour aller en Russie, où, d'après une note que nous consultons, elle avait d'anciens amants.

Si j'étois libre de moi-même, lui écrit-elle le 20 février 1759, Pétersbourg seroit bientôt ma patrie. L'admiration de toute l'Europe pour votre auguste souveraine me fait croire que c'est sous ses loix qu'il faut vivre pour être parfaitement heureux.

Continuons par une épître amoureuse à d'Argental.

Paris, 23 juin 1748.

Personne ne ressens le déplaisir de votre absence plus vivement que moi; je vous avourée même quelle me fait éprouver un ennuy insuportable. Je n'ay jamais resenti d'amitié plus vive, plus sincère que celle que j'aye pour vous; j'i joins la confiance la plus entière; jugés si vous me manquez à Paris et si je dois m'i amuser beaucoup puis que vous n'i aitte pas.

D'épîtres de Mlle Clairon au comédien Larive, il y a tout un dossier d'où l'on déduira facilement que, malgré ses vingt-quatre années de plus que son élève, la savante tragédienne ne lui donna pas seulement des leçons de déclamation. Voici trois échantillons :

12 septembre.

Vous avez trouvée ma lettre sèche et sévère : vous me croyez de là fâchée contre vous; détrompez-vous; vous pouvez m'affliger, mais vous ne me fâcherez point : c'est avec trop de tendresse que je vous aime pour qu'il soit en mon pouvoir d'écouter ce dernier mouvement.

Sans date.

Rien n'a changé mon cœur pour vous, rien ne le changera jamais, mon cher enfant... gardez-vous d'en douter, ce seroit la plus affreuse ingratitude... des bonnes fortunes, vous en aurez tant que vous voudrez. Vous êtes un très-joli garçon, vos talens doivent tourner toutes les têtes, vos mœurs honnêtes et douces font bien juger de votre cœur et si vous êtes aussi vaillant champion que vous me l'avez dit, voilà bien des titres pour faire des conquêtes. — (*Une phrase que l'actrice a déjà servie au comte de Schouwaloff.*)

Nous n'indiquons que pour mémoire la lettre où Mlle Clairon emprunte de l'argent à Larive, sous prétexte qu'*elle rend pour donner aux autres;* mais nous reproduisons la suivante, qui est vraiment très curieuse :

Jeudi soir 26.

Je suis fort aise que M. le D. Daremberg vous permette de lui faire votre cour. Quand il venoit à Paris, lorsque j'étois encore au spectacle, il venoit me voir dans ma loge et me traitoit avec toutes sortes de bontés; on dit qu'il est fier, mais je ne lai jamais trouvé que digne, et c'est une grande différence, connoissés-la, elle est utille au métier que vous faites. La fierté nait toujours d'un vice du cœur où de l'esprit; la dignité, de la noblesse de notre âme; le premier attire presque toujours la haine, le second force au respect; l'un porte au dédain de ses semblables, l'autre ramène à l'humanité... La nature a fait tous les êtres égaux. Le hazard a fait des grands et des roturiers; se prévaloir du hazard est tirannie ou petitesse, on ne le justifie qu'en forçant les hommes à convenir qu'on est digne de tout par ses vertus... Vous avez donc fait une conquette, et d'une belle dame dites-vous? Je n'en suis pas autrement étonnée. Vous êtes un fort jolie homme, mais je ne puis m'empêcher de vous dire que vous êtes un grand imbécile; si c'est une femme qui fasse métier de galanterie ou une fille à marier, vous avez bien fait de refuser. Il faut fuir la première de crainte d'accident pour sa santé et n'avoir jamais à se reprocher le désordre de l'autre; mais si c'est une femme ou mariée ou veuve...

La correspondance de Mlle Clairon nous amène à cette petite anecdote que nous donnons en passant. Le lecteur a jugé, d'après les lettres que nous publions, combien l'actrice était étrangère aux règles de l'orthographe; néanmoins, elle avait l'incroyable prétention d'écrire correctement sa langue.

Au jour de la première représentation d'*Idoménée,* de Lemire, on avait affiché la pièce par un Y. Clairon mécontente s'en plaignit à l'auteur, qui rejeta la faute sur l'imprimeur. Ce dernier, mandé à la barre, s'excusa de son mieux, alléguant que le semainier lui avait dit d'écrire ainsi. « C'est

impossible, s'exclama Mlle Clairon, il n'y a pas un comédien parmi nous qui ne sache *orthographer*. — Pardon, Mademoiselle, interrompit l'imprimeur, il faut dire, pour bien faire : orthographier. »

La tragédienne se mordit les lèvres, mais elle jugea inutile d'insister.

Nous passons aux pièces empruntées par M. Ravaisson aux archives de la Bastille, et qui sont pour nous du plus haut intérêt. Il paraît que notre actrice était surveillée de près ; les rapports adressés au lieutenant de police Berryer en font foi.

Dans le premier, rédigé par Saint-Marc et daté du 14 juin 1748, il n'est question que des amours de la Clairon avec le prince de Monaco. Une *personne de confiance* a été introduite chez la comédienne, et c'est elle qui rend compte de tout ce qui s'y passe. Depuis son départ pour le régiment, le prince n'a pas manqué un seul jour d'écrire à sa maîtresse ; il la prie très instamment de se soigner et de se souvenir qu'elle lui a promis de conserver ses jours pour prolonger les siens. « D'Hugues de Giversac, qui est extrêmement amoureux de Clairon, et qui a la réputation de la greluchonner, fait toutes sortes de tentatives pour avoir accès dans la maison, mais il m'a été assuré qu'il lui a été impossible d'y parvenir... » Tout porte à croire, d'après ce rapport, que l'actrice est fidèle au prince. « Elle sort uniquement pour aller à la messe, ce qui ne l'empêche pas de faire une très grande chère et de dépenser gros pour sa table. »

Rien n'est signalé d'intéressant jusqu'au 10 août de la même année. Mais, à cette date, Saint-Marc informe le lieutenant de police qu'un étranger s'est servi d'une nom-

mée Caron, ci-devant maq......., pour entrer en relation avec la Clairon. Il a envoyé à cette dernière une pièce de taffetas des Indes, beaucoup de bougie, de chocolat, de vin de Champagne, avec un service de porcelaine incrusté en or, lui promettant une somme considérable pour l'entretenir. La comédienne, en ayant écrit au prince et ayant reçu de lui l'ordre de rendre tous ces objets, s'est trouvée fort embarrassée, attendu qu'elle en avait dissipé plus de moitié pour se faire de l'argent.

Le rapport du 18 septembre 1748 est d'autant plus utile à citer que, suivant nous, le gentilhomme mis en cause est ce même de C***, dont l'actrice a parlé à d'Argental dans sa lettre du 14 juillet 1749, et qui l'aurait laissée sans le sou. Les renseignements de la police affirment tout autre chose :

« La demoiselle Clairon a été maîtresse de Cindré longtemps; à la fin du mois d'août dernier, elle lui demande une somme de 2,000 livres, dont elle disait avoir un pressant besoin.

« Quelques jours après, elle demanda à M. de Cindré une maison de campagne. Il n'avait rien à lui refuser, il lui en loua une à Pantin, qu'il fit meubler magnifiquement.

« M. de Cindré fut la voir un soir, et, pour la surprendre agréablement, entra par la porte de derrière, trouva la demoiselle avec un jeune homme dans l'attitude la plus décolletée; il se retira sans rien dire à personne et sans être vu.

« Le lendemain, il envoya déménager la maison des meubles qu'il y avait mis, et quitta Mlle Clairon.

« Le jeune homme est M. de Jaucourt, officier de dragons, lequel a été arrêté, il y a environ deux mois, par la police, pour n'avoir pas rejoint sa troupe.

« M. de Jaucourt la connaissait du temps de M. de Cindré, et couchait souvent avec elle; il continue après sa retraite.

« Cette fille passe pour un tempérament des plus forts et des plus passionnés et pour une demoiselle la plus lubrique. Elle crie dans l'action qu'il faut fermer les fenêtres. »

Les rapports suivants continuent à enregistrer les amants de Mlle Clairon. Celui du 23 octobre 1748 nomme le marquis de Thibout et Marmontel; celui du 2 novembre 1751, signé Meunier, dénonce le marquis de Ximénès, « qu'elle veut bien aider à dépenser une partie de son bien, si, par l'événement, le tout n'y va pas ».

Et maintenant nous demandons au lecteur si la Clairon, qu'il connaît à présent, n'est pas un tout autre personnage que celui dont les *Mémoires* font l'apologie.

Mais il est temps de quitter la femme pour présenter l'actrice. Celle-ci, nous le répétons, mérite tous les respects et toute l'admiration de la postérité.

Née comme il a été dit, battue par sa mère qui ne voulait point entendre parler théâtre, Hippolyte Clairon fut uniquement soutenue par sa propre volonté, et triompha de tous les obstacles à force d'opiniâtreté, d'ardeur et de travail.

De Hesse, comédien de la troupe italienne, après lui avoir donné les premières leçons, la fit débuter sur son théâtre, le 8 janvier 1736, dans le rôle de la suivante de *l'Ile des Esclaves*, où elle remporta un certain succès.

Mlle Clairon, cependant, ne passa qu'une année à la Comédie italienne; puis elle s'en fut au théâtre de Rouen, et de là à Lille, à Gand, et enfin à Dunkerque, où lui arriva un ordre de début pour l'Opéra.

C'est pendant que la jeune artiste faisait en province ses

premiers pas que parut contre elle l'*Histoire de Mlle Cromel, dite Frétillon,* un ignoble pamphlet de Gaillard de la Bataille, comédien de Rouen, qui prétendait se venger des dédains de sa camarade.

Nous avons lu d'un bout à l'autre l'*Histoire de Frétillon* dans le but d'en extraire quelques lignes. Mais elle nous a répugné à ce point que nous préférons n'en point parler.

Quel qu'il soit, cet ouvrage obscène poursuivit Hippolyte Clairon durant toute sa carrière, et nous voyons, dès son retour à Paris, l'actrice se mettre en garde contre ses funestes conséquences.

Au moment d'entrer à l'Opéra, en effet, elle adressa cette petite allocution au personnel féminin : « Mesdemoiselles, je chercherai toutes les occasions de vous être agréable; mais, quiconque m'appellera Frétillon, je proteste que je lui f..trai le meilleur soufflet qu'elle ait reçu de sa vie. »

Installée au mois de mars 1743, Mlle Clairon ne tarda pas à s'apercevoir que sa véritable place était à la Comédie française, et, le 10 septembre, après d'intelligentes démarches, elle obtenait l'ordre suivant :

Nous, duc de Gesvres, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi,

Ordonnons à la troupe des comédiens François de Sa Majesté de faire incessamment débuter sur son théâtre la demoiselle Clairon, dans les rolles qu'elle aura choisis, et ce, afin que nous puissions juger de ses talens pour la comédie.

Fait à Versailles, le 10 septembre 1743.

Signé LE DUC DE GESVRES.

Forte de son droit, Mlle Clairon résolut de frapper un grand coup en inaugurant ses représentations par le rôle de Phèdre, où brillait alors Mlle Dumesnil. L'épreuve, qui eut

lieu le 19 septembre 1743, fut couronnée d'un succès que vinrent confirmer les expériences suivantes. La débutante recueillit des applaudissements enthousiastes dans Dorine du *Tartuffe*, dans *la Nouveauté*, dans Zénobie, dans Cléanthis de *Démocrite*, dans Céliante du *Philosophe marié*, dans Ariane, et enfin dans Électre.

Le 22 octobre 1743, elle était reçue à demi-part, et l'ordre, daté de Fontainebleau, portait que, « vu les débuts satisfaisants de la demoiselle Clairon, tant à la cour qu'à la ville, et pour lui donner les moiens de se perfectionner dans la déclamation, il lui étoit accordé, sous le bon plaisir de Sa Majesté, etc. »

Enfin, le 26 décembre de la même année, arrivait ce troisième ordre :

Voulant que chacun des acteurs et actrices de la Comédie françoise se prête à tout ce qui peut faire le bien du service et connoissant la nécessité d'avoir plus d'une actrice pour remplir les rolles de soubrette, en expliquant en tant que besoin est l'ordre de réception donné à la demoiselle Clairon; ordonnons qu'elle doublera la demoiselle Dangeville, dans tous les rolles de son emploi. Et voulant donner à ladite demoiselle Clairon des marques de la satisfaction de ses talens, nous lui avons accordé un quart de part de celle actuellement vacante; et ce, outre la demi part qu'elle a desjà.

Fait à Versailles, ce 26 décembre 1743.

Signé LE DUC DE GESVRES.

Pendant que nous relevons les pièces officielles, signalons, en 1780, la pension de 1,000 livres accordée par le roi à Mlle Clairon « pour lui tenir lieu de la gratification annuelle qui lui a été octroyée sur les dépenses extraordinaires des menus plaisirs, sans retenue, par décision du 1er janvier 1763 ».

Agréée par la cour, applaudie par le public et adulée par

les plus illustres écrivains de son temps, Mlle Clairon ne se grisa pas au point de vivre sur ses lauriers. Bien au contraire, elle multiplia ses efforts et s'interdit de jouer un seul rôle avant de l'avoir soumis à une étude approfondie. Aussi obtint-elle ce résultat merveilleux, d'élever l'art au niveau même de la nature.

En voici un exemple frappant :

Un soir que la tragédienne, représentant Ariane sur une scène de province, en était à ce vers :

> Est-ce Méghiste, enfin, qui le rend infidèle?

elle prit une expression si inquiète, si douloureuse, qu'un jeune homme se leva tout à coup et d'une voix brisée par les larmes : « Non, non, s'écria-t-il, c'est Phèdre ! »

Mlle Clairon était petite et d'apparence assez grêle ; sa physionomie annonçait de l'esprit plutôt que de la dignité ; mais, quand elle entrait en scène, une transformation complète s'opérait en elle, et la figure, la démarche, les gestes, prenaient une majesté vraiment royale ! Il convient aussi d'insister sur sa voix sonore et musicale, que rappelle assez fidèlement de nos jours l'harmonieux organe de Mlle Sarah Bernhardt.

En dehors de ses belles qualités, Mlle Clairon exerça une influence des plus salutaires sur les spectacles du XVIIIe siècle. C'est elle qui poussa le comte de Lauraguais à faire supprimer le parterre debout, et qui, aidée par Lekain, réforma les costumes de théâtre.

Dans *l'Orphelin de la Chine,* joué en 1755, elle parut pour la première fois vêtue en Chinoise, et, l'année suivante, elle figura dans *Roxane* habillée en sultane et les bras à demi nus. Peut-être l'actrice poussa-t elle un peu

loin l'exactitude du costume, quand, au cinquième acte de *Didon,* elle se présenta en chemise et tout échevelée. Le public, du moins, en jugea ainsi. Néanmoins, l'élan étant donné, la réforme du vêtement s'étendit bientôt au décor et à tous les accessoires.

Résumons notre opinion en disant qu'Hippolyte Clairon, caractère pitoyable, fut une illustre tragédienne et une femme d'une intelligence remarquable; ce qui ne justifie ni le fanatisme aveugle de Voltaire, ni l'engouement des *Claironiens* se décorant d'un médaillon à l'effigie de l'artiste.

Favart réprouvait ces sortes d'excentricités; cependant son admiration pour la grande comédienne était profonde; il en parle au comte de Durazzo dans sa correspondance, et voici un passage qui résume parfaitement son sentiment et le nôtre :

Mlle Clairon s'est tellement élevée au-dessus de la critique, par la supériorité de ses talens que toutes les remarques du censeur le plus pointilleux ne serviront qu'à le convaincre qu'elle a atteint le dernier degré de perfection. Il semble qu'elle ne doive qu'à la nature tout ce qu'elle a acquis par un travail assidu; chaque jour elle nous frappe d'une nouvelle admiration, et l'on ne peut trop la proposer pour modèle.

Notre actrice mit au théâtre quarante-trois rôles, dont voici les principaux : Isménie, dans la *Mérope*, de Voltaire; Arétie, dans *Denys le Tyran,* par Marmontel; Fulvie, dans *Catilina,* de Crébillon ; Azéma, dans *Sémiramis*, de Voltaire; Électre, dans *Oreste;* Cléopâtre; Olympie, dans *les Héraclides;* Amélie, dans *Rome sauvée;* Cassandre, dans *les Troyennes,* de Châteaubrun; Tullie, dans *le Triumvirat*, de Crébillon; Idamé, dans *l'Orphelin de la Chine;* Astarbé, dans la tragédie de ce nom, par Colardeau; Amétis, dans *Zulica,* par Dorat; Aménaïde, dans

Tancrède; Zulime; Olympie; Éroxime, dans *Timoléon,* par La Harpe; Aliénor, dans *le Siège de Calais,* par de Belloy.

C'est à propos de ce dernier ouvrage que se produisit l'incident regrettable auquel il faut attribuer la retraite prématurée de Mlle Clairon. L'acteur Dubois, qui remplissait dans la pièce le rôle du comte de Melun, en fut la cause. Ayant eu un démêlé avec son chirurgien, il avait, prétend-on, refusé de le payer, et s'était tiré d'embarras par un faux serment. Le fait existait-il ? En tout cas, il était croyable, vu la mauvaise réputation du comédien, et ses camarades ne sauraient être blâmés d'y avoir ajouté foi. Toujours est-il qu'à la rentrée du théâtre, le 15 avril 1765, quand on annonça *le Siège de Calais,* la plupart des sociétaires convinrent qu'ils ne paraîtraient point à côté d'un homme déshonoré. L'affaire n'eût rencontré aucun obstacle sans les jolis yeux de la fille du comédien et leur influence sur les gentilshommes de la chambre; mais Mlle Dubois fit de si pressantes démarches qu'elle obtint un sursis en faveur de son père, et qu'il fut signifié aux récalcitrants d'admettre leur camarade jusqu'à ce que le roi eût donné son avis. L'ordre arriva au moment du spectacle; alors Bellecour, Molé, Lekain et Brizard quittèrent sans façon le théâtre, et Mlle Clairon, ne les trouvant pas à son arrivée, imita leur exemple.

Il y eut, ce soir-là, grand tapage à la Comédie française. Après mille protestations du public réclamant le rideau, un acteur arrive tout tremblant : « Messieurs..., dit-il, nous sommes au désespoir... — Pas de désespoir, crie quelqu'un du parterre, *le Siège de Calais!* » Et toute la salle de répéter : « Calais ! Calais ! ! ! »

L'orateur veut reprendre sa harangue : vingt fois il est interrompu par des huées, des sifflets, et c'est à peine s'il peut balbutier que, dans l'impossibilité où l'on se trouve de représenter *le Siège de Calais,* on va donner *le Joueur* ou rendre l'argent.

Loin de se calmer à cette proposition, le tumulte redouble et les spectateurs hurlent sur tous les tons : « Calais! Calais!!! » *Le Joueur* commence, on ne l'écoute pas; Préville, l'idole du public, est en scène. Peu importe : « A bas Clairon! fait le parterre ; Clairon au For-l'Évêque! Frétillon à l'hôpital!!! »

Cet affreux vacarme, qui dura plus d'une heure, eût dégénéré en bataille sans la prudence du maréchal de Biron, qui laissa la colère du public s'user d'elle-même, et défendit à la force armée d'intervenir. Finalement, l'argent fut rendu; mais on punit avec sévérité messieurs les comédiens. Lekain, Bellecour, Brizard et Molé allèrent coucher au For-l'Évêque, et Mlle Clairon fut arrêtée le lendemain.

Quand l'exempt se présenta pour exécuter son mandat, Mme Berthier de Sauvigny, femme de l'intendant de la généralité de Paris, était auprès de l'actrice. Prise d'un bel accès d'enthousiasme, elle s'opposa tout d'abord à l'arrestation de sa *meilleure amie,* qui, de son côté, tenta, dit-on, quelque résistance. « Tout est au roi, sauf mon honneur », se serait écriée l'artiste; à quoi l'homme de loi aurait répondu : « Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. » Le propos est douteux; mais ce que nous donnons pour certain, c'est que, l'exempt s'étant montré inexorable, Mme de Sauvigny exigea que la Clairon montât dans son propre équipage pour se rendre au For-l'Évêque et qu'elle résolut de

l'accompagner jusque-là. Alors, comme sa voiture était un *vis-à-vis*, et que le gardien refusait de perdre de vue sa prisonnière, la noble dame fit asseoir sa chère Hippolyte sur ses genoux et traversa tout Paris dans cette singulière société.

Sans aucun doute, le tendre et touchant intérêt de Mme de Sauvigny jeta momentanément du baume sur les blessures de l'impressionnable comédienne; mais, quand les portes de la prison se furent refermées sur elle seule, il fallut bien se rendre à la triste évidence.

Mlle Clairon ne se fût jamais imaginé qu'on osât porter sur elle une main sacrilège. Son incarcération l'exaspéra, et elle fit serment de s'en venger en quittant la scène.

Le 19 mai 1765, elle répondait à Garrick, qui lui avait adressé ses compliments de condoléance :

Mon âme à jamais pénétrée d'un traitement aussi barbare qu'injuste, avoit besoin, mon cher ami, du plaisir que votre lettre vient de lui faire ; cette lettre a suspendu quelques momens l'indignation et la douleur qui me consument. Jamais ma santé n'a donné de si grandes inquiétudes, jamais les accidens auxquels je suis sujette n'ont été aussi multipliés et aussi violens; mais soyez tranquille, mon courage est encore au-dessus de mes maux... mes camarades sont encore en prison ; moi, l'on m'en a fait sortir le cinquième jour, mais on m'a mise aux arrêts chez moi avec défense de recevoir plus de six personnes.

Ces arrêts, succédant aux cinq journées de réclusion, n'étaient point faits pour calmer la bouillante actrice. Aussi, quand la liberté lui fut rendue, se montra-t-elle plus inébranlable que jamais dans ses idées de retraite. Elle consentit néanmoins, par déférence pour le duc d'Aumont, à ne signifier ses résolutions qu'à la fin de l'année théâtrale. Mais, la clôture arrivée, elle accomplit son vœu, et, le

3 avril 1766, jour de réouverture, on lui accordait son congé définitif avec la pension réglementaire de 1,000 livres.

L'avant-veille, Préville, Brizard, Molé, Dauberval et Bellecour s'étaient rendus chez leur camarade afin de la sermonner. Soins inutiles : la superbe Clairon, froissée dans son amour-propre, avait, une fois de plus, juré qu'on ne la verrait plus sur les planches de la Comédie française. Elle tint parole. Depuis cette époque, notre tragédienne se produisit deux fois seulement en public, et dans des circonstances toutes spéciales : sur le théâtre particulier du baron d'Esclapont, en février 1767, pour le bénéfice de Molé; sur le théâtre de la cour, à l'occasion du mariage du dauphin, en 1770.

Il était d'autant plus facile à Mlle Clairon de renoncer à la scène qu'elle jouissait, au temps où nous sommes, d'une fortune relativement considérable, possédant, c'est elle-même qui en fait l'aveu dans ses *Mémoires*, 18,000 livres de rente, auxquelles vint s'ajouter un capital de 50,000 fr. après la vente de son mobilier, le 6 février 1767.

Libre de son temps et débarrassée de toute dépendance, Hippolyte Clairon se consacra d'abord à ses brillantes relations, parmi lesquelles il faut citer la duchesse de Villeroy, la princesse Galitzin et cette même Mme de Sauvigny dont nous avons parlé tout à l'heure. L'actrice, majestueuse et parée à la ville comme au théâtre, figurait avec avantage dans les plus nobles compagnies.

Cependant Mlle Clairon n'était pas seulement femme du monde, elle se piquait encore de belles-lettres et de philosophie. Une des graves préoccupations de sa carrière dramatique avait été de faire sortir les comédiens de l'abaissement où les maintenait l'ignorance du temps. Secondée par

un avocat du nom de Huerne de La Motte, elle avait publié un mémoire *contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication;* le jour même de sa retraite signala de nouvelles démarches, et le roi reçut des mains du duc de Duras une requête de l'actrice tendant à ce que la Comédie française fût autorisée à s'appeler désormais *Académie royale de déclamation :* une excellente idée, croyons-nous, qui malheureusement demeura stérile.

Voltaire était l'ami et le confident de la comédienne; il ne manqua pas d'encourager ses efforts, et, chose surprenante, quand Mlle Clairon vint le visiter à Ferney en 1765, il la félicita de renoncer au théâtre. Ce voyage fut une véritable ovation, où le grand prêtre enivra son idole d'encens et de flatteries.

C'est en souvenir de cette hospitalité, sans doute, que, vers la fin de 1772, l'ex-tragédienne organisa chez elle l'apothéose du demi-dieu, où elle déploya toutes les richesses de son imagination : « On avait placé pompeusement, disent les *Mémoires de Bachaumont,* le buste de Voltaire au milieu de l'assemblée, et là, M. Marmontel, le coryphée de la maison, a présenté une ode composée par lui en l'honneur du nouveau dieu du Pinde. Mlle Clairon, habillée en prêtresse d'Apollon, posa une couronne de lauriers sur le buste et la lut avec son enthousiasme le plus véhément. L'assemblée a beaucoup applaudi. »

A cette adulation grotesque le poète répondit par des vers. Il n'en était pas chiche !

Les talens, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très assidus;
Car chacun aime sa patrie;
Chez elle ils se sont tous rendus

Pour célébrer certaine orgie
Dont je suis encor tout confus.
Les plus beaux momens de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai pas vus!
Vous avez orné mon visage
Des lauriers qui croissent chez vous;
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage.

Mais, si la cérémonie fut du goût de Voltaire, il se rencontra plus d'un homme d'esprit pour la blâmer et la tourner en ridicule. Est-ce Dorat qui écrivit la satire suivante? En tout cas elle est assez jolie pour être produite à côté de l'épître.

Vers de l'abbé Lilas, ex-jésuite, à M. de Voltaire

AU SUJET DE SON APOTHÉOSE CHEZ Mlle CLAIRON.

Grand peintre, aimable, sage et sublime écrivain,
Toi qui sais tour à tour nous instruire et nous plaire,
C'en est fait, ta gloire est entière;
Te voilà le héros d'un souper libertin :
Chez une courtisane, un laurier clandestin
A couronné ta tête octogénaire;
Et tu mets de moitié, dans un brillant destin,
Une émérite de Cythère.
Pour elle, en vérité, c'est avoir trop d'égard!
L'auguste Clairon, qu'on oublie,
Voudrait bien, pour comble de l'art,
Des honneurs immortels escamoter sa part,
Et couvrir Frétillon du manteau d'Athalie.
Vivre dans l'avenir est, dit-on, sa folie;
Voilà pourquoi la belle, à tout hasard,
Sur ton char de triomphe arrogamment s'appuie;
Elle espère qu'un jour, au temple d'Uranie,
Son buste avec le tien sera mis en regard.
Limite enfin, crois-moi, l'orgueil de la princesse,
Car, entre nous, ceci passe le jeu;
Ton apothéose intéresse,
Mais, chez nos beaux plaisans, on la critique un peu
Et le renom de la déesse,
A te parler sans fard, décrédite le dieu.

Ce dut être bien peu de mois après la singulière soirée

de l'apothéose que Mlle Clairon quitta Paris pour accompagner en Allemagne le margrave d'Anspach. « Je perdis tout dans ce même temps, disent ses *Mémoires;* les opérations de l'abbé Terrai m'ôtèrent le tiers de mon bien, la crainte de m'endéter me força à renoncer à tout objet de dépense et je ne fus pas longtemps à perdre le reste de ma société. »

A en croire Mlle Clairon, elle aurait encore sacrifié de grosses sommes pour obliger le comte de Valbelle, son ancien amant. Quoi qu'il en soit, le margrave, plus jeune qu'elle, se montrait profondément épris ; ce prince lui semblait alors *plein de candeur*, *de noble et touchante simplicité,* et elle fut sensible à ses avances.

Installée à Anspach en qualité de *favorite*, l'ancienne comédienne y régna dix-sept ans, dirigeant à ses heures les affaires publiques et honorant la souveraine légitime de sa protection et de ses conseils.

Mais, hélas ! la cause de son élévation devait amener sa perte.

Le cœur du margrave changea, et Mlle Clairon, détrônée par des rivales, s'en revint à Paris, moins riche, disons-le à sa louange, qu'elle n'en était partie.

Quand notre tragédienne quitta l'Allemagne, elle n'était point cependant sans ressources, et la Révolution, qui fit, peu après, une nouvelle brèche à ses revenus, lui laissait du moins une somme de 24,000 francs que mentionne sa lettre du 26 fructidor an III à l'avocat Pérignon. Celui-ci, apportant quelque lenteur au placement de ce capital, est gourmandé par Mlle Clairon sur sa négligence :

Toutes chétives que sont mes affaires, elles sont tout pour moi.

Je ne crois pas qu'on puisse exiger une patience éternelle d'un être trop longtemps en butte à la misère.

Ajoutons que l'actrice habitait, à Issy, une petite propriété dont le baron de Staël lui avait fait présent et qu'il promettait d'entretenir à ses frais.

Par quel concours de circonstances l'infortunée comédienne tomba-t-elle dans cette misère dont parle sa lettre? Nous l'ignorons. Ce qui demeure certain, c'est qu'après avoir disposé presque toute sa vie de sommes considérables, elle devint dans sa vieillesse plus pauvre que Mlle Dumesnil. Sa maison d'Issy, négligée par M. de Staël, tomba dans un tel délabrement, disent les biographes, que le toit, percé à jour, ne la protégeait plus contre l'eau du ciel.

Quant à elle, la malheureuse femme, elle nous peindra sa désolante position dans cette lettre, adressée, le 9 brumaire an VII, à M. Arsène Thiébaut :

Je suis dans ma 76e année ; ma santé, très altérée par mes travaux, s'est entièrement détruite par l'excès de la terreur et de la misère. Vous ne trouverez pas en moi, l'ombre même de ce que je pouvois être ; hors le sentiment, rien ne me reste! Aussi flattée, aussi reconnoissante que je dois l'être des fleurs que vous jettez sur la tombe où je suis prête à descendre, il me seroit bien doux de vous connoître et de vous remercier. Si je résidois à Paris, je n'hésiterois pas, mais je ne puis consentir à vous laisser faire deux lieues au hazard de vous présenter un objet déchirant et peut-être le moins en état de vous parler, vous voir et vous entendre... Daignez ne point douter de mes regrets et n'imputer mon refus qu'à la *déplorable situation* où je me trouve.

Suivent deux lettres, adressées *au citoyen* Dupoirier, et dont la première, du 20 brumaire an X, nous donne l'adresse complète de Mlle Clairon. « Issy-l'Union, près Vaugirard, n° 44. »

Après avoir témoigné sa reconnaissance pour l'intérêt qu'on lui porte :

Plus je relis votre lettre, écrit-elle, plus il me semble qu'elle est dictée par cette sensibilité réservée, délicate, pure et toutefois ingénieuse que j'ai cherchée vainement dans vos semblables. Je ne puis vous dire combien il me seroit doux de savoir qui vous êtes, et de vous voir, qui que vous soyés.

Seulle, aveugle, mourante! s'écrie-t-elle dans la seconde lettre, vous m'avez permis de tout craindre pour vous et de croire que je ne vous intéressois plus. O mon ami, je vous laisse le soin de vous juger vous-même.

Nous avons gardé pour la fin la supplique que Mlle Clairon écrivit au ministre Chaptal; c'est la plus navrante de toutes :

Citoyen ministre, je cherche envain depuis un mois un protecteur qui m'approche de vous, mais s'il est vrai que l'humanité vous soit chère, c'est à vous seule que je dois m'adresser; âgée de 79 ans, accablée d'infirmités, prête à manquer du nécessaire, célèbre autrefois par quelques talens, j'attens à votre porte que vous daigniés m'accorder un instant.

Au bas de l'autographe se trouve la réponse de Chaptal : *Bon pour deux mille francs à payer de suite.*

Quel triste retour des choses humaines! L'arrogante Clairon, qui régnait jadis en souveraine maîtresse sur la ville et sur le théâtre, mendie aujourd'hui son pain à la porte d'un ministère !

De chute en chute elle en était arrivée au dernier degré du dénuement. Son habitation d'Issy tombant en ruine, elle revint à Paris, où une certaine dame de la Licanderie, qui se disait sa fille, la recueillit dans sa maison, rue de Lille, n° 73. C'est là que l'ancienne étoile de la Comédie française s'éteignit le 29 janvier 1803. Elle précédait d'un mois au tombeau son illustre rivale, Mlle Dumesnil.

Fidèle au sentiment d'orgueil qui l'avait guidée toute sa vie, Mlle Clairon légua à la nation son buste en marbre par Lemoine et la médaille d'or qu'on avait frappée en son honneur, souvenirs qui d'ailleurs ne furent point accueillis.

La ville natale de la grande actrice, moins indifférente que l'État, fit placer une plaque commémorative sur la demeure où Mlle Clairon avait vu le jour. Hélas! tout passe en ce monde! Vers 1876, la maison qu'avait illustrée la naissance de notre tragédienne s'effondra sous le poids des ans, et elle emporta dans ses débris l'inscription gravée sur le marbre.

Les cendres de Mlle Clairon reposèrent au cimetière de Vaugirard jusqu'à l'époque où il fut supprimé; alors elles furent transférées au Père-Lachaise, en présence d'une députation de la Comédie-Française qui assista officiellement à la cérémonie (29 août 1847).

Depuis, la tombe de la comédienne ne fut pas abandonnée. En 1862, M. Édouard Thierry, administrateur général du Théâtre-Français, en prit un soin particulier, et, ne la jugeant pas suffisamment entretenue, il présida lui-même à une complète restauration.

Tout cela est très bien et fort méritoire. Mais pourquoi ne pas avoir veillé avec le même zèle religieux sur les reliques non moins sacrées de Mlle Le Couvreur?

Nous avons commencé par emprunter quelques détails aux *Mémoires* de Mlle Clairon; finissons en donnant, d'après eux, une histoire extraordinaire qui séduira les amateurs de fantastique.

Certes nous ne faisons point de roman, et nous nous

sommes appliqué jusqu'ici, dans nos notices, à respecter rigoureusement l'histoire. Cela dit, ajoutons que, si parfois l'étrange, voire même le surnaturel, se mêlent à la vie d'un comédien, loin de les répudier, nous profitons d'un élément d'intérêt très autorisé chez un biographe.

C'est ainsi que, précédemment, nous avons rapporté la façon tout extraordinaire dont Ch. de Champmeslé reçut en songe l'annonce de sa mort, et que nous allons entretenir aujourd'hui le public du revenant de Mlle Clairon.

Cette aventure, nous la raconterons le plus fidèlement possible. Quant à la valeur qu'il faut lui attribuer, le lecteur en décidera lui-même, notre rôle, en ces matières, demeurant celui d'un simple chroniqueur.

La seule remarque que nous voulions nous permettre, après examen du document, et celle-là est d'un ordre purement moral, c'est que Mlle Clairon consigne le fait non en femme égarée par son imagination, mais en femme positive qui ne s'embarrasse guère plus d'un mort que d'un vivant, et qui aurait bien pu inspirer le refrain de Serpolette dans *les Cloches de Corneville* :

> Eh quoi! j'aurais peur de l'ombre d'un homme,
> Quand un homme entier ne me fait pas peur !

Donc, c'était vers la fin de l'année 1743, Mlle Clairon venait de débuter à la Comédie française avec un éclat qui lui avait attiré autant d'adorateurs que de bravos, et, parmi les *jeunes fats* et les *vieux voluptueux* que fascinaient les rayons de son astre naissant, elle n'avait que l'embarras du choix. Mais l'intelligente fille, dont l'expérience avançait de pas mal de lustres sur ses vingt ans, n'était point facile à surprendre. Avec le calme de la raison

elle pesait les garanties de chaque candidat, bien résolue à se donner au plus offrant et à ne rien rabattre du prix auquel elle cotait ses faveurs.

Après avoir évincé nombre de soupirants, Mlle Clairon crut trouver la réalisation de ses vœux chez un certain de S..., fils d'un riche négociant de Bretagne et dont la fortune était agrémentée d'une foule de qualités physiques et intellectuelles. Tout s'annonçait pour le mieux, et la comédienne avait déjà octroyé à son favori des libertés qui promettaient un dénouement prochain, lorsque celui-ci eut la faiblesse de croire que la Clairon devait lui appartenir sans partage, et qu'il commit la faute impardonnable de lui proposer son amour et son opulence en échange des joies capiteuses du théâtre.

Une pareille impertinence suffoqua Mlle Clairon au point de lui faire congédier l'homme auquel tout à l'heure encore elle entr'ouvrait les portes du paradis.

Le pauvre garçon en éprouva un chagrin si cuisant qu'il tomba malade et faillit passer de vie à trépas. Qu'importait à la comédienne, qui le soigna, lui rendit quelques menus services et crut ainsi avoir payé sa dette?

Revenu à la santé, le jeune Breton se figurait que la vue de son désespoir aurait attendri le cœur de sa divinité. Il n'en fut rien. Mlle Clairon voulait des *fleurs*, non des *chaînes;* croyant, dit-elle, lui rendre service, elle refusa ses lettres et ses visites.

Le coup frappa mortellement de S..., qui cette fois ne fit rien pour lutter contre le mal, et s'achemina promptement vers la tombe. Quand arriva sa dernière heure, il sollicita la faveur d'un adieu suprême; l'inexorable actrice repoussa encore cette prière, et le gentilhomme expira sans autres

témoins que des domestiques et une vieille amie. Sa fatale passion avait duré deux ans et demi. Mlle Clairon ne s'en émut nullement, et, sans plus songer à la catastrophe finale, elle poursuivit le cours de ses succès et de ses plaisirs.

Cependant, un soir qu'elle soupait gaiement en compagnie de sa mère, de plusieurs camarades et d'un *intendant des menus,* son heureux vainqueur, un cri lugubre, plaintif, s'exhala sous sa fenêtre, faisant écho à « ses plus jolies moutonades ». La rue était déserte, et l'on n'entendait au loin que le bruit cadencé d'une horloge sonnant onze heures. Mlle Clairon fut à ce point effrayée qu'elle tomba en pâmoison, puis exigea de ses invités de se tenir céans jusqu'au matin.

A dater de cette soirée, les mêmes plaintes funèbres retentirent à pareille heure sans qu'on pût découvrir personne, ni que les agents placés en sentinelle autour de la maison vissent trace de créature humaine.

Mlle Clairon soupait-elle en ville, le fantôme ne manifestait point sa présence ; mais, si l'actrice rentrait, à l'instant fatal le cri partait plus sombre et plus lamentable. Une nuit il éclata entre elle et sa mère ; une autre nuit, où le président de B... prenait congé de la comédienne, à sa porte il sortit de terre, semblable à un sanglot, et laissa le pauvre magistrat plus mort que vif.

Tout Paris, affirme Mlle Clairon, savait l'histoire de son revenant, et la police s'en préoccupait ; mais quelques sceptiques résistaient encore, et, parmi eux, son camarade Rosely. « Je croirai quand vous m'aurez prouvé votre pouvoir sur lui, dit-il à l'artiste un soir qu'il l'accompagnait en voiture. — Que faut-il faire ? — L'évoquer tout simplement. — Soit ! » répondit Mlle Clairon sans

trop réfléchir. A peine elle avait formulé cet assentiment que le cri, trois fois répété, éclata terrible, menaçant.

Nos deux voyageurs, saisis du même effroi, perdirent connaissance, et, quand ils furent arrivés chez Mme de Saint-P..., où ils se rendaient, il fallut le secours de toute la maison pour les tirer de leur carrosse.

Les spectacles ayant été, peu après, mandés à Versailles, l'affluence se fit si considérable que les logements, pris d'assaut, manquèrent à plusieurs artistes de la Comédie française. Mme Grandval se trouvait au nombre des déshéritées; Mlle Clairon crut lui être agréable en lui offrant la moitié de sa chambre, et les deux camarades s'accommodèrent de façon à passer une nuit convenable. Mais elles comptaient sans le fantôme.

Les grands arbres de l'avenue de Saint-Cloud projetaient leurs silhouettes noires sur les fenêtres de l'appartement, le vent faisait craquer les branches et la pluie fouettait les vitres avec un bruissement sinistre. « Quel horrible temps! soupira Mlle Clairon, nous sommes au bout du monde, et l'esprit serait bien embarrassé d'avoir à nous chercher ici! » Elle n'avait point achevé que le cri, se mêlant au gémissement de la tempête, la domina de ses sombres plaintes. Mme Grandval, qui était couchée, crut que l'enfer était dans la chambre; elle sortit de son lit en chemise et courut du haut en bas de la maison, implorant le secours des habitants.

A la suite de cette escapade, l'esprit fit relâche pendant une semaine, et Mlle Clairon crut en être quitte avec ses obsessions. Elle se trompait! Fatigué, sans doute, de pousser toujours le même cri, il cherchait une nouvelle malice. Or voici ce qu'il inventa.

Comme, un soir, la comédienne se réjouissait avec sa compagnie de la retraite de son fantôme, un coup de fusil tiré dans un carreau vint l'illuminer d'un brillant éclair. On se leva en hâte ; les plus braves se précipitèrent à la fenêtre : personne dans la rue, et, chose plus surprenante encore, le carreau était intact ! En présence d'un sortilège aussi manifeste, l'intendant des menus plaisirs, qui, paraît-il, était de toutes les réunions, s'en fut querir M. de Marville, lieutenant de police. Celui-ci arriva avec ses agents, explora le quartier, fouilla les maisons, laissa même des espions qui firent le guet durant plusieurs nuits. Peine perdue ! On ne trouva vestige d'homme, et le fantôme se donna le malin plaisir d'opérer à la barbe de la police, qui se contenta de consigner le fait sur ses registres. Chaque soir, à onze heures, et cela pendant trois mois, le coup de fusil partit avec la même ponctualité que le canon du Palais-Royal.

Tout tapageur qu'il fût, l'esprit, on le sait, était assez bon diable et faisait plus de bruit que de besogne ; une fois pourtant il se fâcha tout rouge. Mlle Clairon avait commis l'imprudence d'aller s'accouder à la fenêtre magique dans la société de son intendant : « Onze heures sonnent, écrit-elle, le coup part et nous jette tous les deux au milieu de la chambre, où nous tombons comme morts. Revenus à nous-mêmes, sentant que nous n'avions rien, nous regardant, nous avouant que nous avions reçu, lui sur la joue gauche, moi sur la joue droite, le plus joli soufflet qui se soit jamais appliqué, nous nous mîmes à rire comme deux fous. » C'était, avouez-le, prendre gaiement la chose.

Mais, sans enregistrer une à une, après Mlle Clairon, les

niches d'un fantôme dont le tort grave consistait à peu les varier, bornons-nous à celle qui termina la série des détonations.

La comédienne se rendait en carrosse à une fête nocturne que donnait Mlle Dumesnil. Passant sur le rempart, et à quelques pas de la Chaussée-d'Antin : « N'est-ce pas dans une de ces maisons, interrogea la cameriste, qu'est mort M. de S...? — Oui, d'après les renseignements qu'on m'a donnés, » reprit Mlle Clairon. A cet instant partit un coup de fusil de l'une des fenêtres désignées. « Il traversa notre voiture, racontent les *Mémoires*, le cocher doubla son train, se croyant attaqué par des voleurs ; nous arrivâmes au rendez-vous, ayant à peine repris nos sens, et, pour ma part, pénétrée d'une terreur que j'ai gardée longtemps. Mais cet exploit fut le dernier des armes à feu. »

A compter de ce moment le fantôme se montra charmant. Son temps était proche, et il souhaitait laisser une bonne impression de lui sur la terre. Plus de tapage désormais, ni de brutales manifestations; mais des cascades de bravos frappés par des mains invisibles au premier coup de onze heures, ou d'adorables sérénades que l'esprit entonnait sous les fenêtres de Mlle Clairon. « Il semblait qu'une voix céleste donnât le canevas d'un air noble et touchant. »

C'est ainsi qu'en partant il lui fit ses adieux. Deux ans et demi de S... avait connu la comédienne : son fantôme ne devait point la hanter plus longtemps.

En épilogue de son étrange histoire, Mlle Clairon rapporte qu'à l'époque où elle quitta sa maison de la rue de Bussy (*sic*) pour habiter celle où moururent Racine et Mlle Le Couvreur, une vieille dame, précisément l'amie de l'infortuné

S..., vint lui rendre visite afin de connaître par elle-même les lieux où le jeune Breton avait tant espéré et tant souffert. Après les préambules obligés : « Vos derniers refus, dit-elle, ont hâté sa fin. Il comptait toutes les minutes, lorsqu'à dix heures et demie son laquais lui annonça que, décidément, vous ne viendriez pas. « La barbare ! elle n'y « gagnera rien. Je la poursuivrai *autant* après ma mort que « je l'ai poursuivie pendant ma vie ! « Et il expira vers onze heures. »

Ainsi se termine l'aventure fantastique de Mlle Clairon. Maintenant, lecteur, son revenant est-il bon teint, ou bien l'orgueilleuse actrice, non contente d'occuper les vivants, a-t-elle prétendu insinuer qu'elle troublait aussi le repos des morts ?

Je laisse la réponse à votre sagacité.

C. G.



Imp. Jouaust.



TABLE DES MATIÈRES



A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338

M DCCC LXXXI

DANS LE MÊME FORMAT

COMÉDIENS ET COMÉDIENNES

Texte par F. SARCEY

PORTRAITS GRAVÉS PAR GAUCHEREL ET LALAUZE

PREMIÈRE SÉRIE. *Comédie-Française.*

10 livraisons en 1 volume. . . . . [illegible]

Sur papier de Hollande, épreuves des portraits avant la lettre. . . . . [illegible]

Sur papier Whatman, doubles épreuves . . . . [illegible]

DEUXIÈME SÉRIE. *Théâtres divers.* — 10 livraisons en vente

PEINTRES ET SCULPTEURS

Texte par J. CLARETIE

PORTRAITS GRAVÉS PAR L. MASSARD

PREMIÈRE SÉRIE. *Artistes décédés de 1870 à 1881.* — En vente : *H. Regnault, [illegible], Hamon.*

DEUXIÈME SÉRIE. *Artistes vivants en 1881* — En vente : *Meissonier, P. Baudry.*

Prix de la livraison. 2 50

Sur papier de Hollande, portrait avant la lettre . . . . [illegible]

Sur papier Whatman, double épreuve du portrait . . . . [illegible]

[illegible] — Paris. Imprimerie [illegible]

